





L'AMI
DES HOMMES,

OU

TRAITÉ

DE LA POPULATION.

L'AMI DES HOMMES,

OU

TRAITÉ

DE LA POPULATION.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée d'une quatriéme Partie & de Sommaires.

SECONDE PARTIE.

MIL SEPT CENT CINQUANTE-NEUF.

TABLE
DES CHAPITRES

Contenus dans cette ſeconde Partie,

Avec les Sommaires des matières qui y ſont traitées.

Fin de la Table de la II. Partie.



L'AMI DES HOMMES,

OU TRAITE'

DE LA POPULATION.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

Le Commerce.

A L'ARME'E qui faiſoit le ſiége du Fort de Kell ſur la fin de 1733. les terres du Comte d'Hanaw dans leſquelles on ſe trouvoit, fourmilloient de gibier qu'il n'avoit pas réſervé pour les menus plaiſirs des Gaſcons; toutefois attendu la convenance, ceux-ci en uſerent peu

ſobrement ; & nos heros qui avoient plus de bonne volonté que d'argent, venoient dans les ordinaires un peu mieux réglés échanger poids pour poids le chevreuil contre du bœuf pour faire la ſoupe, & tout le monde étoit content.

Voilà la Nobleſſe commerçante trouvée vingt-deux ans avant qu'on en eût fait un Livre. Je ne ſçais ſi en y regardant de plus près on ne remonteroit pas plus haut encore, & je crois avoir lû dans un Auteur contemporain que Caïn & Abel, qui certainement étoient nobles de leur temps, échangeoient avant leur brouillerie, l'un ſes fruits, l'autre ſes troupeaux avec l'excédent de la portion de ſon frere.

Ce n'eſt pas la faute de l'Auteur de la Nobleſſe commerçante ſi ce morceau ſe trouve ginguet ; c'étoit de ſa nature un joli Diſcours préliminaire de quelque Traité de Commerce écrit légérement : au-lieu de cela l'avidité publique en

a fait un Livre, & dès-lors il prête le flanc de par-tout : encore un coup ce n'eſt pas ſa faute.

Il eſt cependant vrai de dire que les matières d'une importance abſolue ne devroient jamais être traitées légérement. Quelques Auteurs profonds nous ont donné des Précis en différents genres qui ſont des tréſors. Ce n'eſt pas la groſſeur du volume qui fait le mérite de l'ouvrage ; mais il faut avoir connu ſa matière à fonds, l'avoir conſidérée dans tous ſes rapports & compriſe dans toute ſon étenduë, pour pouvoir la traiter en peu de mots ; c'eſt alors un chef-d'œuvre de main de maître, & non des périodes de déclamateur. Qui donc ici, par exemple, abandonnant les points de critique choquants pour l'amour propre de l'Auteur, lui faiſant grace ſur le fautif des citations, ſur le déſordre de la Dialectique, ſur le déplacé de certaines plaiſanteries ameres & injuſtes, ſe feroit rejetté ſur

les vices du fonds, auroit eu encore trop à dire. Vainement eût-il démontré à l'Auteur qu'il combat une chimère, puiſqu'en France la Nobleſſe & les plus grands Seigneurs commercent, non-ſeulement de leurs denrées comme tous autres poſſeſſeurs de fonds, mais encore en s'intéreſſant aux entrepriſes de commerce tant extérieur qu'intérieur que font les négocians & les entrepreneurs en titre; qu'indépendamment de la Nobleſſe le Commerce ne manquera jamais de ſujets, quand il ſera riche & appuyé, puiſque la finance qui eſt certainement moins honorée au fond, en regorge; qu'il n'eſt aucun axiome de politique plus conſtant que celui qui dit que tout état & profeſſion verra le nombre des ſujets qui la cultivent s'accroître en proportion de ce qu'elle leur fournit des moyens de ſubſiſter; à telles enſeignes que les délateurs & les bourreaux, métiers en horreur, ſont néanmoins en bien plus grand

nombre ſous les tyrans que ſous les bons Princes. Toutes ces raiſons, dis-je, & mille autres ſeroient ſuperflues ; je me contenterois de demander à l'Auteur, s'il a ſenti que ſon ſyſtême tendoit invinciblement à renverſer tous les principes fondamentaux de la Monarchie, & à leur en ſubſtituer d'autres. Je doute qu'il convînt du fait, mais je ne ſerois pas en peine de le lui prouver ſelon les principes établis dans le dernier Chapitre de ma premiére Partie, & par quelques conſéquences plus étendues qui ſe préſentent en foule à l'appui de cette démonſtration. Sans doute qu'après cet examen il conviendroit avec moi que l'eſprit ſeul ne ſuffit pas pour traiter les matiéres politiques, & qu'il faut pour cela beaucoup de connoiſſances & d'expérience muries par de profondes réflexions.

Nobleſſe commerçante, fauſſe & deſtructive ſpéculation.

Il eſt plus que poſſible, & même apparent que je voye louche & trouble ; mais certainement, ſi je me trompe ſur la nature des objets

dont je traite, ce ne ſera pas pour avoir négligé de les conſidérer ſous toutes les faces. Ma premiére méthode d'érudition fut (ainſi, je crois, que celle de bien des gens) d'apprendre d'abord les grands mots pour en pouvoir parler vaguement comme les autres. J'ai voulu connoître enſuite & déterminer le ſens & l'étenduë de leur ſignification, & cette ſeconde étude m'a fait ſentir qu'on apprécie ou déprime d'ordinaire arbitrairement les choſes en proportion de ce qu'on les connoît moins. Cette ignorance & cette confuſion ſur la nature des objets & ſur leur étenduë m'a paru venir ſur-tout de ce que le premier point de vuë ſous lequel on les enviſage eſt vague & trop étendu, d'où reſulte que l'étude qu'on en fait enſuite, n'aboutit qu'à les compliquer & les embarraſſer. La route la plus apparente de la vérité eſt donc de ſimplifier les objets & de les reprendre à la racine, & c'eſt à cette troiſiéme partie de mes études que j'en ſuis depuis long-

temps. Qu'on me permette de tranſcrire ici mes thêmes ſur l'article du Commerce.

Qu'eſt-ce que c'eſt que le Commerce ?

Exorde de thême ſur la nature du commerce.

Le Commerce eſt le rapport utile & néceſſaire de tout Etre ſociable avec ſon ſemblable. En ce ſens le moral eſt de ſon territoire ainſi que le phyſique, & tout eſt Commerce ici-bas.

Quelle eſt l'ancienneté du Commerce ?

Auſſi-tôt qu'il y a eu deux hommes, il y eut entre eux un commerce réciproque de ſervices & d'utilité, & jamais il n'y eut de ſociété ſans commerce.

En ce ſens quelle a été la marche du Commerce ?

D'homme à homme il crea les familles; de famille à famille il forma les ſociétés; de ſociétés à ſociétés il reunit les Empires; d'Empires à Empires il rapproche le monde entier.

Dans l'état actuel des choſes

combien y a-t'il de ſortes de Commerce ?

Deux principales, à ſçavoir le Commerce intérieur, & le Commerce extérieur ou étranger; le premier établit & maintient la ſociété entre citoyens, le ſecond la lie de nation à nation.

Quels ſont les rameaux du Commerce intérieur ?

Les voici. Les mœurs, uſages, & préjugés nationnaux, les loix politiques qui ſont les rites & engagemens généraux, dont on compoſe le droit public d'une nation, les loix civiles ou engagemens particuliers qui fixent le ſort de chaque individu, & leur aſſurent la propriété ou l'uſufruit de leurs droits reſpectifs; l'échange enfin qui comprend différents objets, comme la Finance, le Commerce proprement dit, les Manufactures & tous autres rameaux de l'induſtrie.

Que reſte-t-il donc au Commerce extérieur ?

Préciſément tous les mêmes

objets, mais déterminés plus en grand, & ſans leſquels le repaire des tigres & des lions ſeroit moins dangereux pour une ſociété d'hommes, que ne le ſont ſes voiſins.

Pourquoi donc dit-on que certaines nations ont mépriſé le Commerce, & que d'autres l'ont eſtimé & cultivé ?

Ceux qui parlent ainſi confondent les êtres, & ne comprennent ſous le nom de Commerce qu'une de ſes derniéres ſubdiviſions.

Je vous l'ai déja fait voir, le Commerce proprement dit, & comme on l'entend ordinairement, n'eſt qu'un des rameaux de l'échange qui n'eſt lui-même qu'une des derniéres branches du Commerce intérieur, à ſçavoir l'échange du ſuperflu contre le néceſſaire ; mais celui-ci ſe ſubdiviſe encore.

Et comment ?

Je diviſe l'objet général compris ſous le nom de Commerce proprement dit, ſelon l'uſage courant, en deux branches principales, à ſçavoir Commerce de propriétaire,

qui eſt l'échange que fait celui-ci de l'excédent du produit de ſon fonds contre les choſes qu'il ne lui fournit pas, & dont il a beſoin; & le Commerce de mércénaire qui trafique du produit d'autrui, & qui trouve ſa ſubſiſtance & ſouvent de gros gains en n'étant que l'entremetteur de l'échange.

Les Puiſſances qu'on dit avoir négligé le Commerce, ſont celles qui n'ont ni protégé ni excité le Commerce mercenaire; celles qu'on appelle puiſſances commerçantes au contraire, ſont celles qui ont regardé cette portion du courtage & de *l'agio* comme le principe de la proſpérité d'un Etat, & qui en conſéquence ont tourné de ce côté-là la principale attention du Gouvernement. Ainſi donc vous voyez qu'on a pris dans cette définition la partie pour le tout, & que dire de telle nation qu'elle n'a point de Commerce, parce qu'elle néglige ou le Commerce maritime, ou les manufactures, ou la banque, c'eſt errer à peu-près comme ſi l'on con-

cluoit de ce qu'il y a des hommes ſanguins, que ceux qui ne le ſont pas, n'ont point de ſang dans les veines.

J'imagine que le Lecteur en ſçait aſſez ſur le cours de mes études, je lui ferai donc grace du reſte de mes thêmes ; mais ce que j'en ai tranſcrit ici étoit néceſſaire, en ce que par l'expoſition de ma façon d'enviſager le Commerce ſous un point de vuë général, on conçoit pourquoi je vais toucher dans la ſuite de cet Ouvrage preſque toutes les cordes de l'harmonie politique.

A l'égard du Commerce proprement dit, reſſort toutefois d'une importance abſolue dans un Etat, il ſe trouvera partout ſous mes pas comme objet principal, mais qui doit être étayé de tous les autres.

Nous allons entrer dans le détail des moyens d'étendre la Population par les reſſources de l'induſtrie ; mais je ne perdrai pas de vue mon principe, que je réduis en une comparaiſon étrange, mais expreſſive.

L'Etat eſt l'arbre, les racines l'Agriculture, les branches l'Induſtrie, les feuilles, le Commerce extérieur & les Arts.

L'Etat eſt un arbre, les racines ſont l'Agriculture, le tronc eſt la Population, les branches ſont l'Induſtrie, les feuilles ſont le Commerce proprement dit & les Arts. C'eſt de ſes racines que l'arbre tire le ſuc nourricier ; elles jettent une infinité de rameaux & de chevelées même imperceptibles, qui tous attirent ſa ſubſtance de la terre ; cette ſubſtance devient ſéve, le tronc ſe renforce & jette à une certaine hauteur une quantité de branches qui, lorſque la ſéve eſt abondante, proſperent en proportion de la vigueur du tronc, & ſont tellement vivifiées qu'elles ſembleroient pouvoir ſe paſſer des racines dont l'opération & le travail ſont ſi éloignés, que le rappprt en eſt preſqu'inconnu aux branches ; mais ſi quelque cauſe funeſte venoit à les déranger, la branche ingrate ſeroit la premiére à ſe reſſentir de la langueur qui ſe répandroit dans l'arbre entier. Le ſuc alimentaire finit ſa courſe par la production des feuilles, qui ſont la partie de

l'arbre la plus brillante & la plus agréable, qui lui ſont néceſſaires comme étant propres à recevoir & attirer les influences de la pluie & de la roſée, ſecours étrangers au ſol naturel, mais favorables à la nutrition & proſpérité de l'arbre. Cette partie brillante cependant eſt la moins ſolide, & la plus expoſée aux coups de l'orage. Le hâle ſuffit pour la deſſécher & la détruire.

Cependant cette impreſſion étrangere n'a qu'un temps, & ſi les racines conſervent leur vigueur, la ſéve répare bientôt le déſordre, de nouvelles feuilles pouſſent de toutes parts & remplacent celles qu'une influence maligne avoit deſſéchées; mais ſi ce déſordre extérieur arrive par une cauſe interne, ſi quelque inſecte ennemi a piqué les racines dans les entrailles de la terre, l'arbre languit, les feuilles ſechent ſans reſſource. Vainement attendroit-on que le ſoleil & la roſée vivifiaſſent ce tronc deſſéché, c'eſt aux racines qu'il faut porter le remede, détruire

le ver, rafraîchir les racines encore ſaines, leur fournir l'engrais néceſſaire, leur donner moyen de s'étendre & de ſe rétablir, ſi-non l'arbre périra.

Il en eſt ainſi du corps politique: un Etat qui a un produit conſidérable & qui ſe trouve affaiſſé par quelque cauſe étrangere ou interne, (car preſque toujours ces deux concourent enſemble) ne ſe relevera ni par le commerce ni par les arts; c'eſt arroſer l'arbre par les feuilles. Il faut connoître le mal au tronc, *la Population*, & chercher le remede dans les racines, l'*Agriculture*.

Mais comme c'eſt pour nous que je parle, & que nous ſommes moins affaiſſés, quoi qu'en penſent les Etrangers, que ſur le point de le devenir, prenons d'un autre ſens notre comparaiſon.

Il arrive preſque toujours qu'un arbre planté en trop bon terrein, & dont la ſéve eſt trop active & vigoureuſe, jette dans le temps de la réproduction plus de branches

qu'il n'en sçauroit nourrir en proportion de ses forces & du terrein qui fournit à sa subsistance. Si un jardinier habile ne retranche de ces branches gourmandes pour contenir la séve & perpétuer la durée de l'arbre, bientôt cette prospérité apparente desséche le tronc, épuise les racines, & l'arbre languit & meurt. Il arrive encore qu'un jardinier imprudent, ambitieux ou forcé par les circonstances, aura mis au pied de l'arbre un engrais trop brûlant & l'aura poussé à doubler de séve & d'efforts. Cet arbre dans le temps aura donné une récolte précoce, brillante, & aura étonné par sa singuliére fécondité; mais épuisé par cet abus de ses forces, il languit ensuite visiblement. Si semblable aux Orientaux, qui après s'être animés par de l'opium, se trouvant affaissés par les suites de son effet en reprennent une plus forte dose, & passant ainsi de réveil en réveil en viennent à s'abrutir pour toujours, le jardinier ravive son arbre par les mêmes

moyens qui l'avoient excité la premiére fois, il ſe procurera encore deux ou trois fauſſes récoltes, au bout deſquelles l'arbre périra.

Prenons que cet arbre ſoit l'ancienne Eſpagne : ſi cet Etat eût eu des voiſins, il n'en ſeroit plus parlé ; mais ſi nous conſidérons la perte de tant de poſſeſſions qu'il avoit en Europe, l'établiſſement dans ſon ſein d'un petit coin de terre en Royaume, iſolé de tout autre continent que du ſien, ſa décadence en un mot, à la fin du dernier ſiècle, nous pouvons dire, *il mourut.* Les ſots & les enfans diront : c'eſt l'expulſion des Maures, c'eſt l'Inquiſition, ce ſont les Moines ; & le vrai Politique dit : *l'or du Perou* fut la chaux au pied de l'arbre. Le jardinier imprudent & ambitieux fut Philippe II. il boucloit l'Italie & y régnoit preſque comme en Eſpagne, corrompoit l'Allemagne, bouleverſoit la France, envoyoit ſa flotte invincible en Angleterre, cela fut beau : l'arbre tomba en langueur. Tout ce qu'y

ſçurent ſes ſucceſſeurs fut de faire venir de la chaux des Indes pour ranimer de nouveau l'Eſpagne mourante ; & tant a été procédé que les mines la dépeuplerent, & que malgré le génie tenace, tranſcendant & fait pour le grand, de la nation, ce ne fut plus qu'un cadavre.

Je ſuppoſe que les Eſpagnols, ſemblables au caſtor, ſe fuſſent retranchés volontairement ce que les nations avares cherchent avec tant d'avidité à leur enlever, qu'ils euſſent fermé tous leurs ports, & que loin de vouloir retenir l'or, ils n'euſſent laiſſé ſortir que cela de chez eux : bientôt ces pirates civiliſés qu'on appelle nations commerçantes, les auroient abandonnés, & l'on n'eût plus vû d'autre Commerce en Eſpagne que la communication intérieure, & le troc du produit d'une Province avec celui d'une autre Province. Toutes les commodités de la vie les euſſent fui d'abord ; je le veux, en ſuppoſant qu'il n'y eût plus chez

eux aucune ſorte de manufactures, ce qui n'eſt pas exactement vrai à beaucoup près : mais au fond, auroient-ils pû moins avoir de ces commodités, que leur dépopulation & leur foibleſſe réelle ne leur en laiſſoit.

Ce peuple privé d'or & de commerce étranger, n'eût plus été vexé pour la perception d'impôts qui ne pourroient avoir lieu, faute de repréſentatif de ces ſortes de levées. Dès-lors tous ſe fuſſent vû forcés à travailler pour vivre, & tout autre objet de travail leur manquant, il eût fallu cultiver la terre. Le ſol & le climat ſont admirables, toutes les productions néceſſaires pour l'aliment & pour les commodités de la vie y ſont communes & d'une nature excellente. Les grains & les fruits y ſont bons, les ſoies preſque dans leur climat originaire, les laines de la premiére qualité, &c. Bientôt ils fuſſent venu à bout d'ouvrer eux-mêmes toutes ces choſes : le cultivateur, le paſteur, l'ouvrier &

le débitant, tous auroient vécu ſur le produit de l'Etat ; & malgré l'Inquiſition, Moines, poux & guitarres, bientôt cette fertile contrée auroit contenu autant d'hommes qu'elle en pouvoit nourrir.

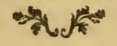
On ne doute pas, je crois, qu'en cet état tout ce continent n'eût été bientôt réuni, & qu'attendu les prétentions de la Maiſon régnante alors en Eſpagne, les vaſtes Royaumes de Portugal & des Algarves ne fuſſent venu prendre leur coin dans l'écuſſon d'Eſpagne auprès de ceux de Grenade & de Leon. En cet état, ſi le Roi d'Eſpagne n'eût été connu & redouté au loin que par ſa ſageſſe & le bonheur de vivre ſous ſes loix, du moins il eût été chez lui le plus tranquille & le plus inattaquable de tous les Souverains. Ces Puiſſances maritimes qui prétendent enchaîner le monde entier en envoyant des hommes dans des boëtes menacer la terre de cracher deſſus, n'euſſent oſé ſeulement regarder ſes côtes

auſſi redoutées que le fut jadis l'iſle des Cyclopes.

La population étant une fois portée en Eſpagne au plus haut point qu'elle peut aller, relativement au produit de ſon continent; (& qui ſçait évaluer à quel point la population peut porter le produit des terres?) s'il eût pris envie au Roi d'Eſpagne de nourrir un plus grand nombre d'habitans aux dépens de l'étranger, c'eſt-à-dire, du produit de leurs terres, il pouvoit ouvrir ſes ports à tout vaiſſeau apportant des denrées, & n'exportant en échange que des matières ouvrées dans les manufactures d'Eſpagne. Perſonne n'y fût venu, dira-t-on. En ce cas, le pis aller eût été d'être comme l'on étoit, mais on peut s'en fier à la cupidité du commerce. Les ouvrages de manufactures établies chez une nation très-peuplée & qui a peu d'argent; ſeroient infiniment à meilleur marché que dans tout le reſte de l'Europe inondée d'or, & l'on accourroit les enlever dans

l'eſpérance de les revendre avec profit ailleurs. Je ſçais que le Commerce apporteroit petit-à-petit l'or & ſes inconvéniens, & que la proſpérité apparente prendroit la place de la proſpérité réelle, juſqu'à ce qu'on en revînt à fermer de nouveau les ports & retourner à la terre.

Mon intention n'eſt pas de pouſſer plus loin cette induction idéale ; mais elle ſuffit pour faire comprendre que le principe invariable d'où je pars, & auquel je reviendrai ſouvent, eſt que c'eſt la racine de l'Etat qu'il faut cultiver & amander ſans ceſſe, que les branches doivent être proportionnées au tronc, & qu'il n'appartient qu'aux plantes aquatiques & marécageuſes de s'étendre en feuilles flottantes & ſans appui, tandis que le tronc eſt nul, & que les racines ne tiennent à rien.



CHAPITRE II.

Circulation.

ENtrons dans les détails relatifs à la Circulation : c'eſt l'ame du mouvement intérieur ſans lequel un Etat ne peut ſubſiſter. L'importance de l'objet doit me faire pardonner la longueur des détails.

Un grand Etat ſe fonde par les conquêtes & réunions, mais il ne peut ſe ſoûtenir que par les rapports & liens intérieurs. Un Etat fondé par les conquêtes n'eſt autre choſe qu'une étenduë de pays, où l'on a fléchi ſous la loi du plus fort en ſa préſence, & où l'on obéit en ſon abſence par la crainte de ſon retour. Dans cette façon d'être il n'y a de repos ni pour le maître ni pour les ſujets, & cet Etat forcé ne dure qu'autant que la crainte ſubſiſte, ce qui, vû la viciſſitude

des choſes humaines, ne ſçauroit être trop long.

Tout Conquerant, ou s'eſt fait aux Loix & uſages des pays conquis, ou y apporta celles du ſien, ou a été Légiſlateur lui-même, ou ſemblable à un torrent qui emporte tout dans ſa courſe, a diſparu ſans laiſſer de traces que ſes ravages. Cirus & les Tartares conquerans de la Chine ont été dans le premier de ces cas; les nations du Nord qui ont détruit l'Empire Romain, dans le ſecond; les Incas, Charlemagne & quelques-autres, dans le troiſiéme; les Scherifs & tant d'autres barbares, dans le dernier.

Nulle autorité ne peut avoir de fondement ſolide que dans l'avantage de celui qui obéit. Il ne faut pas avoir beaucoup approfondi l'hiſtoire du cœur humain & les annales de l'humanité pour convenir de ce principe. On voit partout que les vices, quoiqu'ayant des ſuccès qui leur ſont propres, n'en eurent jamais que de paſſa-

gers ; que la violence, la cruauté, la fraude, la corruption, l'avarice retombent toujours ſur leurs auteurs, à moins que les hommes ambitieux que ces vices ont élevés, n'ayent, pour ſe conſerver, mis des vertus en uſage.

A parcourir l'Hiſtoire entiére, Cromwel ſe trouve le ſeul ſcélérat heureux juſqu'au bout ; mais ſi l'on veut conſidérer combien cet homme célèbre & facile aux grands crimes ſçut ſe maîtriſer ſur les petits, quelle police & tranquillité intérieure il entretint dans l'Etat ; ſi l'on veut voir en lui l'homme jaloux de la gloire de ſa nation, éclairé ſur ſes véritables interêts, protecteur du Commerce & des Colonies, maître de Dunkerque, auteur du célèbre Acte de Navigation &c. on conviendra que Cromwel parvenu par des vices, ſe maintint par des vertus.

La force, la juſtice, la généroſité, la douceur fondent au contraire un Empire durable & ſûr ; & pourquoi ? C'eſt que nulle autorité

ne

ne peut avoir de fondement ſolide que dans l'avantage de celui qui obéit. La force & la juſtice ſur-tout établiſſent cet avantage ; elles promettent protection & ſûreté. Auſſi loin qu'un Gouvernement peut étendre ces deux choſes, il peut ſe promettre un empire durable ; mais où ſa juſtice ne peut atteindre, ſon empire s'arrête auſſi, & s'il veut regner au-delà, ce ne ſera que ſur des déſerts.

C'eſt ainſi qu'en établiſſant des principes généraux, on viendroit à bout de fixer l'eſprit humain ſur les objets mêmes, & dans les ſujets les plus propres à fournir matière aux courſes idéales de l'imagination.

Le principe ci-deſſus, par exemple, fera comprendre pourquoi la France moderne a crû en puiſſance en croiſſant en étenduë, & pourquoi la France ancienne perdit ſi promptement ſes conquêtes en Italie, en Eſpagne & en Allemagne ; pourquoi les branches de la Mo-

narchie d'Eſpagne lui ont coûté la ſanté du corps; pourquoi le Prince de Piémont ſeroit mille ans Roi de Sardaigne, ſans être plus fort que d'un titre, &c. Par-là les nations de l'Europe pourroient prendre des vuës juſtes ſur la nature & le rapport de leurs colonies avec le corps de l'Etat, ſur l'importance & la néceſſité de ces colonies, ſur les loix qu'on peut & doit leur impoſer.... & la plûpart de ces vuës ſeroient peut-être le contraire de celles que la cupidité & le préjugé ont établies chez les nations même les plus éclairées ſur l'interêt. Revenons.

La force & la juſtice donc peuvent ſeules maintenir un Empire, parce qu'elles établiſſent ſeules protection & ſûreté. On ſçait en quoi conſiſte la force; mais on varie ſur la juſtice, ou du moins avec des notions claires & même diſtinctes ſur cette vertu, l'on ſemble ignorer ce qu'elle exige reſpectivement des différents membres du corps politique.

La juſtice que le Souverain doit à ſon peuple n'eſt autre choſe qu'amour, protection contre l'étranger, jugement & police entre citoyens. Le peuple doit à ſon Prince amour réciproque, reſpect & ſoumiſſion. Voilà toute la dette reſpective. L'Etat où elle eſt le mieux acquittée, eſt le plus puiſſant de tous, hors même de toutes proportions d'autres avantages phyſiques.

Dette reſpective du Prince & du peuple.

Mais ſuppoſer que ces choſes aillent d'elles-mêmes, c'eſt établir la République de Platon. Le Prince ne peut payer ſa dette que par une vigilance & une attention continuelles. Le peuple ne peut s'acquitter que par une ſubvention qui mette le Prince en pouvoir de ſoûtenir les charges de l'Etat, de ſe faire craindre des étrangers, & reſpecter au-dedans.

La circulation de ces deux payemens, à ſçavoir protection d'une part, & ſervices de l'autre, doit ſans ceſſe être en mouvement du centre de l'Etat à ſes extrémités les plus reculées; c'eſt un principe

mathématique du droit public. L'or & l'argent ſont aujourd'hui le repréſentatif preſqu'unique de cette circulation, c'eſt uniquement auſſi ce qu'on conſidere aujourd'hui. Qu'il me ſoit permis d'embraſſer plus d'objets dans mes raiſonnemens.

Il eſt certain qu'on ne voit & calcule maintenant la circulation que dans les métaux, & c'eſt à bon droit. Le Prince paie en argent ceux qu'il entretient pour le ſervice de ſes peuples : le peuple fournit en argent le ſervice qu'il doit à l'Etat; il ne doit donc plus être queſtion que d'argent.

Il faut avouer même que ce truchement univerſel frappé d'une marque commune, dont le tranſport, aiſé de ſoi même, eſt devenu de la plus grande facilité par le moyen des lettres de change, a plus ſervi que tout le reſte à lier & mettre en correſpondance un grand nombre de ſociétés d'hommes, & par conſéquent à former de grands Etats.

Si l'or eût été commun en Allemagne, avant que les différentes Maiſons qui l'ont diviſée fuſſent parfaitement établies, & que cette ſorte de droit public & politique, particulier à cette ſinguliére Oligarchie, devînt préjugé dans la nation, je doute que la Germanie eût été long-temps ſans être réduite en Monarchie. Dire & démontrer que l'or eſt corrupteur, c'eſt dire qu'il eſt ennemi de la liberté. Cet axiome ſeroit aiſé à prouver par les faits, ſi je voulois entamer des citations hiſtoriques.

Il eſt un peuple ardent & enthouſiaſte qui ſuit avec fureur deux chimères; l'une eſt la liberté dont il eſt eſclave plutôt qu'amateur, l'autre le commerce qu'il veut envahir tout entier, c'eſt-à-dire, attirer à ſoi toutes les richeſſes de l'univers. C'eſt prétendre allier le feu & l'eau. Un tel plan ne mérite de la part des Puiſſances menacées qu'une attention exacte aux circonſtances du moment, & le laiſſer faire. Quand le Chevalier Guil-

laume Petti avance froidement que les Anglois peuvent faire le commerce de tout le monde & doivent avoir cet objet, je ſuis tenté de lui répondre : *Les François peuvent boire toute l'eau qui eſt dans la Manche, & vous aller combattre de pied ferme.* Toutes les choſes humaines ont un période, & le période du projet ci-deſſus, le voici. Sans liberté point d'activité, ſans activité point de commerce. Votre liberté devoit donc vous rendre de grands commerçans, & vous l'êtes. Par le commerce les richeſſes, par les richeſſes la corruption, par la corruption l'eſclavage, & dans l'eſclavage miſere & pauvreté, & point de commerce. Vous y viendrez, Maîtres de la mer, ou de vous-même vous ébrancherez votre commerce, ce dont je doute.

L'or eſt donc la ſeule choſe qu'un calculateur puiſſe examiner en circulation ; mais ne pourrions-nous pas nous ſervir encore de certains principes moraux dans cette ſpéculation ? Le peu de certitude des cal-

culs ſur cette matière peut du moins nous y autoriſer. Eſſayons.

Quoique l'or une fois connu & répandu dans l'Europe ſoit abſolument néceſſaire dans un Etat pour en animer les reſſorts, & qu'un corps politique ſoit aujourd'hui languiſſant dans toute ſon organiſation en proportion de ce qu'il eſt pauvre de métaux, il eſt pourtant vrai de dire que les Etats ont autrefois ſubſiſté ſans cela. La dette alors du Souverain ne pouvoit s'acquitter que par des prépoſés dont l'entretien étoit aſſigné ſur les lieux en des prérogatives & moyens de ſubſiſtance. Dès-lors ces prépoſés pouvant ſe payer par eux-mêmes, obligés de conſommer ſur les lieux pour jouir, & de s'appuyer du conſentement des peuples & des prérogatives de leur place, étoient moins dans la main du Souverain. D'autre part, les peuples ne pouvant payer leur ſervice au Souverain que de leurs perſonnes ou de leurs denrées, toutes choſes infiniment moins tranſportables que ne

ſont aujourd'hui les métaux, n'avoient de ſubvention à payer à l'Etat que facile par ſa nature, & en proportion avec le payement que faiſoit le Prince. Pour parler en termes de commerce, *le change étoit au pair entre le maître & les ſujets ;* mais il étoit languiſſant, rare, & ſes rapports preſque partout interceptés.

Change entre le Souverain & les ſujets.

L'or, ſemblable en propriétés ſur le corps politique au mercure ſur le corps phyſique, a pénétré dans les différentes veines de ce commerce reſpectif, & y a établi une circulation libre & facile. Nous en parlerons tout-à-l'heure. Mais n'oublions pas la définition ci-deſſus, elle eſt fondamentale dans la queſtion actuelle. Si-tôt que la balance de cette ſorte de change ſe perd dans un Etat, ſi c'eſt le Gouvernement qui l'emporte, le Gouvernement devient tyrannie : ſi c'eſt le peuple, il dégénère en anarchie ; c'eſt un principe ſûr, & dont la vérité gagnera toujours à être examinée. Continuons maintenant

notre ſpéculation. C'eſt de cette ſorte de comparaiſon que naîtra la clarté que je dois répandre ſur le plan qui reſulte de mes principes.

Je ſuppoſe que dans l'Etat privé de métaux, tel que je l'ai établi, le Souverain n'eût point de domaines en propre, & que tous les revenus du fiſc fuſſent, comme ils le ſont à peu près aujourd'hui, fondés ſur la ſubvention ſubſidiaire des ſujets; cette ſubvention ne pourroit être, comme nous l'avons dit, qu'en corvées & ſervices perſonnels, en grains, fourrages, lins, draps & autres matières de conſommation pour l'entretien du Prince, de ſa maiſon, de ſes troupes, &c. En cet état les Provinces éloignées de ſa réſidence ſeroient moins taxées pour les magaſins Royaux que ne le ſeroient les pays voiſins de ſon ſéjour; mais d'autre part auſſi elles jouiroient moins des biens que procure le voiſinage du Souverain, d'une police exacte, d'une attention momentanée aux travaux publics & aux autres avantages de

la ſociété, des bienfaits du Prince; des honneurs, des charges, &c. Elles ſeroient plus à portée des invaſions de l'ennemi, & plus éloignées de la protection.

Dans le cas d'invaſion cependant, le Gouvernement faiſant marcher des armées pour les couvrir & les défendre, dès-lors c'eſt une partie du Souverain qui ſe déplace en leur faveur. Le change politique, dont nous avons parlé ci-deſſus, hauſſe en faveur du peuple. Il faut, pour le remettre au pair que nous avons dit être abſolument néceſſaire dans ce genre de commerce, que la dette du peuple groſſiſſe & s'acquitte en proportion. Cela ſe fait tout naturellement : les magaſins, qui n'étoient ci-devant que de la quotité néceſſaire à l'entretien des Officiers de Juſtice & de Police employés au Gouvernement, ainſi qu'à celui de leurs adjoints, doivent groſſir en proportion de l'augmentation ſurvenue par la conſommation des troupes qu'il faut dès-lors entre-

tenir ſur les lieux. Les corvées & autres ſervices perſonnels deviennent plus nombreux, & de proche en proche la ſubvention groſſit dans la meſure des rapports que chaque canton a avec celui où le Souverain fournit la miſe. Mais tandis que ces Provinces achetent le bon ordre & la ſûreté qui vont être établis chez elles, les autres plus languiſſantes en l'abſence du Prince trouvent auſſi la compenſation aux maux de cette ſorte de langueur dans le ſoulagement que leur procure une moindre ſubvention.

Cette induction développe le ſyſtême général d'où il faut partir pour l'organiſation intérieure d'un Etat, qui ne ſçauroit vivre ſans la circulation. Je le répete, la vraie circulation n'eſt autre choſe que le flux & reflux des deux dettes que j'ai analyſées ci-deſſus ; dette du Prince, dette du Peuple. L'or a, comme je l'ai dit, facilité ce flux & reflux, & par conſéquent lié les Etats ; mais au fond il n'eſt autre

chofe que le repréfentatif de cette circulation.

Il femble avoir ajoûté un moyen de fubfiftance & de richeffe de plus, & plus indépendant que les autres des deux fubventions ci-deffus, en animant le commerce. Je n'ai pas nié qu'il n'eût perfectionné les refforts de l'organifation politique ; mais il n'en a créé aucun. On trafiquoit autrefois par échange ; mais cette difcuffion eft étrangére à mon fujet actuel : il me fuffit d'établir que le commerce n'eft point d'un ordre particulier dans l'Etat, & qu'il eft, ainfi que tout le refte, affujetti aux deux fubventions ci-deffus. Que feroit le commerce fans la protection du Prince ? Ce qu'eft celui de la Corfe. Et d'autre part, que pourroit la rapacité de la finance pour le fifc fans le fecours du commerce ? Rien qu'entaffer du fang & des offemens.

Revenons au grand principe établi ci-deffus. La perfection de

l'organiſation politique d'un Etat conſiſte dans le pair du change entre deux places principales, *le Prince & le Peuple.* L'oppreſſion du peuple peut dans les détails conſiſter dans la forme par laquelle il fournit ſa ſubvention. La cruauté des Gabelles, l'indéchiffrable grimoire de l'inquiſition des Aides, ſont des traces des temps de barbarie ou de néceſſité, que l'habitude ne ſçauroit rendre moins monſtrueuſes à l'éxamen, ainſi que dans le fait journalier. Ces choſes ne ſont pas de mon ſujet. Il n'en eſt pas moins de fait que l'oppreſſion ne conſiſte pas en ce que le peuple paie plus ou moins, mais ſeulement en ce qu'il paie plus qu'il ne reçoit.

Une Province pourroit ne payer rien du tout, & cependant être très-miſérable. La Comté de Bourgogne devint la Franche-Comté ſous la domination de l'Eſpagne qui voulut s'attacher cette Province iſolée de toutes ſes autres poſſeſſions, par des franchiſes, &c. En

Une Province pourroit ne payer rien du tout, & être très-miſérable.

cet état la Franche-Comté qui ne donnoit ni ne recevoit rien, étoit également dans la barbarie & la pauvreté, à peu de chofe près. La France la conquit, la fortifia, la poliça. Si d'une part les rameaux du fifc s'étendirent dans fon territoire, de l'autre, l'induftrie Françoife la gagna de toutes parts. J'y ai vû encore de vieux habitans, Efpagnols dans le cœur, regretter le temps où ils étoient francs de tout, & même de l'affujettiffement de fe faire les ongles tous les quinze jours; mais tout en regrettant leur ancienne liberté, & déteftant leurs richeffes modernes, ils ne pouvoient s'empêcher d'avouer qu'ils voyoient plus d'argent en un an depuis qu'ils appartenoient à la France, qu'en trente, tandis qu'ils étoient Efpagnols. Que le vieux Courfier de la fable ait regretté fa liberté, c'eft chofe fimple; mais aujourd'hui fes defcendans ne tiennent rien de cette antique générofité, & s'ils fe trouvent en liberté dans un pâturage, ils regagnent

d'eux-mêmes l'écurie, quand le jour baiſſe.

Il eſt donc de fait que la Franche Comté ne payant rien étoit plus pauvre qu'elle ne l'eſt aujourd'hui, chargée comme les autres Provinces du Royaume. Pourquoi cela? Cette Province eſt frontière, le Roi y tient des troupes qui y apportent leur paie, & conſomment les denrées & fourrages du pays. Le commerce protégé là, comme ailleurs, y a pris racine, les barrières avec le reſte du Royaume ont été levées, les grands chemins établis par-tout facilitent les mouvemens, cette Province de cul-de-ſac eſt devenue paſſage, & a totalement changé de face.

Vivification des landes de Bordeaux.

Or ſuppoſons que la proſpérité de nos armes fût telle que nous en vinſſions un jour à conquérir les landes immenſes qui ſe trouvent entre Bordeaux & Bayonne, bientôt la domination Françoiſe y apporteroit les mêmes avantages. Il eſt vrai qu'il faudroit ici quelques moyens de détail de plus qu'il n'en

a fallu dans la Franche Comté, l'Alſace, &c. Ces provinces étoient peuplées & abondantes en produit, il ne falloit que les faire à nos mœurs & y exciter l'induſtrie. Dans les landes au contraire incultes, & par conſéquent déſertes, il faut créer des hommes, & ce qui s'enſuit, la fertilité. Mais les mêmes moyens à peu-près produiroient, avec un peu plus de temps, les mêmes effets.

On commenceroit ſans doute par ouvrir & aſſurer deux grands chemins pour les deux grandes routes principales qui traverſent ces déſerts; ſongeant enſuite à en vivifier l'intérieur & à multiplier les débouchés, on éxamineroit ſur cette côte aride & dangereuſe les différentes anſes & petits ports qui peuvent y être rendus pratiquables pour le cabotage; on en aſſureroit l'établiſſement par des travaux proportionnés, & l'on y attireroit des habitans par quelques petites franchiſes. Rentrant enſuite dans l'interieur des terres, on chercheroit

& l'on trouveroit les moyens de donner un écoulement aux eaux qui forment des lacs & des marais tout au long de la côte, & dont l'engorgement retenu l'hiver sur la surface de ces plaines sabloneuses rend l'air mal sain. On desséche-roit les unes, on réduiroit les autres en canaux. Cela paroît mal aisé dans des terreins de sables mouvants, mais l'industrie Françoise apprendroit bientôt à ces pauvres gens que l'immense quantité de pins hauts & droits dont ces deserts sont couverts, peut fournir des rondins qui disposés & liés ensemble soûtiendroient les terres.

Toutes ces communications sont les veines du commerce qui se glisseroit dans le pays, il y présenteroit sa sœur la police qui bientôt détruiroit efficacement ce qu'il reste d'usages barbares parmi ces especes de Sauvages. Ces cruelles avaries, où l'on a vû quelquefois courir les Prêtres même avec leurs paroissiens pour dévaliser & emporter les débris d'un naufrage, & quelquefois

égorger ceux qui s'en étoient ſauvés pour ôter toute trace de leur crime, ſeroient proſcrites comme elles le meritent, & l'on ne craindroit plus ces funeſtes parages, qu'à cauſe des inconvéniens inévitables de la mer.

Le produit des terres ayant un débouché, on ne ſeroit plus contraint de l'aller chercher au loin, & quelquefois à vingt lieuës de ſon canton; la culture augmenteroit en proportion, & conſéquemment le nombre des habitations. On privilégieroit quelques Paroiſſes pour des foires ou marchés. On feroit revivre en faveur de ces nouveaux colons un Edit d'Henri IV. ſi digne d'un Roi dont la mémoire ſera à jamais précieuſe à l'humanité, par lequel il exempte de toutes charges, pour un certain nombre d'années, toute poſſeſſion d'un terrein inculte remis en valeur. Peu-à-peu, mais très-promptement eû égard à l'importance de ce changement, les habitans ſe raſſembleroient & ſe multiplieroient. Ils

oublieroient le ſingulier axiome que je leur ai ouï dire à eux-mêmes : *Sian qué trop dé moundé din quoueſtou païs : Nous ne ſommes que trop de monde dans ce pays-ci*, & ils diroient, comme diſent par-tout ailleurs les gens de la campagne, qu'il leur manque des travailleurs.

L'on en viendroit enfin juſqu'à établir de petites manufactures propres à la conſommation du pays. Elle y eſt ſi bornée qu'il ne faut pas ſuppoſer une forte induſtrie ni des fonds conſidérables pour y ſuffire, & c'eſt toujours un grand bien pour un pays pauvre de mettre ſous la main de l'habitant ce qu'il ne peut s'empêcher de conſommer. Or toutes ces choſes une fois établies & achevées inſenſiblement, la finance qui ſuit toujours & doit ſuivre le commerce & la police, la finance, bon valet & mauvais maître, trouvera de quoi glaner ſans déraciner, & le Prince ſera content d'avoir conquis une belle province au-lieu d'un déſert.

Si quelque vieillard acariâtre ſe rappelloit que jadis ils ne payoient que quarante ſols *de denier de pied de taille*, comme on parle en ce canton, au-lieu de douze livres qu'on en payeroit alors, que ſa Paroiſſe n'étoit impoſée que pour vingt arpens, parce qu'il n'y avoit que cela de cultivé, au-lieu qu'elle le ſeroit pour deux mille aujourd'hui; s'il en concluoit qu'une paroiſſe qui au-lieu de vingt livres par an ſeroit cottée pour 24000 livres, eſt étrangement vexée; on ſeroit en droit de lui répondre: oui, mais vous alliez nuds pieds & couverts de haillons auſſi uſés que vos barets, & vous êtes maintenant vêtus & chauſſés; vous couchiez dans des chaumières de branchages, & vous habitez de bonnes maiſons; vous étiez ſeuls & expoſés aux attaques des loups, vous êtes actuellement dans une Province peuplée, policée, vivante; l'air chez vous étoit mal ſain, les eaux mauvaiſes & croupiſſantes, la nature y étoit racornie, les beſ-

tiaux & les hommes petits & ne parvenans jamais à la vieilleſſe. Tout cela eſt maintenant réparé ; il eſt juſte de reconnoître tant de ſignalés ſervices, il eſt néceſſaire de ſoûtenir la main qui vous a tant gratifiés. Tout dans l'univers, à commencer par la Divinité, exige un tribut en reconnoiſſance de ſes bienfaits.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, & à cet égard je reviens à mes anciens principes que je n'ai jamais perdus de vuë, ce n'eſt qu'en ſongeant aux moyens de ſubſiſtance qu'on peut établir la population. En vain eût-on reçu dans ces landes les huit cents mille Maures qui, dit-on, les demanderent du temps d'Henri IV. & dont nous avons parlé ailleurs : ou cette énorme peuplade excitée par la néceſſité auroit fait toutes les choſes que je viens d'énoncer, à quoi il y a grande apparence, ou elle eût péri promptement dans ces deſerts, ou elle ſe fût diſperſée dans les Provinces voiſines. Sans ſubſiſtance point de

population, ſans population point de ſubſiſtance. Vous, qui ne cherchez que l'argent ſans prendre garde où il va ni d'où il vient, vous êtes les vrais miniſtres du cahos.

Vivification du Berri.

Pouſſons plus loin nos conquêtes, & ſemblables à Pirrhus, ſans nous arrêter, joignons encore au corps du Royaume le Berri. Cette Province ſi peuplée du temps de Céſar eſt auſſi dans le cas de pouvoir y être réunie, ſans qu'une trop grande extenſion des membres relativement aux proportions du corps, nous la rende à charge plutôt qu'à profit. Celle-ci même a tous les avantages du ſol que l'autre n'a pas. Elle n'eſt point à la vérité Province maritime, mais bordée par la Vienne & cette admirable Loire, traverſée par le Cher & coupée de pluſieurs autres petites rivières : elle a toutes les facilités pour le commerce qui ſont refuſées à la premiére. Entourée d'autre part de voiſins induſtrieux ou du moins plus vigilans, tels que les gens du Limouſin, de la Marche, du Niver-

nois, &c. elle eſt d'ailleurs, quoique ſinguliérement dévaſtée quant à la culture des terres, peuplée, ornée de villes, villages & beaux édifices tout autrement que ne le ſont les landes.

Cependant la vivification intérieure y manque abſolument, & tout y eſt couvert de brandes & de forêts qui n'ont aucun débouché, tandis qu'on manque de bois preſque dans tout le Royaume. Bien des gens éclairés ont été à même de voir cela. Interrogez-les ſur cet article, ils conviendront du fait, & n'en donneront d'autre raiſon que celle qu'ils ont appriſe ſur les lieux, à ſçavoir que les gens du pays ſont d'une ineptie & d'une pareſſe dont rien ne peut les tirer.

En cela leur génie eſt différent de celui des habitans des landes qui, quoique gênés en tout ſens par l'ingratitude du ſol, ne laiſſent pas d'avoir leur ſorte d'induſtrie & d'activité. Quant à la pareſſe, je ne nie pas que ce ne ſoit un grand mal, ſur-tout quand elle vient de

la misére, ou qu'elle l'a engendrée, car l'invincible paresse des Sauvages n'est point celle-là.

Laissons à des hommes fertiles en paradoxes & ingénieux dans l'art de les faire valoir, à discuter la question, s'il est nécessaire ou non pour le bonheur de l'humanité, qu'elle soit civilisée & nécessitée au travail. Nous traitons de la prospérité d'un Etat, & conséquemment il faut commencer par mettre en fait que tout ce qui tend à sa dissolution, ne peut que nuire. En supposant donc que le peuple Berrichon soit de sa nature inepte & paresseux, je dis & j'affirme qu'on le guérira de ces deux maux en unissant cette Province au corps de la Monarchie Françoise, & la conduisant selon les maximes de son gouvernement.

Cette Province est naturellement abondante en laines, en mines de fer, en bois pour leur exploitation, & le sera bientôt en grains si l'on protége le laboureur, & si l'on use d'abord, pour les défri-

chemens

chemens considérables, de la méthode d'exemptions portées par l'Edit d'Henri IV. dont j'ai parlé ci-dessus; mais ces défrichemens languiroient bientôt sans l'établissement des débouchés & la consommation intérieure.

Or comme il ne nous en coûte pas plus ici pour vivifier les Etats que pour les conquérir, voyons ce que le Roi Pasteur, dont je suis le ministre, feroit dans sa nouvelle acquisition du Berri pour remplir ces deux objets.

En commençant par le premier, il établiroit d'abord des grands chemins pour les grandes routes, & des communications pour les traverses, ainsi que d'un lieu à un autre. Mais comme les habitans de cette Province ne sont pas en assez grand nombre pour pouvoir faire eux-mêmes ces chemins, & que d'ailleurs le Roi Pasteur regarderoit les corvées comme l'abomination de la désolation sur les campagnes, il emploieroit ses troupes à cette sorte d'ouvrage, & il en a

tant de déſœuvrées ſur les frontières, que ce ſeroit l'affaire d'une campagne.

Conſidérant enſuite ſa nouvelle conquête en ingénieur, & entouré de gens à projets, il remarqueroit qu'elle eſt au levant & au midi appuyée à des pays de montagnes d'où viennent les eaux, & ouverte au couchant & au nord vers des pays de plaines où elles ſe jettent, pour aller ſe perdre dans la mer. Il ordonneroit alors qu'on lui traçât des plans de canaux de communication. Les eaux priſes vers leurs ſources moins chargées & moins dangereuſes en naiſſant, raſſemblées dans de grandes retenuës, ne s'échaperoient plus à leur volonté, c'eſt-à-dire, par la route la plus courte & la plus baſſe, mais ſoûtenues avec économie & portées aux lieux marqués, ne perdroient pas un pouce de pente, qu'elles n'euſſent eu leur objet & leur utilité.

Dès-lors les colons voyant à leur porte un débouché ſûr & peu

coûteux pour leurs denrées dans la Loire, & de-là dans les Provinces & cantons du Royaume où la consommation est la plus forte & la plus assurée, s'empresseroient à tirer de la terre ces denrées; & bientôt la campagne s'embellissant d'une part de cette nouvelle culture, vivifiée par la facilité des arrosages, & de l'autre par le coup d'œil des chemins & des canaux réguliérement bordés d'arbres, offriroit le paysage le plus riant & le plus fertile, au lieu des brandes, des marais, & des campagnes séches & pierreuses qui couvrent aujourd'hui tout le pays.

J'ai dit assez que cet accroissement de culture entraîneroit celui des habitans. D'autre part, ces nouveaux Berrichons sûrement moins indolents que les premiers, apprendroient bientôt à fabriquer eux-mêmes sur les lieux leurs laines, &c. La protection du Roi Pasteur & quelques secours pécuniaires ne manqueroient pas pour aider aux établissemens de ceux qui

s'induſtrieroient de la ſorte, & bientôt en état de voler de leurs propres aîles, ils rendroient au centuple au Souverain en ſubſides peu onéreux ce que ſa bonté leur auroit accordé d'avances premiéres.

Tout ce tableau de vivificarion imaginaire n'eſt point un être de raiſon. Des hommes plus que ſauvages dans leur origine, arriére branche cadette de l'humanité, & ne tirant de lumière que de la Loi naturelle bien défigurée, ont fondé un Empire immenſe de la ſorte. Ils l'avoient tellement gouverné par ces principes, que le pays le plus éloigné de leur Empire leur étoit auſſi attaché que le pourroit être ſa banlieuë à un petit Prince, & l'avoient conſolidé de façon qu'il a fallu l'invaſion d'ennemis miraculeux ſelon leurs foibles notions, jointe aux circonſtances d'une révolution intérieure pour l'ébranler. Je parle de l'Empire des Incas. Qu'on liſe leur Hiſtoire dans *Garcilaſſo de la Vega*, & qu'on juge après de la vérité d'un de mes

principes, à sçavoir que *les bienfaits sont le bras droit de l'autorité.*

Après cette ébauche tracée d'une partie des soins de notre Conquérant, à sçavoir de ceux qui sont relatifs à l'établissement des débouchés, passons à l'autre qui concerne la consommation intérieure. Il est impossible d'établir le premier de ces objets, sans qu'il entraîne l'autre tout naturellement. En effet, ce surplus d'habitans à la campagne, de voituriers & gens employés & par terre & par eau à l'exportation, les hommes qui travaillent à l'entretien & exploitation des canaux & chemins, ces nouveaux manufacturiers, leurs garçons, tout cela, dis-je, doit consommer dans le pays. Les habitans y trouveront les matières ouvrées nécessaires à leur entretien, & n'auront pas besoin de les aller chercher ailleurs. En un mot la consommation y sera tout autrement active & considérable.

Mais le Conquérant attentif à

multiplier les avantages de ſa domination en faveur de ſes nouveaux ſujets, établira un Parlement à Bourges, pour qu'ils ne ſoient pas obligés d'aller au loin chercher la juſtice qui doit naturellement leur être portée ſur les lieux. Dès-lors tout l'argent qui ſortoit de la Province pour l'aller chercher, y demeurera. D'une part nos Berrichons deviendront bons Juges, & qui eſt bon Magiſtrat eſt un homme très-précieux dans l'Etat. De l'autre, leurs appointemens quoique médiocres, & leurs épices plus fortes ſeront conſommées dans le pays, ainſi que le produit des griffonnages de cette armée de ſcorpions qui les ſuit, ce qui ſera beaucoup pour le Berri, & qui n'étoit qu'une goutte d'eau aux lieux où ce produit ſe conſommoit autrefois. Le prix & taux de toutes ces charges de grande & petite Magiſtrature ſera une augmentation de biens pour nos Berrichons, fonds aſſis ſur les terres de Dom Japhet d'Arménie, mais cependant très-

réels dès que l'opinion publique les a conſtamment établi tels.

Les Colléges, Univerſités, & autres établiſſemens pour l'éducation de la jeuneſſe fleuriront de nouveau, & les habitans du pays ne ſeront pas obligés d'envoyer bien loin leurs enfans à grands frais pour les élever. Le Gouverneur & les Officiers Généraux de la Province, obligés de réſider ſur les lieux dans les temps où leurs Charges à la guerre & à la Cour ne les obligeront pas d'être ailleurs, conſommeront encore leurs revenus & apporteront de l'argent. Les troupes employées aux travaux publics, ou en quartier de rafraîchiſſement dans ces fertiles contrées, y verſeront leur paie & leur travail. Telle eſt la miſe du Souverain. Faut-il s'étonner alors ſi les ſujets la lui rendent avec facilité ? Depuis long-temps les étrangers s'étonnent de voir la France toujours inépuiſable, tandis qu'ils l'ont vue ſi ſouvent épuiſée. Ils nous diſent arbitrairement gouvernés en

tous les ſens ; & il faut avouer que d'une part la légereté de nos propos, de l'autre certains ſcandales de détail, nous donnent aſſez l'air de quelque choſe d'approchant. Il eſt pourtant vrai que du ſein de la tyrannie il ne ſortit jamais de réſurrection : ils le ſçavent, & c'eſt le principe de leur étonnement en nous voyant toujours renaître ; mais en voici la raiſon toute ſimple : c'eſt que malgré nos écarts de conduite journaliére, nous ſommes de tous les peuples de l'Europe celui qui s'éloigne le moins des principes de gouvernement ci-deſſus établis. Il s'en faut bien cependant que nous n'y ſoyons, & que nous penſions même à y arriver ; à cet égard mettons la main ſur la conſcience.

Par les inductions ci-deſſus & autres ſemblables, il eſt, je crois, démontré qu'une Province peut être impoſée dix fois autant qu'elle l'étoit jadis, & être cependant moins foulée ; & que toute l'harmonie de la finance d'un Etat conſiſte dans

le pair de ce change fictif que j'ai établi ci-dessus, & en ce qu'une Province ne paie pas plus qu'elle ne reçoit.

Augmenter la dépense, diminuer la recette, moyens de retablir les finances.

C'est de ce principe, que naît celui que j'ai souvent dit, que si le Roi me chargeoit du soin de ses finances (ce dont Dieu le préserve ainsi que moi, car j'ai toute ma vie eu bien de la peine à gouverner les miennes) je ne sçaurois d'autre moyen pour l'enrichir, que de diminuer sa recette & augmenter sa dépense. On croira sans doute que la langue ou la tête m'ont tourné, je ne réponds pas du dernier point; mais c'est précisément ce que j'ai voulu dire. Je diminuerois la recette aux lieux où la perception se feroit difficilement, & j'y augmenterois la dépense de l'Etat, sauf à retrouver mon compte par une diminution de dépense aux lieux où l'argent regorge de lui-même. J'expliquerai ailleurs cette idée plus au long.

Ce secret est bien simple (ainsi l'ont été les plus belles & les plus

utiles de nos inventions) mais il n'embraſſe pas moins tout le ſyſtême de la circulation d'un Etat. Quand il faut la force & des contraintes pour faire acquitter la dette du peuple, ſigne certain que cette dette eſt trop forte, & que le change eſt au déſavantage du peuple : d'où s'enſuit que de contrainte en contrainte, on en viendra juſqu'à le ruiner tout-à-fait. On oppoſe à cela que le peuple ne paie jamais volontiers, que craignant d'être plus chargé, s'il eſt exact, il ſe fait tirer l'oreille, & que les contraintes & garniſons ſont plutôt de forme que de néceſſité.

Je me rappelle à ce ſujet un détail de cette eſpèce, que j'eus jadis occaſion de connoître. Un de mes petits amis, (& je vous avertis que ce ſont les bons) faute d'autre débouché, déſiroit avoir un poſte de Receveur des tailles; il étoit en paſſe de l'obtenir. Le voilà donc à la quête d'un petit Perou à vendre. La recette d'Aurillac & celle de la Rochelle vaquoient alors.

Le poste d'Aurillac étoit tenu pour fort bon, celui de la Rochelle très-médiocre. Mon ami, très-honnête & peu ambitieux sur-tout du bien d'autrui, ne fit pas beaucoup d'attention à la finance; mais regardant en bon Parisien les Provinces comme le Congo, il vint me consulter pour sçavoir dans lequel de ces deux cantons on mangeoit sa soupe avec une cuillier. Vous vous informez là, lui dis-je, de quel côté vient le vent, tandis que vous négligez un point très-essentiel; mais je vous dirai, moi qui suis homme d'Etat & profondément initié dans les secrets de la finance, que la recette d'Aurillac doit être fort au-dessus de l'autre: il se mit à rire & m'avoua que j'avois deviné. Or sçavez-vous, repris-je, pourquoi je suis sorcier, c'est que je connois le pays, le génie des peuples & leurs ressources, & qu'il en est peu dans vos bureaux, ainsi que dans bien d'autres, qui ayent commencé leur cours d'arithmétique par cette premiére régle. Dans

la haute-Auvergne, pays du reſſort d'Aurillac, il y a de l'induſtrie, du labeur, de l'économie, & ſans cela rien que misère & pauvreté. Cela compoſe un peuple mi-parti d'inſolvables & de riches honteux, car l'aiſance & l'envie d'avoir vont rarement chez le payſan ſans une politique très-fine en ſon genre. Celle de ces bonnes gens eſt de faire les pauvres, crainte de ſurcharge. De tout cela il reſulte que la taille une fois aſſiſe, tout le monde gémit & ſe plaint, & perſonne ne paie. Le terme expiré, à l'heure & à la minute la contrainte marche, & les collecteurs, quoiqu'aiſés & qu'au fonds cette garniſon ſoit fort chere ſe gardent bien de la renvoyer en payant, attendu que ces ſortes de frais ſont d'habitude & qu'ils y comptent, au-lieu qu'ils craignent, s'ils devenoient plus exacts, d'être plus chargés l'année d'enſuite, & voici pourquoi : le Receveur qui connoît bien ſur quoi porte l'aſſiéte de ſes tailles, & que ſes collecteurs ſont ſol-

vables, envoie contrainte pour la forme en ce qui concerne le Roi, & pour le fond relativement à lui. Son homme ne fait que se montrer, & sert en même temps de garnison pour quatre villages. Ne coûta-t-il que deux livres par jour au-lieu de quatre, comme cela se doit en conscience, c'est toujours huit livres par jour qu'il gagne, & c'est le premier argent qui paie cela. Ce fainéant lui ne coûte au Receveur que vingt sols par jour tout au plus, attendu qu'il a son franc repaître dans les lieux de son département : *ergo*... je ne vous dis-là que l'*a. b. c.* de la profession, car il est bien d'autres rubriques que vous m'apprendrez. Or si certaines Paroisses s'avisoient d'être exactes, & de payer sans attendre la contrainte, le Receveur qui se voit ôter le plus clair de son bien, se met de mauvaise humeur, & au département prochain, entre lui, messieurs les Elus, le Subdélégué & autres barbiers de la sorte, on s'arrange de façon que cette

exacte Paroisse porte double faix pour lui apprendre à vivre. De tout cela il résulte que le Receveur des tailles d'Aurillac a un profit sûr, & jamais de perte à craindre. Les gens du pays d'Aunis au contraire sont assez volontiers brigands & débauchés, comme habitans des bords de la mer. Ce pays abonde en denrées d'exportation, à sçavoir en vins, eau-de-vie, & en bled; mais de ces deux sortes de denrées, l'une est arrêtée par son abondance, attendu que toutes les terres à portée des débouchés de la partie de la côte qu'on appelle Golfe de Gascogne & Pertuis d'Antioche, sont plantées en vignes jusqu'à quinze & vingt lieues en avant dans les terres, qu'il y a plus de cette denrée que le Nord n'en demande annuellement, & qu'elle est en conséquence obligée d'attendre que des années de stérilité lui donnent un prix. L'autre denrée est gênée par des ordonnances, & une manutention aussi irréguliére dans ses

principes que nuisible dans ses conséquences. De toutes ces choses combinées il arrive que les habitans du pays d'Aunis ne sont jamais riches & ne peuvent devenir économes, étant sans cesse dans l'alternative du tout ou rien. En conséquence le Receveur des tailles est par une nécessité méchanique obligé de veiller au recouvrement le plus prompt qui lui est possible. Dans les temps d'engorgement, il perdroit ses contraintes s'il les poussoit aussi loin que celui dont nous parlions ci-dessus, & si même il ne consentoit à attendre, il risqueroit le fond. Quand les débouchés s'ouvrent ensuite, on lui paie les arrérages, & par conséquent ce n'est pas le temps de faire des frais; voilà ce qui fait l'imparité réelle de ces deux postes. Mon homme qui comptoit qu'une place de Receveur des tailles ne demandoit d'autre sçavoir-faire que de l'exactitude à recevoir & remettre les deniers, devint sombre, fut s'informer, & bien & duëment

inſtruit il s'enfuit & court encore.

Cette narration un peu longue, ſi elle n'apprenoit quelque choſe au lecteur en paſſant, paroît aller contre le principe que j'ai établi, que quand il faut forcer le peuple au payement de ſa dette, c'eſt un ſigne certain que cette dette eſt trop forte : en effet, je mets ici ſur la ſcène des Auvergnacs, qui par aſtuce ſeulement ſe font tirer l'oreille, & obligent à uſer de contrainte ; mais prenez garde que c'eſt un pur défaut d'adminiſtration intérieure qui les force à cette diſſimulation ruineuſe pour eux.

L'on convient généralement qu'un ordre vague de perception, qui tient toujours en l'air un objet de ſurcharge pour celui qui met à découvert ſon bien & ſon induſtrie, eſt de tous le plus fautif, le plus ruineux & le plus ſemblable à la façon dont les Houſards levent des contributions dans les malheureux pays qui ſont en proie à leurs brigandages : tout le monde penſe cela. On a même fait des tentatives

pour établir la taille réelle où elle ne l'eſt pas, & ſi le ſuccès n'a pas ſuivi ces tentatives, c'eſt qu'on n'a pas pris cette opération à la baſe. Ainſi l'aſtuce que je ſuppoſe ici à des montagnards qui n'ont de groſſier que l'habit, eſt une des branches de cette force employée à la levée des deniers. Mais conſidérez mon hiſtoire d'un autre ſens, & en tirez une conſéquence réelle, à ſçavoir que les meilleurs pays en apparence & ceux que la nature a le plus favoriſés, ſoit par les avantages du ſol, ſoit auſſi par ceux de la ſituation, ſont les plus miſerables en effet, ſi la circulation n'y eſt pas conſtamment & réguliérement établie. C'eſt ſans contredit ce qu'on voit dans le fait, qui eſt le meilleur des argumens ſur les queſtions où l'on diſpute du droit. Dans tous les beaux pays en France, les habitans de la campagne, le payſan eſt infiniment plus miſérable que dans les mauvais.

On peut donc, ſans s'arrêter aux

exceptions de détail, poser ce principe politique comme sûr & certain, que quand on est obligé d'employer la contrainte pour faire payer la dette du peuple, c'est un signe que cette dette est trop forte selon les proportions ci-dessus. En général tout homme à son aise aime à s'acquitter, & puisque le fisc paie avec facilité quand il y a des fonds, lui cependant qui ne peut être contraint à l'exactitude, à plus forte raison le peuple cherchera-t-il à se libérer des frais de la contrainte.

C'est, me dira-t-on, précisément ce qui fait la différence : la contribution du Souverain est volontaire, & l'autre est forcée; en conséquence à forces égales la derniére doit toujours beaucoup plus traîner que la premiére. On pourroit ainsi m'arrêter sur tous les détails de mes raisonnemens & m'obliger de la sorte à faire des volumes, tandis que je ne m'étends déja que trop. Je ne nie pas qu'un des plus puissants moyens d'accélérer la cir-

culation des deux dettes dont il eſt ici queſtion, ne fût de traiter les peuples comme des hommes & non comme des automates, de leur faire ſentir que leur ſubvention qui opere le bien général de la ſociété, eſt un tribut à la néceſſité, & non au pouvoir arbitraire. Nous voyons tous les jours des nations qui ne peuvent en aucun ſens nous être comparées, nous tenir tête par des efforts prodigieux, uniquement par ce ſecret-là. Mais ceci eſt hors de mon ſujet quant à préſent. J'embraſſe aſſez & trop du Phyſique, ſans m'étendre encore ſur le moral.

Tout le ſecret donc de la vivification intérieure eſt que le Prince porte ſa dépenſe aux lieux où ſa recette lang t, ou que ſi de plus preſſants arrangemens l'empêchent de ſuivre cette méthode, il diminue du moins cette recette en proportion du reverſement qu'il y peut faire. Car je ne connois bourſe d'où l'on puiſſe toujours tirer ſans y remettre.

L'Auteur des Réflexions Politiques ſur les Finances & le Commerce, Livre preſqu'entiérement deſtiné à combattre un paradoxe de l'Eſſai politique ſur le Commerce, touchant les avantages que ce dernier ſuppoſe au hauſſement des monnoies, fait un raiſonnement qui m'a paru terriblement arithmetique. Cet Ouvrage que je crois fort beau, m'a tellement ſuffoqué de millions & de milliards qu'ils me papillotoient devant les yeux, & que mon intellect ſembloit être à la table du Roi Midas le jour qu'il eut la faculté de changer tout en or. Il entreprend dans un Chapitre long & raiſonné de calculer comment Louis XV. eſt beaucoup plus pauvre que ſes prédéceſſeurs. Cela ſe rapporte aſſez à un certain axiome d'un ancien qui diſoit, qu'il n'y avoit rien de ſi fou qui n'eût été ſoûtenu par quelque Philoſophe. Quoi qu'il en ſoit, celui-ci ne s'en tire pas mal; mais dans un état de détractions à faire ſur les revenus de Louis XV. il

commence par cet article-ci.
» 1°. L'Auteur du détail de la » France dit que François I. avoit » un cinquiéme moins d'Etats que » Louis XIV. ainſi il faut d'abord » déduire pour ce cinquiéme » 40000000.

Voilà ce qui s'appelle une politique bien dépendante de la ſcience des nombres. Ne diroit-on pas que la terre eſt un champ ſemé de livres, ſols & deniers, & qu'en étendant ſon empire, on s'approprie auſſi la récolte. En ce cas, le Roi de France ne ſeroit qu'un petit Prince devant le Mogol, le Czar, & le Tartare. Il eſt cependant de fait que les annales entiéres de l'humanité ne nous montrent aucune puiſſance approchante de celle de Louis XIV. dans ſon temps de ſplendeur, pas même les Romains. Qu'eſt la Hollande ſur la carte? Je dis plus, qu'eſt la France ſur la mappemonde?

Si toute la terre étoit cultivée & vivifiée ſelon mon ſyſtême, ce

qui fait une idée digne de Sir Politick, encore ne feroit-il pas vrai qu'un Souverain qui accroîtroit fes Etats d'un cinquiéme, devînt plus puiffant en la même proportion : c'eft fouvent tout le contraire, non-feulement à caufe du peu de convenance de certaines poffeffions, car chacun fçait, par exemple, que l'ifle de Corfe nous vaudroit mieux que les ifles de Rhodes, de Créte & de Chypre enfemble; mais encore en ce que les membres trop éloignés ou obftrués, & où le cœur ne fçauroit repouffer le fang & le chile néceffaires à la nutrition & répercuffion, ne font propres qu'à épuifer la maffe & faire tomber en langueur le refte du corps.

Prenons une forme de calcul moins fautive, quoique moins arithmétique. Un Prince eft puiffant en proportion du nombre d'hommes auxquels il commande, & de ce que valent & fçavent faire ces hommes. Pour démontrer cet

article, reprenons quelques-unes des inductions ci-dessus.

Il est prouvé par les faits, & par ce que nous venons de dire, qu'un Prince ne peut rien tirer de son peuple qu'il ne soit obligé de le lui rendre de la main à la main. Le Roi, selon le Livre d'or dont je parlois tout-à-l'heure, a deux cents millions de revenu. S'il vouloit, comme tout homme rangé, avoir une année de son revenu devant lui, il causeroit un étranglement singulier à la circulation, ou si ce n'est à la premiére année, elle seroit du moins totale quand il en auroit amassé trois, ce qui pourtant est bien permis.

Quand Tibere eut cette fantaisie, il fut obligé de remettre de l'argent en circulation en prêtant sur l'hipothéque des terres. Or un Prince qui prête sur gage, selon le rite du Patriarche Joseph qui fit faire ce commerce-là au Roi Pharaon, feroit mieux de donner, quitte à reprendre lors du besoin.

Ainsi donc le Souverain ne peut recevoir qu'il ne reverse, & par conséquent toute la puissance qui git en millions de revenus, n'est autre chose que recevoir & donner, & le Prince à cet égard n'a aucun avantage sur le garde de son thrésor; car nous venons de démontrer que s'il prénd où il lui plaît & donne de même, il ruine tout. Or le pouvoir de mettre le feu à sa maison ne fut jamais regardé comme un degré de puissance. Mais en supposant que cet or fût tout à lui & qu'il pût en faire ce qu'il lui plairoit, si faudroit-il qu'il achetât des hommes pour sa gloire ou pour son plaisir. Or les hommes achetés valent la moitié moins pour la gloire, & les femmes même pour le plaisir. Le mot célèbre de Cirus, *Mes sujets me gardent mes richesses*, n'est donc pas si romanesque que le pourroit croire un Conseil des finances; & il est vrai de dire qu'un Roi bien obéi & aimé d'un peuple nombreux & adonné à l'agriculture, dans un pays où la circulation

Le mot célèbre de Cirus aussi juste que noble.

circulation eſt bien établie, où l'aiſance eſt dans la ſécurité plutôt que dans la conſommation, où l'économie eſt d'habitude, de prévoyance & jamais de néceſſité abſolue, où la police eſt exacte & ſévére, & où la confiance eſt bien établie entre le peuple & ſon Souverain; le Roi, dis-je, d'un tel Etat peut ſe paſſer d'amaſſer des thréſors, & regarder comme ſes revenus tous ceux de ſes ſujets. Pourquoi cela? C'eſt qu'en général les beſoins de l'Etat ne ſont autre choſe que la néceſſité d'un plus grand reverſement d'un tel ou tel autre côté, ce qui ne fait au fond qu'une accélération de circulation dans ces parties-là, & un rallentiſſement dans d'autres parties. Or cette neceſſité ne ſçauroit jamais rompre entiérement l'équilibre, ſi l'on obſerve les régles & la balance établie ci-deſſus.

Mais, dira-t-on, le Prince a des dépenſes à faire au dehors en temps de paix, & plus encore en

temps de guerre ; & cette partie qui ne ſçauroit être reverſée ſur ſon peuple, exige une plus forte balance de ſon côté.

Pourquoi cela? N'a-t-il pas auſſi des revenus qu'il tire de l'étranger? S'agit-il ici d'ailleurs de la fortune d'un particulier, qu'on peut aſſujettir à tous calculs de détail? Le Prince a des Ambaſſadeurs au dehors, mais les étrangers en ont chez lui. Il paie des ſubſides, mais c'eſt à des puiſſances pauvres & qui rapportent bientôt cet argent, & celui qu'elles peuvent avoir d'ailleurs, pour emporter de chez nous le fond de leur luxe & de leur conſommation.

En temps de guerre, c'eſt autre choſe. Il eſt certain que ſi nous avions chez nous des haras en bon état, nous ne ſerions pas obligés de faire paſſer tant d'argent à l'étranger pour remonter la cavalerie, atteler l'artillerie & les vivres. Quant aux magaſins, je ne prêche ici autre choſe que de mettre nos terres en

état d'y fournir, & de rendre nos communications propres à faire accourir du centre du Royaume à ſes extrémités toutes ces fournitures avec plus de facilité que nous n'aurions celles de l'étranger. Pour ce qui eſt des expéditions éloignées, elles n'entrent point dans mon plan : perſonne n'ignore qu'elles ſont ruineuſes, & plus pour les François que pour tous autres. Ce ſont les temps de délire du corps politique ; il n'en eſt point qui n'ait ſes maladies. Je ſçais que la perfection des choſes d'ici-bas, autrement dit, la République de Platon, eſt une belle & folle idée ; ainſi donc il faut des inconvéniens. Il eſt des maladies indiſpenſables ; mais c'eſt beaucoup que d'en connoître la marche & d'en prévoir les effets, afin de ſçavoir du moins le remede aux maux qu'on n'a pû prévenir.

La France organiſée & vivifiée ſelon mes principes n'aura guère d'ennemis à craindre : nous ſommes

aujourd'hui guéris de la manie de nous en chercher. Quant à ceux que l'envie de notre profpérité & la cupidité d'envahir le commerce de l'univers pourroit exciter contre nous, peuple fort de génie, de travail, de reffources, & plus encore de cette vigueur d'ame qui tourne tout en paffion, nous ne pouvons rien contre lui à caufe de fes barrières : que pourra-t-il contre nous, quand notre fageffe voudra nous en fervir ? Emules autrefois de notre gloire militaire, les Anglois poffédoient alors nos Provinces les plus belliqueufes, & fans faire tort à leur valeur toujours reconnue, on peut dire qu'ils gagnerent des batailles par nos Gafcons. Généreux d'ailleurs, ils ne nous haïroient pas fi nous étions méprifables, comme ils veulent quelquefois fe le perfuader. Le coup dœil de nos campagnes, l'air miférable & defféché de la plûpart de leurs habitans les irrite & leur perfuade notre aviliffement ; mais

n'eussent-ils de désavantage, vis-à-vis de nous, que celui de regarder la Royauté comme ennemie ou suspecte, tandis que nous lui sommes unis & d'esprit & de cœur, c'est un vice intérieur qui tôt au tard les forcera à l'action corrosive sur eux-mêmes. Mais loin de me complaire dans des idées de leur décadence, ce qui seroit voir de loin, mon systême est de regarder l'humanité entiére comme une même famille divisée en plusieurs branches. La branche aînée en Europe doit être la France. Assez & trop long-temps elle a fait voir à toutes les autres que réunies contre elle, elles ne pouvoient l'accabler qu'en s'accablant elles-mêmes. Il est temps aujourd'hui de leur apprendre qu'elle ne veut valoir que son prix, être l'arbitre du monde pour en faire le bonheur comme celui de son peuple, éteindre tout privilége exclusif, & n'en laisser qu'à la nature & au travail. C'est-là la seule Monarchie uni-

verſelle qui ne ſoit point un rêve.

Mais je ſuis moi-même émerveillé du ronflant de ma peroraiſon. C'eſt faire un beau ſaut, de la charruë à la Monarchie univerſelle; Cincinnatus n'étoit rien auprès.

Ce n'eſt pas la derniére fois qu'on s'appercevra que je laboure un champ fort uni, & qui ſouffre tout; mais ne vous y trompez pas, tout eſt ici-bas lié par des chaînons néceſſaires, & un bon Traité de l'Agriculture en grand pourroit porter le titre de la thèſe de Pic de la Mirandole, *De omni Scibili*, à plus forte raiſon un Traité de la Population. J'en reviens pourtant à mon principe fondamental: *Aimez, encouragez l'agriculture*; il n'y a rien de grand & d'utile où vous ne puiſſiez atteindre par cette attention.



CHAPITRE III.

Justice & Police.

NOus avons dit que les liens d'un Empire étoient la force & la justice. J'ai ébauché ci-dessus comment le Prince peut tirer de son peuple ce qui constitue la force, sans l'épuiser & par conséquent se ruiner lui-même. La justice ne peut être assujettie de la sorte à des mouvemens physiques. Il est de fait néanmoins qu'elle doit être mise en circulation & soumise aux mêmes régles, pour que l'organisation d'un Etat soit parfaite, c'est-à-dire, pour opérer la vraie prospérité. Il faut avouer encore qu'à cet égard nous laissons bien loin derrière nous toutes les autres nations de l'Europe ; mais il est en cela, comme en toute autre chose, moins question de se flatter, que

de connoître le mieux & d'y tendre.

La Justice n'est autre chose que la conservation des droits respectifs de chaque individu. En conséquence, qui dit la Justice, dit tout; & toutes autres parties du régime politique ne sont que des subdivisions de celle-là. Quand on a dit que les Loix devroient être immuables, on a bien dit sans doute; car l'inconstance est l'opposé diamétral de la stabilité. Les loix de la création, conservation & régénération sont toujours les mêmes : c'est pour nous le grand modèle. Les Souverains, images ici-bas de la Divinité, ne sçauroient trop l'imiter dans cette respectable uniformité. Mais de même que selon les loix mêmes de la nature, la masse physique s'altere en certaines parties, tandis qu'elle profite dans d'autres, le corps politique éprouve de semblahles variations; & l'attention du Régisseur général doit être de le suivre

dans ses changemens de détail pour remédier au mal inévitable, pour ramener le bien possible.

Je m'explique par un exemple. La cupidité fut & toujours sera le principe de tous les désordres de la société. Dans les temps grossiers elle opéroit les usurpations, les violences: dans les siécles éclairés elle agit par la subtilité, l'intrigue, la séduction. Le principe est le même, & la loi générale contre la cupidité doit être la même aussi; mais les soins de l'attention, les moyens réprimants peuvent-ils être de la même espece? Non sans doute.

L'abondance de l'or & des métaux a fait dans la société les mêmes changemens dans cette partie, que dans celle que nous traitions dans le Chapitre précédent. Ils sont immenses au coup d'œil dans la premiére, puisqu'au-lieu de la subvention personnelle, ou en denrées périssables & d'un transport presqu'impossible, l'or en présente une d'un petit volume, propre à tous

usages, & sur-tout presqu'aussi facile à tirer de loin que de près. Nous avons cependant démontré que ce n'étoit qu'une facilité donnée aux premiers moyens, & non un moyen de plus, & que si le taux & la circulation de cette espece de subvention n'étoit gouvernée par les mêmes régles qui avoient établi la premiére & sur les mêmes principes, elle ne pouvoit durer sans entraîner la ruine d'un Etat. Je démontrerai la même chose sur la Justice. Je donnerai même à cet égard quelques-unes de mes idées sur le mieux, puisque j'ai pris cette liberté sur les autres parties. C'est aux hommes versés dans ces matières, & à qui la Providence a departi le génie de connoître & le pouvoir d'agir, d'ajoûter aux conséquences & d'en tirer les effets. *Erudimini, qui judicatis terram.*

Justice & Police sujettes aux mêmes loix de circulation.

Ramenons le Royaume dont nous parlions ci-dessus, dans l'état où il se trouvoit avant que l'or & l'argent y eussent établi la facilité

des communications. Les loix civiles y devoient être infiniment plus ſimples, puiſqu'on n'y connoiſſoit alors qu'une ſeule ſorte de bien, à ſçavoir la terre & ſes fruits.

Cette idée ſeule eſt capable de fixer bien des idées vagues qu'on reçoit, & qu'on répete ſans examen. On ſe plaint tous les jours de la multiplication de Loix, d'explications, de cas, de forme, & autres embarras dont le régime civil ſe charge continuellement; c'eſt une ſuite naturelle de l'extenſion dans l'eſpece & la quotité de nos biens. Sans les rapports intérieurs, les Juges-Conſuls, la bourſe &c. nous ſeroient inutiles. Otez le commerce extérieur, il ne faudra plus ni Amirauté, ni Douannes. Les Avocats, les Notaires, les Procureurs ſont au double de ce qu'ils étoient; ainſi ſont les affaires, & qui n'a rien, n'a plus d'affaires. Plus un bâtiment ſe charge, plus il lui faut d'étais: plus une Ville ſe peuple, plus les réglemens de police doi-

vent ſe multiplier. C'eſt un mal pour chaque individu, cela peut être; mais c'eſt une néceſſité pour le général. Nous aurions trop d'avantage ſur nos prédéceſſeurs, ſi en découvrant de nouvelles ſources de biens & de commodités, nous n'avions pas acquis auſſi plus de ſoins & d'embarras. Un Souverain qui voudroit d'une part abréger le Code de ſes ſujets, & de l'autre étendre leur induſtrie, chercheroit la pierre philoſophale. Revenons.

Les Loix civiles ſeroient donc très-ſimples dans l'Etat privé de métaux. La diſtribution de la Juſtice ſeroit, comme parmi nous, un droit de la Souveraineté, mais à l'adminiſtration duquel le Prince ſeroit obligé de prépoſer des commettans, ſe réſervant uniquement les cas majeurs & privilégiés, & donnant d'ailleurs à ſes Prépoſés une autorité ſans bornes pour tous autres cas. Ces Prépoſés principaux ſeroient encore obligés d'en commettre d'autres dans les différents cantons de leurs départemens, en

observant la même hiérarchie ; & passant ainsi de subdivisions en subdivisions, toute l'organisation de la Justice & Police d'un Etat, semblable aux rayons du soleil, partiroit du centre toujours agissant, & se répandroit jusqu'à la circonférence pour tout éclairer & vivifier.

Mais attendu que, comme je l'ai dit, les débats naissent des affaires, & les affaires de l'industrie & du mouvement, il y auroit nécessairement plus de tout cela autour du Souverain d'abord, & ensuite dans les lieux où ses principaux agens feroient leur résidence, attendu qu'il y auroit plus de moyens de fortune, plus d'activité, plus d'appas enfin pour la cupidité. C'est ainsi que les biens & les maux se compensent toujours d'eux-mêmes dans les choses d'ici-bas. Il se trouveroit donc tout naturellement que cette partie de la mise du Souverain, qui consiste en la distribution de la Justice, seroit distribuée dans les mêmes propor-

tions que la premiére qui consiste en force & protection; c'est-à-dire qu'aux lieux d'où le Souverain tireroit le plus de profit, il seroit aussi forcé de fournir une portion de Justice, s'il est permis de parler ainsi, plus attentive & plus détaillée, & qu'à ceux, dont il tireroit moins, il faudroit aussi moins de cette sorte de secours.

Telle étoit & devoit être naturellement l'assiéte de la distribution de la Justice dans un Etat sans métaux. Nous avons dit que les métaux étoient agent utile, mais non substance dans le corps politique. Telle donc doit-elle être aujourd'hui, & le Gouvernement sage doit avoir autant d'attention pour conduire cette partie de la circulation d'après ces principes invariables, qu'il en a pour diriger en conséquence l'autre partie dont nous traitions dans le Chapitre précédent, c'est-à-dire la finance.

En conséquence comme selon la constitution des choses, tout le suc alimentaire reflue naturellement &

nécessairement vers le cœur, & que l'emploi de celui-ci doit être de le repousser avec vigueur jusqu'aux extrémités, telle doit être aussi la marche du suc moral, & de la Justice comme de la finance : sinon une des portions de la mise du Souverain manquera aux lieux d'où il doit tirer sa prise ; bientôt cette portion entraînera l'autre, & la paralysie en sera toute aussi prompte & aussi dangereuse.

Examinons maintenant si nous ne sommes pas déja dans la voie de cette sorte d'inconvéniens, & supposé que cela soit, le remede est tout trouvé par le même ordre de soins que j'ai tracés tout-à-l'heure relativement à l'autre partie.

Il faut sans doute moins de sang pour la nutrition des extrémités du corps, que pour celle des parties voisines des principes de la vie ; aussi la nature y a-t-elle pourvu, & les vaisseaux se subdivisent & ramifient pour se porter dans toutes les parties selon leurs différents besoins ; c'est l'état de santé. Mais

ce qu'il leur en faut n'eſt pas moins indiſpenſablement néceſſaire, proportion gardée. La privation du ſuc entraîne dans ces parties l'engourdiſſement & la mort, & quoique cette ſorte d'atteinte ne cauſe pas à la maſſe une révolution auſſi ſubite que le feroit une obſtruction dans les parties nobles, toutefois le dépériſſement en eſt d'autant plus facheux que les moyens de rétabliſſement s'y portent avec moins de vigueur. Il en eſt ainſi du défaut de circulation dans les parties éloignées du corps politique; mais nous ne parlons ici que de la partie de la circulation qui s'appelle Juſtice.

Le Souverain, & ce qu'on appelle le Gouvernement ſont en cela, comme en toute autre choſe, le principe de la vie; les Tribunaux ſupérieurs ſont les parties nobles; les Tribunaux du ſecond ordre les arteres, & ainſi du reſte. Nous ſommes d'abord convenus que nous tendons vers la dépopulation; nous en avons déduit les

cauſes de détail, & déſigné en quelque ſorte les moyens d'y remédier. Examinant enſuite la choſe en grand, nous avons touché les groſſes cordes de l'harmonie politique, & ſur-tout celle qui eſt le Dieu de nos jours, *la finance*. Nous en ſommes à la Juſtice & Police : nous venons d'en ramener tout l'art & l'enſemble à ces principes ſimples qui ſeuls en tout art ſont la route du vrai. Entrons dans les détails à cet égard. Je me permets tout, certain que je n'ai envie de choquer perſonne, mais au contraire d'être de quelqu'utilité à mes freres en général & en particulier.

Il eſt aiſé de remarquer chez nous la même ſtrangurie dans la partie dont il s'agit, que dans toutes les autres. Les Villes & ſur-tout la Capitale ſont chargées de plaideurs, chicaneurs, &c. En même temps que les Parlemens ſe plaignent que toutes les affaires principales leur ſont enlevées, ils ſe trouvent néanmoins ſurchargés de

travail, malgré l'énorme multiplicité de leurs Officiers, dont les nouvelles créations furent une ressource dans les besoins de l'Etat & non un effet de la nécessité. Dans le même temps, la plûpart des Sénéchaussées, Présidiaux & autres Jurisdictions subalternes des Provinces & de la campagne tombent & ne sont plus servies, les Charges s'y voient doubles & triples sur la même tête, & j'en connois où un seul Officier est Chef, Membres, & Gens du Roi; de façon que, si l'on vouloit représenter à ce Tribunal, ce ne pourroit être que la scène de Maître Jaques dans l'Avare. Tout le monde sçait cela comme moi. En un mot, tout plaide dans les Villes, & ce moyen de force y ramene encore une infinité d'habitans. Or dans une foule, le plus foible est toujours le plus froissé. La Justice cependant n'est autre chose que l'appui du foible. Cette méthode donc va directement contre l'objet de la chose.

Revenons toujours à ce que c'est

que la circulation. Nous avons dit que le Gouvernement devoit repousser sans cesse l'argent aux extrémités de l'Etat, parce qu'il est de l'essence de sa constitution de l'en attirer, ainsi que le cœur repompe & repousse le sang; il doit en être de même de la Justice. Le Gouvernement l'exige sans cesse des sujets en obéissance, amour & subvention, il faut la lui rendre en Jugement & Police.

Evocations, & attributions, *obstructions.*

Mais si le cœur disoit: *Pour être sûr que le chyle, le suc nerveux, celui de la moelle & des os se fassent mieux, je veux que toute la composition s'en passe ici*, il intercepteroit les fonctions de toutes les glandes, & étoufferoit lui-même par l'embarras de tant de sucs qu'il ne sçauroit renvoyer que corrompus à leur destination; ainsi font tant & tant d'Arrêts du Conseil, du moins à ce qu'on prétend, & dût-on en donner un pour *casser* mon Livre, pourvû qu'on le renvoye à ses premiers Juges, je m'en consolerai. Si le cœur di-

ſoit encore : *La poitriue me couvre, il n'eſt pas juſte que ſes ſucs ſe tirent de ſi loin, & je m'en charge. La plante des pieds ſe plaint de ce qu'elle eſt mal nourrie dans ſon canton, je m'en charge auſſi.* Ce cœur mal aviſé auroit inventé les droits de *Committimus*, & *les évocations.*

Si un homme en charge ſe trouve mieux à la Capitale, qu'il y demeure, & abandonne ſes procès au loin à des agens. Si des Moines prétendent que les Juges du canton les tondent de près, c'eſt qu'ils ont ceſſé de l'être de par leur fondateur : qu'ils ſe ſouviennent du mot de S. Ambroiſe : *Le premier intérêt de l'Egliſe eſt la charité*, & ils trouveront de bons juges par-tout. Je ſçais que tout cela eſt fort aiſé ſur le papier, & qu'on me dira que ce n'eſt que par de bonnes & fortes raiſons qu'on a fait ces changemens dans l'ordre civil. Je réponds que les inconvéniens de détail ne doivent point nous tirer des principes généraux, que ce ſont les

exceptions qui ont ouvert la porte à tous les abus, & que sans répéter ici ceux que je viens d'établir, il est de fait qu'injustice *auprès* vaut mieux que justice *au loin ;* eh ! quelle justice, bon Dieu ! Je laisse aux Juges, aux Interprétes, aux Clients à dire ce qu'ils en pensent.

Le Prince ne doit que ce qu'il peut ; il doit à tous ses sujets la Justice la plus prompte & la plus commode. Les abus de détail appartiennent à la nature corrompue ; il ne tient pas au Souverain qu'Adam n'ait péché ; mais tous les maux de corruption, de faveur, d'ignorance, de hâte, d'impuissance qui naissent du déplacement ; tous ces maux, dis-je, sont des vices du Gouvernement. Il ne sçauroit donc trop réserver sa vigilance pour les objets principaux, & renvoyer les détails à leur source. C'est un des principaux secrets pour ranimer la population.

Il est, par exemple, des Tribunaux à qui par leur création on

attribua en dernier reſſort les cauſes juſqu'à la concurrence de deux cents cinquante livres : on les a laiſſés en cet état, ſans penſer que deux cents cinquante livres d'alors repréſentoient mille livres d'aujourd'hui, & conſéquemment on a laiſſé retrécir leur reſſort des trois quarts.

L'accroiſſement d'ailleurs des affaires, par les raiſons que j'ai déduites, eût dû engager à ſubdiviſer de nouvelles attributions à tous les tribunaux ſubalternes plutôt que de leur en retrancher. Le Parlement de Paris rend la Juſtice à un grand tiers du Royaume ; le peut-il ? Il aſſure qu'oui, & je dis que non ; plus croyable en cela, parce que j'ai vû ſur les lieux dans les cantons de ſon reſſort les plus éloignés, combien le pauvre eſt à plaindre d'être menacé d'un déplacement de cent lieues pour aller plaider dans le pays du monde, où l'argent échappe le plus promptement & le plus néceſſairement des mains d'un étranger.

Vous qui voyez un troupeau

paître le chaume voiſin, enlevez un mouton à ce berger ; ce pauvre homme va porter ſa plainte au Juge du lieu ; ſi ce Juge inique ou ignorant adjuge le mouton au voleur, le pauvre perd un mouton. Mais en ſuppoſant qu'à trente lieues delà on lui rende juſtice, il a vendu ſix de ſes moutons pour ſubvenir aux frais du voyage & de la pourſuite, tandis que le reſte a été mal ſoigné : ſi cette Juſtice en dernier reſſort eſt à cent lieues, adieu tout le troupeau.

Pierre au village eſt un patriarche connu, Laurent eſt un fripon avéré : le Juge voiſin ſçait cela, & en tire des conſéquences au moment où ces deux hommes paroiſſent devant lui. La Loi le voulut ainſi, & dans ſa ſimplicité premiére ordonna qu'on eût égard à la réputation perſonnelle ; cette ſorte de lumière s'évanouit dans l'éloignement : la diſtance fait pis encore ; elle tourne les différences perſonnelles à l'avantage du dernier. Les ſuccès de l'honnêteté ſont

lents & ſolides, ceux de ſon contraire ſont prompts & paſſagers ; mais ils durent au moins le temps d'une inſtance, & Laurent dévaliſe Pierre par les mains de la Juſtice. Du petit au grand, il eſt des *Pierre* & des *Laurent* de Villes & de Provinces.

Reſſort trop étendu, vice en ce genre.

A Dieu ne plaiſe que je prétende inculper la vigilance du plus ancien & plus reſpectable Tribunal de l'Europe; mais Paris ſeul donne plus d'affaires que trois Provinces; & les Provinces vaſtes & éloignées de ſon reſſort, telles que l'Auvergne, le Lyonnois, le Berri, le Poitou, la Champagne devroient avoir leurs Parlemens. J'ai connu pluſieurs des Parlemens de Province : par-tout j'ai vû des aigles en affaires, des hommes d'une probité antique & recommandable, des principes élevés d'honneur & de juſtice, une connoiſſance profonde des Loix, des uſages, & du droit public, des hommes enfin, des Magiſtrats, des Juriſconſultes, des Praticiens qui auroient brillé à Paris,

Paris. Si d'une part l'émulation que donne un vaste théatre, si l'habitude des grandes affaires, & les secours qu'on tire des talens d'autrui dans un pays où tout se rassemble, concourent à former de grands hommes dans la Capitale; de l'autre, ces avantages se trouvent compensés dans les Provinces par la paix d'un séjour plus tranquille, par l'éloignement de tous appas corrupteurs de la fortune, la facilité de l'étude & des réflexions, toutes choses refusées aux habitans de la Capitale. Et n'est-ce rien que de multiplier dans son pays les hommes de tête & d'étude, les hommes capables de servir l'Etat & les Particuliers? Qu'on prenne garde d'où sont sortis les gens de lettres, & de cabinet, les artistes célebres, qui ont éclairé & illustré la nation; on verra en général que c'est des Provinces, où de semblables écoles animent & instruisent la jeunesse.

Mais, dira-t-on, en proportion de ce que les Tribunaux subalter-

nes ſont éloignés de la Juriſdiction ſupérieure, ils deviennent plus forts & ſont mieux ſervis, & les habitans de leur reſſort les regardent comme Juges ſouverains dans la crainte d'un déplacement qui feroit perdre également les deux parties. Cela peut être entre contendans égaux, ou à peu-près; mais ſi-tôt que l'un des deux eſt plus fort que l'autre, cette crainte de ſa partie eſt un avantage pour lui. Or comme le dû de la Juſtice eſt d'égaliſer tout le monde, il ſe trouve qu'elle fait en cela préciſément le contraire de ſon devoir. En un mot, tout ce qui attire la Juſtice hors des lieux de ſon exercice, étrangle la circulation & deſſéche la Population.

La Police eſt une autre ſorte de juſtice momentanée, qui eſt encore moins tranſportable de ſa nature, s'il eſt poſſible, que la Juſtice réglée, & qui cependant prend parmi nous la même route.

Suppoſé qu'on établît un jour dans les Provinces des Prépoſés à la Juſtice, Police & Finance (ac-

teurs aussi nécessaires sur le théatre politique que l'étoit la Rancune à la Comédie quand il représentoit à lui tout seul le Roi, le Ministre & l'Ambassadeur, & semblables aux *Missi Dominici* des Empereurs qui détruisirent tout ordre dans l'Empire Romain, & préparerent sa chute rapide en mettant au désespoir les peuples des Provinces) ces gens-là seroient tout dans l'Etat, s'ils étoient ce que porteroient leur titre & leurs prétentions, & il ne faudroit que trente-deux hommes pour gouverner tout le Royaume, Mais fût-ce le royaume des taupes, ils y seroient bien embarrassés. Dans le fait, ce ne seroient que frelons dans la ruche qui vivroient sur la part d'autrui. Les Cours des Aides & autres de Finance ont un ressort naturel pour cette partie, & dans les cas principaux (l'on en trouve aisément de tels aujourd'hui en fait de Finance) les Compagnies ou troupes de Financiers s'adressent au Conseil pour délier le nœud Gordien. Les Parlemens & autres

Tribunaux de leur reſſort ont la Juſtice & la haute-Police ; & quant aux cas particuliers & momentanés, les Provinces ont leurs Officiers Royaux & Municipaux, Prévôts, &c.

Ces Cryſologues ſeroient donc un hors d'œuvre à tout cela, & tout ce qu'ils pourroient intercepter de ces portions de circulation, ne ſçauroit former qu'une loupe énorme & accablante s'ils étoient actifs & ambitieux, moindre mais toujours difforme s'ils étoient tranquilles & ce qu'on appelle bornés. Cependant ils ſe mêleroient de tout dans le fait, & cette Juriſdiction bottée empiéteroit chaque jour davantage ſur tout autre ordre de Juriſdiction. Qu'arriveroit-il de-là ? Séduction, préſens, déſordre, murmures, plaintes telles que la Police en occaſionna toujours ; mais avec la différence, qu'au-lieu que celles qui s'élevent contre les Juriſdictions réglées, ſont rarement accueillies de la croyance publique ; la moindre voix qui parle contre un Offi-

tier isolé & absolu, est sûre d'être accompagnée d'une infinité d'autres par acclamation & par écho.

D'ailleurs cette sorte de Jurisdiction, si l'on venoit jamais à l'appeller ainsi, se mêlant d'une part des plus petits détails, n'ayant de l'autre de supérieurs qu'à la Cour, intercepteroit nécessairement tout ordre de Jurisdictions, & rameneroit presque toutes les affaires à la Capitale, ce qui seroit précisément la direction opposée à celle que nous avons dit qu'il falloit donner à la Justice. De-là la désertion des Provinces, d'où ceux qui seroient en état de vivre à Paris se retireroient pour toujours, & que ceux qui ne pourroient transférer leur domicile, quitteroient à temps du moins, & ce temps seroit quelquefois la moitié de la vie. Il est même peut-être à considérer que cette désertion priveroit les Provinces non-seulement de la dépense qu'y devroient faire ceux qui s'expatrieroient de la sorte, à proportion du temps de leur absence,

mais encore à proportion de l'augmentation de dépenſes que néceſſiteroit l'habitation de la Capitale.

Je ſuppoſe : ſi l'on veut, qu'il ſoit néceſſaire que la Cour commette la reviſion de la manutention de la Police & Juſtice dans les Provinces à des Inſpecteurs paſſagers & amovibles, & en conſéquence moins ſujets à ſe partialiſer dans le pays. J'avertis d'abord que ce dernier motif eſt une chimère. On remarqua en Angleterre que trois mois après l'expulſion du Roi Jacques, les entrées particuliéres du Palais du Roi Guillaume étoient dévolues aux mêmes gens qui aſſiégeoient ci-devant le Roi déthrôné. Oh! puiſque cela ſe trouvoit chez ce peuple infiniment moins ſouple que nous, chez un Prince éclairé & ſi oppoſé de caractere & d'intérêts à ſon prédéceſſeur, on me paſſera de prévoir la même choſe chez les Officiers que je ſuppoſe, qui dans le fait ſeroient les Rois des Provinces. De quelle race, tempérament & poil que ſoit la

Pagode, on verra toujours les mêmes gens amis féaux, & favoris de l'autorité.

Mais je veux encore un coup que cette autorité de revision soit nécessaire; en ce cas, les plus graves Magistrats, les Conseillers d'Etat les plus recommandables seroient-ils trop bons pour exercer un emploi d'une telle confiance & suprématie? Au-lieu de cela, je suppose qu'un jeune homme à peine sorti des bancs de l'école achetât une charge de passé-par tout, qu'il s'exerçât quelques années dans une partie judiciaire, au bout desquelles il partît pour une Province, & le voilà devenu l'arbitre souverain des fortunes & des vies des citoyens. A peine sorti d'un noviciat si fatal aux peuples, il les laisse à un autre commençant, & court faire un second apprentissage dans quelqu'autre Province différente de la premiére en mœurs, loix, usages & industrie, apprentissage plus dangereux encore que le premier, en ce que le nouveau Préfet se croit

plus habile ; & quand à force de bévues il commence à être inſtruit, il retourne à la Capitale, & rentre dans l'ordre civil qu'il avoit quitté il y a vingt ans : *Hoc fonte derivata clades*. Il eſt très-certain qu'un Etat gouverné de la ſorte déchoiroit de ſes forces réelles ,& que la principale cauſe de cette décadence ſeroit la trop grande autorité & confiance accordée à ces *intrus*. Il y auroit ſur cette matière de quoi faire cent volumes , dont chaque page contiendroit des raiſonnemens plus convainquants , & des faits plus démonſtratifs les uns que les autres.

Suppoſé que cette autorité amphibie fût néceſſaire , ne ſuffiroit-il pas qu'on laiſſât en ce cas à ceux qui en ſeroient revêtus la direction de ce qui concerne la finance? Cette partie ſera ſans doute aſſez étendue & importante chez nos neveux pour en faire encore les premiers hommes de l'Etat , & en vérité je crois que c'eſt aſſez ; mais la Juſtice & la Police ſont des reſ-

forts trop précieux & trop sacrés pour devoir en confier jamais la direction en chef à des mains profanées par la rouille des métaux. *Avilir* l'autorité est synonime à *l'anéantir*. Les Rois pensent quelquefois pouvoir transformer les hommes par les honneurs ; ils le peuvent à un certain point, mais ce point est délicat, & qui l'excede ne tient rien. Le casque sur la tête du lion lui rend l'air plus noble & plus fier ; sur celle de l'âne, c'est une caricature risible & pitoyable.

Comme j'ai dit ailleurs que le chef d'œuvre de l'industrie humaine au physique étoit l'agriculture, je pourrois avancer ici que le *Droit*, proprement dit, l'est au moral. On ne m'a rien appris dans l'enfance, moins encore dans la jeunesse, & je me suis appris peu de choses depuis. Il s'ensuit que tout m'étoit neuf, hors le métier unique auquel on m'avoit élevé, & pour lequel on n'a eu que faire de moi : en conséquence, j'ai été précisément le contraire du Sage d'Horace, qui

ne doit rien admirer ; car à mesure que j'ai voulu considérer les différents ressorts de la société, les sciences, les arts dont l'humanité s'est enrichie, tout m'a paru admirable & profond.

Rien cependant ne m'a plus étonné en ce genre que le Droit. Que de lumiéres naturelles ! Quelle droiture de sentiment & de réflexion démontre cette belle science dans ses Fondateurs, Instituteurs & Réformateurs ! Quelle vigilance de détail a enfanté la multiplicité de procédures dont les plaideurs impatients murmurent, faute d'en connoître le principe & les conséquences ! Quel contre-poids ! Quel remede aux vices naturels d'un Gouvernement militaire en sa constitution, que l'introduction des Tribunaux toujours fixes & agissants, scrupuleux conservateurs des formes auxquelles le pouvoir éclairé a bien voulu s'astreindre prévoyant le régne du pouvoir aveugle ! Que de sagesse dans l'ensemble de cette structure, si c'est l'ouvrage de la

prudence ! Que de bonheur dans les divers incidens qui l'ont amenée à ce point-là, si c'est un effet du hazard !

Jugement par les Pairs, régime impossible.

J'ai ouï de glorieux descendans des anciens Preux se plaindre que notre nation seule entre les modernes avoit perdu le droit d'être jugée par ses Pairs. Je ne sçais s'il ne seroit pas plus difficile de prouver ce fait, que d'en disputer ; mais à voir la chose dans le point de vuë où je la considere, la Magistrature est un état à part en France, & je ne vois pas en quoi l'on peut trouver la disparité. Quand Dieu daigna se désigner un culte, il voulut ainsi que ses Ministres fissent un état distinct & séparé de la société. Je sçais que cela a ses inconvéniens, & où n'y en a-t-il pas ? Je pourrois même les détailler. Faudroit-il à cet égard parler pour les petits ? je dirois que l'homme le plus charitable peut sentir intérieurement combien il lui est aisé de se surprendre à faire moins de cas d'un pauvre né obscur, que

d'un homme né quelque chose. La Loi elle-même a senti qu'on ne pouvoit empêcher cette différence, & a voulu qu'on y eût égard; Le pauvre est décrété de prise de corps sur les mêmes semi-preuves qui ne portent que le décret d'ajournement contre un homme de condition.

La Loi est sage en cela, parce que l'homme domicilié a plus de choses qui sont caution à la Justice de l'exercice de ses fonctions; l'homme de condition est censé avoir l'honneur en sus.

Mais l'accusé quelconque est citoyen, il est au moins homme; la Justice une fois assurée de sa personne, cette personne lui est aussi chere que toute autre. Cette personne interesse plus à quelques égards tous ceux à qui elle est analogue, & par conséquent un plus grand nombre d'hommes. Il faut que la Justice convainque non-seulement du crime, mais même de l'équité de ses procédures. Le pauvre peuple croiroit-il jamais qu'un

Magiſtrat de profeſſion aura autant d'attention à quelqu'un de ſa claſſe, qu'à un homme de la claſſe du Magiſtrat, lui qui croit voir chaque jour le contraire?

D'autre part, de quel œil les Grands verront ils la ſellette au Pied d'un Tribunal occupé par leurs inférieurs: Dans une Cour célébre un Juge y voyant un Gentilhomme, & ſçachant que l'accuſé alloit avoir des lettres de grace, dit à ſes Confrères, *Meſſieurs, allons en avant, & faiſons ſentir à la Nobleſſe notre autorité.* Ainſi donc, tous les Etats auroient des raiſons valables pour recuſer au criminel les Magiſtrats par état, & impairs de tout le monde.

Quant au Civil, on pourroit dire auſſi qu'un Gentilhomme aura confiance en ſes ſemblables; qu'un ſoldat ſera ſainement jugé par des gens de guerre; qu'un ſavetier trouvera le point réel d'une conteſtation entre gens de ſon état; que chacun ainſi craindra la Juſtice, & non ſes Juges. Mais comment com-

poſera-t-on les Cours deſtinées à porter des Jugemens entre gens d'états différents ? On voit par les exemples de la fidelle impartialité des Jurés Experts &c. les inconvéniens où jette la néceſſité de livrer les diſcuſſions à cette ſorte de parité. S'il eſt des nations où la Juſtice ſoit exercée ſelon ce ſyſtême de parité, je doute que la Police qui y regne, faſſe honneur à cette ſpécieuſe ſpéculation.

Dans la néceſſité donc d'une diſparité indiſpenſable, le plus ſûr pour le citoyen eſt de relever l'état de la Magiſtrature au-lieu de l'avilir. Outre qu'il eſt dans la nature humaine que le reſpect du Magiſtrat ajoûte beaucoup à celui qu'il eſt néceſſaire qu'on ait pour les Loix, c'eſt que, d'entre les inconvéniens oppoſés que j'ai cités ci-deſſus, je crois ceux qui naiſſent de l'envie, beaucoup plus à craindre que ceux qui viennent de la dureté. Je ſens que l'amour que j'ai pour les petits, eſt dans le cœur, & celui pour les Grands, dans la réflexion, & peut-

être que si je devenois premier Ministre tout-à-l'heure, si, comme je l'espere, je ne prenois pas un malin plaisir à abbaisser les Grands, j'en aurois l'obligation à l'avantage d'être parvenu à l'âge mûr, dans un état de vie privée & réfléchissante.

La vénalité des Charges de Magistrature en France a souvent aussi fait une pierre de scandale. Que les Compagnies se considérent elles-mêmes dans les temps de trouble & d'émotion, & qu'elles voyent ce qu'elles seroient, si le scrutin leur donnoit des confreres. Que l'autorité se rappelle les siècles de fer, où l'on établit & multiplia les Jugemens par Commissaires, & qu'elle juge si les Compagnies recrutées uniquement à la nomination de la Cour seroient autre chose que des bandes de Commissaires.

Le surhaussement du prix des Charges à un certain point est un mal, en ce qu'il écarte des places & des Tribunaux la médiocrité de la fortune, compagne ordinaire du

vrai mérite; mais le luxe, & les folles ou inutiles dépenſes introduites dans les mœurs des Magiſtrats, & qui petit-à-petit paſſeront en uſage & deviendront décence, ſont le vrai principe de ce mal. On ſe rappelle encore avec admiration la modeſtie & la ſimplicité des mœurs des anciens Magiſtrats à qui la France doit ſa conſervation, & la Maiſon Royale ſa Couronne. Mais il n'en eſt pas moins établi aujourd'hui qu'un homme, eût-il tout le mérite des de Harlai, de Thou, Duranti, Molé &c. ne ſçauroit occuper une place de Préſident à mortier à Paris, s'il n'a de quoi tenir un état conſidérable, & une grande table dans les Vacations, outre l'énorme prix de ſa Charge qui ne lui rend rien.

Le luxe gagne cet état précieux & reſpectable comme les autres. Tels qu'ils ſont cependant, c'eſt encore celui de tous où l'antique déſintéreſſement des François s'eſt le mieux conſervé. Nul ne fait plus pour l'Etat & ne lui coûte moins

(bien entendu que je ne comprends en ceci que les Magistrats, & nullement tout l'attirail de la chicane.) Sa propre considération, beaucoup trop retrécie selon moi, lui suffit. Je n'ai suivi qu'un procès en ma vie, mais en différents Tribunaux, & c'est bien assez pour un spéculateur ; c'est bien assez, dis-je, quand on l'a perdu : je n'en dirai pas moins cependant que j'ai trouvé chez les Juges des domestiques affables, des Maîtres patients, attentifs, qui m'écoutoient, qui m'entendoient, & que je ne pouvois, en sortant, m'empêcher d'admirer & de plaindre. Tout est client & clientelle dans le Royaume : je demande en quels autres lieux & bureaux on trouve cela.

Mais les Juges ordinaires, & les Tribunaux naturels eussent-ils toutes les prétentions ensemble, des vuës d'ambition de toute espece, un esprit de despotisme habituel, une fierté de mœurs incompatible avec la véritable équité, le tranchant & le dur d'un Prévôt enté

ſur la morgue du Tribunal , une balance enfin à tout poids & à toute meſure &c. je ne ſçais ſur quoi l'on pourroit eſpérer de trouver mieux dans les Juges d'attribution & de Cour. L'état de l'homme en général eſt une maladie habituelle ; mais les plus mal ſains de tous ſont ceux qui reſpirent l'air le plus corrompu. Toutes choſes enfin étant égales, je le répete encore, *mieux vaut injuſtice auprès, que juſtice au loin.*

Les gens partiaux trouveront peut-être que j'en accorde beaucoup à la Magiſtrature, & cela préciſément par l'habitude contractée depuis long-temps de lui vouloir tout ôter; c'eſt peut-être ce qui dans d'autres temps la rendit plus portée à uſurper. Je tâche de ne point confondre les êtres, & je penſe en même temps que jamais gens de Juſtice ne furent propres au gouvernement en grand. Mais n'eſt-ce rien que d'entretenir la concorde entre citoyens, d'aſſurer l'état des fortunes privées, qui priſes enſem-

ble compoſent la fortune publique, de conſerver le dépôt ſacré des Loix, de repréſenter la police authentique, de fixer l'état des citoyens ? Je l'ai dit, toute ſociété déclinera toujours en proportion de ce que ces fonctions y ſeront moins eſtimées.

Le reſſort principal & le plus délicat, ce ſont les mœurs.

Au reſte, le reſſort principal, le plus important comme auſſi le plus délicat de la Juſtice & Police, ce ſont les *mœurs*. De même que la charité éclairée cherche moins à ſecourir les pauvres qu'à empêcher ſes ſemblables de le devenir, la véritable Police, la Police digne d'un grand Prince, d'un pere du Peuple, de l'Oingt du Seigneur, conſiſte moins à punir les crimes qu'à ſécher le germe des vices en réchauffant & faiſant éclore celui des vertus. Divine vertu, quand les hommes n'auroient ici-bas de propriété excluſive que celle de te connoître & de t'admirer, n'en ſeroit-ce pas aſſez pour que l'humanité méritât d'être heureuſe & reſpectée, & pour nous faire un

devoir d'employer nos foibles talens à mettre dans tout leur jour ſes véritables intérêts ?

Il n'y a dans le monde que le vrai & le faux, c'eſt ce qui conſtitue le bien & le mal. Nos paſſions n'ont rien en ſoi qui ait un caractere décidé ; elles ne ſont que mobile néceſſaire. Dirigez-les vers le vrai, ce ſont des vertus ; vers le faux, ce ſont des vices. Cette direction ne peut partir dans un Etat que de ſon pivot, *le Prince.* Maître des biens phyſiques par ſa puiſſance, il l'eſt auſſi des biens moraux par l'opinion ; *Regis ad exemplum totus componitur orbis.*

Il paroîtroit s'enſuivre de cette opinion, que tout Etat qui a un Souverain vertueux, doit être ſous l'empire de la vertu, d'où l'on pourroit conclure que fronder des vices accrédités dans un Etat ſeroit en accuſer la perſonne du Souverain, ce qui ſans doute eſt un ſacrilége pour un citoyen homme de bien. Mais il s'en faut bien que cette induction ne ſoit juſte. Le

soleil porte dans son sein cette chaleur vivifiante qui est l'ame de toutes productions, il la distribue également par-tout. Ici elle excite la fécondité ; ailleurs elle assemble les orages ; plus loin elle séche des sables arides. Le principe est uniforme & constant, les accessoires en changeant les propriétés. Ce sont ces accessoires qu'il faut principalement considérer dans la constitution du corps politique. Tâchons d'en faire la recherche dans la nature des passions.

L'ardeur d'acquérir est le principal mobile de l'humanité. Toutes les passions (si l'on en excepte quelques affections brutales qui n'ont qu'un objet momentané, & qui sont trop basses pour être comprises dans l'ordre des passions) se réunissent en cet unique point. Ce bloc de passions, toutes les mêmes dans leur principe, doit nécessairement s'entrechoquer dans ses parties, & ce sont les éclats dangereux qui partent de ce choc (éclats propres, s'ils n'étoient réprimés, à embraser

& diſſoudre à chaque inſtant la ſociété) qui néceſſitent l'attention de la Juſtice & Police.

Il n'appartient qu'à Dieu, toutefois par un miracle toujours ſubſiſtant, de contenir dans des bornes preſcrites un Océan d'eaux toujours mobiles, & dont la maſſe paroît recevoir à chaque inſtant des accroiſſemens. Ce miracle paſſe également l'intellect humain & ſon pouvoir. Un habile ingénieur appellé pour garantir un pays des eaux qui le noyent, n'imaginera pas de les contenir dans des retenuës, ce ſeroit un projet fol; mais il conſidérera de quel côté il peut leur donner un débouché facile, & qui débarraſſe le pays ſubmergé. Il fera mieux encore: il tâchera de les diriger de façon qu'elles puiſſent devenir utiles & profitables. Ces eaux ſont la cupidité humaine. En vain chercheroit-on à les tarir, leur ſource eſt dans une portion de la nature indépendante du gouvernement; plus follement encore entreprendroit-on de les

contenir, leur volume croît à chaque instant ; il faut changer leur cours & les diriger vers l'utilité publique.

Les biens physiques bornés, les biens moraux immenses.

Examinons maintenant quelle est cette utilité, purement en calculateur & non en philosophe. La cupidité est insatiable. Les biens physiques sont bornés, les biens moraux sont immenses : donc la cupidité doit être dirigée vers ces derniers, puisque ce n'est que par ce moyen que la cupidité de Pierre peut se satisfaire sans choquer, aigrir & combattre celle de Paul. Je dis plus, le pouvoir du Gouvernement est infiniment plus étendu dans le moral que dans le physique : je le prouve. Les biens physiques sont la santé, la jeunesse, la force, la beauté, la richesse, les dignités. De ces six portions deux seulement dépendent du Gouvernement, le reste vient de la nature qui ne reçoit de loix que de son instituteur. Il est vrai que le Gouvernement peut détruire les

autres, mais il ne les ſçauroit donner. Or j'ai ſouvent dit que le pouvoir de détruire n'en eſt point un, & cela ſe ſçait, puiſque le dernier des miſérables peut par un coup de déſeſpoir détruire un Potentat. Les biens moraux ſont le déſintéreſſement, l'honneur, la gloire, la générosité & tout ce qui vient de la magnanimité; la probité, la juſtice, la fidélité & tout ce qui appartient à la vérité; la paix, la charité, l'amour & tous les ſentimens qui lient véritablement la ſociété; la vertu enfin, mot général qui comprend tous les biens d'ici-bas, & dont chaque partie eſt ſi belle & ſi délicieuſe, que l'homme le plus corrompu ne peut s'empêcher de l'admirer dans autrui.

Ce ſentiment d'admiration eſt une preuve du germe inné qui fermente en nous, que l'amour des faux biens, l'habitude & l'exemple ont émouſſé dès l'enfance, & qui ne peut jamais être étouffé. Or je ſoûtiens que le Gouvernement peut

par des attentions de détail, mais conſtantes, ſuivies & toutes dirigées ſur un grand plan, nous porter tous ou preſque tous vers une ou pluſieurs de ces vertus (car chacune d'elles va rarement ſeule) & faire germer en nous ce principe favorable, ſouverain bienfait de l'Etre ſuprême. Chacun ſent la vérité de ce que j'affirme ici, l'Hiſtoire la démontre par les faits; j'en déduirai quelques détails.

A l'égard de ce que je dis que ce champ eſt immenſe, & que les paſſions des hommes ne riſquent point de s'y entrechoquer, c'eſt encore une vérité qui frappe l'entendement au moment où elle ſe préſente. Qu'un homme acquiere une gloire éclatante dans le miniſtere étranger ou civil, à la tête des armées, dans la Magiſtrature, dans les arts &c. pour un petit nombre d'envieux qui en gémiront en ſecret, tout le reſte y applaudit avec joie. Et quant à ce qui eſt des machinations de l'envie, éxaminez-en le principe : c'eſt preſque tou-

jours un amour bas des biens phyſiques.

Ce n'eſt plus le ſiècle où les Chevaliers Bayard, les Montholon, les Duranty mouroient auſſi pauvres qu'ils étoient nés. Une haute réputation entraîne d'ordinaire une grande fortune, ou des places honorables, & dont le nombre eſt borné. Ce ſont-là les choſes que l'envie prévoit & dévore. Crillon, Catinat, & d'autres que j'ai connus de plus près, n'avoient point d'envieux dans leur retraite, mais des admirateurs que leur vuë ſeule enflammoit d'un utile deſir de les imiter. Je ne nie pas cependant qu'il n'y ait des vocations d'envieux comme de toute autre choſe. Auſſi, quand j'ai dit que le Gouvernement pouvoit nous rendre tous vertueux, ai-je ajoûté, *ou preſque tous :* & quand j'ai choiſi la gloire entre toutes les vertus pour établir mon principe, on ne peut m'accuſer d'avoir choiſi à mon avantage; car c'eſt de toutes, celle qui a le plus d'éclat, & qui par conſéquent

est la plus propre à exciter les contradicteurs. Mais est-il décidé que le principe qui, corrompu, dégénère en envie, bien dirigé, n'eût pû devenir émulation ? j'en doute.

Le gouvernement a plus de pouvoir sur le moral que sur le physique.

Je dis donc que le pouvoir du Gouvernement a plus d'étenduë sur le moral que sur le physique : je dis qu'il est de son interêt de conquérir dans ce champ immense & sans bornes ; & s'il étoit question de prouver que l'interêt, même physique, bien entendu devroit nous porter de ce côté-là, la démonstration seroit aisée & même triviale. Je me contenterai à cet égard de renvoyer au pas des Thermopiles, où trois cents Spartiates arrêterent un million de Perses.

Il en est ainsi de toutes les vertus : elles doublent, triplent & centuplent les forces réelles & physiques d'un Etat. En vain ferez-vous naître des hommes ; si vous ne les rendez bons, sans que la foudre s'en mêle ils s'entredétruiront les uns les autres. Les Arabes & les Tartares ne sont pas encore

aſſez ſéparés dans les déſerts immenſes qu'ils occupent & dévaſtent.

Mais la vertu eſt aſſujettie à des régles de circulation, ainſi que tous les autres reſſorts politiques. La vertu du plus ſimple particulier a trait dans ſa ſphère à l'avantage de ſon canton, & par contre-coup à celui de l'Etat. Par ce rapport, le Souverain repompe toutes les vertus de la ſociété ; il doit auſſi les rendre & les repouſſer juſques dans les plus bas étages. Si ſa Perſonne, ſi ſon Conſeil ne ſont occupés que de l'interêt phyſique, les ſous-ordres qui ont moins de principes d'élévation, & d'occaſions de les faire paroître, ne penſeront qu'à l'intérêt auſſi ; & cette idole de la baſſe cupidité déifiée ainſi d'hiérarchies en hiérarchies, parviendra juſqu'au peuple qui, borné par l'éducation & avili par des fonctions pénibles, eſt moins propre à imaginer le grand & ſentir le vrai, que toute autre claſſe de l'humanité. Dès-lors plus d'obéiſſance que for-

cée & éludée par adreſſe, plus d'amour que feint & faux, plus de patriotiſme, plus d'autre lien enfin de la ſociété que ce vouloir incompréhenſible de la Providence, qui pour confondre notre raiſon, maintient quelquefois les écarts, quand tout ſemble concourir à leur perte, juſqu'au moment où elle a décrété leur chute, & où retirant ſa main toute-puiſſante, tout vole en éclats, comme feroit le monde entier, ſi la balance des élémens étoit perdue.

Or comme, autant qu'il m'eſt poſſible, je prétends ramener au ſimple tous les rapports de la manutention politique, je ne m'écarterai pas dans la partie que je traite actuellement, de mon principe général, qui eſt que le Gouvernement ne doit ſe reſerver que les grands reſſorts de la machine politique, perſuadé que quand ceux-là ſeront en régle dans ſes mains, les détails iront d'eux-mêmes. Si le Prince honore les hommes d'or, je ne dis pas de la protection qui eſt due à

tout le monde, mais de sa familiarité, du crédit, de son attention marquée, des choses enfin qui attirent la considération; s'il sourit à une mésalliance honteuse d'un Grand, & autorise par-là l'axiome des effrontés qui disent que c'est le seul moyen de relever la Noblesse; s'il permet que les services soient mesurés au poids de l'or; si, quand il voudra départir quelque faveur domestique, il attribue au protégé quelque part & portion de finance, sans prendre garde si cet heureux est d'un ordre à ne pas rougir de ce trafic; toutes ces choses & une infinité d'autres qui pourroient paroître de peu de conséquence à l'affabilité du Prince, accroîtront à l'excès la cupidité de l'or & l'avarice, & causeront en conséquence des ravages infinis dans l'Etat. Si au contraire le Prince renvoyant les gens de fortune à leurs fonctions & à leurs places naturelles, reserve les distinctions, les places & sa précieuse familiarité pour le mérite uniquement; si les

belles actions sont honorées, les actions honnêtes remarquées, les grands talens accompagnés de grandes vertus tirés de la foule & mis sur le flambeau; si le mérite des peres sert de titre aux enfans pour esperer, & d'encouragement; si le plus grand nom prostitué n'obtient que disgrace & marques d'indignation, bientôt vous verrez changer la face de la terre: de dignes Chefs ne placeront en sous-ordres que leurs semblables; de grades en grades, de subdivisions en subdivisions, la vertu reprendra la premiére place qui lui est si justement acquise, elle étendra ses rameaux dans toutes les parties de la société.

Je l'ai dit, l'or est corrupteur, & il accélere à cet égard la pente naturelle de toutes les choses humaines vers leur décadence. Nous en discuterons les raisons dans la suite de cet Ouvrage. Plus notre industrie l'attire parmi nous, plus nous devons être attentifs à remédier par le régime ci-dessus à ceux de ses effets qui sont pernicieux.

Depuis que la branche de la Maiſon Royale qui regne aujourd'hui eſt ſur le thrône, nous avons eu quatre regnes de Souverains doués de grandes vertus de Prince & de particulier. Il eſt néanmoins de fait que nous nous ſommes fort corrompus. Que ſeroit-ce, ſi ces métaux dangereux nous étoient parvenus ſous des Princes cruels, injuſtes, avares, emportés. La corruption ſe gliſſe revêtue des beaux noms d'adreſſe, d'habileté, de goût, &c. Je le répete, *il n'y a dans le monde que le vrai & le faux, c'eſt ce qui conſtitue le bien & le mal.* Tout ce qui ne tend pas au vrai, loin de nous éclairer, nous aveugle d'autant plus irréparablement, que l'ignorance abſolue ſe connoît & ſe défie d'elle-même, au-lieu que la fauſſe ſcience enyvrée de préſomption dédaigne tout ce qui n'eſt point elle.

Les écrits peignent les mœurs, & les font.

Voudriez-vous me nier que nous ne nous corrompions? ſuivez la trace de nos écrits, la régle eſt ſûre. D'une part ils peignent les mœurs,

de l'autre ils les font. Vous ne trouveriez d'abord que Romans de Chevalerie, romances & fabliaux juſqu'aux temps de la régénération des Lettres. Ces nouveaux dons apporterent leurs biens & leurs maux; & tandis que l'Etat ſe formoit par les ſecouſſes & criſes domeſtiques qui lui cauſerent tant de travaux, l'hiſtoire & les mémoires particuliers peignent l'état violent & les troubles, jeux de l'intérêt en grand, & de l'ambition. Nos Romanciers imaginoient alors; mais c'étoit encore des Cirus, des Amadis, des Dom Galaor, preux Chevaliers, amoureux fantaſtiques, mais plus verbeux & plus abondans en complimens & converſations alambiquées, que ne l'étoient leurs ancêtres. Enfin le pouvoir ſe réunit à ſon principe, & ſe trouvant dans des mains dignes de le régir, le calme intérieur ſuccéda à la tempête, les arts parurent & bientôt fleurirent, le goût ſe forma, nos écrits marquerent le beau ſiècle autant que nos exploits. La

Princeſſe de Clèves, & un petit nombre d'autres Romans marqués au même coin peignoient un genre de galanterie & de mœurs inconnues à nos anciens, & déja oubliées parmi nous. Jouiſſans des mêmes loiſirs, qu'avons-nous enfanté depuis ? Certaines ſciences de détail ſe ſont perfectionnées; mais je ne parlerai que de ce qui peint les mœurs. Nos prétendus Philoſophes, tantôt ſous un manteau, tantôt ſous un autre, quelquefois à découvert, ont attaqué les Loix Divines & humaines. Nos docteurs ont en mille manières calculé l'intérêt & nos Romanciers ont alambiqué le déſordre & l'infamie. Penſons-nous que la honteuſe molleſſe qui engendre ces ouvrages monſtrueux, défigure moins l'humanité que l'eſpèce de férocité qui enfanta jadis de giganteſques Chevaleries. Mazulhim eſt auſſi éloigné d'atteindre à l'état d'homme, que Roland le dépaſſe. Nos peres euſſent vomi ſur de telles images ; elles nous

amusent aujourd'hui, parce qu'elles nous ressemblent.

Non-seulement ces délires d'une imagination corrompue peignent les mœurs, mais encore ils les font. La jeunesse y puise avidement le poison d'une indigne volupté; & supposé que dans l'âge mûr on échappe à ces fatales impressions, que trouve-t-on ensuite pour nourrir l'esprit dans sa maturité? des ouvrages qui sous l'appas d'une fausse liberté mettent en question tout ce qui fut utilement mis en fait depuis deux mille ans, qui détachent l'esprit & le cœur du culte de l'Etre souverain, & du respect pour les Puissances établies; des ouvrages qui détruisent tout & n'édifient rien, qui mettent enfin le poids & la mesure aux mains de chaque individu.

C'est bien à vous, me dira-t-on, qui sans aucune mission reglez les Etats dans votre cabinet, à condamner la liberté dans les écrits. Oui, c'est à moi qui pourrois peut-être mieux qu'un autre en faire de

méchans, ſi je voulois. Je ſoumets chaque page, chaque ligne de cet Ouvrage au cenſeur le plus auſtere. S'il y trouve que nulle part je prêche l'eſprit de diſcuſſion & d'indépendance, que j'éloigne en aucun endroit mes lecteurs de ce qu'ils doivent à Dieu, aux Loix & au Souverain, je me ſoumets aux peines que meritent les écrivains dangereux,& ſelon moi elles ne ſeroient pas petites. Si pour quelque choſe je m'écartois des principes de douceur & d'humanité, que je prêcherai ſans ceſſe tant que j'aurai de la voix, ce ſeroit pour des hommes de ce genre. Mais non : les Ecrivains méritent, ſelon moi, une attention toute particuliére de la part du Gouvernement. Si-tôt que j'en connoîtrois un qui viſeroit à faire un mauvais uſage de ſes talens, je lui en déſignerois un autre emploi avec ſoin & encouragement : je le ſoûtiendrois de la ſorte contre ſa propre foibleſſe ; & ſuppoſé qu'il fût de ce petit nombre de gens qui n'ont de talent que

pour le mal, je lui arracherois telle plume, que je l'empêcherois bien de voler.

Je ne prétends point établir ici la république de Platon. Il est toujours temps d'agir à cet égard & d'agir utilement sans pédanterie. Vainement diroit-on qu'il y a tant de mauvais ouvrages, qu'il seroit inutile aujourd'hui d'en arrêter le cours. Heureusement tout est de mode & passager parmi nous, & à la reserve de quelques-uns, les ouvrages les plus dangereux sont les plus promptement oubliés. Réglons nos écrits : purifions nos théatres & leur donnons le ton noble qui convient à la plus brillante des nations. Ces soins de détail portent par mille rameaux sur la masse entiére du corps politique. La vertu attaquée dans toutes les parties doit aussi être par-tout défendue.

Mais l'article des mœurs est trop important pour ne pas demander un Chapitre à part. J'en ferai même deux, l'un sous ce titre, l'autre

ſous celui du luxe. Mon objet ne fut jamais de faire des traités de morale ; mais les mœurs ont infiniment plus d'influence dans la ſociété que les Loix. C'eſt par les mœurs plus que par tout autre reſſort que le Gouvernement peut fixer la proſpérité d'un Etat, ou en accélérer la décadence. Les mœurs donc doivent être le principal point de vuë d'un populateur.

Concluons cette partie, & diſons en ſomme que la Juſtice & la Police ſont la plus intéreſſante partie de la circulation. Les canaux de cette circulation ſont établis en France, il ne s'agit que d'en réparer les conduits, les entretenir & en faire uſage.



CHAPITRE IV.

Les Mœurs.

LEs Mœurs, je le répete, ſont non-ſeulement le tableau vivant de l'état de la ſociété, mais en ſont encore le reſſort principal. Les mœurs, tableau de la ſociété.

Elles en ſont le tableau. *O Ville vénale*, s'écrioit Jugurtha en ſortant de Rome, *tu aurois bientôt un maître, ſi quelqu'un étoit aſſez riche pour t'acheter.* Ce ſcélérat endurci dans le crime ne put ſe refuſer à un mouvement d'indignation ſur la perverſité & la corruption de ſes Juges. Mais ce ſentiment de lumière échappé aux ténébres d'un cœur corrompu, n'avoit qu'à naître dans une ame plus noble pour y porter le décret & les moyens de la plus complette des révolutions. Céſar uniquement avide de gloire eut à peine conçu

que l'autorité étoit un échelon nécessaire à ses projets, qu'il comprit qu'il n'avoit qu'à tout prendre d'une main & tout donner de l'autre, pour changer en esclaves les maîtres de l'univers.

A remonter dans les anciens temps de Rome, la plus cruelle oppression ne put déterminer le peuple entier à d'autre acte d'hostilité contre ses Chefs qu'à se retirer en concours, & menacer d'abandonner les murs & le territoire de la patrie.

Depuis il fallut l'exemple d'un pere forcé d'égorger sa fille de ses propres mains afin de la ravir à la plus honteuse & la plus absurde des tyrannies, pour engager la nation entiére à demander compte à ses Magistrats d'une administration & d'un pouvoir extorqué.

Dans Rome assujettie, & peu de temps après la révolution dont je parlois tout-à-l'heure, on vit les citoyens s'entr'égorger pour la préférence disputée entre deux farceurs.

Les loix fondamentales de Rome avoient peu changé par comparaiſon à l'énorme altération que ces faits annoncent dans les vrais liens de la ſociété : tout le changement avoit porté ſur les mœurs, & telles en furent les ſuites.

Cette influence des mœurs ſur la conſtitution de l'Etat n'échappa pas plus à Auguſte qui vouloit gouverner Rome en maître, qu'à Jugurtha qui la vouloit corrompre en ennemi. Quelques loix trop dures ayant excité un murmure général, Auguſte appaiſa le peuple en lui rendant le Comédien Pilade.

D'après cette eſquiſſe tirée de l'hiſtoire d'une nation que la Providence a miſe plus en vuë que toute autre, on peut convenir que les mœurs ſont le tableau vivant de l'état de la ſociété. Les exemples que j'ai cités, & mille autres que je pourrois y joindre, démontrent que ce genre de thermometre n'eſt pas une prédiction faite après coup, mais a ſervi dans le temps aux hommes ambitieux, qui ont cru

voir leur utilité particuliére dans le détriment de la chose publique ; c'est donc un tableau réel : mais que présente ce tableau ? Il dit qu'en proportion de ce que l'honnêteté est plus respectée dans les mœurs d'une nation, tous les liens qui en forment l'union & la solidité, en sont plus entiers & plus resserrés, & qu'en conséquence, à mesure que les mœurs déclinent, les liens de la société se relâchent en proportion.

Les mœurs, ressort de la société.

Quelles furent en effet les loix puissantes qui transformerent tout-à-coup en citoyens affectionnés & dévoués à la patrie une troupe de bandits élevés dans l'exercice d'un brigandage continuel, barbares d'habitude & de volonté, lions au dehors, esclaves au dedans ? (Tels furent les Romains du premier & du moyen âge.) Quelle force coercitive réunit en eux des contraires si absolus ? *La foi du serment, l'amour de la patrie, le respect des foyers domestiques.*

Qu'on éxamine par le détail l'o-

rigine du ſouverain reſpect de ce peuple pour ſes Magiſtrats, de ſon admirable diſcipline à la guerre, de ſes vertus de citoyen enfin, on verra qu'elle ſe rapporte à ces trois principes que j'ai nommés, comme en effet tous les différents rameaux des mœurs à l'infini y tiennent & en dérivent.

Qu'on ne m'oppoſe pas ici le récit des diſſenſions continuelles & internes de ce peuple orageux, pour en induire que je fais un beau portrait, mais qui n'a nulle réalité. Je ne ſuis jamais diſconvenu que les liens de toute ſociété ne fuſſent de leur nature portés à tendre vers le relâchement. C'eſt par cela ſeul qu'il ne peut y avoir d'empire éternel ici bas. Le dépériſſement s'annonce & ſe démontre par les troubles & les diſſenſions, les tiraillemens & les douleurs, tant qu'il y a du nerf dans la République; par l'indécence & la débauche, la gangrene & la putréfaction, dès qu'il n'y a plus que des chairs.

La fierté des Appius, l'exécrable audace de Catilina, le luxe effronté & rebutant de Trimalcion furent les mêmes ſymptomes de la même maladie, qui ne parurent ſi différents que par la diverſité des corps ſur leſquels le mal travailloit, c'eſt-à-dire, des temps de la République. Il me ſuffit donc de prouver que les véritables Loix d'un Etat ſont les mœurs, & que loin que ce ſoit la vétuſté & l'oubli des Loix qui cauſent le relâchement des mœurs, c'eſt au contraire le relâchement des mœurs qui intercepte le régime des Loix, en rend vaines les diſpoſitions, & par conſéquent énerve & détruit à la fin la République.

Dans ces trois principes en effet qui ſeuls formerent l'indiſſoluble ſociété Romaine, on ne voit rien qui n'appartienne aux mœurs, rien qui ſente le régime diſtinctif des Loix. Les Loix en un mot ne ſont que les rites particuliers des mœurs : celles-ci ſont les premiéres des Loix. Où les mœurs regnent,

les Loix les plus ſimples ſuffiſent, & ſont même rarement réclamées. Où l'on néglige les mœurs, les Loix puſſent-elles tout prévoir, & ſe multiplier en autant de ramifications qu'en produit l'inépuiſable corruption humaine, elles ſont ſans force & ſans application : *Corruptiſſima Reſpublica, plurimæ Leges.*

Il s'enſuit de ce petit nombre d'inductions qu'on pourroit étendre à l'infini, toujours avec plus d'avantage pour la démonſtration de cette importante & palpable vérité, que non-ſeulement les mœurs ſont le tableau vivant de l'état de la ſociété, mais qu'elles en ſont encore le reſſort principal, comme meres, tutrices & protectrices des Loix. D'où reſulte que la ſuper-intendance des mœurs eſt le plus bel apanage, & le droit le plus ſacré du Gouvernement toujours Légiſlateur quoi qu'on en diſe, & que c'eſt preſque la ſeule partie des Loix, dont il doive ſe réſerver le maniement ſuprême.

Mais ſemblables au Protée de la fable, les mœurs s'échappent des mains qui les veulent forcer, & ſe transforment en repréſentations vaines pour éviter les chaînes dont on les vouloit étreindre. En cela, comme en toute autre choſe, la contrainte eſt le plus défectueux des reſſorts de l'autorité. Les cauſtiques ne ſervent qu'à dévorer les chairs mortes, & n'ont nulle propriété pour prévenir la corruption. Quelles ſont donc les touches du claveſſin politique qui répondent aux mœurs? *Le diſcernement, la pudeur & l'exemple.* Mais ces généralités conviennent mieux à un Traité de morale, objet dont je ne me ſuis jamais occupé, qu'à des conſidérations politiques. Mon plan doit néceſſairement me ramener dans les détails: ils ſont tous ici de la derniére importance.

C'eſt rarement en gros, & par des révolutions ſubites & ſenſibles, que les mœurs reçoivent une altération dangereuſe. Malheur aux Etats que leur étoile deſtine à ſup-

porter de ces crises violentes qui les vieillissent plus en peu de temps, que ne pourroient faire des siècles d'uniformité dans les évènemens. Rome en essuya deux trop consécutives, & ne put résister à la seconde. La premiére fut la destruction de Carthage. Ses guerres avec cette puissante République lui avoient fait connoître la moitié du monde ; pour la conquérir, il ne fallut qu'accabler Carthage. L'Afrique & l'Espagne traitées comme conquêtes, altérerent le désintéressement Romain, de même que l'animosité de cette guerre en avoit altéré la bonne-foi ; & dans ce temps même on vit pour la premiére fois couler dans Rome le sang du citoyen. Les maux internes s'aigrissoient à mesure que les succès extérieurs devenoient plus grands ; le courage même s'en ressentit tout aussi promptement. Qu'on se rappelle les alarmes de cette ville séditieuse lors des mauvais succès des premiéres campagnes contre Persée, en comparant

le danger réel de cette guerre avec les calamités auxquelles peu d'années auparavant ces mêmes Romains avoient opposé tant de courage. La seconde crise fut la conquête de l'Asie. Ses thrésors & les débris de son luxe acheverent de corrompre les Romains. On les voit pendant ce peu d'années orageuses, & dont le tableau historique fait horreur, se servir tour-à-tour du glaive contre Mitridate & Tygrane, & du poignard contre leurs propres citoyens. Leur fortune décrétée par la Providence ne put être aussi rapide, que le feu que ces furieux allumerent dans leurs propres murs; & le dernier Républicain, si tant est que Pompée en fut un, n'avoit pas eu le temps d'achever la conquête de l'Asie, quand il fit place au premier des Maîtres qui dissiperent cet immense héritage dans moitié moins de temps qu'on n'en avoit employé à le former.

Les grandes conquêtes, les révolutions dans le gouvernement

ou dans les fortunes, les ſecouſſes vives & fortes en un mot ſont néceſſairement le ſignal d'une altération dans les mœurs. Je laiſſe aux ſpéculatifs à éxaminer ſi nous n'avons rien eſſuyé de ſemblable dans notre ſiècle, & à réſoudre ſi, en ſuppoſant le fait, les mœurs parmi nous ne s'en ſont pas reſſenties.

Mais en général leur altération commence, & ſe confirme par des degrés moins marqués. La corruption ſe gliſſe petit-à-petit, circule dans les veines, attaque enfin les parties nobles, & jette tout le corps politique dans des convulſions qu'on conſidere, & qu'on voudroit en vain guérir dans les effets, faute d'en avoir jamais connu le principe. Il eſt donc de la derniére importance de connoître & de définir en quoi conſiſtent les mœurs : de cette notion naîtra naturellement celle des attentions de détail qui doivent veiller à leur maintien.

Les mœurs s'altérent par degrés.

Rappellons-nous ici les trois

principes auxquels j'ai rapporté toutes les vertus ſi célébres des anciens Romains. *La foi du ſerment, l'amour de la patrie, le reſpect des foyers domeſtiques.* Quelqu'étrangers que ſoient à nos préjugés ceux d'un peuple ennemi fanatique de la Monarchie, nous trouverons que ces trois points renferment également toutes les vertus dont nous ſommes ſuſceptibles; *la Religion, le patriotiſme, les vertus civiles.* Rapprochons maintenant les objets pour les enviſager dans les nuances qui nous ſont propres.

Il m'appartient auſſi peu de faire ici l'éloge de la Religion, que d'en développer les dogmes, & montrer comment ils ont trait à tous les points de la proſpérité publique & particuliére. Chacun ſçait qu'elle ordonne le reſpect & la ſoumiſſion pour le Gouvernement; qu'elle veut que nous nous regardions tous comme freres, & nous enjoint l'attention à nos devoirs, dans des vuës de tout temps puiſſantes ſur

l'esprit humain, & diamétralement opposées à celles de la cupidité. Mais fût-elle aussi défectueuse qu'elle est parfaite, il est certain que les religions, même d'invention humaine, portoient dans leur principe & dans leur morale le caractère de la Loi naturelle empreinte dans notre ame, sceau distinctif du Créateur. La Religion donc fut toujours, & est aujourd'hui parmi nous plus que jamais, le ressort principal des mœurs.

La Religion, ressort principal des mœurs.

Le dogme de la charité qu'elle recommande sur toute chose, & dans lequel se trouvent compris tous les autres, proscrit sans doute l'intolérance. Tant que le Christianisme n'a formé que des sociétés particuliéres, proscrites, tolérées, ou admises dans des Etats où quelqu'autre culte dominoit, les Ministres de la Religion pouvoient assujettir ce petit nombre à des régles plus étroites, punir, séparer du troupeau, infliger en un mot des peines & des privations purement relatives à la Religion, & qui

n'avoient nuls effets civils. Mais ſi-tôt que cette Religion de paix eſt devenue dominante dans un Etat, les Miniſtres durent regarder l'anathême ſpirituel comme entraînant de fait une ſorte de proſcription civile ; dès-lors uſant du droit de miſéricorde, auſſi étendu que l'eſt le droit de juſtice, leur premier devoir fut de fléchir la roideur du ſceptre, de rendre doux & liants les chaînons de l'encenſoir, d'imiter enfin leur divin Inſtituteur toujours & par tout miſéricordieux. En conſéquence les priſons du S. Office ne devroient renfermer que les Eccléſiaſtiques indécents ou dénonciateurs.

Ce que je dis-là, tout le monde le penſe de ſang froid, quoique la paſſion ait ſouvent fait agir dans un ſens contraire ; mais il ne ſeroit pas auſſi aiſé de décider ſi la Religion regardée comme reſſort politique (car les Princes n'y prétendent inſpection que dans ce ſens-là) doit être tolérante ou impérieuſe. Je crois néanmoins cette

queſtion fixée, en diſant qu'en tout & par-tout, ſans en excepter rien, les moyens coercitifs ſont les plus propres de tous à faire ſur l'homme un effet contraire à leur objet.

La tolérance, dans le ſens où on l'entend communément, depuis que diverſes ſectes ont déchiré l'unité de l'Egliſe Romaine, & que certains Etats les ont toutes reçues & admiſes dans leur ſein, n'eſt point de mon ſujet. Je ne parle que pour nous : il nous en a trop coûté pour nous réunir ; nous ſommes en général trop étourdis & trop agiſſants pour qu'un citoyen qui a réfléchi, puiſſe recevoir ſeulement l'idée de riſquer de retomber dans nos anciennes convulſions. La tolérance dont je parle, conſiſte donc uniquement à n'apporter dans tout ce qui concerne la Religion que l'eſprit qui conſtitue ſa propre eſſence, l'eſprit de douceur & de charité.

Mais la tolérance ſeroit le pire des inconvéniens, ſi elle alloit juſqu'à l'indifférence ſur le régime

intérieur & de détail de ce mobile tout-puissant de l'humanité. Loin ces systêmes vains & dangereux, abus de l'esprit & d'une Logique corrompue, qui prétendent prouver qu'une société d'Athées pourroit subsister. La République de Platon n'est qu'un songe; mais c'est du moins une belle idée : l'autre, tout aussi vaine, a de plus l'inconvénient d'une absurdité complette, & de nous dégrader en pure perte. Qu'on nous raméne à l'instinct des étourneaux, nous pourrons vivre en troupe sans religion, & parvenir aux avantages qu'ils retirent de leur société.

Un Prince irréligieux le plus fou des fanatiques.

Un Prince irréligieux avec ostentation seroit le pire des fanatiques, un furieux en délire, incendiaire de son propre palais; un Prince indifférent sur la Religion creuse au-dessous de son thrône une mine qui quelque jour n'y laissera qu'un monceau de ruines. Mais quelquefois sous le regne des Princes qui ont le plus de respect pour la Religion, & qui en donnent chaque

jour des marques extérieures, le relâchement en cette partie se glisse par le détail faute d'attention à ceux de la police, & parvient à un point dangereux. J'ai fait en ce genre une remarque que je placerai ici, quoiqu'étrangére aux objets qui, selon moi, méritent l'inspection. Ce fut en 1667. que fut composée la troisiéme satyre de Boileau, temps où la Cour de Louis XIV. étoit la plus galante, & quinze ans avant la réforme qui fit arborer tant de chapelets à la Cour; c'est un gourmand de profession que le Poëte met sur la scène, & ce n'est sûrement pas pour la rime qu'il lui fait dire:

J'y cours, midi sonnant, au
sortir de la Messe.

Le fait est que tout le monde alors alloit à la Messe tous les matins. Dans les garnisons, les Officiers plus portés cependant aux débauches d'éclat qu'ils ne le sont aujourd'hui, alloient à la Messe

au ſortir de chez leur Commandant. Je ne dis pas que cela fût conſéquent ; mais malgré tous nos raiſonnemens, nous ne le ſerons jamais qu'en ſpéculation. Ces hommes inconſéquents & quelquefois brutaux ne ſouffroient pas qu'on dît un mot équivoque ſur la Religion devant eux, diſoient hautement qu'un homme ſans religion ne pouvoit être qu'un coquin. Nous ne battons plus nos gens ; mais nous ne les menons pas à la Meſſe, parce que nous ne ſommes pas dévots : nous diſſertons ſur la Religion devant eux, ſinon d'une façon très-impie, du moins ſouvent fort légérement ſur les ſuperſtitions populaires, &c. Tout cela porte coup ſur les mœurs, ſur la croyance & ſur la fidélité publique.

En ſuppoſant le mal, me dira-t-on, où donc eſt le remede ? Faut-il que le Gouvernement ou la Police établiſſent une ſorte d'inquiſition domeſtique ſur nos diſcours & nos actions privées ? Que devient en ce cas la tolérance dont vous

nous avez flattés d'abord. La voici. *Peccato celato è mezzo perdonato*, dit l'Italien ; & ce proverbe pernicieux en morale est très-juste en politique. Il importe peu au Gouvernement que vous alliez à la Messe ou non les jours ordonnés, pourvû que vous alliez ailleurs sans bruit & sans éclat ; que vous mangiez gras ou maigre chez vous, pourvû que vous prétextiez une incommodité, & ne fassiez pas ostentation de donner ce qu'on appelle chère de commissaire ; que vous croyiez ou ne croyiez pas enfin, pourvû que vous supprimiez des discours qui ne pouvant jamais faire aucun profit qu'à votre vanité mal entendue, peuvent détraquer l'imagination ou les mœurs des jeunes gens, des esprits foibles qui vous écoutent. Au fond en tout cela votre liberté d'agir & de penser n'est gênée en rien d'essentiel, & vous n'avez pas plus de droit à réclamer contre la foible contrainte que ce genre de police vous impose, que contre l'usage d'établir

des privés pour ceux de vos besoins qui infecteroient la société.

Cette portion essentielle des mœurs s'est-elle relâchée parmi nous? Je n'en sçais rien; mais je sçais que si la liberté de donner à manger en gras, qui n'étoit accordée, il y a vingt-cinq ans, qu'à un très-petit nombre d'auberges privilégiées en faveur des étrangers, étoit devenue générale & qu'aujourd'hui en tout temps on n'en fît difficulté dans aucune, ce seroit signal de relâchement. Si l'on accordoit des permissions aux ouvriers de s'employer les jours de fêtes aux travaux du Roi qui ne cessent jamais, si à cette imitation, la Ville obtenoit pareilles dispenses pour les siens, ne seroit-ce pas assez pour donner le signal aux particuliers de mépriser cette partie de la discipline? & comme l'extérieur est & sera toujours ce qui frappe davantage le peuple, & que les transgressions se donnent la main ainsi que les observances, le mépris, ou du moins la discussion des ordon-

nances de l'Eglise entreroit dans toutes les têtes. L'esprit de régularité se perd, & toute Religion réduite au pur spirituel est bientôt reléguée dans l'empire de la lune.

Il n'y a pas mille ans que voyant des ouvriers un jour de fête chez des Religieux, je m'approchai du Pere Procureur qui étoit parmi eux, & lui demandai en vertu de quel Saint ils ne fêtoient pas celui du jour. Il me répondit que ces travaux étoient relatifs au portail de son Eglise, & que c'étoit une œuvre sainte que d'édifier le Temple du Seigneur. Cet axiome, lui dis-je, est applicable à ceux qui fournissent les fonds de cet édifice; mais c'est purement une œuvre servile pour ces ouvriers qui y gagnent leur vie. Sur cela l'érudite Paternité me rappella que nos anciennes Eglises n'avoient été bâties que les jours de Fête & de Dimanche. Je lui répliquai que c'étoient des corvées religieuses, qui tenoient lieu de prières au peuple, & dont il ne retiroit nul salaire.

Enfin il fut obligé de me dire qu'ils avoient une permiſſion de M. l'Archevêque. La loi eſt parlante, lui dis-je alors, & la diſpenſe eſt muette; ainſi donc vous ne péchez pas contre le Saint, mais contre la ſociété, ce qui, ſelon moi, eſt bien pis; & je vous condamne, ſous peine de ſcandale, à afficher en grandes lettres ſur un tableau en public, d'un côté la permiſſion de votre Evêque, de l'autre celle de la police, ſi mieux n'aimez laiſſer ſéjourner vos pierres qui ne périclitent pas, ce qui vaudroit mieux. Cet homme me prit pour un Anabaptiſte, ou peu s'en faut.

Les Livres impies ſont plutôt la ſuite du relâchement des mœurs que ſon principe.

Les abus ſe donnent la main entre eux; on ſçait cela. En ce ſens, la philoſophie moderne ou l'art de raiſonner l'irréligion, & le relâchement des mœurs en ce genre ſont freres; mais s'il falloit entre eux décider lequel des deux eſt le principe de l'autre, je ſerois tenté de me déterminer pour le dernier. Eu effet, quoiqu'il ſoit vrai de dire que rien n'eſt plus contre la ſociété

que les Livres & Traités contre la Religion, cependant (je puis en parler sçavamment, moi, qui les ai tous lus) j'affirme qu'il n'en est aucun qui satisfasse même avec quelqu'apparence de réalité notre penchant vers l'indépendance, & qui nous offre des objections plus fortes que celles qui viennent malheureusement en pensée souvent au premier moment, & qu'en langage mystique on appelle *tentations contre la foi.* Ces sortes d'ouvrages d'ailleurs sont secs, la plûpart de mauvaise main, & promptement ennuyeux ; ils ont endoctriné quelques bavards, mais n'ont perverti personne.

Ce qui porte infiniment plus sur le général en ce genre, ce sont ces traits indirects, ces airs de certitude puérile, ces lardons amenés à tous propos qui mettant en fait ce qui est au moins en question, paroissent établir comme notoire & reçu de tous, qu'il n'y a que le peuple & les imbéciles qui ayent de la religion. Il faut avouer qu'au-

jourd'hui on n'écrit preſque plus un mot qui ne ſoit empreint de ce timbre-là ; il n'eſt diſſertation ſur des eaux chaudes , ou bouquet à Iris , où l'auteur ne veuille inſérer ſa petite profeſſion de foi d'eſprit-fort. Ce concours apparent de tous les hommes de génie d'une nation fait aſſurément bien des ravages ; car qui échappe à l'un , lit certainement l'autre. Ces docteurs qui n'établiſſent rien , ne ſont tenus de rien prouver ; & l'on en infere ſeulement qu'il eſt permis de lever un œil curieux ſur l'objet de ſon culte , puiſque tant de gens cenſés inſtruits le fixent & s'en moquent.

C'eſt ſans doute un grand mal pour le vulgaire ; mais pour ne pas ſortir de la queſtion , quel eſt le principe de ce concours de petiteſſe dans les beaux eſprits ? Il n'y a plus que le peuple & les enfans aſſez ſots pour croire qu'ils ont découvert le ſecret de l'Egliſe. Il y a déja long-temps que Ninon Lenclos apprenant qu'un de ſes amis

mouroit en incrédule, y courut pour lui ſauver cette misère-là : elle trouva le Vicaire de la Paroiſſe qui ſortoit gendarmé de quelques propos de théatre, dont le héros mourant avoit prétendu ſignaler ſa fin ; elle voulut engager le Prêtre à rentrer. Ah ! Madame, lui dit celui-ci qui ne la connoiſſoit pas, il n'y a rien à eſpérer de ces Sçavans-là. Eh ! non, Monſieur, reprit Ninon, je vous réponds qu'il n'en ſçait pas plus que vous & moi.

Ninon, Epicurienne décidée, ſçavoit fort bien que tous les argumens de l'incrédulité ſe bornent à dire non, & agir en conſéquence. Nous ſçavons perſonnellement auſſi que tous ces docteurs ne ſçavent pas un mot de la queſtion ; en conſéquence, ce n'eſt pas la perſuaſion qui les fait parler. Pourquoi donc ſe preſſent-ils ſi fort de prendre couleur à temps & à contre-temps ? C'eſt qu'ils ſçavent que c'eſt le moyen de faire accueillir leurs ouvrages par la curioſité publique.

Autrefois on riſquoit le fagot, ou du moins l'horreur publique & le mépris des honnêtes gens, quand, pour ſe faire admirer d'un petit nombre, on hazardoit de ſemblables traits; aujourd'hui c'eſt le moyen de ſe faire une réputation accueillie d'abord par les fols, & dont le grand nombre eſt enſuite la dupe.

Il ſeroit donc vrai de dire que le relâchement des mœurs en ce genre eſt plutôt le principe de l'indécence qui regne à cet égard dans nos écrits, que celle-ci ne l'eſt de ce relâchement; mais le vrai point eſt que ces deux maux ſont enſemble un cercle vicieux de la plus grande conſéquence pour le maintien de la ſociété. Cependant, comme non-ſeulement les écrits ſont portion des mœurs, mais encore en ſont la partie la plus voyante, la plus contagieuſe, & la plus durable, il s'enſuit de-là que de toutes les négligences de la police, la plus condamnable eſt auſſi celle qui porte vers le relâchement de

l'attention à purger les écrits de toute trace d'irréligion.

Je n'ignore pas tout ce qu'on oppose à cette inquisition aussi ancienne que les mœurs, & qu'on ne trouve jamais plus rigoureuse que lorsqu'elle devient plus indispensable. Gêner la liberté des écrits, dit-on, c'est exercer la plus odieuse & la moins fructueuse des tyrannies; c'est resserrer le génie, & conséquemment donner des entraves à l'ame des citoyens & à toutes les vertus qui en dépendent; c'est d'autre part gêner le commerce rapportant de la Librairie, & en renvoyer les profits chez nos voisins qui impriment & débitent tout, & qui s'en trouvent bien. Mille autres objections de détail naissent de celles-là, & s'y rapportent : je crois très-aisé d'y répondre.

Les écrits ne sont autre chose que le tableau de nos pensées, le regiître de nos idées en principes & en conséquences, d'où s'ensuit que qui gêne indistinctement les

écrits, tend, autant qu'il lui est possible, à perpétuer l'enfance de l'humanité, & à priver la société de cette communication d'idées, qui nous mettant à même de profiter des travaux de ceux qui nous ont précédés, pour abréger les commencemens, nous facilite la direction de toutes les forces de notre esprit vers le progrès. En conséquence, une tyrannie indistincte sur les écrits est le premier des crimes de léze-humanité; mais par la même raison aussi, une indifférence absolue sur cette partie du gouvernement est la plus défectueuse des branches de l'anarchie.

Sans m'étendre ici à discuter ce que c'est que liberté, matière aussi aisée à ramener à ses vrais principes, qu'étrangére, quant au moral, au sujet principal de cet Ouvrage, il suffit de dire qu'on ne peut appeller gêne ici-bas, que la suppression de nos facultés utiles. Sans cette reserve la liberté dégénère en brigandage absolu; or cette

diſtinction une fois poſée, je demande de quelle utilité peut être au public & à chaque individu en particulier l'étalage des idées tranſitoires de chacun d'eux en matière de Religion.

De deux choſes l'une, ou la Religion eſt révélée, ou elle ne l'eſt pas. Si elle eſt révélée, nous ne devons plus qu'adorer & obéir : ſes Miniſtres ſont prépoſés pour nous en inſtruire, le Gouvernement pour en faire reſpecter les obſervances, & pour empêcher que les paſſions humaines, ſous ombre de zèle, n'en altérent la douceur & la pureté, & tout eſt dit. Si au contraire c'eſt une invention humaine tiſſue d'erreurs & de preſtiges dans le droit, mais établie ſur la plus antique convention dans le fait, je demande ſi parmi ces petits éclairs d'anti-Prophètes il en eſt un ſeul qui veuille ſoûtenir de ſang froid que la ſociété en ſeroit plus heureuſe, ſi l'on ôtoit ce frein à toute l'humanité en général. S'il s'en rencontre un aſſez fol pour cela, vous

le feriez convenir également que la patrie eſt une idée, & que *ubi benè, ibi patria;* que le reſpect dû aux Souverains n'eſt que la loi du plus fort civiliſée; que nos meres nous firent ſans penſer à nous; que notre poſtérité eſt un mot, que l'amitié n'eſt autre choſe qu'une main qui frote l'autre; que la probité n'eſt que l'art de mettre de ſon côté les circonſtances; la pudeur, qu'une attention aux bienſéances; la foi, un lien pour les fols, & un moyen pour les honnêtes gens; qu'en un mot, chacun n'eſt ici-bas que pour ſoi. Je ne crois pas, quelqu'ingénieux que puiſſe paroître ce démonſtrateur, que perſonne ſoit tenté de le prier de réformer la République & de la peupler de ſes proſélytes. A ce petit nombre près cependant, & plus petit qu'on ne ſçauroit croire, tout le reſte conviendra qu'il faut une religion au peuple & à tout ce qui penſe en vulgaire, de quelque rang qu'il puiſſe être. Je le crois auſſi comme eux. Cela poſé, ſans entrer

dans la diſcuſſion des principes & de la morale de la Religion reçue, ſi-tôt qu'elle s'amalgame avec les liens de l'Etat, de façon que depuis un eſpace de temps immémorial l'Etat ſubſiſte avec elle & peut-être par elle, c'eſt une démonſtration de fait, qu'il doit être interdit au premier Chef, à tout citoyen grand ou petit, de porter des atteintes publiques à cette loi premiére; défendu, dis-je, excluſivement juſqu'à l'arrivée de l'Antechriſt qui doit paroître armé de forces, de miracles & de tout ce qui peut opérer enſemble le renverſement de l'ancienne ſociété, & l'établiſſement d'une nouvelle. Permis à nous d'opter alors; mais juſqu'à ce qu'il nous ait fait notifier ſon arrivée, il n'eſt nullement contre la liberté publique & privée de barrer le ſifflet à ſes précurſeurs, puiſque ne pouvant procurer un mieux ni à eux-mêmes ni aux autres, ils ne ſont propres au contraire qu'à égarer les eſprits foibles & préſomptueux, à éveiller la cor-

ruption humaine, & à l'affranchir du ſeul lien qui tôt ou tard met un frein à la cupidité.

Quant à la petite vilaine raiſon de commerce qu'on aſſocie à celle que je viens de combattre, je pourrois répondre en bref, en diſant qu'un commerce de corruption reſſemble en profit à celui que firent les Marchands de Marſeille, qui y apporterent la peſte il y a trente-cinq ans. Mais on m'attaqueroit encore dans cette généralité, en me diſant que les Livres défendus ne nous viennent pas moins des étrangers; qu'ils ſont d'autant plus recherchés qu'il eſt plus difficile de les avoir, & qu'en ôtant ce profit à notre Librairie, nous le portons au double à nos voiſins. Il faut donc trancher dans le vif & dire, 1°. Que ce prétendu déſavantage n'exiſte pas. 2°. Qu'il n'eſt pas vrai qu'on liſe autant les Livres éxactement défendus, que ceux qu'on débite en toute liberté.

Je dis que ce déſavantage n'exiſte pas, & je le ſoûtiens, du moins

dans mon principe; car de ce qu'un ouvrage eſt parſemé de quelques traits trop marqués ou même ſuſpects en ce genre, je n'en conclurois pas qu'il fallût le ſupprimer, quelque médiocre qu'il pût être d'ailleurs. L'amour propre d'un Auteur commençant, ivraie de la récolte préſente, promet le bon grain de la moiſſon future. Il ne doit donc être ni révolté ni rebuté; au contraire, quelques ſoins de détail, en marquant les endroits à ſupprimer, & paroiſſant entrer en capitulation avec la paternité ſouffrante, ſauveroient l'ouvrage & l'Auteur. Je ſçais toutefois qu'il en eſt d'opiniâtres à qui un trait de plume eſt un coup de poignard; mais la menace alors d'un Souverain irrité qui ſçauroit retrouver l'écrivain dans les entrailles de la terre, ſeroit un ſpécifique admirable, & je vous réponds que bientôt rien ne ſeroit plus orthodoxe que nos écrits. Le plus grand nombre donc de ces ouvrages paroîtroit également ſans rien perdre de leur uti-

lité; & quant à ces avortons de libelles qui n'ont de mérite & d'objet que leur corruption & celle de la ſociété, leur anéantiſſement eſt un des plus grands biens que la vigilance du Gouvernement puiſſe lui procurer.

Il n'eſt donc pas vrai que l'attention de la police ſur ce point eſſentiel faſſe languir la Librairie; & quand on lui raviroit le profit de quelques ouvrages du temps, en combien de façons ne peut-on pas lui en faire retrouver le dédommagement? Sont-ce les ouvrages nouveaux qui ont fait valoir les preſſes des Elzevirs, des Blaev, des Vaſcoſan, qui de nos jours ont tranſporté dans le fond de l'Ecoſſe la branche de ce commerce la plus rapportante en proportion? Cet art, comme tout autre, a beſoin de protection & d'encouragement, & le premier effet de ces deux choſes doit être de le purger des vices qui peuvent le déshonorer, & le rendre nuiſible.

Quant à l'objection, que la dé-

ſenſe donne plus de vogue aux Livres dangereux ; cela n'eſt vrai qu'en un ſens , & pour un petit nombre de Livres & de Lecteurs. Je crois bien qu'une défenſe, qui ne conſiſte qu'à refuſer l'approbation & même la permiſſion tacite, & qui mollit dans la recherche & la pourſuite des contrevenans, quand après cela le Livre paroît furtivement, a le même inconvénient qu'ont tous les demi-remedes dans les grands maux. Il en eſt de même de toutes les Loix qui demeurent ſans exécution ; il vaudroit mieux qu'elles n'euſſent jamais été portées. Si même obſervant avec ſoin d'en empêcher l'impreſſion en France, on ne porte pas la même vigilance à en arrêter l'introduction, quand ils viennent des pays étrangers, on s'expoſe à l'un & à l'autre des inconvéniens. Mais une égale ſévérité ſur ces deux choſes pareroit à tous les deux à la fois. Je ſçais néanmoins qu'il eſt impoſſible de tout arrêter ; mais alors ce qui s'en gliſſera ſera peu nombreux,

jamais contrefait en France, & par conséquent infiniment moins exposé à la curiosité publique. Tous les Livres bons, utiles, & dispendieux à faire imprimer, paroîtront dans l'attitude décente que vous leur prescrirez. Mille Auteurs châtieront eux-mêmes leur propre ouvrage, plutôt que de livrer leur manuscrit en Hollande à la malfaçon des Imprimeurs non dirigés; & petit-à-petit la vanité littéraire abandonnant ce moyen odieux de se distinguer, rentrera dans l'ordre & le respect dû à la société civile. Au-lieu de cela, l'audace de quelques Ecrivains principaux une fois appuyée par la considération due d'ailleurs à leur mérite, justifiée par les contorsions données au véritable sens de leurs apophtegmes, devient le germe & la semence d'une infinité d'avortons qui n'imitent que les vices de ceux qui leur ont donné le signal: la tolérance pour les premiers assure l'impunité des autres. Bientôt ils se multiplient au point qu'on diroit

d'une armée de taupes & de mulots qui ont conjuré de renverſer le Temple de Jeruſalem ; & notre poſtérité effrayée, ſi elle ne vaut moins que nous, jugeant de l'eſprit du temps par les ſeuls veſtiges qui en demeureront, croira devoir le jour à une race de Sacriléges & d'Athées.

Tout l'ordre civil en général a l'interêt le plus direct à réprimer les démonſtrations extérieures de la liberté de penſer en matière de religion ; mais chacun des ordres diſtincts qui le compoſent, y a plus encore le ſien en particulier. En effet, ſi d'abord l'eſprit d'indépendance s'eſſaye ſur l'eſpece de domination qui eſt le plus hors de ſa portée, c'eſt moins comme la plus contraire de toutes à nos lumières naturelles qu'elle l'attaque, que comme celle qui a le moins de défenſeurs directs & perſonnellement intéreſſés à ſon maintien. Au fond cependant, les rangs & l'autorité d'ici-bas incommodent infiniment plus les indépendans, que

ne font les hiérarchies céleſtes ; & ſi les Princes & leurs Miniſtres remettoient à la Providence à venger leurs propres injures, on n'eſcaladeroit plus les cieux. Cette induction ſeroit odieuſe comme ſuppoſition ; mais elle git en fait. Qu'on éxamine l'état du Gouvernement dans tous les lieux où la liberté de penſer au dehors & d'écrire eſt portée au plus haut point en ce genre, on verra que par-tout l'autorité y eſt combattue, & ſujette à de grandes variations. On pourroit me citer un peuple chez lequel le gouvernement eſt auſſi paiſible & chéri dans les cantons où l'abolition de tous rites extérieurs a bien refroidi la foi, que dans ceux livrés, comme ils diſent, à la ſuperſtition Romaine ; mais je ferois remarquer auſſi que c'eſt peut être le pays du monde où l'aveu public d'irréligion, & où la dériſion ſur cette matière ſeroit le plus mal accueillie. Je le répete, l'intérieur au fond importe peu à l'Etat, l'extérieur ſeul eſt du diſtrict de la police.

Quoi qu'on en dise, rien n'est moins intolérant que l'esprit de la Religion, rien ne l'est plus que la raison d'Etat. La Religion s'est établie & étendue sur la ruine des anciens cultes par la douceur, par la sainteté de sa morale & de ses premiers Sectateurs. Quand les Princes l'embrasserent, ils y mêlerent la raison d'Etat ; ils abbatirent les temples que la Religion avoit seulement rendus déserts. Quand les invasions des habitans du Nord changerent la face de l'Europe, la Religion fut au-devant d'eux, & émoussa une partie de leur barbarie. Quand du sein de cette même barbarie, le zèle envoya des Missionnaires aux extrémités du Nord, ils parurent tels que les premiers Apôtres : les Augustins d'Angleterre, les Bonifaces d'Allemagne étoient doux, simples, zélés & bienfaisants comme eux. Les Princes vinrent à l'appui de ces missions ; & l'on doit imputer à la barbarie des mœurs & non à la Religion, les cruelles conversions

Rien n'est moins intolérant que l'esprit de la Religion, rien ne l'est plus que la raison d'Etat.

faites par les Teutoniques, & l'effrayante diſcipline établie parmi les néophites du Nord. Quand dans la ſuite on couronna les Miniſtres de la Religion, c'eſt à l'homme, c'eſt au ſceptre qu'il faut attribuer leurs entrepriſes ambitieuſes auſquelles la Religion n'offroit que des prétextes, ſpécieux ſeulement aux yeux des barbares: les combats en groſſirent l'effet, la lumiere les a diſſipés. Ce qu'on appella depuis troubles de religion, ne fut que des guerres d'ambition & d'autorité. Qu'on m'en montre une ſeule, dont l'effet principal ait été le changement dans l'Ordre Eccleſiaſtique. Bien peu réfléchi fut ce mot de la Reine Catherine, quand on lui annonça la perte prétendue de la bataille de Dreux: *Et bien, nous prierons déſormais Dieu en François*. Charles I. en fut-il quitte pour abandonner les Epiſcopaux, & biffer la Liturgie? Je ſçais que les Eccléſiaſtiques ont été les ſeconds acteurs dans ces troubles, & ſouvent les plus fanati-

ques ; mais rien n'eſt moins l'Egliſe que les Eccléſiaſtiques paſſionnés. Ils étoient barbares dans les ſiècles barbares, fougueux dans les ſiècles fougueux ; mais l'Inquiſition même, ce Tribunal effrayant autrefois dans l'ordre civil, comme l'arrière ban l'étoit à la guerre, & caduc aujourd'hui comme lui, étoit lui-même de l'inſtitution des Princes, & contraire à l'eſprit de la Religion toujours douce, ſimple & charitable, immuable dans ſes préceptes & dans ſes loix.

Les Princes donc doivent être & ſont en effet infiniment plus odieux à l'eſprit d'indépendance, que la Religion ; & dans le fait, je défie qu'on me montre un ſeul Livre où l'on porte des attaques directes à celle-ci, qui ne porte en même temps l'empreinte de cet eſprit de diſcuſſion du droit des Souverains. Les uns, Philoſophes libres en rameneront le principe à un contrat reſpectif entre le Prince & ſes ſujets, dont la moindre tranſ-

greſſion diſſout les clauſes & conditions. Philoſophes aveugles, qui ne penſent pas que ce principe une fois établi déchaîne le fort & terraſſe le foible, au-lieu de l'effet contraire qu'ils en eſpéroient. Le Prince eſt par-tout le Chef militaire, il eſt par-tout le diſtributeur des graces; & conſéquemment le Chef de l'interêt. Quel enthouſiaſte à cent bouches peut eſpérer de réunir une im enſité d'hommes contre le maître de ces deux mobiles, toujours ſûr de ſéparer qui il voudra de la foule par les liens de la crainte & de l'amour propre. Des tyrans ont prononcé ces mots terribles & exécrables à la poſtérité : *Révoltez-vous, nous vous conquerrons*. Ces fléaux de l'humanité étoient de la même ſecte que nos Philoſophes. Ils vouloient ignorer qu'il eſt un contrat coéternel entre l'autorité & la dépendance, contrat établi du Créateur à la créature, qui conſiſte en protection & ſûreté de la part de l'autorité, en obéiſſance & ſervices de la part de la

dépendance, & ſur-tout en amour reſpectif de part & d'autre.

Vainement & mal-à-propos même établirois-je ici les principaux dogmes de cet eſprit de liberté. Je viens de combattre le moins déraiſonnable ; il en eſt de tellement emportés, que de ſang froid ils n'ont pas de honte de réclamer contre des tyrans fictifs *une épée & du courage.* Il eſt contre mes principes de relever des queſtions & des délires propres uniquement à réveiller des ſentimens d'indignation chez les Paſteurs des humains. J'en ai dit aſſez pour en venir où je veux.

Je demande donc laquelle de ces deux opinions, ou de celle qu'établiſſent nos Philoſophes, ou de celle qui regarde comme devoir l'attachement reſpectif entre le Prince & ſes ſujets, eſt la plus propre à faire naître & germer dans les cœurs cet amour de la patrie, dont j'ai fait le ſecond principe des vertus des Romains.

La foi du ſerment n'étoit autre

chose, que le respect pour la religion. Par elle, le Plébéien le plus séditieux dans ses murs devenoit le soldat le plus soumis, & le plus fidèle à ce même Patricien qu'il menaçoit de mettre en piéces dans le *Forum*, & qui décidoit d'un coup d'œil de sa vie ou de sa mort, dès qu'il étoit enrôlé. L'amour de la patrie n'étoit aussi qu'un mélange superstitieux de religion, de respect, d'estime & d'attachement pour les différents ordres de la République, de tendresse pour ses proches & ses concitoyens, & d'orgueil confondu dans la gloire de la patrie. Pourquoi ne serions-nous pas susceptibles des mêmes sentimens? Ne peuvent-ils sortant de l'enceinte des murs d'une ville, s'étendre sur le territoire entier de l'Etat? La France entiére ne peut-elle être la patrie d'un François, & ne sçaurions-nous aimer notre patrie?

Un homme, dont je me ferai toujours honneur de respecter le génie, les talens, & l'érudition,

a établi de nos jours dans un ouvrage fait pour être immortel, * que *la vertu politique qui eſt la vertu morale dans le ſens qu'elle ſe dirige au bien général*, n'a point de lieu dans les Monarchies ; & que *l'Etat y ſubſiſte indépendamment de l'amour de la patrie.* Ce ſeroit être le Zoïle de notre ſiècle, que d'entreprendre de le critiquer ſur-tout après ſa mort ; & ſi j'étois aſſez fol pour cela, je le tenterois moins ſur les morceaux que je cite que ſur tous autres. Ce n'eſt pas que je ne marche devant moi ſans m'effrayer des autorités qui toutes méritent qu'on s'arrête, mais aucune, qu'on ſe détourne. Quelque admirables & fines que ſoient les diſtinctions qu'il établit dans cet endroit, quelque juſtes même qu'elles puiſſent être, je ne ſçais, par exemple, s'il n'a pas conſidéré les Monarchies plutôt dans un état de maladie, que dans leur conſtitution naturelle ; mais ſans entrer

* Voyez l'Eſprit des Loix, Liv. 3. Chap. 5. 6. & 7.

dans cet examen qui me méneroit trop loin, mon objet à moi est borné; je considere ma patrie uniquement, & je ne crains pas de dire que de tous temps les exemples domestiques parmi nous ont démenti ses principes à cet égard.

Il est des distinctions de détail dont il étoit plus capable qu'un autre de sentir la vérité, mais dont la discussion lui étoit interdite par l'étenduë du plan de son ouvrage, & le concis de l'exécution. Par exemple, en admettant la peinture également vive & vraie qu'il fait des Courtisans de tous les temps & de toutes les nations, en lui accordant la mineure de son argument qu'il établit en cet mots: * *Or il est très-mal-aisé que les principaux d'un Etat soient mal-honnêtes gens, & que les inférieurs soient gens de bien; que ceux-là soient trompeurs, & que ceux-ci consentent à n'être que dupes*; on peut en mille manières lui disputer la conséquence qu'il en tire, qu'il

* Ibid. Chap. 5.

eſt très-mal-aiſé que le peuple ſoit vertueux dans les Monarchies.

Dans cette ſpéculation en effet, il ne diſtingue point aſſez la conſtitution intérieure des Monarchies d'avec celle des Républiques. Celles-ci ſont, pour ainſi dire, une maſſe, un bloc où tout eſt peuple: on en tire lès Magiſtrats qui ne font point corps, & ne ſont diſtingués que comme repréſentans viſibles des Loix. Dans cet Etat, quand les principaux ſont mal-honnêtes gens, il eſt difficile que la corruption ne gagne les inférieurs. Mais la Monarchie eſt un compoſé de différents ordres de hiérarchies diſtinctes, diverſes en mœurs comme en fonctions, en prérogatives, en eſpérances & objets d'ambition. Toutes ces variétés ſont autant de barrières contre l'épidémie de la corruption. Le Courtiſan peut être un bas flatteur, ſans que le Militaire, le Magiſtrat & le Commerçant le deviennent : l'exemple le démontre chaque jour. Nos Courtiſans ont tous des emplois dans le Militaire,

Si se retrouvant à la tête de leurs troupes ils ne déposent les mœurs de la Cour, loin d'y acquérir aucun crédit, ils y tombent bientôt dans le mépris : grace à notre fléxibilité, la plûpart y paroissent d'autres hommes, sinon ils disparoissent promptement, & vont se renfermer dans l'exercice du noble empire de l'antichambre. Or revoyons les Courtisans restreints à cette unique prérogative; de quel droit alors les appellerions-nous les principaux de l'Etat? Sans liberté, sans jurisdiction quelconque, ils obtiennent des graces; ce ne sont que des gages & des profits. Quiconque s'abstient d'errer à Versailles dans les appartemens, ignorera à jamais leur prééminence qui n'a nulle part autant de réalité, que celle du gardien des fols au milieu de ses huttes.

L'amour de la patrie peut & doit exister dans la Monarchie.

Quoi qu'il en soit de ces inductions, je soûtiens que l'amour de la patrie peut exister dans la Monarchie, puisqu'il fut en vigueur parmi nous. Je ne connois pas de

meilleure preuve que celle qui gît en faits. Qu'on repasse dans sa mémoire une infinité de traits héroïques faits par nos Militaires pour le service du Roi qu'ils n'avoient jamais vû, & n'espéroient jamais voir. C'est l'honneur, dira-t-on : distinction fine & juste de l'homme que vous osiez contredire tout-à-l'heure. Eh! qu'est-ce que cet honneur ? Il le définit lui-même. *La nature de l'honneur*, dit-il, *est de demander des préférences & des distinctions.* Etoit-ce cela précisément que cherchoient les Duguesclin & les Bayards ? Sans doute, me dira-t-on. Leur prud'hommie se préféroit aux honneurs & aux dignités; mais elle n'en étoit pas moins un sentiment personnel, & détaché de toute idée de patriotisme. A vouloir alambiquer ainsi les sentimens, chacun auroit raison mille ans durant sans se rapprocher, le papier y gagneroit, & la vérité seule y perdroit. Mais j'en appelle aux hommes qui la cherchent, & je soûtiens que les héros, les fana-

tiques même des Républiques, les Horatius Coclès, les Curtius, en ſe dévouant pour la patrie, avoient pareillement en vuë leur diſtinction perſonnelle. Si cet amour pour ſa patrie eſt une paſſion pour les murs, un attendriſſement en revoyant les foyers domeſtiques, le François, le plus volage des peuples, en eſt moins ſuſceptible que tout autre, & nous n'avons en ce genre de patriotes que les ames foibles, les jeunes gens expatriés & qui ſont attaqués de la maladie du pays. Si c'eſt un attachement ſuperſtitieux & capable de fougue, je doute qu'on en voye jamais de plus forte que celle du peuple de Paris lors de la maladie du Roi. Proſterné dans les ruës, il baiſoit les paturons du cheval du courier qui apportoit les nouvelles de la convaleſcence. Amour du François pour ſon Roi, dira-t-on. Eh ! c'eſt préciſément ce qui vit en nous tous, ce qui nous fut tranſmis par nos peres avec le ſang qui coule dans nos veines, & que j'appelle amour de la patrie.

En effet, par-où le peuple connoît-il ſes Rois ? Depuis cent ans, ils n'ont preſque paru dans la Capitale & dans aucune autre Ville principale du Royaume. Leurs Edits burſaux ſont timbrés de leur nom, & promulgués avec toute l'authenticité poſſible : leurs charités ſont diſtribuées par des agens qui s'en font un diſtrict perſonnel, leurs graces ſont ſollicitées dans l'ombre du Palais, leurs bienfaits ſemblent une ſuite d'un courant indiſpenſable, leurs travaux ſont ignorés du grand nombre, leurs plaiſirs ſont vus de tous, leur bonté domeſtique tombe ſur des frelons altérés, dont l'avidité s'accroît de ce qui devroit la ſatisfaire. Ils ſont bons, juſtes, craignant Dieu, & reſpectant l'humanité ; mais la Majeſté du thrône tient dans l'éloignement leurs vertus, & l'étenduë de l'Empire empêche qu'ils ne puiſſent par-tout pourvoir à ce que leur nom ne ſoit pas profané, en le faiſant auteur des larmes du pauvre. Nous aimons tous le Roi

cependant, & qu'entendons-nous par-là? Eſt-ce un homme ſujet aux mêmes incommodités que nous, qui devient par ce titre l'objet d'un attachement qui va preſque juſqu'à l'idolatrie? Sans doute c'eſt lui, ſi nous regardons celui d'aujourd'hui, dont les qualités ſont déſormais inſéparables de ſon titre; mais connoiſſons-nous ſon petit-fils? ſçavons-nous s'il aura les vertus de ſes peres? Que ces têtes précieuſes periclitent, vous verrez bientôt la conſternation ſe répandre dans le public. L'axiome impie, *Nous ne manqnerons jamais de maîtres*, n'aura plus de partiſans de fait, le deuil ſera général, tout courra au pied de ces autels déſerts huit jours auparavant.

Mais dira-t-on, c'eſt que la ſucceſſion fixement établie autrefois & de façon à ne laiſſer jamais le thrône diſputable, pourroit aujourd'hui par des arrangemens particuliers occaſionner, au défaut de la Branche régnante, les plus dangereux des troubles. C'eſt où je

vous attendois : c'eſt donc la patrie que vous conſidérez en la perſonne du Roi & dans ſa famille. Autant en fit autrefois Achille du Harlai, quand refuſant de ſigner l'abolition des droits de la Maiſon Royale au thrône, il marcha vers la priſon en diſant : *Mon ame eſt à Dieu, & mon corps au pouvoir de la violence.* Il ne connoiſſoit pas les Bourbons, il n'avoit pas lieu de les aimer; mais il connoiſſoit le droit de cette Maiſon à la Couronne, & ſçavoit que l'ordre inaltérable de la ſucceſſion eſt le premier & le principal fondement de la Monarchie.

Sans examiner, direz-vous, quel fut le principe de l'héroïſme de du Harlai, il faut convenir qu'il n'entre dans nos craintes actuelles, en ſuppoſant le cas malheureux dont vous parliez tout-à-l'heure, rien de ces motifs nobles qui compoſoient l'amour des anciens pour leur patrie. Nous ſommes bien, chacun aime ce qu'il a, & tous ont à perdre dans des temps de trouble

& d'anarchie. L'intérêt que nous prenons au maintien de l'ordre, eſt amour de la patrie, à peu-près comme l'eſt le ſoin que nous prenons de la clef de nos maiſons. Je vous en crois ſur votre parole, vous qui êtes bien ; mais penſez-vous que tous les autres ſoient de même ? Beaucoup de gens ſouffrent, & peuvent penſer que c'eſt à leurs dépens, & néanmoins *de par le Roi* que vous êtes bien. Cependant en général tous aiment le Roi, & par conſéquent l'Etat & la patrie. Ce germe de zèle & d'amour qu'on croiroit quelquefois éteint, à entendre nos diſcours, dont l'imprudence & la légereté ont ſi ſouvent trompé les ennemis de l'Etat toujours étonnés de l'étenduë & de la célérité de ſes reſſources, ce germe, dis-je, ſe ranime, & prend feu dès la premiére étincelle qui ſe préſente : nous le voyons revivre ſous nos yeux aujourd'hui ; & c'eſt, malgré tous les preſtiges de l'intérêt, le véritable, & après la Providence, l'unique appui de la Monarchie.

Les vertus donc qui dérivent de l'amour de la patrie, c'eſt-à dire, toutes les vertus nobles, généreuſes & élevées, non-ſeulement peuvent exiſter parmi nous, mais y ſont encore toutes vivantes. Elles ſont dans les mœurs, s'épurent & s'élevent avec elles, s'encraſſent & déchoient, quand les mœurs tendent à leur corruption; c'eſt-la le point eſſentiel. Les moyens de les maintenir, de les étendre, dépendent ici, comme en toute autre choſe, de l'exacte connoiſſance du principe.

Pour le mieux rapprocher de notre façon de concevoir, dépouillons-le des idées fantaſtiques que les récits peut-être exagérés de l'antiquité nous ont fait attacher dès l'enfance à ce grand mot, *amour de la patrie*; & diſons que l'ardeur pour l'intérêt public eſt cela; le penchant à l'intérêt particulier eſt le contraire.

D'après cette définition, je parois détruire moi-même d'un trait de plume tout l'édifice que je viens

d'élever. En effet, en nous regardant les uns les autres, que dis-je, hélas! en nous tâtant nous-mêmes; notre conſcience ne nous dit-elle pas que ſi l'intérêt public préféré à l'intérêt perſonnel eſt le caractere du citoyen, il n'en eſt aujourd'hui plus en France? Trois réflexions doivent nous conſoler. 1°. Toute la France n'eſt pas encore renfermée dans la Capitale. 2°. L'on trouve encore dans cette Capitale même de ces hommes faits pour penſer & ſentir en grand. Il en eſt un dans ce cabinet, & le portrait d'un autre. J'en ai connu pluſieurs autres ailleurs. 3°. Graces à la fléxibilité de la nation & à ſon attrait pour tout ce qui tient & méne à la gloire, il ſera toujours aiſé d'y ramener le plus grand nombre.

L'intérêt privé des temps paſſés étoit un reſte d'un plan de projets coupables, mais qui du moins avoient, en un certain ſens, un air de grandeur & d'élévation. Le rétabliſſement des grands fiefs, & la dépendance immédiate fut le

leurre dont la Ligue ſe ſervit pour ſéduire les grands Seigneurs & la Nobleſſe d'autrefois. Cette hydre diſſipée par les vertus, l'activité & le bonheur du Reſtaurateur de la France, laiſſa des traces encore de ſon paſſage. Les Gouvernemens, les Places, tout enfin ce qu'on appelloit alors états & dignités, donnoit une ſorte d'autorité immédiate qui mettoit le ſous-ordre dans la dépendance directe du Chef, & l'engageoit à faire conſiſter ſon honneur en une fidélité pour ſon commettant, excluſive même pour le Prince. Preſque tous les objets de l'interêt promettoient de l'autorité & preſque de l'indépendance; c'étoit en un mot de l'ambition alors, aujourd'hui c'eſt de la cupidité, du péculat, de l'argent. Je connois ma nation : habile à fondre & diſſiper les métaux, elle n'eſt point faite pour les honorer d'un culte d'habitude; & le plus leger ſignal la trouvera toujours toute prête à ſe retourner vers ſes anciennes idoles, la valeur, l'intrépidité, la

gloire, &, je l'ose dire, la magnanimité.

Mais il n'est de tempérament si fort qu'un régime constant de mollesse n'affoiblisse. Dès qu'on parviendra dans un Etat à ne connoître plus de distinctions, de récompenses & de prérogatives que payables en argent, il n'y aura plus de héros, pas même de citoyens; & la nation ne sera bientôt qu'un vil amas de mercenaires & d'usuriers.

Je ne sçais si cet avenir honteux n'est pas à craindre pour nos neveux. Il faut avouer du moins, que la progression a été bien rapide en ce genre depuis un siècle & demi. Dans le temps des grands Seigneurs, ceux-ci furent au moins aussi avides qu'on l'est aujourd'hui; mais c'étoit dans le genre de l'oppression, & non de la bassesse. Occupés de projets, d'ambition & d'orgueil, ils levoient dans le ressort de leurs charges, ou dans l'étenduë de leurs domaines, les sommes attribuées à leurs Etats & Gouvernemens, & souvent en étendoient abusivement

les

les droits. Sully rendit le plus grand ſervice à l'autorité Royale, en faiſant paſſer au Conſeil que déſormais les états & penſions ſeroient payées au thréſor royal, & défenſe de rien lever à cet effet ſur les lieux. Mais quelles que puſſent être ces levées, elles n'avoient que des objets d'ambition, & c'étoit bien après l'arrangement ci-deſſus que Leſdiguières diſoit à un Gentilhomme du Duc de Montmorenci : » Que votre Maître ſe ſouvienne » qu'il n'eſt point de grand Sei- » gneur en France, s'il n'a deux » cents mille écus d'argent comp- » tant dans ſes coffres, & de quoi » armer dix mille hommes dans » ſes maiſons. « Comparons ſeulement cette idée du grand Seigneur avec celles qu'on s'en fait aujourd'hui, ces projets de leur avidité avec les objets de dépenſe qui excitent la cupidité de leurs deſcendans, & meſurons, s'il ſe peut, la diſtance.

Ce n'eſt aſſurément pas en cela que la progreſſion pourroit être

Avilissement des grands dans un Etat, prélude de l'anarchie absolue.

contre nous. Tout bon citoyen conviendra qu'il vaut mieux que les grands Seigneurs soient nuls, qu'en pouvoir de diviser l'Etat & de tenir tête à leur Maître. Mais n'y a-t-il point de milieu ? Ce seroit un blasphême de le dire, puisque si d'une part l'indépendance des Seigneurs menace l'Etat de trouble & même de démembrement, de l'autre leur avilissement absolu & l'anéantissement des hiérarchies est un prélude de l'anarchie totale, & le délire d'un peuple qui, quelque temps avant que de disparoître de la surface de la terre, représente impudemment les monstrueuses fêtes des Saturnales. Il est donc un milieu : notre Gouvernement l'a connu ; il est nécessaire d'en considérer la marche, pour prévoir les inconvéniens qui pourroient le détruire.

Louis XIV. ce Prince si grand aux yeux des contemporains, & qui sera à jamais pour la postérité un monument des forces de l'homme, comme aussi peut-être du

danger de ses foiblesses, voulut que désormais personne n'exerçât de jurisdiction supérieure dans son Royaume que par lui. Il aimoit le faste & la magnificence; sa grandeur naturelle aidée de tout ce qui a droit de nous éblouir, étouffa bientôt tout autre éclat. Tout devint planette dans l'Etat, il n'y eut plus de soleil que lui, & de lumière que d'emprunt & de reverbère. Soigneux d'être rendu tel qu'il étoit par ses représentans, il grossit les émolumens des Charges & des Emplois, voulut que ses bienfaits servissent aux dépenses d'éclat, comme il y faisoit servir ses thrésors, & en combla la mesure sur la tête de ceux qui s'en servoient à honorer leur emploi, & l'Etat par contre-coup. Par ce moyen, il parvint à ramener tout à son service, chacun s'empressa à consommer son propre patrimoine pour se rendre digne d'en obtenir l'équivalent en viager & pensions; & la splendeur extérieure de l'Etat

fut à ſon plus haut point, ainſi que ſon union intérieure.

Juſques-là, ou à peu-près, tout marche vers la ſolidité & la décoration de l'édifice; mais tout ici-bas peut dégénérer en abus, & les meilleures choſes quelquefois plus aiſément que les médiocres. En ceci, par exemple, il ſeroit poſſible que l'émulation perdant de vuë la dignité & la conſidération des emplois, les occaſions qu'ils procurent de s'illuſtrer par de grands ſervices, ou de s'honorer par une habitude de prééminence dignement ſoûtenue, ſe retournât viſiblement vers la ſolde de ces emplois, & en dédaignât les fonctions. Les fautes inſéparables de la grandeur, les nuages du palais aideroient d'eux-mêmes à cette décadence. Les Officiers de la Cour, privilégiés pour la familiarité du Prince, profiteroient de ſa bonté pour obtenir les emplois mêmes dont l'exercice devroit les éloigner. Le ſervice du Prince mis en contradiction avec le ſervice de l'homme aura certai-

nement le deſſous. Dès-lors, un repréſentant en ſous-ordre aura la commiſſion en Province, dont le Courtiſan a le titre & les émolumens. Le Prince paie le double tandis qu'il eſt plus mal ſervi, attendu que le Grand, plus fait pour le repréſenter, demeure petit pour toujours, & que le petit qui n'a qu'un luſtre d'emprunt, ne peut jamais ſe proportionner entiérement à la place d'un autre.

Ce n'eſt pas encore tout : on pourroit tellement s'accoûtumer à voir les emplois occupés *ad honores*, qu'on ne trouveroit plus étrange de les perpétuer dans les familles par des ſurvivances : relâchement dont on ſe fût bien gardé, ſi les Titulaires les avoient exercés, puiſqu'on ne ſçauroit oublier que les anciens démembremens de la Monarchie ne furent autre choſe que les gouvernemens & bénéfices devenus héréditaires. Dès-lors, un exemple ſervant de planche à l'autre, on en viendroit à voir des enfans, non-ſeulement occuper les

Charges de la Cour, qui toujours seront parmi nous l'objet de l'ambition des hommes les plus illustrés par de vrais services rendus à l'Etat, & qui demandent une dignité de maintien & de représentation dont la jeunesse est d'ordinaire incapable; mais encore en naissant gouverneurs de Provinces, de Places &c. le Prince seroit réduit à n'avoir de grandes graces à faire, & les sujets, à n'en espérer, que par l'extinction de quelqu'une des familles privilégiées.

Il s'ensuivroit dès-lors que ces grandes Places si estimées autrefois par leur prééminence, par leur correspondance nécessaire avec le Prince, par les occasions de rendre des services d'éclat, si propres à former des hommes par la nécessité d'en gouverner d'autres, de manier les esprits, de faire respecter l'autorité en se respectant soi-même &c. ne seroient plus prisées que sur le tarif de ce qu'elles rapporteroient, & que tous leurs autres avantages,

utiles à l'Etat, loin de lui être onéreux, ſeroient perdus.

D'autre part, ces bienfaits importants, autrefois encouragement pour tous en perſpective, ne ſeroient plus qu'échelons pour un petit nombre pour atteindre à d'autres larcins. Sur cent hommes privilégiés, & bardés en naiſſant de charges & de dignités, à peine s'en trouvera-t-il un qui regarde ces bienfaits prématurés du Prince, comme un engagement indiſpenſable pour lui de les mériter un jour, ou qui parvenu à rendre des ſervices, ſçache répondre à un Maître bienfaiſant qui lui offre de nouvelles graces : *Sire, je ſuis payé d'avance.* Cette modération ſeroit au-deſſus de l'humanité en un ſiècle où tout n'eſt que métal, ſorte de chevance dont on n'a jamais aſſez. Au contraire nous ſommes tous enclins de notre nature à nous identifier avec nos acceſſoires étrangers. Quel eſt l'homme qui chargé d'un bel habit, & ſatisfait du privilége d'aller ainſi vêtu, tandis que tant d'autres ſont

couverts de haillons, n'aſpire pas encore à ſe faire faire place en vertu de cette décoration qu'il ſe perſuade bientôt être lui : de même un Grand qui ſert, oublie qu'être Grand eſt ſa récompenſe, & s'en fait un titre pour aſpirer à de doubles avantages obtenus à moitié moins de ſervices que ſon inférieur. Les dignités donc, autrefois objet d'émulation & portion principale du thréſor de l'Etat, deviendroient patrimoine des particuliers, charges onéreuſes dans l'Etat, & prétentions contre la ſociété.

D'ailleurs, les Charges n'ayant plus d'exercice pourroient bien plus aiſément être réunies ſur la même tête. Les Princes ſont hommes ; nous voyons tous avec prédilection les gens que nous avons obligés ; en conſéquence les graces aſſurent la faveur, & la faveur de nouvelles graces. Le célèbre railleur Comte de Grammont demandoit un jour à Louis XIV. un écu ; enquis de ce qu'il en vouloit faire, il répondit que la premiére grace coûtoit ſeule,

& qu'il ſeroit bientôt un grand Seigneur s'il obtenoit celle-là. C'étoit accuſer indirectement ce grand Prince de ce genre de foibleſſe. La grandeur d'ame des Souverains eſt un piége contre eux en ce genre. *Je t'ai comblé de biens, je t'en veux accabler*, n'eſt que trop ſouvent la deviſe des Princes. Ce ne fut pas celle d'Eliſabeth, dont le régne fut le chef-d'œuvre d'un habile gouvernement. Elle ſuivit la deviſe contraire, comme Reine; & quand elle y manqua comme femme, elle eut toujours ſujet de s'en repentir. Dans les temps de vigueur, les Charges ſe défendent d'elles-mêmes de leur réunion ſur la même tête. Sully ſçavoit répondre à ſon Maître qui vouloit le prépoſer à de nouveaux détails, qu'il étoit déja trop chargé. Dans des temps tels que nous les prévoyons ici, on n'en auroit jamais trop, attendu que les détails deviendroient nuls, & que les revenans-bons demeureroient réels.

Cependant les conducteurs na-

turels de l'essain politique, devenus frelons, non-seulement consommeroient le fonds & la subsistance de la ruche, mais encore devroient être remplacés, attendu qu'il faut que le travail se fasse. L'Etat livré à des conducteurs précaires, ne pouvant les récompenser par les dignités & les emplois désormais attribués à un petit nombre sans fonctions, seroit forcé à reconnoître les services par des attributions pécuniaires, *des pensions.* Ce mot qui n'eût jamais dû avoir d'autre objet, que de soûtenir la veuve & l'orphelin des bons serviteurs, & les mettre en état d'imiter leurs peres, deviendroit l'objet de toutes les prétentions, l'étiquette de tous les placets, un article enfin de bienséance dans l'inventaire de toute famille honnête, ou se prétendant telle. Dès-lors, non-seulement toute vergogne naturelle de demander, quand on n'a pas besoin, seroit perdue ; mais on en viendroit même au point d'être forcé à exiger des pensions comme marque

de ſatisfaction due aux ſervices, & de ſe croire déshonoré du refus de marquer ſes habits d'une goutte de ſang du peuple.

Il ſeroit inutile de noter ici les inconvéniens plus choquants de ce débordement de penſions ; leur extenſion ſur des gens infames ou par leur conduite, ou par la profeſſion qu'ils exercent, leur entaſſement ſur des têtes déja accablées de bienfaits, de ſurvivances & de richeſſes. Quoiqu'au fond tous ces abus ſoient des ſuites néceſſaires de l'introduction de cette frénéſie, on peut néanmoins les conſidérer comme des ſurpriſes faites au Gouvernement, ou des effets des paſſions de ſes arbitres : mais, quant à ceux que j'ai cités ci-deſſus, il n'eſt perſonne qui ne puiſſe prévoir la poſſibilité de la progreſſion dont je les ai fait naître.

On en viendroit donc à forcer l'honneur même à deſirer l'argent. Oh ! je demande ſi dès-lors, en conſéquence de ce dont nous ſommes convenus ci-deſſus, il faudroit

s'étonner de ce que la patrie ne fournît plus de héros, plus même de citoyens. En effet, je me ſuppoſe honnêtement né & doué d'une ame élevée ; il s'enſuit que j'ai de l'ambition, mais honnête, & qui ne ſçauroit me forcer à déroger à mes principes. L'ambition dans ma patrie ne ſçauroit plus avoir d'objet que de l'argent : on en diſtribue à la Cour ſous le titre de bienfaits & de graces : on en gagne dans les Finances ſous le nom d'entrepriſes & de baux : on en acquiert dans le commerce par le travail & le bonheur. Sans contredit l'ambitieux honnête & vergogneux ſe décidera d'abord pour le commerce qui ne ſurprend perſonne, qui eſt approuvé de tous ; ou faute de débouchés & de talens pour cet objet de l'héroïſme du jour, dans mon hypothèſe il optera pour la finance, où après quelques courbettes d'initiation, il acquerra promptement le droit d'ordonner aux autres le même manége ; & ce ne ſera qu'au défaut enfin de toutes reſſources & de

celles même d'une philoſophie forcée & infructueuſe à l'Etat, qu'il ſe déterminera à prendre ou à continuer la route des bienfaits & des graces ſemée d'écueils & de paraſites, & à chaque pas toujours plus affligeante pour l'amour propre.

Qu'on éxamine d'après ce renverſement d'idées néceſſité par la nature des choſes dans l'eſprit même du héros, l'effet qu'il doit produire dans celui de tout un peuple en général. Si-tôt que chaque profeſſion ne ſera plus eſtimée que par ſa ſolde, le ſoldat qui ne gagne que cinq ſols par jour, ne ſera qu'un goujat auprès d'un laquais, & l'Officier de même auprès d'un valet-de-chambre. On ſçait l'eſtime que les nations marchandes ont de tout temps faite des troupes : on ſe doute bien de celle qu'en feroit un peuple financier.

Dans une nation où chaque profeſſion ne ſera eſtimée que par la ſolde, le ſoldat ſera un goujat auprès d'un valet.

Nous avons à cet égard certainement décliné. Après la paix de Nimegue, le feu Roi réforma preſque toute ſa Cavalerie légére, & l'on conſerva ſeulement la Com-

pagnie Meſtre de camp de chaque Régiment. En 1688. on completta tous ces Régimens par des Compagnies nouvelles. J'ai ouï dire à pluſieurs vieux Officiers qui en firent alors, qu'ils formerent leurs Compagnies entiéres de gens de bonne volonté ; quelques-uns en menerent de ſurnuméraires, & la plûpart en refuſerent un grand nombre. Le Royaume étoit plus peuplé, dira-t-on : je le ſçai ; mais ſûrement auſſi il y avoit beaucoup plus d'ardeur pour ce métier-là dans la jeuneſſe d'alors, & beaucoup moins pour les emplois des Fermes & des Bureaux. J'ai moi-même encore vû des reſtes de cette brave curioſité Françoiſe. Le deſir d'avoir de beaux hommes pendant la paix ayant porté les Officiers à pouſſer fort haut à l'envi le taux des engagemens, on fit une Ordonnance qui les bornoit à dix écus. Cette loi caduque de ſoi, en ce que l'inſpection de ſes tranſgreſſions eſt impoſſible au Légiſlateur, ne laiſſa pas d'établir tout

naturellement ſon taux pendant un temps. Il importoit peu au fond à des enfans de famille qui mangeoient dans une nuit le prix de leur engagement, qu'il fût de dix écus ou de vingt. La vanité ſeulement de ſe faire payer comme bel homme, les avoit engagés à marchander. Aujourd'hui s'ils y taupent la veille, le lendemain ils ſe dégagent à tout prix ; & quant à ceux qu'on veut garder, il faut les éblouir ou les ſurprendre.

Le principe intérieur & ſourd encore de cette progreſſion eſt, je le répete, la décadence de l'eſtime ancienne qu'on faiſoit du Militaire. Or on ſçait ce que furent de tous temps des ſoldats mépriſés. Quel remede à cela, dira-t'on ? Les enrichir ? Quand la choſe ſeroit poſſible, rien au monde n'eſt plus dangereux que d'allumer la cupidité du ſoldat. Les premiers corrupteurs de la milice en ce genre égorgerent leur patrie. On vit enſuite la ſoldateſque mettre l'Empire à l'encan. Le remede n'eſt point dans la

choſe, il eſt dans la totalité des mœurs. L'eſprit militaire ne peut ſe perpétuer dans une nation que par l'eſtime attachée à ſa profeſſion. Cette eſtime eſt très-délicate, comme l'eſt tout ce qui tient à l'honneur. On propoſoit en Suéde une loi pénale contre certains contrebandiers, qui les forçât à être enrôlés pour toute leur vie. *Et que deviendra la dignité du nom ſoldat?* dit un Député de l'ordre des payſans. Beau mot qui arrêta la promulgation de la loi.

Souvent auſſi les loix militaires elles-mêmes tranchent avec leur inſtitution. La peine de mort, par exemple, ne doit être employée contre gens dont le métier eſt de braver la mort, que dans le cas d'une mort infamante. Mais ces digreſſions deviendroient étrangéres à mon ſujet. Revenons. L'or prédominant, je l'ai dit, ne peut faire qu'un peuple de mercénaires & d'uſuriers.

Tel eſt l'avenir malheureux que notre méthode actuelle pourroit

nous préſager, ſi on la laiſſoit dégénérer en abus. La marche unie & ſenſible que j'en ai tracée montre mieux qu'il ne me conviendroit de le faire, le régime par lequel on en peut & doit prévenir les inconvéniens. Mon objet eſt rempli à cet égard, ſi j'ai démontré 1°. que l'amour de la patrie, & toutes les vertus qui en reſultent, peuvent exiſter parmi nous, puiſqu'elles y furent & ſont même encore toutes vivantes.

2°. Par quelle ſorte de relâchement on en peut éteindre le principe, & ſupprimer la trace d'où naiſſent, ſans que je hazarde de les preſcrire, les moyens d'en établir & perpétuer le régne.

Des trois parties que je devois traiter comme points de ralliement, auxquels ſe rapportent tous les chaînons qui compoſent les mœurs, j'en ai parcouru deux, la Religion & le Patriotiſme. Il ne me reſte plus que la troiſiéme, à ſçavoir, les vertus civiles.

Celles-ci paroiſſent au premier

coup d'œil moins importantes que les autres ; il s'en faut bien qu'on en doive juger ainſi. Le vulgaire ne ſe mene point par les grands principes, & tout le monde eſt, ou fut ce vulgaire. La totalité, le corps des mœurs ſe corrompt par les détails, & c'eſt par les détails auſſi qu'il faut veiller à leur ſalut. D'ailleurs tout fait un cercle ici-bas ; tout ſe tient par des liens inviſibles & par mille chaînons inſenſibles auſſi. De même que les vices journaliers ſont le prélude ordinaire des grands crimes, les vertus civiles préparent l'ame des Héros. La vertu d'ailleurs, toute belle qu'elle eſt, toujours foible contre l'amour propre qui nous domine, ne pourroit rien ſur nous, ſi elle ne compatiſſoit à ſes foibleſſes. L'acteur ſur le théatre ſe refroidit, ſi l'eſpoir de l'applaudiſſement du Parterre ne l'excite & ne l'encourage. Les hommes célèbres en tous temps & lieux ne furent jamais que des hommes, qui montrerent en un degré plus

éminent que les autres les qualités en vogue dans la ſociété parmi laquelle ils ſe firent diſtinguer. Par toutes ces raiſons réunies en ſubſtance, il eſt clair que vainement cherchera-t-on la trace des vertus nobles, généreuſes & élevées dans une nation, où les vertus douces & civiles ſeront dans le mépris, ou même négligées.

Cette partie-ci merite même plus de détail, que les autres. Les vertus nobles, comme ayant plus d'éclat, frappent par le brillant des occaſions, & leur décadence ſe fait mieux ſentir. Elles ſont à la portée de moins de gens, & un petit nombre eſt plus aiſé à diriger que la multitude. Un Etat enfin bien conſtitué par elles peut ſubſiſter quelque temps ſous leurs auſpices, quoiqu'après elles; au-lieu que ſans mœurs civiles, tout eſt perdu.

Pour ſuivre quelque ordre dans les détails où je vais m'engager, & que j'abrégerai autant qu'il me ſera poſſible, il faudroit examiner les vertus civiles ſous deux points de

vuë, à sçavoir celles qui partent du cœur, & celles qui viennent de l'esprit. Mais ces deux mobiles ont en nous une telle connexité, qu'il est difficile d'en faire une division juste. *Le cœur suit aisément l'esprit*, dit un aimable Philosophe. Il eût pû dire avec autant de vérité : l'esprit suit aisément le cœur ; & comme il est également essentiel en Politique de veiller au maintien des qualités du cœur & de celles de l'esprit, il me suffit dans mon objet actuel de mettre une sorte d'ordre qui me présente les détails que j'ai à traiter, puisqu'ils sont presque tous également importants.

En vain nous écrierons-nous sans cesse que l'esprit de société s'établit chaque jour parmi nous, & en bannit tous préjugés rustiques & sauvages. En toute hypothèse, il faut convenir de la signification des termes avant de raisonner sur ce qu'ils expriment. Si l'on appelle esprit de société la tolérance & la privauté dans les mœurs, l'indifférence dans

les ſentimens, le mêlange des conditions, le goût du préſent, & l'oubli total du paſſé comme de l'avenir, j'avouerai que cet eſprit voudroit ſe répandre, mais je doute que ce ſoit-là vraiment l'eſprit de ſociété, puiſque ce fut préciſément celui qui préceda de peu de temps la décadence & la ruine de tous les peuples qui ont régné ſur la terre. Quant à moi, je m'en tiens à ma premiére diſtinction, & ne trouve la ſociabilité que dans les vertus, & ſon contraire que dans les vices.

La ſociabilité eſt conſéquemment la ſociété dans les vertus, leur contraire dans les vices.

L'amour de nos proches, par exemple, eſt un des premiers devoirs de la ſociété. Il dérive d'une juſte reconnoiſſance mêlée de tendreſſe & de reſpect: il nous fait connoître les ſentimens du cœur ſages & retenus; il nous accoûtume à une obéiſſance noble & digne, ſeule école du commandement; il nous fait reſpecter & cherir dans ceux de nos parens qui nous ſont égaux ou même inférieurs en degré & en avantages de la fortune, la mémoire de nos communs

ayeux. Principe de vertus en grand, comme en petit, il entre d'une part pour beaucoup dans l'amour de la Patrie; de l'autre il nous rend précieux jusques aux moindres domestiques & ouvriers qui ont servi & fourni nos peres, en un mot, c'est un des plus forts & des plus indissolubles liens de la société.

Si donc nous avons aujourd'hui plus de respect pour nos peres, plus de tendresse pour nos proches, plus d'amour pour nos enfans en général qu'on n'en avoit autrefois, si l'on *cousine* davantage, si l'on remplit mieux les devoirs de bienséance, qui sont en ce genre le représentatif de ces sentimens, j'avouerai qu'un des principaux arcs-boutans de l'esprit de société se renforce parmi nous. Sans entrer dans la discussion de ce problême qu'il ne me convient pas d'approfondir, je ferai quelques remarques de détail, qui ont, selon moi, trait à la chose.

Abréviation des deuils, altération des mœurs.

On a de nos jours introduit un rélâchement physique en ce genre,

dont on n'a ſans doute pas ſenti les conſéquences, en diminuant tout-à-coup de moitié les deuils de parenté. Un frere s'eſt trouvé tout étonné de ne porter que ſix ſemaines le deuil de ſon frere ; & je n'oublierai jamais que je me ſentis un tel ſerrement de cœur à la vuë du premier habit de couleur au bout de ſix mois de deuil de la mort de mon pere, que je le rejettai avec frayeur, & portai le noir l'année entiére. On accorda, dit-on, ce retranchement aux plaintes des marchands. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner s'il eſt de l'interêt de l'Etat, que le regnicole conſomme des étoffes ſomptueuſes plutôt que des draps ſimples. Cet article ſe trouve ailleurs ; mais il eſt du premier & du plus ſacré des interêts, de ne pas porter un coup manifeſte & direct aux bienſéances relatives à l'amour des proches. Vainement allégueroit-on ces raiſons uſées, que le deuil doit être dans le cœur, & non dans les habits. Il

en eſt de cela comme du culte dans l'eſprit, & non dans les cérémonies. Les replis du cœur échappent, & doivent échapper à l'inſpection publique ; elle n'a d'interêt qu'à l'extérieur. L'homme d'ailleurs n'eſt frappé que par les ſens ; tel s'afflige ſous des pleureuſes, qui riroit en habit de bal. L'enſemble de mille contenances maſquées produit mille autres ſentimens réels. Tout ſentiment intérieur qui n'a nulle apparence extérieure, ne merite aucune croyance.

Ennemi, comme je le ſuis, de tout ſyſtême tendant à mener les hommes par la contrainte, je ne ſçaurois en revanche trop recommander de les porter par l'exemple & les diſtinctions vers la vertu. Puiſque le Gouvernement peut proſcrire les deuils, pourquoi ne pourroit-il pas honorer les femmes, par exemple, qui allaitent elles-mêmes leurs enfans? Les cuiſiniers, & les entrepreneurs du Bal de l'Opera s'opposeroient peut-être à cet arrangement ; mais leur interêt me paroît

roît d'une médiocre considération dans l'Etat, en comparaison de tous les maux que préviendroit l'encouragement de cette méthode prescrite par la nature. Tant de femmes détruites par les ravages du lait, tant d'enfans empoisonnés par les maux de leurs nourrices, l'ordre rétabli dans les mœurs des femmes, leur fécondité conservée, leur tendresse maternelle accrue par ces soins précieux, sont des objets dans la chose publique; & je sçai bien que si j'en étois le maître, j'augmenterois par une loi les droits matrimoniaux de toute mere qui auroit nourri ses enfans, ou l'honorerois par telle autre distinction, dont l'idée me seroit donnée par un meilleur esprit que le mien.

De l'amour de nos proches dérive l'amitié & confraternité entre citoyens. Celle-ci est autre chose que l'amour de la patrie, dont j'ai traité ci-devant. Elle y entre, comme portion du composé; mais elle n'est qu'en petit ce que l'autre est en grand, & c'est encore un

des plus forts liens de la société. Tout nous montre ici-bas ce que peut l'eſprit de confraternité, & à quel point l'aggrégation à un corps particulier peut devenir une ſeconde nature. Cet homme qui prêt à entrer dans la Milice, n'alloit être qu'un payſan redreſſé, s'engage dans le Régiment de Navarre, & ſoudain prend l'eſprit du Corps, & cette intrépidité renommée dont ce Régiment ſe pique. Nous ſommes donc ſuſceptibles de qualités incidentes & épidémiques, pour ainſi dire, relatives à nos engagemens particuliers de ſociété; & à ce compte un homme libre de tous engagemens eſt celui de tous qui a le moins d'exiſtence.

Ce penchant dérive de l'attrait vers la ſociabilité, que j'ai dit autrefois être inhérent à la ſubſtance humaine. Il veut être dirigé, comme tout autre, pour la plus grande utilité publique & particuliére; ſon point certain de direction eſt parallele à la gradation de nos devoirs. Les premiers ſont

envers Dieu, les ſeconds envers la patrie, enſuite nos proches, puis nos concitoyens, enfin l'humanité entiére, puiſque nous ſommes tous freres.

En ſuivant cette gradation, les attachemens les plus vifs ne ſçauroient nous porter à rien de nuiſible à la ſociété. Un vrai citoyen peut aimer à l'excès ſa famille : s'il aime encore plus ſa patrie, il ne fera rien d'injuſte ni de déplacé pour l'avancement de ſes proches, & ainſi du reſte. Mais au contraire, ſi cette gradation eſt renverſée, il n'eſt preſque aucun attachement qui ne puiſſe être nuiſible. Plus l'ami du genre humain ſera doux & aimable, moins, s'il n'eſt retenu par l'idée des devoirs qui précédent celui-là, il prendra d'interêt à ſa patrie en particulier. Celui qui aime par prédilection ſes concitoyens, regardera comme ennemie la partie dominante de l'Etat qui impoſe à ſa patrie particuliére des charges, dont il ne ſçauroit voir l'utilité en grand dans des objets

qui ne l'intereſſent pas, & dont il ſent le poids en petit aux lieux qu'il affectionne uniquement. L'amour des proches ne ſera plus qu'un aſſujettiſſement aux foibleſſes & aux paſſions d'autrui. L'amour de la patrie enfin, s'il n'eſt ſoumis aux grands principes de la Morale & de la Religion, peut faire des Ducs d'Albe, & les pouſſer à fouler aux pieds les droits les plus ſacrés des gens, & de l'humanité.

Ainſi chacune de ces affections ſi néceſſaires au maintien de la ſociété générale & particuliére peut devenir nuiſible, ſi elle n'eſt ſubordonnée à celles qui la doivent précéder. Mais duſſent-elles être toutes auſſi déplacées, auſſi excluſives que celle qu'on attribue, fauſſement ſans doute, à certains Ordres Religieux, mais avec quelque vérité à certains d'entre les individus qui les compoſent, ce monſtrueux aſſemblage d'hommes qui tendroient tous vers des affections déplacées, ſeroit infiniment préférable à une prétendue ſociété, dont les mem-

bres n'en auroient aucune. C'eſt cependant à quoi conduit l'interêt particulier, qui néceſſairement dégénere bientôt dans un Etat en interêt perſonnel.

Je veux croire en effet que l'interêt particulier fut d'abord & dans ſon principe un faux calcul de paſſions nobles, un deſir de préférence & de diſtinctions, qu'un homme plus habile que moi a nommé l'*honneur* dans les Monarchies. Qu'en ferons-nous déſormais dans un Etat, où par un relâchement tel que celui dont j'ai ci-deſſus établi les progreſſions, toutes ces diſtinctions ſont évaluées en argent ? Je veux encore que celui qui eſt livré à cet interêt ſe paſſionne en ce genre également pour ſoi & les ſiens ; la nature des biens qu'il peut déſormais ſeuls ambitionner, le précipite bientôt dans l'interêt perſonnel & excluſif : en effet on peut eſpérer de perpétuer dans ſa famille les diſtinctions, les charges, les prérogatives, la réputation même ; & ce plan flat-

teur en idée, loin de diminuer la portion du poſſeſſeur actuel, en eſt une ſorte d'accroiſſement fictif ; mais l'argent, que vous conſervez à vos héritiers, eſt mort pour vous : or pour un avare il y a cent mille cupides, ce qui eſt très-différent, comme chacun ſçait.

Sans nous étendre davantage en raiſonnemens déja trop longs, conſidérons la nation où l'or s'eſt le plus répandu, & a conſéquemment le plus uſurpé la qualité de biens réels, & voyons ſi tous les arrangemens civils relatifs à la conſervation & au luſtre des familles, n'y ont pas plus reçu d'altération, qu'ailleurs ; ſi les ſubſtitutions n'y ſont pas bornées & regardées comme injuſtes ; ſi les retraits lignagers n'y ſont pas odieux ; s'il n'a pas fallu des loix nouvelles pour empêcher des meres diſſipatrices d'engloutir dans leur veuvage leurs portions dans les acquêts du mariage ; ſi les fonds perdus enfin, uſage monſtrueux & dénaturé, qui loin d'être encouragé par le Gouverne-

ment, ne devroit être toléré qu'en encourant note d'infamie, n'y ſont pas plus en vogue que par-tout ailleurs.

L'interêt particulier dégénere donc néceſſairement en interêt perſonnel : de-là la diſſolution de toute ſociété ; car, comme on ſçait, le vice a ſes calculs & ſa philoſophie, ainſi que la vertu. Or en me ſuppoſant le plus honnête Philoſophe apathique du Royaume, que me faut-il pour me rendre heureux, dès que mon bonheur eſt uniquement concentré en moi-même ? Santé, joie & tranquillité; les travaux & les ſoucis de l'ambition nuiroient à tout cela. L'Etat entier reſide en ma propre perſonne ; & je dirai, comme l'Ane de la fable :

Et que m'importe. . . . à qui je ſois ?
Sauvez-vous, & me laiſſez paître.
Notre ennemi, c'eſt notre maître ;
Je vous le dis en bon François.

Mes concitoyens ſont des mouche-

rons du pays dont j'ai plus à me garantir, que des maringoins d'Amérique; mes proches, plantes du hazard, dont le voisinage m'empêche de voir le soleil. Je leur fais bonne mine à tous, mais autant qu'ils me peuvent être utiles, & qu'il ne m'en coûtera pas le dérangement du moindre de mes petits calculs; tout enfin me devient indifférent sur la terre, & j'applique glorieusement à mon existence l'axiome philosophique de la force & du courage : *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ.*

Apathie, mort civile.

Que faire cependant, pour l'avantage de la société, d'hommes bâtis de la sorte? Ils ne la troubleront pas, mais j'aimerois autant les ossemens des Catacombes. Or la perte d'un homme n'est-elle rien? Le plus digne Héros ne fut qu'un. D'ailleurs, si l'homme d'Esope en tout & par-tout, tel que je viens de le dépeindre, est un animal si rare que cette perte ne tire pas à conséquence, en est-il moins vrai qu'un germe, un soupçon de cet

eſprit répandu dans la généralité, eſtimé même dans ceux qui ſe diſtinguent en ce genre, fait un ravage ſingulier en affoibliſſant tous les liens à la fois de la ſociété? Il n'en eſt aucun dont la conſervation ne ſoit très-importante à la choſe publique; mais pour juger ſi l'apathie s'attache aux premiers de tous, liſez & voyez ſi parmi toutes les nations paſſées & préſentes, quand le champ libre laiſſé à la cupidité, & les fautes du Gouvernement ont donné la prééminence à l'or, ce n'a pas été préciſément l'époque des plaintes publiques contre l'uſage du célibat volontaire, & le temps de ces Loix vaines, dont l'objet fut de réhabiliter les mariages.

Il réſulte de cette énumération qu'on aura trouvé longue, & que j'ai cependant tâché d'abréger attendu l'abondance de la matière, que tous les attachemens, tous les liens entre citoyens ſont précieux à maintenir & aviver; qu'il importe de les diriger ſuivant la pro-

greſſion des devoirs, en les diſtinguant & honorant en conſéquence; que ſur-tout il n'eſt préſage plus malheureux dans l'Etat pour ſa durée & ſa proſpérité, que de les voir s'affoiblir & s'éteindre; & que la prééminence de l'or porte invinciblement la tournure des choſes de ce côté-là.

Remettez l'or à ſa place, c'eſt en général tout mon art. Il eſt ſimple; mais il demande une attention bien conſtante & ſuivie dans les détails. Paſſons maintenant à ceux qu'il me reſte à traiter, pour achever cette ébauche de l'article des mœurs.

Décence de mœurs.

Je les renferme tous (pour me borner) en un ſeul point que j'appelle *Décence des mœurs.* Je viens de le dire, & tout le monde le penſe, tout ſentiment intérieur qui n'a nulle démonſtration extérieure, eſt article de foi rejetté de tous. En vertu de quel titre une nation prétendra-t'elle à quelque diſtinction dans le monde, ſi elle n'a aucune nobleſſe dans les manières?

Qui mettra d'ailleurs cette nobleſſe dans le cœur de ſes élèves, s'ils n'en trouvent nulle trace dans les mœurs ? On ſçait que les exemples font tout, & les préceptes rien.

On aſſure que Louis XIV. fut vivement bleſſé de trouver dans Télémaque des principes de conduite entiérement contraires à celle qu'il avoit tenue & conſacrée. En ce cas un peu de vanité, & une longue habitude de flatterie avoient perſuadé à ce Prince, que tout bien en fait de gouvernement étoit concentré en ſa perſonne. Le Télémaque étoit deſtiné à l'éducation d'un Prince, déſigné par la néceſſité le reſtaurateur œconome d'un Etat épuiſé par les ſuccès & les malheurs d'un régne long & exceſſif en tout genre. En conſéquence la modération, & les vuës qui en réſultent, y ſont recommandées & illuſtrées par-deſſus toutes choſes ; mais il ne ſeroit pas difficile de montrer dans ce Livre (unique en ce genre, & qui renferme plus de ſaine politique dans quelques pages,

que mon Ouvrage entier n'en ſçauroit contenir) mille traits qui vantent cette nobleſſe, & cette dignité de mœurs, qui doivent diſtinguer la véritable grandeur. Quoi qu'il en ſoit, il n'eſt pas de mon ſujet d'examiner ſi Louis XIV. ne donna pas dans l'excès en ce genre. L'inſpection des mœurs des Rois n'appartient qu'à l'Hiſtoire, & c'eſt pour cela qu'on a dit que les Hiſtoriens devoient être les plus ſages des hommes; mais je puis dire que le goût de ce Prince pour tout ce qui tenoit du faſte & de la grandeur, donna de ſon temps un grand luſtre à la France, & ne contribua pas peu à cette haute conſidération où parvint le nom François.

Par le principe tiré de l'empire que nos ſens ont ſur nos opinions, le Gouvernement, ainſi que la Religion, a ſes rites & ſes cérémonies. L'étiquette, exercice de la Cour, qui pouſſée trop loin échange les Princes en pagodes, mais qui dans ſon principe fut ſi néceſſaire au maintien de l'ordre

& du respect, dont ils doivent être toujours entourés; l'étiquette n'est autre chose que la décence de mœurs des premiéres têtes de l'Etat. Le pouvoir dans les Monarchies ne reside qu'en un seul, mais son exercice est confié à plusieurs. Les Magistratures politiques, militaires, & civiles, ne sont autre chose qu'une émanation, une parcelle de la souveraine puissance. Si, comme on n'en sçauroit douter, la décence est nécessaire à la majesté du thrône, elle doit en proportion l'être aussi à la considération de toutes les dignités préposées à l'exercice de ses devoirs & de ses droits.

D'autre part, toute Monarchie héréditaire admet nécessairement des prééminences indépendantes de l'autorité quelconque, qu'on appelle des droits du sang. La nature nous donne des maîtres, que nous n'avons droit de choisir, ni de rejetter. Elle donne donc parmi nous des droits distincts & séparés de la Magistrature. En effet nos Princes du Sang, sans Gouvernemens, sans

Charges militaires, par le ſeul droit de leur naiſſance, ſont les premiéres têtes de l'Etat, & ont en cette qualité les prérogatives les plus marquées. Les autres ſujets en ont auſſi, de bien moindres à la vérité, mais enfin des droits héréditaires. La plus pauvre nobleſſe, & la plus oubliée, ſe croit & ſe fait preſque croire d'un limon ſéparé; & il eſt bon, par des raiſons étrangéres ici, qu'elle le croye & le faſſe croire ainſi. A commencer par le Souverain, chacun ſe ſent preſqu'auſſi privilégié par ſon ſang que par ſa Charge, & les prétentions qu'on peut avoir à cet égard entrent du moins bien autant dans les calculs de notre vanité, que celles que nous attribuons à nos Places. Ces prétentions nous portent naturellement vers la décence des mœurs plus néceſſaire encore aux prééminences arbitraires, qu'à celles qui nous ſont déſignées par le Légiſlateur.

Mais je veux qu'on ne ſoit rien, ni par la Loi, ni par le ſang; on

eſt homme du moins. Soit le vice, ſoit la vertu, tout nous porte à nous eſtimer, & à convoiter l'eſtime d'autrui. Le vice, en ce que l'orgueil eſt une petiteſſe, & tellement née avec nous, qu'on ne verra pas un ſeul enfant dans le plus bas âge, qui ne ſoit naturellement vaniteux. La vertu, en ce que la morale nous fait ſentir l'excellence de l'homme, & nous montre à nous reſpecter nous-mêmes, & à reſpecter l'opinion d'autrui. Ainſi donc, par les raiſons déduites ci-deſſus, une décence de mœurs relative eſt de l'eſſence civile de tout être faiſant portion de la ſociété. Il s'enſuit de là qu'on ne ſçauroit déchoir ſur cet article dans un Etat, ſans s'avilir en gros & en détail; & que l'attention en ce genre eſt un des premiers devoirs de la ſociété.

Ce n'eſt pas que je faſſe conſiſter dans le faſte des Grands, & dans la ſotte vanité des petits ce que j'appelle décence; mais je dis qu'il importe que chacun s'eſtime aſſez

pour vouloir conſerver ſon maintien naturel, & que ſi les mœurs doivent être forcées, il vaut mieux encore que ce ſoit à monter qu'à déchoir. Cette familiarité de mœurs, qui confond les rangs & les états, & qui fait coudoyer dans la rue le Magiſtrat par le crocheteur, peut être une vertu de République, du moins il n'eſt pas de mon ſujet d'examiner le pour & le contre de cette queſtion ; mais c'eſt un vice dans la Monarchie. On a beau dire : les Saturnales des Romains, le Maſque de Veniſe, nos Bals de l'Opéra furent des inventions du vice qui gagne toujours au déſordre & à la confuſion. Je veux croire que dans des ſociétés une fois flétries par ce genre de licence, il fût dangereux de la ſupprimer entiérement ; mais du moins faut-il empêcher que ces déſordres intermittents ne deviennent les mœurs permanentes d'une nation.

Diſtinctions de la ſimplicité à la familiarité.

Il ſeroit à ſouhaiter que tous les hommes pûſſent être vertueux ; mais puiſque la choſe eſt impoſſible,

dussai-je être accusé d'une morale erronée, je tiens qu'en général la publicité des mœurs arrête plus de vices, que le scandale n'en produit. Ne confondons point la simplicité, & la familiarité. L'une doit son institution à la vertu, l'autre la doit au vice. Quelques Princes se sont déguisés pour connoître par eux-mêmes l'opinion du peuple sur leur conduite; la plûpart, pour en imiter la crapule & les débordemens. Voulez-vous discerner si c'est la simplicité, ou la familiarité qui bannit le faste & la dignité de mœurs d'un Etat, il est un thermomètre infaillible, c'est le respect des petits pour les Grands. La simplicité releve au-dessus de son état un homme ordinaire, elle rend les supérieurs également aimables & respectables; & nulle part il n'y a plus de modestie dans les petits, qu'où regne la simplicité dans les Grands. Mais si les hiérarchies, si les rangs se perdent dans un Etat, si l'usurier & l'histrion admis à la table des Grands s'y trouvent de

compagnie, ſi ceux-ci cherchant un bon cuiſinier, ou une jolie femme, ou quoi que ce ſoit, deviennent pairs de ceux qui cautionnent les fermiers de leurs terres, c'eſt la familiarité qui confond les rangs, & qui couche l'échelle de l'Etat.

Ce mêlange adoucit les mœurs, dit-on, il communique la politeſſe dans tous les états. Sans doute tout ſe rapproche, mais tout y perd. Voyez-en le tableau dans les Spectacles. Les Théatres nobles quitterent les Héroïdes pour les Paſtorales; enſuite ſont venus la farce, les riens; d'autre part la Comédie a pris de la politeſſe, elle débite de l'eſprit, & des traités de morale. Les premiers ont perdu leur grandeur & leur dignité ſans pouvoir deſcendre à la joie naïve; l'autre a perdu ſon ſel, ſa gaieté, ſes traits ingénus, & n'a gagné que de l'ennui.

Qu'arrive-t'il de cela cependant? C'eſt que les vertus deſcendent, & que les vices montent. Penſe-

t'on que ce ne ſoit rien ? Que Moron diſe :

> *. . . . . J'y conſens ;*
> *Il n'eſt pas généreux, mais il eſt de bon ſens.*

La morale burleſque d'un valet poltron fait rire, & donne au manque de courage un ridicule qui rendra braves ſes camarades même ; mais que le Poëte de la bonne compagnie diſe :

> *Que te reviendroit-il de tant de renommée ?*
> *Rien, que la chétive lueur*
> *Et que le peu de fumée*
> *D'une lampe en ton honneur*
> *Sur ton cercueil allumée,*
> *Et le touchant plaiſir, aux pieds du grand Louis,*
> *Enterré près Gueſclin, d'infecter Saint-Denys.*

Cette morale du libertinage, maſquée du beau nom de Philoſophie, ſéduit la jeuneſſe par l'attrait du

plaisir, & lui montre comme romanesques les vertus de ses ayeux, & l'amour de la gloire qui leur donna l'être.

Les mœurs sont les cordes de l'instrument politique, les loix n'en sont que les sons.

Terminons ce Chapitre par où nous l'avons commencé. Les mœurs sont le ressort principal d'un Etat; elles sont les cordes de l'instrument politique dont les Loix ne sont que les sons : que les mœurs soient tendues à leur point & d'accord, les Loix seront toujours dans l'ensemble qui forme l'harmonie politique: que les mœurs se relâchent & se détendent par un point ou par l'autre, dès-lors toute l'habileté de celui qui touche l'instrument, ne sçauroit ramener l'uniformité des sons.

Il faut alors remonter les mœurs. L'exemple & la police sont les seuls outils propres à cela. Je suppose qu'il y eût eu un temps où la politique eût été assez aveugle pour introduire l'usage d'intercepter les courriers des autres Puissances : misérable méthode, semblable à la pusillanimité qui fait écouter aux

portes ; honteux expédient, dont les auteurs s'accuſent eux mêmes d'envoyer par la poſte des ſemences de noirceurs & de trahiſons, puiſqu'ils craignent les envois de leurs ſemblables. Cette baſſeſſe, bornée d'abord dans l'ombre des cabinets prépoſés aux détails de la politique étrangere, gagneroit bientôt ceux de la politique civile. Après avoir ſervi les interêts des Princes par cette honteuſe méthode, on en viendroit à ſervir leurs paſſions, & enfin leur curioſité ; on en viendroit à ne plus rougir d'un vil attentat, qui feroit pâmer de honte un laquais qui y ſeroit ſurpris dans le cabinet de ſon maître. Comment eſpérer alors que les hommes ſe ſouviendront dans l'âge mûr qu'on leur a dit dans leur enfance, qu'il étoit infame de lire une Lettre même décachetée ? Comment ſe flatter que ce principe naturel du droit des gens prévaudra ſur l'exemple, & la publicité du vice contraire ? Chacun s'érige en politique dans ſon cercle, & la vergogne

publique se trouve entiérement perdue. Faites bien, écrivez, parlez & pensez de même, vous mépriserez les faits, les écrits, les discours & les pensées même de vos ennemis.

Le droit des gens en grand & en petit, c'est là le point de vuë unique qui abrégera vos travaux & vos spéculations, qui fixera vos irrésolutions, qui élaguera les sophismes du pour & du contre, malheureux efforts de l'esprit humain destinés à cacher les trahisons de l'interêt, qui obscurcissent des vérités plus claires que le jour, & font quelquefois subsister chez des peuples policés des tyrannies de détail dont la barbarie auroit rougi. Ayez uniquement en tout & partout le droit des gens en vuë : la Loi naturelle empreinte dans tous les cœurs, se présente sans cesse aux yeux même qui le fuient, & le fait briller sans nuage devant ceux qui le cherchent dans la pureté de cœur & d'intentions. Il vous décidera dans les plus petits

détails. Vous défendez le lanſquenet & la dupe comme dangereux, & vous permettez le berlan; un inſtant de réflexion vous fera anathématiſer ce dernier. Pourquoi cela? C'eſt que dans les premiers, c'eſt le hazard qui décide; dans celui-ci il entre beaucoup d'aſtuce, & il eſt important d'empêcher les citoyens de s'habituer, même dans leurs jeux, à uſer de fineſſe pour ſe tendre des piéges réciproques.

J'ai vû jadis dans une grande ville un Chirurgien montrer pour de l'argent une fille hermaphrodite, qu'on découvroit impudemment à tous venans. Ailleurs un autre ayant injecté le cadavre d'une jolie perſonne, la faiſoit voir avec tout auſſi peu de ménagement. Ailleurs encore, une fille enceinte à l'âge de huit ans devint l'objet du concours & de la curioſité publique. Tous ces attentats contre l'honnêteté publique furent promptement réprimés par la Police.

C'eſt ainſi que rien n'eſt petit aux yeux d'un Légiſlateur; c'eſt

pareillement ainſi que les moindres reſſorts de la machine politique ſe réuniſſent uniformément ſous la grande touche, qui n'eſt autre choſe que la vuë du bien général & univerſel.

Il reſulte en réſumé de ce dernier article, que le faſte, la magnificence même, l'ornement extérieur, & la dignité dans les mœurs, loin d'être un inconvénient dans une Monarchie puiſſante, de l'épuiſer & de lui nuire, ſont une preuve que tout y eſt à ſa place, pourvu que le luſtre & le brillant de la dépenſe ſoient diſtribués relativement, & ſe trouvent où ils doivent être. Dans les temps de ſplendeur, les gens en place font de grandes fortunes, & en jouiſſent au profit & à la décoration de l'Etat ; dans les temps de familiarité, ceux-ci firent parade d'une prétendue modération, on vit croître les ſous-ordres à vuë d'œil, prodigues avec oſtentation de richeſſes obliquement acquiſes. Que ſignifie cela ? Rien autre choſe, ſinon que la pareſſe &

& l'engourdiſſement de l'ame bornoit les chefs, & que la familiarité, aurore certaine de l'anarchie, avoit perſuadé aux ſous ordres qu'ils pouvoient & devoient s'égaler à leurs maîtres. Le Public n'y gagna rien; au contraire, fatigué par la cupidité des mercénaires, & livré à l'inſolence des eſclaves, il n'eut pas même la ſatisfaction de voir ſes dépouilles ſervir à la décoration de l'Etat.

Ce ſeroit me mal entendre, que de me placer au rang des prôneurs du luxe, d'après ce que je viens de dire. Je ſçais en général, & j'ai établi ci-deſſus, que la double conſommation d'un individu n'eſt autre choſe, que l'homicide de ſon voiſin, qui vivroit ſur la ſorte de dégât de tout ce qu'il conſomme par-delà ſon néceſſaire : mais je ſçais auſſi qu'il eſt impoſſible d'établir dans un grand Etat cette frugalité univerſelle, & cette conſommation géométrique ; & puiſqu'il faut dans une ſociété com-

plette, des gens qui représentent; & d'autres qui se piquent d'une œconome frugalité, je dis que c'est tout perdre que de confondre les êtres à cet égard, de mettre les ombres sur les groupes principaux, & de répandre le coloris sur les fonds.

C'est néanmoins ce que fait le luxe : je vais me laver du soupçon d'en avoir pû être le partisan, en dévoilant sa marche & ses effets; & c'est ainsi que j'acheverai de développer le systême des mœurs dans un Etat, & que je mettrai sous les yeux une infinité de détails qui auroit trop étendu ce Chapitre.



CHAPITRE V.

Du Luxe.

J'Entreprends ſans doute une tâche au-deſſus de mes forces. Je vais mettre en proſe & en calculs la répétition de tant de vaines déclamations, fruit de l'imagination chagrine & envieuſe des Poëtes & des Moraliſtes. Je réveille un vieux ſyſtême de l'eſprit démenti par le cœur, & je viens prêcher le ſtoïciſme à des gens inſtruits également de la vanité des préjugés du vice, & de ceux de la vertu. Ce ne ſont point des hommes corrompus que j'attaque du milieu de la ruë, tandis qu'une grande cour & de triples antichambres les dérobent à de vaines clameurs : ce ſont des hommes ingénieux, ſobres, laborieux, philoſophes, illuſtres enfin, tels que Melon & David Hume, qui ont deſſillé les yeux du Public à cet-

égard, dont j'ose ébranler les trophées. A l'égard de l'envie, qui me connoîtra, sçaura que je ne suis ni par mon tempérament, ni par les causes secondes, dans le cas d'être attaqué de cette maladie. Si vous avez du bien, & en jouissez mollement, l'ennui, les vapeurs & les maladies de nerfs en jouissent aussi. Le tout ensemble, ce n'est pas la peine de vous rien envier. Quant à vos prophètes, les noms ne m'éblouissent pas, je sçais peut-être aussi-bien qu'un autre rendre justice à leur mérite; mais chacun a ses droits à la recherche de la vérité, & j'espere démontrer qu'en plusieurs choses ils ont blâmé ce que je blâme, qu'en plusieurs autres ils ont confondu le luxe & la dépense, qu'en quelques-unes enfin ils ont mal raisonné, faute de partir d'après les vrais principes. Commençons.

M. Melon est, je crois, le premier qui dans un Ouvrage raisonné ait paru autoriser le luxe. Cela donna une vogue considérable à

ſon Livre ; & déſormais il n'y eut Docteur de cercle, qui ne prononçât hardiment que le luxe étoit un bien. Cependant en ſuivant attentivement Melon, & dans tout le cours de ſon Ouvrage, on voit que ce fut un bel & bon eſprit, & fort éclairé ſur la plûpart des détails dont il traite. Il donne à gauche, ſelon moi, ſur l'article du luxe, mais non pas autant que l'ont cru ſes échos ; & c'eſt faute de le bien entendre, qu'on le dit le prôneur abſolu du luxe. C'eſt par lui, comme le premier, que je commencerai l'analyſe des raiſons de ce nouveau ſyſtême.

J'ai dit ſouvent, & je répéterai que ſi les partiſans philoſophes du luxe, du moins ceux de l'ordre des hommes que je viens de citer & que je vais combattre, m'avoient entendu, nous aurions été d'accord ſur preſque tous nos principes. Pour commencer, il eût fallu d'abord convenir des définitions, cette méthode abrégeroit bien des diſputes.

Melon dit : *Le luxe est une somptuosité extraordinaire que donnent les richesses, & la sécurité d'un Gouvernement.* Cette définition arrondie paroît nette & comprendre tout, & cependant elle est contredite par le fait & par la morale. Par le fait, en ce que les régnes enragés de Caligula & de Neron ont été ceux du luxe à Rome, & non pas assurément ceux de la sécurité. Par la morale, en ce que justifier le luxe d'après cette définition, c'est célébrer les dissipations de Cléopatre & d'Héliogabale. Or Melon étoit trop honnête homme pour avancer & soûtenir cela. Tâchons donc de définir le luxe sans proscrire la dépense, & disons, plus mal sans doute, mais plus exactement, *le luxe est l'abus des richesses.*

Ce n'est rien dire, m'objectera-t-on. Ce que vous appellez abus, je l'appelle usage ; montrez l'abus & le définissez. Je m'explique ; le luxe a produit deux enfans, *la mollesse* & *le désordre*. La mollesse,

on sçait ce que c'est. Par le désordre en ce genre, j'entends la dépense folle, c'est-à-dire, celle qui sort des proportions de l'état & de l'âge, des points de convenance enfin, cela s'entend. Telles sont les deux branches du luxe qui produisent des fruits si monstrueux & si étranges, que l'atmosphère entier en est empoisonné ; mais tout se réduit à ces deux principes, & c'est à leur rapport avec ces deux branches qu'on peut reconnoître si les dépenses tiennent à l'usage ou à l'abus.

Si Melon eût voulu faire cette distinction, il n'auroit pas cru trancher la difficulté en disant : » Ce » qui étoit luxe pour nos peres, est » à présent commun ; & ce qui » l'est pour nous, ne le sera pas » pour nos neveux. « Et ensuite : » Le paysan trouve du luxe chez le » bourgeois de son village, celui- » ci chez l'habitant de la ville voi- » sine, qui lui-même se regarde » comme grossier encore devant » le Courtisan.

Car que nous uſions de différentes productions & ouvrages inconnus à nos peres, c'eſt choſe très-permiſe. Le luxe n'eſt pas dans la choſe, il eſt dans l'abus. Ainſi pour me ſervir de l'exemple cité par Melon, un Parvenu qui dans le temps de Henri II. auroit porté des bas de ſoie, étoit répréhenſible, parce qu'il affectoit une recherche nullement convenable à ſon état; & un cordonnier qui en porte aujourd'hui ne choque perſonne.

Le luxe, dépenſe déplacée.

De même la progreſſion, qu'il attribue à l'opinion du luxe dans la ſeconde partie de ſon raiſonnement tranſcrit ci deſſus, eſt préciſément le contraire du fait. Le payſan alloit autrefois les Dimanches voir chez ſon Seigneur un miroir de Veniſe de deux pieds en quarré; il revenoit étonné de cette magnificence, mais au-lieu d'en être choqué & envieux, il s'approprioit une portion de ce faſte. Le campagnard n'envie pas non plus l'élégance & la propreté

des meubles de la ville, & la ville se glorifie aux yeux des étrangers de la pompe de la Cour. Rien de tout cela n'excite l'envie & la cupidité. D'où vient cela ? C'est que tout est à sa place. Mais quand le courtisan sortant de son entre-sol de Versailles où il est meublé selon l'ordonnance, ou de son Palais désert où des pierres d'attente marquent la place des glaces, va chez un Parvenu où tout reluit d'or & d'azur; où la magnificence de la vaisselle & des porcelaines, la profusion & la variété des mets lui reprochent de toutes parts le vuide de sa prééminence; quand le Magistrat & le bourgeois voient dans des maisons de campagne les boulingrins & les arbrisseaux odorants tenir la place des fertiles moissons qu'on en tiroit autrefois, & réduire en chaumière par comparaison l'honorable maison de leurs peres; quand le Seigneur campagnard voit dans sa Terre un fripon de marchand de bœufs prodiguer à sa femme des bijoux qui éblouissent

la Dame du Château, &c. alors tous les différents ordres crient au luxe; chacun bleſſé de ſe voir ſurpaſſer par ſon inférieur naturel, s'efforce de ſe remettre à ſa place. De-là les dépenſes folles, c'eſt-à-dire, diſproportionnées aux moyens, le dérangement, la ruine, la cupidité enfin & ſes conſorts, & tous les déſordres les plus propres à ruiner entiérement la ſociété.

» Lorſqu'un Etat, continue Melon, a les hommes néceſſaires » pour les terres, pour la guerre » & pour les manufactures, il eſt » utile que le ſurplus s'emploie » aux ouvrages de luxe, puiſqu'il » ne reſte plus que cette occupa- » tion, ou l'oiſiveté.

Il eſt viſible qu'il confond ici non-ſeulement la dépenſe & le luxe, l'induſtrie & la néceſſité, mais encore l'actif & le paſſif en ce genre, celui qui ouvre & celui qui conſomme. Je voudrois d'abord qu'il convînt de ce qu'il appelle *les ouvrages de luxe*; puiſqu'il les diſtingue des manufactures. Les

ouvrages des Gobelins, les tapis de la Savonnerie ſont aſſurément des richeſſes très-eſtimables chez nous; mais ils ſeront luxe pour les particuliers qui s'épuiſent pour donner dans ce genre de faſte, ou pour ceux qui ne ſont pas faits pour ſe ſervir de l'ameublement des Rois. Je ſuis plus facile que lui. Je n'attends pas pour permettre que les ouvriers recherchent la perfection dans leurs ouvrages, d'être certain que l'Etat a les hommes néceſſaires pour les terres & pour les manufactures, ce point eſt trop au-deſſus de nos connoiſſances. Perſonne, pas même les prôneurs philoſophes du luxe, qui ne me paroiſſent avoir aucun principe des véritables notions à cet égard; perſonne, dis-je, ne ſçait quand l'Etat en ſera à ce point de population: il ſuffit de ſçavoir ce que que nous avons déja répété, que les arts du ſuperflu, tous moins pénibles que les arts néceſſaires, attireront toujours l'humanité, & feront déſerter les autres parties du

travail, ſi le Gouvernement n'a une attention continuelle à appuyer & protéger les arts néceſſaires, & ſur-tout l'agriculture qui eſt le premier, & les manufactures d'arts groſſiers qui ſont les ſeconds. A cela près, je ne prétends ni blâmer ni reſſerrer les arts perfectionnés; mais quant à l'uſage qu'on fait de leurs productions, j'en voudrois bannir l'effronterie, la diſſipation & le délire: & cela ſe peut ſans rien éteindre; on le verra dans la ſuite de ce Traité.

Dans quel ſens peut-on dire que le luxe amollit une nation? Cela ne peut regarder le Militaire. Il eſt des propoſitions ſi étranges qu'elles paſſeroient pour folie, qui réduites en queſtion, quoique moins ſages encore, paroiſſent réſoudre la difficulté, parce qu'elles embarraſſent par leur ſingularité. Je crois de ce genre celle que renferme cette citation. Or puiſqu'il s'agit ici de remettre en queſtion ce qui fut en fait de tout temps, je vais répondre en régle à celle-ci.

La partie materielle en nous eſt une ; c'eſt ce qu'on appelle corps. La partie intellectuelle ſe ſubdiviſe en trois, chez moi du moins. Ces trois ſont le cœur, l'ame, & l'eſprit. Ces quatre parties font l'homme tout entier. Or pour définir la molleſſe, c'eſt ce qui énerve le corps, avilit le cœur en l'endurciſſant, affaiſſe l'ame en portant ſon ambition vers des objets bas, affoiblit l'eſprit par l'eſpérance, la crainte & l'avidité. Si le luxe eſt propre à produire ces effets-là, il engendre certainement la molleſſe, & par conſéquent amollit une nation *en tout*, ce qui, je crois, eſt dire *en quoi*. Reprenons à part chacune de ces ſubdiviſions ; mais, afin que mes démonſtrations naiſſent mieux l'une de l'autre, il eſt néceſſaire d'intervertir dans cet examen l'ordre que je viens de donner à ces opérations.

Le luxe affoiblit l'eſprit,

J'ai dit que le luxe tel que je l'ai défini, une fois ſouffert dans une nation, occaſionnoit les dépenſes folles, le dérangement, la

ruine, & la cupidité. On ne me niera pas que ces choſes ne livrent l'eſprit aux agitations de la crainte & de l'eſpérance, & ne l'aſſerviſſent à tout ce qui peut mouvoir ces tyranniques reſſorts. Qu'on ſe rappelle les temps où de certaines nations, d'ailleurs auſſi portées aux vertus nobles qu'aucune autre, ont été par des bizarreries du Gouvernement, ou par des météores paſſagers d'interêt, livrées à l'action de ces deux reſſorts; qu'on ſe retrace les horreurs qui bouleverſerent alors la ſociété; tant & tant de fortunes ruinées, de particuliers réduits au déſeſpoir par des révolutions injuſtes & inouies, euſſent en toute autre occaſion cauſé des ſéditions & des troubles : il n'en fut rien alors. Pourquoi cela? C'eſt que l'interêt avoit jetté ſon appas. Le déplacement que je caractériſe *luxe*, étoit plus en vogue que jamais; l'eſprit étoit affoibli, & ne pouvoit rien produire que d'infame. Tels furent les effets de cette révolution. On vit les Grands devenus

bas-valets, agioteurs, marchands en gros & en détail ; les dépositaires de la Justice payant leurs légitimes créanciers en effets discrédités ; les freres dépouillant leurs freres ; les maîtres servant leurs valets. On ne pouvoit voir que cela : ce sont-là les troubles du luxe en fureur, troubles moins effrayants à l'œil que les massacres des séditions réelles, mais qui laissent des traces cent fois plus profondes. Qu'on jette les yeux sur les suites encore funestes de ces temps de cahos ; qu'on considére l'avilissement volontaire des principaux ordres de l'Etat ; les membres des corps de leur nature les plus hauts à la main & les plus difficiles à réduire, faisant depuis auprès des sous-ordres plus de bassesses qu'on n'eût pû jadis imaginer d'en faire pour les arbitres du Gouvernement : on jugera que les esprits furent comme engloutis dans la servitude volontaire, & l'on connoîtra ce que c'est que les effets de la crainte & de

l'eſpérance ſur des eſprits ouverts à la cupidité.

Le luxe donc qui diſpoſe l'eſprit à recevoir ces funeſtes impulſions, l'affoiblit. Qu'on en juge même par ſes délaſſemens ; qu'on liſe les brochures, qu'on voye les ſpectacles, on y découvrira le type de cet affoibliſſement de l'eſprit qui travaille pour ſes ſemblables. Plus rien qui tienne du noble & du grand, colifichets & enfances dans le fond, pointes & ſaillies dans la forme & dans le ſtyle. Tel eſt le fruit de l'affaiſſement de l'eſprit dans une nation ; il porte ſur tout, il abâtardit tout, & les hommes réfléchis, qui ne peuvent nier le fait à cet égard, vont, faute d'en avoir étudié le principe, en chercher la cauſe dans une prétendue dégradation arrivée dans la maſſe phyſique, tandis qu'il n'en eſt point d'autre que le dérangement dans les mœurs, qu'on appelle luxe.

Le luxe affaiſſe l'ame,

Je dis encore qu'il affaiſſe l'ame ;

en portant ſon ambition vers des objets bas. L'amour propre, cheville ouvriére de celles de nos paſſions qui méritent ce nom, n'eſt point l'amour de ſoi-même. Ce dernier n'eſt preſque que machinal en nous; l'autre eſt une perfection de celui-ci, ſentiment factice, & qui n'eſt que relatif. Il nous porte au deſir de nous diſtinguer dans notre eſpece, il trouve des reſſources au fond des cachots, où des malheureux, ſans eſpoir de tout autre genre de diſtinction, portent leurs prétentions ſur l'excès de ſcélérateſſe. L'ordre néceſſaire de la ſociété a varié cet appas en marquant les états, & le deſir de ſe diſtinguer dans ſa profeſſion paroît la plus naturelle des ambitions. Mais l'homme toujours trop prompt à en revenir aux ſignes ſenſibles, éprouve par le ſentiment, a connu par l'expérience de tous les temps que les marques extérieures de diſtinction étoient en ce genre, ce qui faiſoit l'effet le plus prompt & le plus durable. Ce ſentiment a

donné l'être à la pompe des Rois; à l'extérieur des dignités. Dépouillons ces ſignes étrangers de la valeur que l'habitude & le conſentement public leur ont donnée ; que feront le manteau Ducal, le tabouret, & le cordon de l'Ordre? Des parures, des marottes d'enfans que le Philoſophe apprécie à rien dans ſon cabinet, & revère à l'extérieur malgré lui-même, en ſortant de chez lui.

Laiſſons un moment ces ſignes que je viens de citer comme exemple, en ſuppoſant qu'ils ſont excluſifs à certains égards. Indépendamment de ces marques priviléġiées, il en eſt grand nombre d'autres qui ne ſont prohibées à tout ordre de citoyens, que par cette ſorte de vergogne qu'on appelle modeſtie & décence d'état. Les meubles précieux, les vêtemens magnifiques, les maiſons faſtueuſes, les équipages, la ſuite &c. attirent néceſſairement les regards de la multitude, & c'eſt ce que les hommes prennent & prendront tou-

jours pour de la diſtinction. Dans leur inſtitution primitive, ces choſes devoient ſervir à déſigner la puiſſance; mais dès qu'elles ne deſignent plus que la richeſſe, dès-lors, ſelon moi, le luxe regne. L'émulation ſe tourne alors vers la richeſſe; or l'émulation de la richeſſe n'eſt autre choſe que la cupidité.

C'eſt bien pis, ſi le relâchement des reſſorts d'un Etat eſt au point que la richeſſe donne non-ſeulement le pouvoir, & la liberté de ſe procurer ces diſtinctions trompeuſes & voyantes, mais encore qu'elle ſoit un véhicule certain & indiſpenſable aux dignités, aux honneurs & à l'autorité; mais l'Etat ſera vrai-ſemblablement au dernier période de la corruption des mœurs, ſi la pauvreté & même la médiocrité deviennent mépriſables & dans la vie privée & dans les dignités, dans l'homme de mérite comme dans l'homme médiocre; ſi tous les états s'infectent également de cette prédilection peſ-

tilentielle pour les richeſſes ; ſi l'homme de gùerre peu aiſé eſt regardé comme la victime néceſſaire de tous les dégoûts & préférences de la faveur, l'inſtrument ſubordonné de l'avancement d'un homme riche & ſans mérite ; ſi le Magiſtrat le plus intègre & le plus éclairé n'eſt digne des grandes places, qu'autant qu'il peut ce qu'on appelle *s'y ſoûtenir* ; ſi la carrière enfin de la gloire & du déſintéreſſement eſt occupée par l'or, comme celle de l'interêt & de l'induſtrie : dès-lors toute eſpece de vertus & toute idée de gloire ne ſeront plus que de vains noms, oubliés comme la maſſe d'armes & la lance ; & tout ce qui reſtera de forces à l'ame du citoyen, ſe portera vers le deſir de l'or : *rem habeas, quocumque modo rem.*

Or je demande, Meſſieurs, moi qui ſuis peut-être auſſi orgueilleux qu'un autre, quel métier vous me conſeillez de faire pour acquerir cet or qui doit tenir lieu de tout. Studieux, accoûtumé au travail &

aux veilles, réſolu à n'épargner aucune peine pour arriver à la béatitude, quelle route prendrai-je? Sera-ce le commerce? Je vois & je parcours l'univers, je trouve toutes les routes de l'échange comblées d'avanturiers d'autant plus entreprenants qu'ils ne riſquent que le bien d'autrui; peu délicats ſur les moyens, ils tentent tout, ils emploient tout; la malfaçon des manufactures leur vaut quelques retours avantageux dont ils profitent en diſcréditant leur nation; ils ne craignent ni d'enfreindre les loix de l'Etat, ni de fauſſer celles de la probité: ils ont quelque ſuccès; mais, moi qui ne m'étois point fait une ame d'airain, qui barré d'une part par les jalouſies nationales, de l'autre arrêté par les chicanes ancrées dans tous les ports avec la mauvaiſe foi, vois mes fonds en péril à chaque pas, je dois m'eſtimer heureux, ſi à la fin d'une vie laborieuſe & économe je laiſſe mes enfans en état de pourſuivre ma profeſſion; & ce

n'étoit pas-là ce que je cherchois. Ferai-je la banque ? les tours de passe-passe de la profession sont usés & connus ; & si quelque Cour ne me charge de ses remises, mon argent, en se promenant à travers les orages, ne me rapportera que de quoi vivre à peine, & toujours avec le fil de Damocles sur la tête. Tenterai-je ce qu'on appelle *les entreprises ?* Eh ! qui me répondra de la fidélité de mes confreres ? Cartouche a bien été trahi. Je verrai net le produit de la clientelle envers d'avides patrons, des avances onéreuses, & incertaines &c. & quand il faudra partager le gâteau, j'en serai pour avoir vû de près le Perou, sans avoir eu l'avantage d'y prendre terre. Entrerai-je dans les fermes ? Oui-da, si je trouvois la porte ouverte ; mais en ce genre, la voie large n'est qu'au figuré. Que faire donc, & que faites-vous tous, vous qui n'avez pas les talens & la patience que je me suppose ici, & qui pourtant courez le même objet ? Vous vendez nais-

ſance, honneur, conſcience, ſentimens & tout. Vous les vendez non-ſeulement au préſent, mais au futur, non-ſeulement à la réalité, mais à l'eſpérance ; vous vendez ame, corps, & bien, & pour peu qu'on vous achéte, vous êtes encore trop payés.

Mais, tandis que j'énumere les reſſources de la cupidité, je m'apperçois que mon ame s'affaiſſe, & s'appéſantit ſur ce tas d'ordures & d'immondices. Tel eſt l'effet de la cupidité, effet auſſi pernicieux dans un Fermier que dans un Général d'armée ou un Chancelier de France. Je l'ai dit ailleurs, *le ſel doit entrer dans tous les mets, l'honneur dans toutes les profeſſions* ; mais l'honneur ne ſubſiſtera jamais qu'avec la vergogne & la modeſtie. Le luxe eſt l'ennemi juré de celles-ci, auſſi l'eſt-il de l'honneur ; & il n'en faut plus attendre d'aucune eſpece, où le luxe régnera.

Le luxe avilit le cœur.

J'ai dit encore, qu'il avilit le cœur en l'endurciſſant : j'aurois mieux fait de dire qu'il l'étouffe.

L'axiome *primò mihi*, qui s'établit hautement dans des temps de corruption, fut de tout temps écrit au fond des cœurs. On se regarde toujours soi-même premiérement, & même sans le vouloir. Nos premiers besoins sont en nous, ils sont aisés à remplir : les seconds sont hors de nous ; & soit en bien, soit en mal, ils sont immenses, & toujours renaissants des efforts qu'on fait pour les satisfaire.

Quoique le bien & le mal ayent des caracteres moraux très-distinctifs, je me permets ici de leur en donner un physique, & je l'établis en disant que les desirs sociables & qui se mêlent au bonheur d'autrui, vont au bien ; nos desirs exclusifs au contraire, & qui nous sont propres uniquement, tournent au mal. J'ai dit que le luxe réduisoit tous nos appétits à la soif de l'or : je demande si tous les desirs qui émanent de celui-là, ne portent pas le dernier de ces caracteres. J'ai pû jadis aimer mon pere exclusivement à tous autres ; l'aimer

l'aimer non pour lui, mais parce que je ſçavois qu'il m'aimoit comme ſon bien, & que cet amour, exigeant à l'extérieur, m'étoit commode au fond, parce que je pouvois m'y fier, parce que ſon conſeil m'étoit bon, & que ſon expérience m'appartenoit; j'ai pû le reſpecter pour apprendre par-là aux autres à rendre au nom qu'il m'a tranſmis, &c. Tous ces motifs étoient au fond ceux d'un cœur empreigné de la lie de l'interêt, & indigne de la pureté primitive de la portion d'être ſpirituelle que j'ai reçue des mains du Créateur; mais tels qu'ils étoient, mon pere en profitoit dans le fait, la ſociété & ma famille par l'exemple. L'interêt ſordide eſt venu déranger cet ordre apparent. Mon pere, dont je dévorois la ſucceſſion comme un bien trop long-temps retenu, tarde trop à mourir; l'impatience me fait appercevoir qu'il me doit compte du bien de ma mere: je l'attaque, il ſe défend; l'indignation ſe joint à la douleur de me voir échapper

à ſa dépendance; je hâte ſes jours, & j'en déshonore la fin en faiſant retentir les Tribunaux du récit de ſes injuſtices ; je ſcandaliſe la ſociété , je donne à mes enfans l'exemple qu'ils tranſmettront à leurs neveux; & les regardant d'avance comme ennemis , j'établis hautement le principe qu'il faut ici-bas travailler pour ſon propre bonheur, & je le mets en pratique en plaçant une partie de mon bien à fond perdu.

Ce fait allegué n'a que trop d'exemples chez les peuples adonnés au luxe: je puis me diſpenſer de parcourir les autres ordres de liens de la ſociété. Qu'attendront des freres, d'un fils parricide? Des parens, d'un frere dénaturé? Des amis , d'un parent inſenſible ? Le Prince , l'Etat, & la Société, d'un homme qui n'a ni parens ni amis dès qu'il s'agit de ſon interêt? Et qu'eſt-ce qu'un cœur qui ne connoît ni la voix du ſang, ni le reſpect du devoir ? Ne penſons pas tous tant que nous ſommes qui

n'avons pas perſécuté notre pere, être exceptés pour cela de l'anathême général. Il faut, avant de condamner autrui, ſe voir avec certitude digne de prendre la premiére pierre. C'eſt par cette raiſon que je n'attaque ici non-ſeulement aucun individu, mais même aucun ordre de citoyens. Je dis que le luxe a tout fait ; mais ſi je n'ai point plaidé contre mon pere, le pouvois je ? Quand je l'aurois pû, en avois-je occaſion ? Diſſipoit-il ſes biens ? Me refuſoit-il le néceſſaire ? Si ce crime m'eſt échappé, je dois rendre grace aux circonſtances. Si j'ai ſervi mon frere, ſi j'ai reſpecté les premiers liens de la nature, ai-je également reconnu les ſeconds ? Ai-je fait à mon parent pauvre le même accueil, les mêmes prévenances qu'à celui qui étoit puiſſant ? Je lui en devois davantage cependant, puiſqu'il en avoit plus de beſoin. Ai-je apprécié mes amis au tarif du mérite, ou à celui de l'eſpérance ? La voix de mon propre cœur me confond dans

cet examen, & je reconnois que le luxe nous a tous perdus, plus ou moins. C'eſt uniquement par-là, & non par une déchéance de la nature humaine, que nous ſommes indignes de nos peres qui avoient dégénéré de nos ayeux, & que nous donnerons le jour à des enfans plus vils encore que nous.

Ce que je dis ici, n'eſt point déclamation : chacun ſe plaint de ce que le monde, plus ſéparé que jamais en ſociétés excluſives & particuliéres, n'a cependant que les apparences de l'amitié. Admis au commencement dans ces réduits particuliers, & fréquent de ma nature, je me diſois en ſortant : Ces gens-là ont bien des choſes à ſe dire quand ils ſont ſeuls, car ils ne s'en diſent guères devant un tiers. En perſéverant, il m'eſt arrivé de me trouver de l'intérieur abſolu. Helas ! à l'exception de quelques traits contre des rivaux, du récit de quelqu'anecdote ſecrette, d'une ſorte de relâchement enfin de cette prudence ſéche, que l'in-

terêt prodigue ſans efforts à ſes moindres adeptes, ils n'avoient rien de plus à ſe dire. Rien de ſoi, de ſon cœur, de ſon eſprit, de ſes ſentimens; tout cela étoit engourdi & mort par l'habitude d'être en écharpe, & j'ai cru long-temps que les gens du grand monde n'avoient pas de cœur.

Penſez-vous avoir un ami ſur le Théatre ? Il en eſt encore, je le ſçais mieux qu'un autre, mais en bien petit nombre. En général vous qui cheriſſez cette erreur, ſuivez la même carrière, ayez des protections, des cabales, des intrigues, de bons avis; qu'il vous croye toujours utile à ſon interêt ou à la ſorte de réputation qu'il veut y faire ſervir, ſi vous ne voulez être triſtement détrompé. Si vous n'avez à lui offrir qu'un cœur ſenſible & une fidélité éprouvée, il vous ſubſtantera de quelques diſtractions, comme l'on entretient un vieux château d'une terre éloignée où l'on peut avoir affaire un jour. Il vous réſervera pour les temps de philo-

ſophie, que certains reſtes de libre arbitre expirant lui laiſſent entrevoit dans un avenir, dont dix générations ne trouveroient pas la place ; mais vous verrez les ſecrets, les confidences, les rendez-vous, les effuſions de cœur, s'il en fut, paſſer à des gens qu'il n'aime ni n'eſtime au fond, & qui le lui rendent. Semblable au ramoneur qui s'aide également des deux parois pour grimper, tant de celui auquel il tourne le dos que de celui qu'il a devant lui, il oublie qu'il court riſque de paroître à l'extérieur noir comme charbon, uniquement occupé d'arriver au terme de ſon travail.

Ne croyez pas, je vous prie, parce que j'en écris de vivacité, que je m'en fâche. J'ai aſſez vêcu pour ſçavoir que c'eſt choſe indiſpenſable, & pour avoir appris à rire de moi-même, quand par hazard une épreuve du moment vouloit m'en porter des bouffées de ſcandale à la tête. Cela fut de tout temps, me direz-vous : eh ! non,

mille fois, non; pas du moins au point où cela eſt aujourd'hui. Voulez-vous le ſentir & pour un temps bien près de nous, liſez les regiſtres de la ſociété, ſeulement du ſiécle paſſé; les Lettres de Madame de Sevigné, par exemple, femme d'eſprit, mais aſſurément des plus frivoles de ſon temps : vous y reſpirerez un air d'interêt entre les amis & liaiſons de ce temps-là, un air de prendre part aux ſuccès & aux diſgraces, qui, quoique dès-lors bien affoibli ſans doute, fait par le contraſte mieux connoître encore la ſéchereſſe de nos intimités d'aujourd'hui. Je n'ai donc pas dit aſſez en établiſſant que le luxe avilit le cœur, je devois dire qu'il l'étouffe & l'anéantit.

Mais il faut tout voir quand on raiſonne de ſang froid, & je vois encore des traces de ſentiment qui me rameneront peut-être à mon expreſſion premiére. En effet, on aime les valets, on ſe les débauche, on les vêtit, on les couche comme des maîtres,& l'on demande

à boire dans le ſtyle des placets d'autrefois. On ſe pique de les charger de profits. Les teſtamens enchériſſent les uns ſur les autres en legs domeſtiques, ſans diſtinction d'âge, d'ancienneté, de ſervices &c. & ſi-tôt qu'un valet a eu le bonheur d'enterrer deux maîtres, ſa fortune eſt faite. On diroit que la ſuperſtition de nos peres pour les fondations n'a fait que changer d'objet, & ce nouvel abus également à charge aux héritiers, eſt plus affligeant encore.

On vous y prend, dira-t-on, à parler contre les pauvres. Non : je ſçais tout ce qu'on doit de ſoins pour adoucir le ſort des domeſtiques, & engager leur fidélité; mais le déplacement ne fait le bonheur de perſonne. L'aiſance & la douceur de la vie domeſtique, comparée à la vie dure & néceſſiteuſe de leurs parens de la campagne, doit être une compenſation de l'engagement de leur liberté; mais prodiguer à votre cocher qui les bras croiſés ordonne le panſement de ſes

chevaux, prodiguer à ſa femme qui ſert de femme de chambre, le double du traitement en toutes ſortes d'aiſances, que faiſoient vos peres à leurs propres couſins & couſines qui leur ſervoient de Gentilshommes & de Demoiſelles, leur aſſurer des penſions quelquefois même en les prenant, & les gratifier à la mort, comme vous feriez des domeſtiques qui auroient fidélement ſervi pendant 40 ans, c'eſt un abus qui déplace un ordre de gens voués à l'obéiſſance & à l'éxactitude, & qui offenſe un millier de miſerables liés à nos devoirs, mais inconnus à notre vanité. Le luxe donc avilit le cœur : voyons s'il énerve le corps.

Perſonne ne ſçait quelle eſt l'étendue des forces de l'homme exercé. Ce qu'on ſçait des prodiges en ce genre des anciens athletes, de la vigueur & légereté de nos anciens hommes d'armes, de celle de certains de nos coureurs encore qui font des traites dans les vingt-quatre heures, qu'aucun cheval en

Le luxe énerve le corps.

haleine ne pourroit remplir, ce qu'on voit de certains peuples qui nagent mieux & plus long-temps que les poiſſons, tout nous dit que l'homme en tous les genres eſt le plus fort & le plus adroit des animaux, comme le plus vivace. Ouvrons d'autre part les annales de la molleſſe, & conſidérons à quel point de dégradation elle a porté en tout temps l'humanité; il ſeroit inutile d'en rappeller ici les différents traits.

Le luxe, deplacement dans l'extérieur de la dépenſe.

Revenons enſuite à ma définition du luxe, & rappellons-nous que je l'ai dénommé *le déplacement dans l'extérieur de la dépenſe.* J'ai dit que ce relâchement dans l'ordre des mœurs portoit toute l'émulation inſéparable de l'humanité du côté de ce genre de diſtinction. J'ai prouvé comment cette corruption des principes tournoit à la molleſſe l'eſprit, l'ame & le cœur. Voyons comment elle y entraîne le corps.

Il ſeroit plus court de dire en général, que jamais force de corps

ne ſe trouva revêtir abſolument une ame ſans courage ; mais comme ce ſont des raiſons phyſiques qu'on me demande plutôt que des principes moraux, je vais reprendre les cauſes pour arriver aux conſéquences.

J'ai dit que la magnificence graduelle, s'il eſt permis de parler ainſi, c'eſt-à-dire, celle qui obſerve les différentes gradations & claſſes de citoyens, n'étoit que faſte que je me garderois bien d'interdire dans un grand Etat, puiſque ce ſeroit ramener les loix de Lycurgue, étouffer toute induſtrie, & qu'il ne falloit appeller luxe, que le renverſement de cet ordre. Suivons les ravages que j'ai attribués à ce renverſement.

Quelqu'appétit de l'or qu'il allume dans tous les cœurs, il eſt impoſſible que les moyens, que cet appétit nous inſpire à tous, nous réuſſiſſent à tous. On eſt d'ailleurs, en ce genre plus qu'en tout autre, preſſé de jouir. Plus un deſir eſt futile & bas, plus il eſt vif & prompt.

Un enfant eſt plus paſſionné pour ſon château de cartes, qu'un homme pour ſon palais de marbre. De même l'impatience du heros pour la gloire le porte aux occaſions, mais lui permet d'attendre qu'elles arrivent. Le Magiſtrat, qui ambitionne la réputation de ſon doyen, travaille tranquillement à l'acquerir. Le négociant, qui jalouſe le crédit immenſe de ſon voiſin, en devient plus fidèle dans ſes engagemens, plus exact pour ſes commiſſionnaires, veille & attend. Mais l'homme choqué du luxe de ſon égal, n'a point de repos, qu'il n'ait en quelque ſorte pris ſa revanche. Cependant comme tout le monde n'eſt pas abſolument fol, l'eſprit vient dans pluſieurs au ſecours de la bourſe. De-là les recherches futiles & répétées de ce que l'on appelle goût; de-là les mal-façons par-tout pour épargner la matière, & mettant tout à l'extérieur, pour faire valoir par le tour ce qui n'a nulle valeur au fond. L'épargne ſur l'eſpace eſt devenue commodité,

ſur la profondeur élégance, ſur la matière délicateſſe ; & tout en eſt venu au point, qu'un jeune chat enfermé par malheur dans l'appartement d'un grand Seigneur, peut en ſon abſence avoir détruit tout le mobilier, de façon que non-ſeulement les ornemens, mais les lits, les tables, les chaiſes ayent beſoin d'être renouvellés.

J'ai quelquefois eu une idée, que je ne donne point ici comme un raiſonnement, mais à laquelle je crois qu'on trouvera quelqu'air de vérité ; c'eſt que l'homme intellectuel ſe reſſerre en proportion de ce qu'on le preſſe, comme l'homme machine ſe courbe à meſure qu'on le charge. Les premiers hommes, dont nous ayons connoiſſance, n'ayant qu'un ciel pur ſur la tête, s'appliquerent à l'aſtronomie, & y réuſſirent. Les ſeconds enſuite virent Jupiter ſur les nuës, & Iris dans l'arc en ciel. Les peuples du Nord ſous un ciel nébuleux chercherent la divinité dans les bois, & moins bornés ſur les

principes de dépendance & d'union ; nous ont laiſſé les traces de la meilleure des légiſlations ambulantes. Des forts, & des châteaux ſombres, ſortirent, dans les temps d'anarchie, la tyrannie & l'oppreſſion. Des palais depuis, ſont ſortis les ordres les plus harmoniques de décoration, de police, & de légiſlation particuliére. De nos entre-ſols enfin.... hélas! je ſens moi-même que j'écris dans un cabinet trop reſſerré, & que ſi j'avois à la place une belle galerie, je dirois mieux. A ce compte, en donnant à un homme le droit de placer un dais entre ſon plafond & ſa perſonne, on lui reſſerreroit l'occiput. Pourquoi non?

Mais laiſſant à part cette imagination qui n'eſt pas de l'ordre des inductions par leſquelles je conduis mon raiſonnement, je demande ſi nos appartemens ainſi faits & décorés pourroient contenir un maître de la trempe de ceux d'autrefois. Le bout de l'épée du Balafré ſeroit encore à la troiſiéme anti-

chambre, que le pommeau casseroit la glace qui domine le canapé du boudoir. Il faut donc proportionner nos armes, nos vêtemens, nos gestes & jusqu'à nos révérences à l'exiguité de notre étui; cela se fait de soi même, & la nature y pourvoit. Voici comment.

L'homme devient robuste, leger, adroit &c. en proportion de l'exercice qu'il fait pour cela : c'est une vérité connue ; mais il devient grand & gros, aussi relativement aux qualités du climat en proportion de tout cela. Considérez les bras & la poitrine des bouchers & des forgerons, comparez-les à ceux d'un tapissier & d'un tailleur, ces deux hommes travaillent également de part & d'autre toute la journée ; voyez la différence. Nous ne sommes aujourd'hui que des demi hommes en comparaison de nos peres ; pourquoi cela ? Il y a, dit-on, des siècles de déchéance, où toute l'espece dégénère. En ce cas, la toise des troupes doit être forcée à baisser aussi ; mais elles

ſont auſſi élevées qu'elles l'étoient du temps de Louis XIV. Pourquoi la Cour & la Ville ne voient-elles plus que des pigmées, ou des plantes ſéches & mal nourries ? c'eſt que l'éducation & la vie particuliére des hommes de ce temps-ci, eſt toute autre que n'étoit celle des hommes d'alors.

La débauche, dit-on, énerve les jeunes gens de trop bonne heure : ce n'eſt point encore cela, ſelon moi. Il y a ſans doute plus de baſſe crapule, & moins de décence, qu'autrefois ; mais on faiſoit plus d'excès qu'on n'en fait aujourd'hui. Ainſi à cet égard, les choſes étoient au moins compenſées ; mais on montoit à cheval, on jouoit à la paume, au mail, on battoit le fer dans des ſalles d'armes, on alloit à pied, & l'on ne fait plus rien de tout cela. Les jeunes gens, reçus dès l'adoleſcence chez les femmes, y ont apporté moins de décence & de retenuë, que quand elles ne recevoient que des hommes faits ; mais d'une part,

ils y ont pris un air de ſuffiſance étrinquée qui a banni l'aiſance & la familiarité d'entre eux ; & de l'autre, leur corps prend dès l'enfance un pli de poupée, qui arrête la croiſſance & ſupprime la vigueur. Un homme qu'on friſe avec deux cents papillotes n'a garde le lendemain de cette opération, au moment que ſa tête toute muſquée ſort de ſa boëte où elle a été conſervée comme des fleurs d'Italie, d'aller riſquer à la paume ſa proviſion de quinze jours ; au-lieu de cela, il s'étend dans une chaiſe longue, & prend une brochure. Ainſi donc plus de force.

D'autre part, les femmes autrefois plus long-temps ſous la tutelle domeſtique, & ne voyant guères que des hommes poſés, avoient quelque choſe de plus mâle dans leurs plus délicates prétentions. Elles faiſoient cas de leur fraîcheur, de leur taille, de leur beauté ; un loup conſervoit ſoigneuſement leur tein, elles n'alloient jamais à l'air ſans cela ; le ſoin de leur taille les

obligeoit à avoir des corps qui la conſervoient, ſoûtenoient leurs reins, & ouvroient la poitrine. L'attention à conſerver leur fraîcheur les faiſoit vivre de régime & de choſes ſaines, ſe coucher de bonne heure, &c. Au-lieu de cela, la premiére jeuneſſe étant aujourd'hui la partie régnante de la ſociété, les jeunes femmes paroiſſent dans le monde dix ans plutôt, & à l'âge où rien n'eſt encore formé. Dès l'âge de onze ans, les filles ne peuvent plus ſouffrir le corps : à quinze ou ſeize, on les marie, elles vont ſeules dans le monde. L'embonpoint qu'on ne ſçauroit avoir à cet âge, eſt paſſé de mode; un air étourdi & des yeux roulants dans la tête conſtituent le joli; & de beau, il n'y en a plus. L'aſſortiment de ce joli carillon eſt néceſſairement le mouvement perpétuel, des courſes, des ſoupers, des veilles, jamais de faim, jamais de ſommeil. Le tempérament s'allume, la poitrine s'échauffe, & cette petite lueur précoce n'attend qu'u-

ne couche pour disparoître, & aller rejoindre quelque feu follet, d'où elle semble être sortie. Cette couche cependant est ce qui donne un successeur à une grande Maison, & voilà le plus beau sang dégénéré en asthmatique. Echappe-t elle à la proscription presque générale de son espece? Ce feu de jeunesse dégénère t-il par la voie de l'ennui (l'une des maladies de nos jours) en langueur & résidence? Etendue dans un fauteuil à six pouces de terre, où l'attitude indispensable est presque nécessairement indécente, elle paroît rentrer dans la plume, ses épaules se rapprochent en avant, la poitrine s'enfonce, le corps entier s'affaisse, & elle ne peut désormais souffrir la fatigue d'être habillée. Tels étoient les peres & meres dont nous voyons les enfans.

En vous passant les faits, me dira-t on, nous voyons comment l'admission de la jeunesse dans la société, ou si vous voulez, le relâchement de la discipline domesti-

que à cet égard ont occaſionné cette ſorte de renverſement; mais nous ne voyons pas ce que cela a de commun avec le luxe. Le voici.

Le luxe amene la recherche & le colifichet, & tourne de ce côté les perſonnes ainſi que les biens.

J'ai dit que le luxe amenoit néceſſairement la recherche, & le colifichet. Examinez vous-même: avez-vous vû perſonne qui ne voulût être aſſorti à ſa dépenſe? Le ridicule ſenſible d'un cuiſtre dont l'agencement extérieur ſinge le Grand-Seigneur, d'un bourgeois groſſier qui paie bien cher le goût des fripons qui l'encadrent dans une bordure qui lui fait jouer le magot, eſt un des plus piquants qu'on ait pû mettre ſur le théatre. Les originaux, qu'on en vit jadis dans le monde, étoient ſi viſiblement plats, qu'ils corrigerent bientôt le public de cette diſcordance; & ſi la fortune en belle humeur n'alloit de temps en temps chercher quelque valet d'écurie pour en faire un *arbiter elegantiarum*, le moule en ſeroit totalement perdu.

Tout le monde donc a cherché à ſe modéler ſur ſes acceſſoires. L'homme dont les meubles & les bijoux ſont guillochés, doit l'être auſſi par le corps & par l'eſprit. L'homme aux vernis gris de lin & couleur de roſe, porte ſa livrée en ſa robe de chambre, en ſa façon de ſe mettre, en ſon attitude & ſes mœurs. De-là les vieillards indécents, les barbes épilées, les plaiſans éternels de ſoupers qui ſe déhanchent aujourd'hui devant les petits-fils de ceux qu'ils faiſoient rire, il y a quarante ans. Cette marotte de jeuneſſe & de légereté une fois répandue dans une nation, ce ne ſont point les adoleſcents qui parviennent à la ſociété, c'eſt la ſociété qui deſcend à eux : or l'autorité de l'âge mûr ſur la jeuneſſe, & le reſpect qu'il a pour la vieilleſſe, ſont des ſentimens naturels, il eſt vrai, mais dépendants d'un certain régime d'habitude, & de ſéparation de mœurs & de familiarité.

De ces trois états ou portions

de la vie de l'homme, quand les derniers se rapprochent des premiers, il est tout simple qu'ils contractent quelque chose de leur habitude extérieure. Ce n'est que le respect ou la dépendance qui peuvent attirer des jeunes gens parmi des hommes mûrs, & des hommes mûrs parmi des vieillards. Ces sentimens imposent à l'aspirant une sorte de contrainte, qui par l'habitude devient gravité. Quand au contraire l'attraction se fait au rebours, le vieillard devient ridicule, l'homme mûr évaporé. Ces sortes de déplacemens qui font la grimace, ne sont pas faits pour en imposer. La jeunesse alors prime par les graces dont la nature pallie les défauts de cet âge, & c'est ce qui fait le monde renversé. Sera-t'il possible alors que le pere rentrant dans sa maison puisse en imposer à son fils? lui, qui vient de jouer la parade avec le camarade de cet enfant, qui affecte les mœurs de son âge, & qui pourroit lui servir de modèle de fatuité, s'il

n'étoit lui-même encore incertain de la mode de meubles & d'équipage, qui doit le décider pour la saison prochaine. De-là ces beaux axiomes de tolérance qu'on trouve aujourd'hui dans la bouche de tout le monde : qu'il faut sur-tout vivre pour soi, ne se gêner, ni gêner autrui, &c. Ce n'est pas qu'on ne fût volontiers aussi éxigeant qu'on l'étoit autrefois, mais on auroit honte de se condamner soi-même par ses propres préceptes. Il faut sçavoir se contraindre pour avoir droit d'en imposer aux autres ; & qui le peut ou le veut à ce prix ?

Dès-lors aussi, ce désordre devient contagieux comme tout autre. Lorsque mon voisin laisse la bride sur le col à son fils dès l'âge de quinze ans, qu'il lui permet, & croit nécessaire la dépense qu'on ne faisoit pas autrefois à quarante, le taux du mien est fixé, sans quoi d'une part je passerai pour un pere injuste, & de l'autre mon fils sera élevé dans l'obscurité. C'est ainsi que les particuliers du même ordre

ſe forcent la main l'un à l'autre ſur les choſes même les plus eſſentielles, & que le torrent de la ſociété nous jette malgré nous-mêmes hors des voies.

Si donc la jeuneſſe prime aujourd'hui dans le monde, c'eſt qu'elle convient mieux que tout autre à l'agencement général des mœurs, & au papillotage qui a pris en tout la place du ſolide. D'autre part, la prééminence du colifichet n'a pas été de choix, mais forcée par le luxe. C'eſt par ces liaiſons indiſpenſables que le luxe a énervé le corps. Et ſi l'on ajoûte à ces inductions déja trop allongées, celles qui reſultent des effets de la recherche en tout genre de plaiſirs, la bonne chere, la muſique, les parfums &c. on verra qu'il eſt tout ſimple qu'elle amolliſſe le corps par l'organe de tous les ſens attaqués à la fois.

Voilà donc dans quel ſens on peut dire que *le luxe amollit une nation*, en énervant l'ame, le corps, l'eſprit, & le cœur des citoyens. Quant

Quant à cette queſtion, Melon ajoûte affirmativement que *cela ne peut regarder le Militaire.* Il n'y a rien à répondre, à moins qu'on n'eût réſolu de faire un Livre pour prouver que le ſucre eſt doux, & l'abſinthe amer. Si Melon eût entendu la guerre comme il entendoit le commerce, il auroit ſçu que jamais on n'a prétendu rendre la diſcipline & la vigueur à une armée, qu'en banniſſant le luxe relatif; que les ſoldats & les ſubalternes ont leur luxe, ainſi que les autres, puiſqu'aujourd'hui chaque ſergent a ſa robe de chambre, accoutrement que Magnac trouva, il y a cinquante ans, ſi indigne d'un homme de guerre, qu'il fit brûler à la tête du camp celle d'un Aide-Major qui parut à une alerte vêtu de la ſorte; que par cette raiſon nos peres faiſoient démonter & brûler jadis nos chaiſes de poſtes; que les troupes Eſpagnoles qu'il cite, frugales par nature, étoient préciſément les meilleures de l'Europe, & le redeviendront quand

on voudra; car je ne dis pas que la ſuppreſſion du luxe faſſe tout, c'eſt ſeulement celle de la racine des vices: il auroit ſçu enfin, que quelque valeur & volonté que nous montrions encore dans les occaſions, nous & toutes les nations de l'Europe, parce que le luxe, naturellement étranger dans le Nord, n'y a pas encore bien affermi ſon empire, nous valons beaucoup moins en ce genre que les gens de guerre du ſiècle paſſé. Peut-être que ſi, comme eux, nous étions obligés de faire trente campagnes de ſuite, choſe impoſſible vû la tournure dévorante qu'a pris la guerre de nos jours, nous nous y ferions; mais en ce cas le luxe des villes deviendroit étranger, & paroîtroit mépriſable à la partie militaire de la nation, & elle reviendroit aux mœurs de nos peres.

Melon raiſonne merveilleuſement faux dans tout ce Chapitre: je ne prétends pas le ſuivre, & le commenter ligne par ligne; mais ſes principaux axiomes me donnant

occaſion de développer la matière, je les reprends l'un après l'autre à meſure qu'ils ſe préſentent. *Le luxe*, continue-t-il, *eſt en quelque façon le deſtructeur de la pareſſe & de l'oiſiveté. L'homme ſomptueux verroit bientôt la fin de ſes richeſſes, s'il ne travailloit pour les conſerver & pour en acquerir de nouvelles; il eſt d'autant plus engagé à remplir les devoirs de la ſociété, qu'il eſt expoſé aux regards de l'envie.* Cette phraſe renferme trois principes oppoſés à la vérité, ſelon moi. C'eſt ce que nous allons développer.

Le luxe diminue le travail.

Le luxe eſt-il le deſtructeur de l'oiſiveté? Ce n'eſt aſſurément pas dans ceux qui jouiſſent, puiſque nous venons de voir qu'il la néceſſite dans les mœurs & les délaſſemens de ſes adeptes. Ce pourroit être dans ceux qu'il occupe, en ce que toujours inconſtant dans ſes deſirs, nouveau dans ſes recherches, & futile dans ſes ouvrages, il faut qu'on travaille ſans ceſſe pour le ſatisfaire. Cela pour-

roit être si, comme le dit Melon, un millier d'hommes avoient le privilége exclusif du luxe, & que vingt millions d'autres, qui en seroient exempts, travaillassent pour leur service; mais cette distribution est un être de raison. Le luxe gagne également tous les ordres de la société du premier au dernier, chacun dans sa proportion, & en conséquence il établit la paresse, & le desir de consommer beaucoup, & de travailler peu.

De même qu'il faut aujourd'hui vingt Commis dans tel bureau pour faire la besogne qui n'en exigeoit que quatre autrefois, il ne faut pas moins qu'un chef de cuisine, un patissier, un rotisseur, & deux garçons, pour la même table à laquelle un cuisinier & son marmiton suffisoient ci-devant, & ainsi du reste.

Je l'ai dit ailleurs : tous les ouvriers se levent tard, travaillent moins, se font payer plus cher, parce qu'ils consomment davantage, & que d'autre part, le luxe toujours

insatiable & toujours pressé devient dépendant de ceux qui étoient autrefois les tributaires du faste & de la dépense en régle. Le luxe donc peut à quelques égards éveiller un certain genre d'industrie changeante & recherchée, dont la nouveauté fait tout le prix ; mais il est l'ennemi du travail utile & durable, & de la véritable industrie.

L'homme somptueux verroit bientôt la fin de ses richesses, s'il ne travailloit pour les conserver & pour en acquérir de nouvelles. Je pourrois disputer le principe, & dire que l'homme amolli par le luxe n'est plus capable du travail assidu, nécessaire pour réparer les bréches que sa conduite fait à ses affaires, & qu'il aime mieux satisfaire sa passion aux dépens de ses fonds, quand ses revenus n'y peuvent suffire. On ne voit que trop d'exemples de ces prétendus somptueux qui meurent endettés, après avoir dévoré des sommes immenses ; & les revenus viagers, si communs

aujourd'hui, ne sont autre chose que des fonds sacrifiés au luxe.

Je dirois encore, que le négociant Hollandois si puissamment riche qu'il demandoit à sa République la permission de faire à ses frais la guerre aux Rois, fait à l'économie & à la frugalité de son pays, se nourrissant de sa beurrée comme eût pû faire un jardinier, n'en étoit pas moins avide d'étendre son commerce, & de grossir ses fonds. Mais j'adopte le raisonnement ci-dessus, & je conviens, comme je l'ai dit ailleurs, que la partie vuide du coffre excite la cupidité, tandis que la partie pleine allume les desirs. Il faut à cet égard faire une distinction importante.

L'expérience journaliére, & les exemples de tous les temps ont fait voir que l'homme le plus détraqué conserve un certain ordre de rapport entre celles même de ses passions qui se croisent, un *costumé* général de conduite qui sert comme de coin & de marque distinctive à sa façon d'être. Celui qui consomme

peu & lentement, ſe contente de petits profits, & peut les attendre; *multi pochi fanno un eſſai*, a dit la plus économe des nations : mais au contraire celui qui conſomme rapidement & avec profuſion, veut acquérir & recouvrer de même; & s'il y a quelques exemples contraires à ce que je dis ici, ce ſont des exceptions à la régle générale. Or dans la totalité des choſes humaines, il n'eſt guères de moyens prompts de faire une grande fortune pécuniaire, que la rapine; & je conviendrai avec Melon que le luxe porte toutes les facultés de l'homme ſomptueux de ce côté-là.

Les folles dépenſes irritent la cupidité & par elle groſſiſſent les fortunes particuliéres, loin de les mipartir.

L'on répete ſouvent dans le monde un raiſonnement très-abſurde à ce ſujet. Il faut bien, dit-on, que les parvenus mettent leur argent en circulation par leurs folies, ſans cela l'on n'en verroit bientôt plus. On ne veut pas comprendre que de mille hommes cupides, il n'y en a pas ſix qui le ſoient uniquement pour le plaiſir ou la manie d'entaſſer. Si ce fer-

mier n'avoit perdu toute crainte ou vergogne, s'il n'avoit qu'un équipage gris, qu'un domestique réglé & peu nombreux, qu'une maison modeste, s'il n'osoit faire des alliances que dans son état ou à peu-près, dès-lors tout le bruit qu'il a dans la tête tomberoit, les deux tiers de ses nécessités actuelles seroient nulles, & lui & ses semblables se croiroient heureux, quand ils auroient gagné un million. En conséquence se trouvant au niveau de leurs desirs avec quarante mille livres de rente, ils chercheroient à les mettre à l'abri des orages par une retraite sage & mesurée. Au-lieu de cela, il faut des équipages brillants du plus beau vernis, & par conséquent sans cesse renouvellés, des maisons de ville & de campagne qui brillent à côté des palais des Rois, un luxe de table & d'amusemens, qui absorbe des sommes immenses, qui éveille les desirs monstrueux qui vont, à la faveur de l'or, porter la corruption jusques dans les réduits les plus reculés où

puiſſe ſe cacher l'innocence. Pour remplacer alors les trouées que ce luxe dévorant fait à une fortune, il faut ſe jetter dans toutes ſortes d'entrepriſes, corrompre la Cour & la Ville pour obtenir de nouvelles places, & entaſſer dans ſa famille les emplois & les caiſſes lucratives. Dès-lors le plus impudent & le plus habile à l'intrigue ſe trouve le plus favoriſé. Chaque nouvelle reſſource eſt mangée d'avance; le ſuccès accroît l'audace, & les déprédations de ce coloſſe ſorti de la terre en vingt-quatre heures, comme l'arbre d'aloës; ſon effronterie brave le ciel, & offenſe les hommes, & tout le crédit d'un Etat ſe trouve placé dans des mains odieuſes & infidelles. Je conviens donc que le luxe éveille la rapacité dans l'homme d'argent; mais j'ajoûte, & je prouve qu'il en fait le fléau de la ſociété.

Melon dit le contraire, & conclut qu'*il eſt d'autant plus obligé à remplir les devoirs de la ſociété, qu'il eſt plus expoſé aux regards*

de l'envie. Belle ſpéculation, ſi elle n'étoit démentie par l'expérience de tous les ſiècles. L'hiſtoire & le tableau de la vie ne nous montrent que trop que ceux d'entre les hommes, que la Providence a mis le plus en vuë, ſont ceux qui ſe ſont le moins reſpectés eux-mêmes, & ont le moins reſpecté les autres. Mais en ſuppoſant qu'il en fût autrement (comme en effet ce que je dis ici ne peut être pris qu'en général, & il ſeroit aiſé de me citer mille exemples contraires) ſi l'on trouve des hommes ſages & modeſtes dans une proſpérité diſproportionnée à leurs eſpérances naturelles, ce ſont, ou ceux qui ont fait le moindre ſaut, & que la nature avoit mis le plus à portée de la fortune qu'ils ont obtenue, ou ceux qui y ſont parvenus à force de mérite & de travail; mais un changement de fortune rapide & prodigieux eſt d'ordinaire le paſſage du tropique pour les mœurs & pour les idées. Caligula, le plus habile courtiſan d'un Prince ombra-

geux, devint en une nuit le plus extravagant de tous les Empereurs. Arlequin transformé paroît le plus insolent de tous les maîtres. Ouvrez les yeux, & voyez comment les Arlequins de la ville remplissent les devoirs de la société.

Quand après cela Melon fait honneur au luxe de la témérité des Flibustiers, je m'étonne qu'il ait oublié Cartouche dans la liste de ses héros. Notre Marine militaire, & même les Jean Bart, les Duguétrouin, les Cassart, les Delaigle &c. seroient bien étonnés, s'ils vivoient, de n'avoir pas pris garde au motif de leurs actions déterminées.

Les loix somptuaires ne valent rien dans un grand Etat.

Les loix somptuaires ne valent rien dans un grand Etat, parce qu'elles n'y sçauroient être exécutées, parce qu'une loi nulle est une loi méprisée, & que c'est un grand mal qu'une loi méprisée. Caton, que Melon injurie un peu légérement dans ce Chapitre, s'y méprit. Il sentoit la nécessité du rétablissement des mœurs : eh ! qui peut lire sans horreur l'état où la cupidité

& la corruption avoient réduit la ſociété dans ces derniers temps de la République Romaine ? Son caractere dur & du vieux Romain ne lui laiſſoit imaginer de moyen que la contrainte des loix, & la contrainte ſera toujours un mauvais moyen dans l'humanité. Si nous en étions où en étoient alors les Romains, c'eſt-à dire, dans l'abſolue vétuſté de tous les liens de l'Etat, je me garderois bien de manifeſter les abus, & d'en montrer le principe. Quand un vaiſſeau périclite, celui qui annonce le danger tourne la tête à tout le monde, & dès-lors, loin de courir au ſecours, chacun s'empreſſe à ſe noyer à part un peu plus promptement ; mais nous ſommes en pleine vigueur, & ſi par l'abus de notre ſanté nous courons riſque de tomber dans quelque maladie dangereuſe, j'eſpere au milieu de cette profuſion verbeuſe d'inductions & de récits, d'établir un petit nombre de principes qui ſeroient pour nous la médecine univerſelle.

L'exemple le plus favorable, que Melon choisit pour faire voir que le luxe est un bien, est celui d'un jardinier qui vend les premiers pois à un prix excessif qui fait son bien-être de toute l'année ; mais j'ai échappé à son argument en ne donnant pas dans l'excès de ceux des détracteurs du luxe, qui voudroient gouverner un grand Etat comme le fut Lacédémone. En replaçant la dépense dans l'ordre naturel, les Princes, les Grands, les noces d'apparat, les fêtes d'Ambassadeurs, les hommes riches même qui traitent leurs commettans, par exemple, des Trésoriers du Clergé & des Provinces, le Banquier de la Cour qui reçoit les notables qu'il a obligés ou qui ont affaire à lui, tout cela, qui par l'ordre naturel se trouve autorisé à une dépense de devoir plutôt que d'orgueil & de sensualité, mettra le taux aux primeurs. Il restera même encore assez de sensuels pour encherir; mais je veux qu'ils se satisfassent sans bruit, & non par vanité ; ce

qui eſt bien différent, quant à l'effet & à l'exemple.

J'ai répondu, je penſe, aux principaux raiſonnemens du Chapitre du luxe de Melon. Il a cru ſans doute que la bonne Logique eſt rarement néceſſaire, quand il ne s'agit que d'établir un principe qui flatte les paſſions; car j'oſe dire que ce que j'ai omis dans ce Chapitre n'eſt pas plus conſéquent que ce que j'en ai cité, & que ce ſont ſes plus forts argumens que j'ai combattus. Je répete encore néanmoins, qu'il s'en faut bien d'ailleurs que je refuſe à ſon Livre l'eſtime qu'il merite. Il poſe nombre d'excellents principes; & le Chapitre même que j'ai attaqué eſt plein de reſtrictions qui montrent que l'Auteur reſpectoit les grands principes de mœurs & de vertus: reſtrictions que les amateurs de paradoxes ſous-entendent très-communément.

Quant à David Hume, il ſaiſit la matière d'un tout autre ſens; il l'examine en Philoſophe raſſis, impartial, & de ſang froid, & la

traite avec cet air de ſageſſe & de vérité qui le rend très-eſtimable. Mais je ne ſçais, ſi je m'étois expliqué avec lui, s'il ne ſeroit pas de mon avis en s'arrêtant au point fixe & certain par lequel j'ai défini le luxe. Du moins il me ſemble que d'un bout à l'autre de ſon Traité il confond le luxe avec la politeſſe, l'induſtrie & les arts. Je demeure d'accord avec lui de tous les bons effets qu'il attribue à ces derniers ; mais à mon ſens, le luxe n'eſt point cela. Je ſçais qu'il en eſt l'abus & le point prochain, comme la corruption l'eſt de la maturité ; mais, quoique dans le cercle le point 360. ſoit le plus voiſin du point 1. c'eſt cependant celui qui lui reſſemble le moins. Cette ſpéculation doit être le point fixe du Gouvernement.

David Hume a bien ſenti que l'abus étoit bien près de l'uſage, puiſqu'il conſidere deux ſortes de luxe : le luxe innocent, & le luxe vicieux. Mais pour établir cette diſtinction, il eſt obligé de greffer

la modération ſur une plante qui lui eſt abſolument étrangére, & de ſuppoſer un homme qui commence par remplir ſes devoirs, & qui emploie tout ce qui lui reſte à contenter ſes appétits les plus rafinés. Je ne crois pas qúe l'hippogrife réaliſé fût un être plus étrange ici-bas qu'un tel homme. Chacun ſçait d'ailleurs qu'en ſaine morale, le plus riche n'eſt ſur la terre que l'adminiſtrateur d'une plus forte portion de biens, mais également obligé à la même fidélité & au même déſintéreſſement que le plus pauvre; en conſéquence les devoirs de l'opulent ont bien une proportion relative à ſon état & de plus d'étenduë, mais au fond il n'a licitement pour lui que le néceſſaire de ſon état, & rien pour ſes fantaiſies.

La ſuppoſition fautive & imaginaire que je viens de noter, à laquelle ſe trouve réduit un des plus habiles hommes, ſelon moi, qui ait écrit ſur les matières politiques, prouve qu'une mauvaiſe

cauſe au fond embarraſſe ſouvent plus un honnête homme & un homme de génie, qu'elle ne gêne un étourdi. N'eût-il pas été plus aiſé de reconnoître le luxe dans la définition diſtinctive que je lui donne, à ſçavoir *le déplacement de la dépenſe, & l'impudence dans les mœurs*. Le luxe une fois connu, il eſt aiſé au Gouvernement de l'arrêter, & de lui donner des bornes ſans nuire aux arts & à l'induſtrie.

Outre les moyens d'attention & de détail, j'en connois un général & efficace, c'eſt d'eſtimer les vertus & les talens indépendamment de la richeſſe. Bientôt une infinité de gens dédaigneront celle-ci, les uns par impuiſſance d'y atteindre, un grand nombre auſſi par ce penchant naturel au bien, & vers la vérité, qui ne meurt jamais en nous. On cherchera dès-lors des points de diſtinction ailleurs, & l'émulation ſe portera vers les choſes louables. Il en eſt à portée de tous les états, & pluſieurs auſſi qui conviennent

à tous. Or je ſoûtiens qu'il eſt en général moins difficile d'y réuſſir, que de faire utilement le voyage de la Colchide. Mais vouloir que dans un Etat, où non-ſeulement toutes les diſtinctions phyſiques, mais encore les avantages moraux tels que l'honneur, la prééminence, la gloire &c. ſont excluſivement attribués à la richeſſe, vouloir, dis-je, que dans un Etat conſtitué de la ſorte, tout ne tende pas à la proſcription & à l'oubli de toutes vertus, prétendre qu'un tel Etat puiſſe ſe ſoûtenir ſans tomber vers la décadence par un mouvement de gravitation ſans ceſſe accélérée, c'eſt un entier renverſement d'idées.

J'ai dit que la politeſſe, l'induſtrie & les arts n'étoient point le luxe. Je dis plus, & je ſoûtiens que le luxe tend à les détruire entiérement. Prenons la premiére de ces propoſitions, nous viendrons enſuite à l'autre; car ce funeſte fléau merite d'être éxaminé dans tous ſes rapports.

La politeſſe d'un ſiècle n'a pas de miroir plus fidèle que celle qui regne dans ſes écrits. Terence paſſe parmi les Latins pour l'Ecrivain le plus poli en ſa langue. On ſçait combien il eſt éloigné des temps où le luxe dévora cet Empire ; Jules-Céſar enſuite ; & quant à celui-là, l'on m'oppoſera que ſon temps a été le plus malheureux de ſa patrie. Diſtinguons. L'âge de Céſar fut un temps de révolution, mais ce n'étoit point encore celui du luxe que j'enviſage ſeul ici, du moins dans le ſens que je lui attribue. L'ambition des Grands, la vétuſté des reſſorts d'un Gouvernement fait pour une République très-médiocre & qui ſe trouvoit avoir à régir le monde entier, cauſerent alors un ébranlement qui finit par une révolution abſolue. Le ſiècle d'Auguſte vanté par les gens de lettres, & qui fondoit en effet ſous des apparences de modération la monarchie la plus abſolue, produiſit encore un grand nombre d'excellents écrivains. L'ancien

Le luxe tend à détruire la politeſſe.

ordre attaqué petit-à-petit dans l'intérieur ſubſiſtoit encore à l'extérieur. Le ſiècle du luxe, tel que je l'entends, ne commença qu'avec l'Empire de Caligula qui diſſipa dans un an le thréſor immenſe de l'avare Tibere. Dès-lors, l'extravagance ſe joignit à la corruption ; on ne connut plus de mœurs ni de vergogne. On vit des affranchis, des hommes de néant s'élever en un inſtant au faîte du pouvoir & de l'inſolence, & toutes les déprédations du luxe s'établir avec une ſorte de fureur. Je demande ſi depuis ce temps on vit aucun écrivain comparable pour la politeſſe à ceux du ſiècle précédent. A la reſerve du ſeul Petrone, qui, quoiqu'échappé au mauvais goût d'alors, nous fait d'ailleurs une peinture des mœurs de ſon temps qui fait voir quelle en étoit la politeſſe, tout le reſte n'eſt qu'enflure, recherche, jeux de mots & abus de l'eſprit, ſtyle tendu, goût dépravé, recherche du nouveau, rien de vrai, de noble, de ſolide, d'élevé,

rien qui ſente la véritable urbanité, cette décence de mœurs, & ce reſpect d'autrui qui part du reſpect qu'on a de ſoi-même, rien en un mot qui dénote la vraie politeſſe.

La remarque que je fais ici ſur les Romains, je laiſſe au lecteur à la faire ſur d'autres Nations qui prennent peut-être leur luxe pour la politeſſe. Le tableau de leurs mœurs que je n'ai peut-être que trop chargé ci-deſſus, offriroit encore bien des réflexions tirées d'après des principes phyſiques ſur ce ſujet; mais je me ſuis déja trop répeté.

Le luxe détruit l'induſtrie & les arts.

Quant à l'induſtrie, il eſt certain que la recherche l'excite en un ſens; mais il n'en eſt pas moins vrai que ce n'eſt qu'une induſtrie de détail, & d'une utilité ſi éloignée, qu'elle ne ſçauroit jamais avoir trait à la néceſſité. L'utilité eſt cependant la vraie pierre de touche du mérite de l'induſtrie.

Il eſt trois ſortes d'induſtries. Celle qui pourvoit à la néceſſité eſt la premiére. Celle qui ſert à

l'aisance & à la décoration, la seconde. Celle enfin qui satisfait la recherche & la curiosité est la derniére. Or je soûtiens que le luxe n'a d'influence qu'en faveür de celle-ci.

En effet, est-ce au luxe que nous devons l'agriculture, les moulins à eau & à vent, &c ? Est-ce au milieu du luxe que les Hollandois ont appris à gagner du terrein sur la mer, & à couvrir de moissons les parvis du palais d'Amphitrite ? Est-ce aux recherches du luxe qu'ils doivent l'invention des écluses & des canaux ? qu'on doit ailleurs l'art de la construction des navires, les citernes, que sçais-je, toutes les inventions de l'industrie humaine qui ont, pour ainsi dire, changé la face de la terre ?

Les sciences ont assurément aidé à les perfectionner. La Philosophie qui comprend la Physique, la Géométrie, la Politique & la Morale, a donné des yeux à l'humanité qui n'avoit que des mains. Notre siècle qui certainement a généralement

décliné vers le luxe, ſe vante d'être plus philoſophe qu'aucun autre, & s'il en étoit ainſi, je ſerois du moins en cela démenti par l'expérience; mais je crois qu'il en eſt de cette prétention, comme de preſque toutes les autres qui marquent préciſément l'endroit foible du prétendant. Qu'on m'écoute un moment, quoique j'avoue que je ſuis à cet égard le *ſutor ultra crepidam.*

Les parties de la Phyſique qui ont trait à l'hiſtoire naturelle ont, je crois, été perfectionnées de nos jours; c'eſt une ſuite de la communication d'idées & de découvertes que l'art de l'Imprimerie a établie entre les hommes, & qui chaque jour devient plus facile: mais celles qui ont rapport à la connoiſſance du globe céleſte ou terreſtre, à la médecine &c. nagent encore dans le vuide, malgré la préſomtueuſe certitude des adeptes en ce genre. Ils ſe contrediſent les uns les autres. Tous, ou pluſieurs, montrent de l'eſprit; mais le monde

n'en eſt ni mieux connu, ni plus ſain.

La Géométrie, ſœur romaneſque & déshéritée de la ſcience des calculs, s'écrie ſans ceſſe qu'elle ſeule eſt la vraie ſcience, puiſqu'elle eſt la ſcience des vérités. Elle ſemble uniquement deſtinée à nous apprendre à devenir ſçavans de nos propres penſées, & ignorans de toute autre choſe uſuelle, & le monde attend en ſilence & attendra long-temps, je crois, les avantages qui doivent lui revenir des travaux & des veilles de ſes ſectateurs.

La Politique vieille du temps du Chancelier Bacon, de Philippe de Commines & autres, a rajeuni de nos jours; elle parle le langage des Académies, elle ſubdiviſe, elle recherche ſur-tout en principes & en faits contradictoires les avantages de l'or, les moyens de l'avoir tout pour ſoi, & d'en exclure tous autres; elle a bien de l'eſprit, bien des certitudes, des docteurs, & parmi tous ces modernes je ſuis peut-être

peut-être le premier qui ait prétendu enſeigner au phyſique que tous les hommes étoient freres ; que nul ne pouvoit faire ſon propre avantage excluſivement à celui d'autrui ; que les principes de la juſtice s'accordoient en tout & par-tout à ceux du véritable intérêt ; que les bienfaits étoient les ſeules chaînes propres à l'homme ; que l'harmonie politique a des régles ſimples, fixes & préciſes, au-delà deſquelles la puiſſance ne peut rien que contre elle-même.

La morale enfin eſt plus foible & plus corrompue, puiſqu'à la place des loix divines & humaines que nos peres redoutoient au moment même où ils venoient de les enfreindre, & que notre prétendue philoſophie appelle préjugés, elle donne à l'homme pour unique frein je ne ſçais quelle probité fantaſtique qui s'étend & ſe retrécit ſelon que les objets touchent plus ou moins notre amour propre ; elle ne connoît de vertus qu'au niveau des avantages de la ſociété, tranſ-

poſant ainſi l'effet & la cauſe, & ſe réſervant d'apprécier ces avantages au tarif de ſes paſſions. Le culte à ſes yeux n'eſt qu'une invention politique pour contenir le peuple; le devoir envers le Souverain n'eſt qu'un pacte relatif, dont la moindre contravention reſpective diſſout les engagemens. Non-ſeulement elle ſe fait de la ſorte un code arbitraire & leger, mais elle le prêche; ce qui eſt ou le comble de l'extravagance, ou celui de la foibleſſe.

Ce n'eſt pas que dans toutes les parties que je viens d'énumérer, il n'y ait des hommes illuſtres & dignes des ſiècles de force & vertu: cherchez-les & voyez à quelle diſtance de leur porte le luxe eſt demeuré.

Quant à l'induſtrie ſeconde qui ſert à l'aiſance & à la décoration, elle a trait aux arts dont je parlerai tout-à-l'heure dans le même ſens. Il ne reſte donc plus au luxe que la troiſiéme, qui ſatisfait la recherche & la curioſité. Quant à celle-là

j'avouerai qu'il la met en mouvement, mais dans le même genre & avec le même effet que j'ai attribué ailleurs à la chaux qu'on met au pied d'un arbre. Je prouverai cela quand il sera question de démontrer que le luxe est le destructeur de la politesse, de l'industrie & des arts. Pour le présent il me suffit d'avoir fait voir qu'il n'a rien de commun avec l'industrie véritablement utile à l'humanité.

Passons aux arts dans le sens seulement que nous leur avons attribué ci-dessus. Sans cette distinction ils seroient naturellement confondus avec l'industrie. J'entends donc seulement ici par les arts les inventions & travaux qui servent à l'aisance & à la décoration. Cette définition comprend également les arts méchaniques & libéraux d'une part, les beaux arts de l'autre.

Ces fruits de l'industrie humaine, estimables chacun selon son degré, tiennent les uns aux autres. Les amateurs des arts méchaniques éclairent les artistes : ceux-ci réfor-

ment & instruisent en détail les hommes de génie qui cultivent les arts ; mais je ne vois pas ce que les uns & les autres peuvent devoir au luxe.

J'ai déja prouvé que ce que les arts méchaniques avoient d'utile & de solide, étoit très-étranger aux influences du luxe ; j'ai dit même qu'il n'étoit propre qu'à faire dégénérer en colifichets les fruits subdivisés de ce genre d'indûstrie. *Se*ront-ce donc les beaux arts qui lui devront leurs progrès ? j'en doute sur l'exposé seul des effets que nous avons dit que le luxe faisoit sur l'humanité.

Le luxe fait dégénérer les sciences & les beaux arts.

La Poësie, l'Eloquence, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, la Musique même, si l'on veut, demandent une ame élevée & libre. L'expérience nous a démontré que ce ne sont point ces arts-là que le temps & la recherche perfectionnent. Le beau siècle d'Athènes & de la Gréce qui nous a laissé des chefs-d'œuvres inimitables depuis, parut tout-à-coup, & ne dura pas

plus de cinquante ans. On en peut dire autant de celui d'Auguste & de Rome, de Leon X. & de l'Italie moderne, de Louis XIV. enfin & de la France. La nature, dit-on, fait dans de certains temps des efforts remarquables & réunis, qui produisent en même temps des chefs-d'œuvres dans tous les genres, efforts aussi passagers que fructueux. C'est-là le langage de gens qui considerent les effets, sans jamais avoir approfondi les causes. Les voici peut-être.

La barbarie est l'enfance des nations: ses vices élimés, pour ainsi dire, par les troubles & les agitations qu'elle engendre, deviennent des vertus outrées, incommodes, & déplacées; c'est de l'audace, de la force, de l'élévation, & ces qualités turbulentes forment le caractere de la nation. La lassitude des troubles, & la vicissitude des choses humaines, amenent enfin le calme; & souvent les hommes d'Etat qui se glorifient d'avoir forcé à l'obéissance une nation orageuse,

doivent tout à l'avantage des circonſtances, à celui d'être venus à propos dans le monde, & euſſent ſuccombé plus aiſément peut-être que leurs prédéceſſeurs, s'ils avoient été chargés de la beſogne dans le même temps. Quoi qu'il en ſoit, les troubles forment les hommes, & donnent à chacun à peu près ſa place : il ſe répand dans une nation entiére un eſprit pétri, pour ainſi dire, des qualités que j'ai remarquées ci-deſſus.

Quand le calme civil paroît après de longs orages, tous en ſont avides, chacun en connoît le prix. Mais ce germe d'élévation, autrefois nuiſible, ſe porte ſur les amuſemens de la paix. Ces ſentimens nobles établiſſent la vraie politeſſe dans la ſociété, & le vrai génie dans les arts. La Poëſie fait parler dignement Sertorius & Mitridate. L'Eloquence forme la langue, l'éleve, la rend nombreuſe & préciſe. La Peinture trace les triomphes d'Alexandre. La Sculpture ramene la Renommée, Milon de Crotone,

les Héros de l'Antiquité. L'Architecture éleve des monumens inimitables, également ſolides, majeſtueux & propres pour tous les âges. La Muſique enfin fait revivre les Héros fabuleux, les Roland, les Tancrede. Tout, juſqu'aux amuſemens les plus frivoles, ſe reſſent du noble & du grand qui regnent dans le génie de la nation, & comme ces deux parties ſont la baſe du vrai beau, l'on voit de toutes parts des chefs-d'œuvres qu'on regarde enſuite comme des efforts de la nature, & qui ne ſont autre choſe que la nature ſecondée par les mœurs.

Si au contraire le luxe venoit à s'établir, dès-lors, ſelon ma définition, les dépenſes oſtenſoires ſeroient à l'ordre de gens qui ne ſçauroient avoir rien d'élevé dans le caractere. Quand Arlequin ordonne un plat, il ne lui vient en penſée que des macarons, & du fromage de Parmeſan. D'autre part, le plus grand nombre eſt, par les raiſons que j'ai dites ailleurs, obligé

de ſe jetter dans le colifichet, & le goût moderne & dépravé ſe répand tellement dans toute une nation, qu'il force même les plus hautes claſſes de la ſociété. Dès-lors, quand les artiſtes conſerveroient du grand dans les idées, aſſujettis au goût du public, ils ſeroient dans le fait forcés à dégénérer. Le goût fantaſtique & nouveau ſe répandroit ſur tout. La Poëſie noble perdroit tout ſon ſimple & ſon harmonie, elle deviendroit ronflante & tenduë; l'Eloquence ne ſeroit plus que pointes, recherche, & vapeur; la Peinture *Cœlum & nubes, prætereàque nihil*, du blanc, du couleur de roſe, des nuages, des enfans; la Sculpture modéleroit des amours, des colombes &c. l'Architecture ne ſeroit plus que l'art de bâtir des cages à ſerin, en obſervant que la mangeoire ſoit en ſymmétrie avec la baignoire; la Muſique laſſe de Paſtorales fardées dégénereroit en *concetti*, en ſingularités, en rapports étudiés de tons effarouchés,

concordants & merveilleux aux oreilles des enthousiastes du goût moderne, bruyants seulement, & sans ame pour l'auditeur simple qui ne veut que détendre & délasser son esprit, & n'est point initié aux chants de la Synagogue. Chacun avouant en tout genre qu'il n'y a plus que le neuf qui pique son goût, se trouveroit forcé de prévoir intérieurement la suppression de tout art pour ses neveux ; car il n'y a que la nature qui soit sans bornes, l'art en a par-tout de très-étroites, & se trouve à chaque instant forcé de se replier sur lui-même, de se reproduire, & de se copier.

Par tout ce qui précede on a vû que non-seulement le luxe n'est point la politesse, l'industrie, & les arts, mais encore qu'il doit naturellement nuire à ces trois choses. Examinons les moyens physiques de cette détérioration dans leur principe. Nous remplirons ainsi le second des objets que nous nous sommes prescrits.

Moyens par lesquels le luxe détruit la politesse.

La vraie politesse n'est autre chose que l'expression d'une attention noble & respective qui craint peu, qui ne demande que l'ordre, qui connoît des mesures, les observe, & en exige en même temps. Elle étend son empire sur toutes les actions de la vie, & donne un air de décence aux expressions, aux plaisirs, à la totalité des mœurs enfin : on l'apprend par routine & par usage, on la grimace ; mais jamais elle ne sera en un degré de distinction que dans une ame au-dessus du moins des prétentions qui avilissent à un certain point. Il ne faut pas la confondre avec cette langueur, fille de la mollesse, qui évite les éclats qui effaroucheroient son oisiveté.

Nous sommes moins fiers que n'étoient nos peres, moins prompts à la main, moins sensibles à tout ce qui n'est pas personnel ; mais sommes-nous aussi polis avec les femmes, aussi exacts sur les bienséances, aussi retenus sur les discours legers qui peuvent intéresser

la réputation d'autrui, aussi attentifs à observer dans nos mœurs relatives les proportions d'âge, de réputation, de dignité, de naissance ?

La politesse, telle que je viens de la détailler, ne peut être observée dans une société composée de gens tous déplacés ou par leurs succès, ou par leurs desirs. Dans un Etat, par exemple, militaire en sa constitution, & qui par une succession de siècles & d'exploits se trouve être comme le patrimoine de la plus auguste lignée qui ait subsisté dans le monde, il est impossible que la naissance d'une part, & les services militaires de l'autre ne constituent le premier grade de citoyens ; la Magistrature ensuite a une prééminence acquise par-tout où il y a des sociétés. Ces ordres différents n'ont aucun droit naturel sur les sources de l'or, & s'ils en retirent du Prince qui n'est en ceci regardé que comme le ressort de la machine, ce n'est guères que proportionnément aux dépenses de

leurs places. Ce ſont donc les der-niéres claſſes qui font les fortunes pécuniaires, & qui par le moyen de l'apothéoſe de l'or prennent le pas, & font, ſans qu'on y penſe, le monde renverſé. J'ai dit d'autre part que toutes les autres claſſes de proche en proche n'ambitionnoient plus autre choſe que cet or, principe de diſtinctions, de plaiſirs & d'honneurs, & c'eſt en vertu de cette révolution qu'il arrive que toute la ſociété ſe trouve déplacée, les uns par leurs ſuccès, les autres par leurs deſirs. Tel eſt client de fait, qui devroit être patron. Tel prime par ſes richeſſes, qui eſt né comme elles dans l'obſcurité & dans le ſein de la terre. Faut-il s'étonner alors ſi les hommes mêlés de la ſorte n'ont plus entre eux les mêmes égards qu'ils avoient autrefois? Les premiers rangs ſe reſpectoient avec exactitude, & quelquefois avec oſtentation; les derniers s'aimoient & ſe voyoient avec franchiſe, & quelquefois un peu ſimplement; tous ſe ſont gâtés en

ſe mêlant. L'homme de cour, qui ſoupant chez le financier ſe donne par compoſition avec ſa vanité ſouffrante des airs d'aiſance & de fatuité, reçoit à peu-près l'équivalent de ſa miſe en monnoie de plus bas alloi, & cependant d'égale valeur. On ſe met à ſon aiſe avec lui, comme il ne ſe gêne pas avec les autres. Cet état forcé de part & d'autre devient par l'habitude une façon d'être. Ce nouveau genre de mœurs moins pénible de beaucoup que la politeſſe devient bientôt général; les gens ſages reſſerrent chaque jour leur ſociété, & les fols l'étendent, de ſorte que du ſceptre à la houlette il n'y a que la droite ou la gauche de différence. Oh! je doute qu'il ſoit queſtion de politeſſe dans la vallée de Joſaphat.

Quant à l'induſtrie, ſouvenons-nous qu'elle eſt fille de la néceſſité & ſœur du travail. Les grands efforts de l'induſtrie naiſſent des grandes néceſſités. Repaſſons la liſte des inventions importantes que j'ai

citées, & l'on verra qu'elles partent toutes de-là.

Moyens par lesquels le luxe détruit l'industrie.

Chez un peuple amolli il n'est plus que de petits desirs. Les nécessités les plus urgentes d'un paresseux, la faim & la soif, ne le portent qu'à tendre la main. De même où le luxe regne, qui sçait servir, mentir, & attendre, n'éprouvera jamais la vraie force de la nécessité. C'est Demetrius au pied d'un rempart qui invente des machines: ce furent les Vénitiens & les Hollandois qui après avoir fait reculer les mers, apprirent à les parcourir pour jetter par-tout des rameaux de commerce. Il faut un esprit ardent, un cœur opiniâtre, une ame infatigable, un corps robuste, des desirs vastes, de grands besoins pour nous forcer à reconnoître l'étenduë de nos ressources: or le luxe détruit tout cela.

Quant à l'industrie de recherche & de curiosité, j'ai accordé que le luxe la mettoit en mouvement; mais il la précipite nécessairement vers le néant. Dans quel ordre d'ar-

tiſtes placerons-nous celui qui trouva le ſecret d'écrire l'Enéide entiére en ſi petits caracteres, que le volume tenoit dans une coquille de noix, ou celui qui tailla ſur une amande le clocher de la Cathédrale de Straſbourg dans toutes ſes parties & dimenſions ? C'eſt le ſymbole des arts de recherche & de curioſité ; bijoux, parures, meubles, tout deviendra en filigrane, & bientôt il faudra paſſer au feu les ordures des maiſons comme chez les orféyres, pour retrouver les pailles de l'étoffe achetée la veille. Et qu'eſt-ce qu'un travail dont il ne reſte rien, quand toute la partie ouvriére d'un Etat ſe jette de ce côté-là ? qu'eſt-ce qu'un travail que la moindre ſtrangurie dans le crédit & la circulation fait ceſſer tout à la fois ? Peu d'années d'une guerre même heureuſe dérangent, & mettent dans la néceſſité la moitié des artiſans de Paris.

J'ai dit d'ailleurs, que d'une part le luxe augmentoit de proche en proche la dépenſe de tous les ordres

& claſſes de ſujets juſqu'au moindre artiſan ; & de l'autre, que la ſucceſſive rapidité de ſes deſirs changeants rendoit la dépenſe tributaire de l'induſtrie, au-lieu que celle-ci l'étoit autrefois de la dépenſe. Il s'enſuit de-là que les ouvriers s'accoûtument à ſurfaire leur travail dans les temps de proſpérité, & montent leur dépenſe ſur le pied du gain qu'ils font. De-là le peu d'ordre & de précautions contre la premiére calamité ; au moyen de quoi le moindre ébranlement jette, faute de travail, plus d'ouvriers hors de la claſſe de l'induſtrie que ne feroient vingt ans de guerre, ſi le travail avoit été ſur un pied fixe & reglé, & la dépenſe des artiſans proportionnée à des gains ſages & mérités.

Moyens par leſquels le luxe détruit les arts.

A l'égard des beaux arts, il eſt impoſſible qu'ils ne dégénérent dès que le goût de la recherche prend le deſſus. En effet, en tout genre le vrai beau eſt ſimple autant que noble & élevé. Il eſt à un point fixe & marqué, par-delà lequel on

le gâte ; & toutes les fois que les artiſtes, en quelque genre que ce puiſſe être, ont voulu enchérir ſur la vraie beauté, la charger d'ornemens, l'embellir par les détails, & la rendre ſuſceptible de leur prétendue élégance, ils l'ont défigurée & bientôt rendue méconnoiſſable. C'eſt cependant à quoi le goût de la nouveauté force les artiſtes. Premiére raiſon.

Le vrai beau d'ailleurs non-ſeulement eſt ſimple & noble, mais il eſt ferme & fier ; ſon impreſſion ébranle, agace les nerfs de la molleſſe, l'effraie & la rebute. A ſes yeux l'ame de Cornelie devient romaneſque ; elle ſeroit plus intéreſſante ſi elle diſoit de jolies choſes. Les grands reſſorts de l'éloquence ne ſont point aſſez polis par le ſtyle ; le maſſacre des innocens eſt hideux à voir, & quelque ſoin que le peintre ait pris pour exprimer le déſeſpoir, la rage, la violence, pour réunir le *coſtumé*, pour imaginer la vrai-ſemblance, c'eſt peine

perdue, & ce n'eſt plus le temps où l'on pouvoit dire :

Il n'eſt point de ſerpent, ni de monſtre odieux,
Qui, par l'art imité, ne puiſſe plaire aux yeux.

Que l'artiſte peigne un œillet ou une pêche, qu'il imite fidèlement quelques vaches, ou une gargotte de payſans, il verra ſon tableau apprécié au poids de l'or, mis au premier rang dans les cabinets des curieux, & les anciens chefs-d'œuvres des peintres de l'Hiſtoire relégués comme trop triſtes dans les appartemens de quelques vieillards. Seconde raiſon.

Le luxe d'ailleurs a ſéparé la ſociété, loin de la réunir. Ceci paroîtra d'abord un paradoxe ; mais un moment d'examen en démontrera la vérité. Il confond les rangs, je l'avoue, & leve de la ſorte certaines barrières ; mais il nous diſpenſe des bienſéances, affoiblit les liens de la nature, détruit les uſages

anciens, au moyen de quoi il n'y a plus d'union que de fantaiſie, ce qui équivaut à dire qu'il n'y en a plus du tout. Les Grands autrefois tenoient une ſorte de cour, les petits vivoient enſemble. Les peres, les chefs de maiſon raſſembloient leurs familles en pluſieurs temps de l'année, je l'ai dit ailleurs; tout cela demandoit un certain *decorum* de ſimplicité fort éloigné des recherches d'aujourd'hui, mais plus propre à donner aux arts la ſorte d'eſſor qui met à ſon aiſe le génie. Des veſtibules, des ſales, des galeries ne gênoient pas l'architecte & le décorateur, & c'étoit tout ce qu'il falloit à nos peres qui connoiſſoient peu de beſoins perſonnels, & ſe faiſoient bien des devoirs relatifs. Aujourd'hui à force d'aller où l'on veut, on ne ſçait bientôt plus que vouloir, & ſe conſidérant ſeul dans la nature, on voudroit la pouvoir mettre toute entiére à ſon propre uſage. A-t'on un palais? il faut y trouver appartement d'hiver, appartement d'été, appartement de bains, entre-ſols,

cabinets, garde-robes, boudoirs; cabinets de livres, garde-robes de propreté, communications, escaliers dérobés, &c. Il faut des jours à tout cela, & l'Architecte désorienté, obligé d'opter entre le public & le particulier qui le paie, abandonne Vitruve, & prend Dédale pour son maître. Il livre au décorateur sa cage contournée, celui-ci cherche des angles & des crochets, dérobe la cheminée, cache les portes, niche le lit, proportionne les panneaux; le vernis & les glaces font le reste. S'il se trouve dans l'antique mobilier quelque beau morceau de peinture & de sculpture, il ne peut aller aux places, & il faut qu'il regagne le garde-meuble. Troisiéme raison.

Le luxe d'ailleurs appauvrit tout le monde en multipliant les besoins prétendus, & les rendant successifs & avides. En conséquence personne n'a plus de quoi faire travailler pour la durée, pour la postérité, & pour l'Etat par contre coup. Le luxe enfin multipliant les fantaisies,

& ne connoiſſant plus d'autres régles, varie à l'infini tous ſes ouvrages ſans utilité. Car ainſi qu'un maſque en plâtre ne ſçauroit repréſenter deux têtes à la fois, au-lieu qu'un caſque pouvoit ſervir à pluſieurs perſonnes ſucceſſivement, les dépenſes qui ſont moulées ſur certains uſages de bienſéance & d'opinion, me ſerviront tout comme à mon pere & à mon ayeul, ſi les mêmes uſages ſont encore en vigueur; mais dès qu'il n'y a plus de régles que de fantaiſie, chacun a la ſienne, comme chacun a ſes traits; la ſomptuoſité de mes peres me paroît caverneuſe & ſombre, mon propre goût vieillit tous les dix ans, & c'eſt toujours à recommencer. En cet état tout ce que je mettrois en ſolidité ſeroit jetté dans la rivière; & ſi je ſuis bon pere de famille, je dois faire conſtruire une maiſon à patties briſées qui puiſſent ſe déſunir avec le moins de déchet qu'il ſera poſſible, de façon qu'après moi l'on puiſſe vendre le tout en détail, que l'un emporte les par-

quets, l'autre les lambris, un troiſiéme les glaces, un autre les plombs, un cinquiéme les pierres &c. & la place demeurée nue vaudra plus encore qu'on n'eût trouvé de la maiſon entiére, attendu qu'elle offre un champ libre pour la fantaiſie d'autrui, au-lieu qu'auparavant elle étoit gênée par une maſſe déplaiſante. On connoît un célèbre Senatus-conſulte donné ſous l'empire de Claude dans le fort des fureurs du luxe à Rome, qui défend la démolition des beaux édifices pour en vendre les matériaux. Pareil Edit en France eût ſauvé Petit-Bourg, & nombre d'autres maiſons de campagne, & de beaux Hôtels dans Paris.

Tels ſont les ravages du luxe ſur les arts & l'induſtrie; tels ſont ſes effets ſur l'humanité en général. Je n'ai pas prétendu le combattre dans toutes ſes branches, & ce n'eſt ici que la vingtiéme partie des raiſons phyſiques qu'il y a à lui oppoſer. Pour moi du moins je n'entends jamais traiter cette matière, qu'une

foule de nouvelles idées ne ſe préſente à mon imagination, & ne vienne à l'appui de celles que j'ai tracées ici; mais j'ai ſeulement voulu répondre à ce que deux hommes célèbres d'ailleurs, inſtruits & judicieux, quoique dans des degrés différents, ont écrit en ſa faveur. Si dans les inductions que j'ai avancées dans cette eſpece de Traité, je me ſuis écarté de la vérité, je me trompe moi-même le premier; car j'atteſte Dieu, les hommes, & ma propre exiſtence qui ne fut jamais flétrie d'aucun vice bas, que nul ſentiment d'envie ni d'animoſité ne m'a fait parler. C'eſt bien tout le contraire; je voudrois le bonheur général, du moins celui qui dépend de nous, & je ſuis perſuadé qu'il ne peut ſe trouver que dans la modération, & une ſorte de modeſtie publique, & que ceux-mêmes, qui paroiſſent être les favoris du luxe, ſeroient plus heureux par des mœurs contraires doucement amenées.

Si d'ailleurs je parois ſouvent avoir inculpé mon ſiècle, & ma

nation, il faut pardonner d'une part à la chaleur de la compoſition : cette ſorte de verve m'eſt naturelle, & ſans elle je ſerois bien loin de pouvoir parcourir tant de pays, vû l'état de vie que je mene, bien différent de celui d'un écrivain en charge. Il faut d'ailleurs pardonner à la vérité ; car quoiqu'il s'en faille bien que nous ſoyons préciſément plongés dans le luxe, il eſt certain que nous courons cette carrière, & qu'il prend le deſſus parmi nous. Au reſte, ſi à travers le cahos de tant de raiſonnemens jettés, pour ainſi dire, on démêle ma façon de faire, on doit voir que je ſçaurois peindre, ſi je voulois préciſément cela. Eh ! que ſeroit-ce, ſi j'avois traité le luxe en déclamateur ? ſi je l'avois enviſagé du côté de la décadence des mœurs, de la probité, de la vérité ? ſi j'avois conſidéré ſa dureté, ſes injuſtices, ſa corruption & ſes horreurs ? ſi je l'avois repréſenté vomiſſant en conſommation ſuperflue le néceſſaire d'une infinité de miſerables ?

Hélas !

Hélas! nous ſommes tous enclins à la pitié : ſi notre voiture paſſe ſur la patte d'un chien, nous ſommes tout ébranlés : mais nous n'avons que des yeux & des oreilles ; le ſouvenir, le calcul, & la raiſon n'ont aucune voix pour nous toucher. O peuples civiliſés ! je demande qui d'entre vous, s'il voyoit un Souverain uniquement occupé de ſes plaiſirs & de ſes fantaiſies, y ſacrifier en entier tous les revenus de la Couronne, ne diroit pas intérieurement, que c'eſt un tyran inſenſé qui croit que tout eſt fait pour lui, & qui réaliſe dans le fait un ſyſtême monſtrueux ? Qu'êtes-vous de plus à la tête d'un grand bien ? J'ai un patrimoine, peut-être même conſiderable, & mes peres qui n'en durent rien à la faveur, l'ont accru petit-à-petit par leurs ſoins & leur économie : j'ai parcouru le détail de leurs travaux, & du petit au grand, je n'y vois rien de ſemblable aux ſoins continuels, aux périls, à la ſervitude par laquelle les Souverains ont

acheté leur grandeur en fondant celle de l'Etat : ainſi donc, s'il eſt permis de comparer le droit des Souverains à celui des particuliers; ſi ce n'eſt pas une ſorte de blaſphême de les peſer à la même balance, j'ai moins de droit perſonnel à ma portion individuelle de l'Etat, que le Roi n'en a à l'Etat tout entier. Oh! ſi dans le temps qu'un millier de laboureurs travaillent à me fournir un énorme ſuperflu relatif, je ne le regarde que comme un modique néceſſaire ; ſi je me crois en droit d'engloutir ſeul, & de convertir en fantaiſies arbitraires ce dont je ne ſuis au fond que l'adminiſtrateur, je ſuis dans le fait tout auſſi tyran que je le puiſſe être, & je ſerois un monſtre ſur le thrône.

Enfin il eſt aiſé de voir que j'ai attaqué le luxe en citoyen & non en ſatyrique ; qu'il m'en a peut-être coûté pour m'arrêter en ſi beau chemin, & que je n'y ai été forcé que par l'idée du devoir, & la crainte de bleſſer, ſans le vouloir,

quelque membre de la ſociété en particulier. Le luxe eſt, je le ſçais & je le prouve, le plus grand des maux de la ſociété; mais comme il eſt très-problématique que mille Traités comme celui-ci fuſſent capables de percer la foule de ſoins qui environnent le Gouvernement, & de le décider à protéger les mœurs contre le luxe, je ne trouverois pas dans l'utilité de mon ouvrage, de quoi compenſer le moindre mal qu'il auroit pû opérer.



CHAPITRE VI.

Age de la France.

ASſervi dans mon Chapitre du luxe au plan que je m'étois preſcrit de répondre uniquement aux raiſonnemens faits en ſa faveur par les deux Auteurs que j'ai réfutés, je ne l'ai point conſidéré relativement à la conſommation & à la population, ce qui néanmoins devoit être mon objet principal ; mais à cet égard, il ſuffit de ſe ſouvenir des principes, & les conſéquences s'en trouvent répandues dans la totalité de cet Ouvrage.

Je crains d'ailleurs d'avoir été entraîné par la matière, & par ma propre vivacité, au point de paroître le critique de mon ſiècle. Je ferois un bien mauvais uſage de mon peu de talens, & bien contraire à mes vuës & à ma façon de penſer, ſi je montrois de l'aigreur

contre mes contemporains. Je ne prêche au contraire que l'union & la confraternité entre citoyens, & je proteste que les sentimens qui ont trait à cette façon de penser sont les plus vivants de tous dans mon cœur. J'ajoûterai encore que notre siècle me paroît à bien des égards en valoir tout autre, tel qu'il puisse être. Je serois au moins aussi abondant sur la preuve de cette allégation que je puis l'avoir été sur aucune autre. Mais je le répete, la sorte de bien public auquel je puis coopérer, est le seul objet de mon travail. Or de quelle utilité pourroit être un étalage de nos vertus, de nos lumières, & des progrès que nous avons faits au delà de ceux qu'avoient fait nos peres. Seroit-ce de nous encourager? Le courage ne nous manque pas : de nous montrer la voie de la perfection? La flatterie, ou si l'on veut, la louange n'a jamais fait cet effet-là; elle excite au contraire la présomption, principe de toute illusion.

Il n'eſt, dit-on, nulle vertu qui n'ait ſon vice à côté. Rien cependant n'eſt plus oppoſé que le vice & la vertu ; & cet axiome ne ſignifie autre choſe, ſinon qu'il n'eſt point de vertu qui ne puiſſe dégénérer en vice. C'eſt le vice voiſin de nos vertus actuelles qu'il eſt important de connoître & de prévenir. Tel eſt l'objet de mon travail ; mais pour ôter tout prétexte à l'imputation de penchant à la ſatyre, & répondre à l'accuſation d'être partiſan de cette ſorte de politique amere & tranſparente qui en ſous-entend plus encore qu'elle n'en dit, & ne voit rien de bien dans la forme préſente de la choſe publique dont elle fait partie, je vais tracer ici le tableau de mes idées ſur le point conſtant de notre proſpérité actuelle.

Cercle preſcrit à toute la nature.

Il eſt un cercle preſcrit à toute la nature morale ainſi que phyſique, de naiſſance, croiſſance, force, déclin & mort. Ainſi ſont les jours du matin au ſoir, les années dans leur révolution ſolaire, la vie de

l'homme du berceau au tombeau, celle des Etats de leur fondation à leur chute. Mais qui peut ſçavoir quelle ſeroit la durée d'un Etat toujours ſagement conduit? Autant néanmoins ceux qui imaginent & cherchent l'eau de Jouvence ſont des fous, autant ſont ſages ceux qui tâchent à ſe conſerver ſains par un régime & un exercice propre à leur âge & à leur tempérament. Dans le grand nombre d'hommes qui naiſſent, combien peu parviennent à la vieilleſſe! Des accidens étrangers à notre conſtitution naturelle nous prématurent tous: il en eſt ainſi des Etats. Aucun peuple connu n'a fait ſon cercle entier; l'inattention, la mal-habileté, ou les vices du Gouvernement les ont tous détruits. Le Miniſtre ſupérieur eſt donc celui qui conſidérant la machine entiére, connoît d'abord à quel point du cercle il en eſt. En effet, tel régime tueroit un jeune homme, qui en ſauve un autre dans l'âge mûr.

On m'objectera que je compoſe

ici un Miniſtre idéal ou tel qu'Eſo-pe en Lydie, iſolé & ſpéculant au milieu de l'action & du tumulte des affaires. Oui ſans doute, & je préſuppoſe que les hommes ſupérieurs ſemblables aux Quiétiſtes ſçavent agir dans la foule, & penſer ſeuls ; & ce n'eſt que pour ceux-là que je parle. Mais comme mon miniſtere à moi eſt peu embarraſſé de requêtes, mémoires, placets & ſollicitations, j'ai trouvé le temps de faire cette étude : en voici le fruit toujours relativement à nous.

Peu de gens, même de ceux qui y ſont le plus obligés par devoir, ſe livrent à ce genre de ſpéculation. Il eſt pourtant vrai que rien ne ſe fait qu'il n'ait été préparé. Le ſyſtême d'Epicure eſt auſſi dangereux en politique, qu'il eſt fautif en phyſique. Je l'ai dit & je le répete ; des principes ſimples & uniformes gouvernent l'univers : il en eſt de même du régime des Etats. Les hommes affairés & minutieux ſont de tous les moins

propres à les conduire. Tout va de ſoi-même dans les détails ; & dans le grand, tout eſt relatif à des principes généraux, ſimples, mais conſtants. Il importe infiniment de les connoître, & c'eſt la principale étude de l'homme d'Etat.

Il faut calculer & connoître l'âge d'une ſociété.

Le plan que j'établis ici de calculer & de connoître l'âge d'une ſociété eſt, je crois, le plus ſûr & le plus propre à fixer ſur ce point important les vuës d'un habile pilote d'Etat. Il eſt néceſſaire de proportionner le régime, & ſurtout les remedes au tempérament & aux forces du malade. Julien entêté de ramener les mœurs de l'ancienne philoſophie dans un Empire corrompu, fut en butte aux railleries de ſon peuple, & porta le dernier coup au culte qu'il avoit ſi fort affectionné. L'Auteur de Télémaque avoit trop de génie pour donner à ſon Elève le tableau des mœurs de Salente, comme un original qu'il falloit copier dans un Etat tout établi ; il prétendoit lui faire voir ſeulement que le travail

& l'économie étoient les principes de la vraie proſpérité, & que l'éclat du faſte & de la magnificence n'étoient ſans cela qu'une fauſſe ſplendeur, qui cachoit la miſere & un engourdiſſement réel. En un mot, il importe ſur-tout de connoître le fonds ſur lequel on travaille, pour opérer avec quelqu'eſpérance raiſonnable de ſuccès.

Je ne prétends pas dire que cette idée de conſidérer l'âge de la ſociété ſoit de moi. Mais en général on peut avancer que, ſi quelques hommes privilégiés ont dirigé leurs vuës en ce genre ſur cette ſorte de ſpéculation, il s'en faut bien qu'elle ne ſoit comptée pour quelque choſe dans le fait. Le principal vice de la plûpart des calculs en ce genre, ainſi que de preſque toutes les opérations politiques, eſt que l'homme proportionne ſes vuës les plus étendues à celles qui l'intéreſſent le plus, & qu'il ne peut s'empêcher de calculer la vie des Etats ſur un tarif inſenſiblement rapproché de la durée qui lui a été

prescrite à lui-même. Quoique l'expérience & la physique nous démontrent avec certitude que tout dépérit ici-bas, nous serions tentés de penser que les pyramides sont corps permanents, parce qu'elles subsistent depuis quatre mille ans, sans que les altérations qui y sont survenues, nous ayent été sensibles. En effet, on entend dire chaque jour : *Mais depuis le temps qu'on dit que le Royaume manque d'hommes, & que les peuples sont surchargés, on en trouve cependant toujours, & le peuple paie :* d'où l'on conclut, pour s'épargner la peine d'examiner, que tout cela n'est que déclamation de gens inquiets ; comme si un corps, qui dure depuis treize cents ans, & toujours en un état de croissance, ne pouvoit être affecté de maladies dangereuses, sans qu'un être qui n'a à peu près que trente ans d'existence intellectuelle, & qui d'ailleurs ne donne souvent aucune sorte d'application à l'examen des symptômes intérieurs de

cette maladie, pût en remarquer les effets préparatoires, & en voir la cataſtrophe.

Il eſt d'autre part des préventions contraires, mais que je crois tout auſſi peu fondées. On penſe aſſez généralement en Europe & même parmi nous, que la France fut à ſon plus haut degré de gloire & de ſplendeur dans les belles années du régne de Louis XIV. & que depuis la paix de Nimegue & ſous l'empire même de ce Prince, elle n'a fait que décadencer ; on induit de-là, avec quelque ſorte d'air de vérité, que nous fumes alors dans l'âge de la vigueur, & que nous déclinons aujourd'hui vers la vieilleſſe. Ces ſortes de choſes ne dépendent point de l'opinion, elles giſent en faits. Qui n'a de guide à cet égard que ſes propres calculs & des comparaiſons ſouvent peu exactes, eſt très-ſujet à s'y tromper, & à prendre un etat de convaleſcence pour des marques de caducité. Je ſoûtiens, moi, qu'à peine nous entrons dans l'âge

mûr ; & je crois pouvoir le démontrer : tâchons à cet égard de raisonner sur des principes plus certains, & reprenons la comparaison de la vie de l'homme.

Reddere qui voces jam scit puer, & pede certo
Signat humum, gestit paribus colludere ; & iram
Colligit ac ponit temerè, & mutatur in horas.

La nation Françoise, plus légére & plus vive que toute autre, a été plus long-temps aussi dans ce premier âge ; & s'il étoit ici question de faire un précis de notre Histoire, je démontrerois que pendant la premiere & la seconde Race, & même sous la troisiéme jusqu'à Charles V. les François n'ont été que cela, quoique par intervalle ils ayent été gouvernés par de très-grands hommes, tels que Charlemagne, Philippe-Auguste, Saint Louis, hommes grandement sages, qui servirent utilement à

Enfance de la France.

l'éducation de l'Etat enfant, & qui l'eussent porté à un haut degré de splendeur s'ils l'eussent trouvé au point propre à cela. Car il est à remarquer, que de même que les Princes font valoir les hommes, les hommes aussi font valoir leur Prince. C'est une vérité politique dont la démonstration physique fut de tout temps sous les yeux du monde entier, & dont les raisons morales me méneroient trop loin.

Imberbis juvenis, tandem custode remoto,
Gaudet equis, canibusque, & aprici gramine campi.
Cereus in vitium flecti, monitoribus asper;
Utilium tardus provisor, prodigus æris,
Sublimis, cupidusque, & amata relinquere pernix.

Jeunesse de la France.

Charles le Sage regénéra les loix fondamentales, & leur assura la stabilité dans l'exécution, en ajoûta quelques-unes propres à corroborer

la constitution de l'Etat, tel du moins qu'il subsiste aujourd'hui, & à en lier les différentes parties. La jeunesse de la France commence alors; & si l'on veut considérer les attributs que donne à cet âge la plus parfaite des descriptions qui en ait été faite, on trouvera qu'ils nous appartiennent tous jusqu'à la fin du regne de Louis XIV. L'Europe entiére n'a que trop accusé ce Prince d'être le *sublimis, cupidusque;* son peuple l'a connu *prodigus æris;* & quelqu'influence que l'élévation d'ame de ce Prince ait eue sur son siècle, j'ose dire que son siècle l'a déterminé vers ce genre de gloire triomphale, que je crois mal-entendue dans celui qui ne sçauroit avoir d'émules ni de rivaux.

Sur tant & tant de louanges fades & forcées qu'on lui a prodiguées, & dont on feroit un recueil de dix mille volumes, à peine y a-t-il quarante vers dans Despréaux, qui le louent dignement de ce qu'il a fait de plus louable, de tant d'établissemens utiles & fastueux, de ses

ſoins pour faire fleurir le commerce, pour établir une police admirable & inconnue avant lui, &c. Par-tout ailleurs, on ne lui parle que de lauriers, de conquêtes, de remparts, de fatigues à la guerre, & autres choſes de ce genre, qui fut celui de tous où peut-être il réuſſit le moins en perſonne. Qu'eût-ce donc été s'il avoit gagné des batailles à la tête de ſon armée, comme ſon Succeſſeur qu'on ne loue preſque que de ſa bonté? Pourquoi cela? C'eſt que c'eſt la vertu dont ſon ſiècle fait le plus de cas. Louis XIV. étoit bon, quoique fier. Il ne lui échappa jamais une parole déſobligeante pour perſonne, quoiqu'il en eût ſouvent occaſion. On l'a vû honorer de ſes larmes la mort d'un de ſes moindres domeſtiques, dont la probité & l'attachement lui étoient connus. On ne s'aviſa pas cependant de lui chanter qu'il étoit bon, ce qui pourtant eût été le premier des éloges dans un homme d'ailleurs ſi grand; mais ſon ſiècle étoit jeune encore, *utilium tardus proviſor,*

Confidérons maintenant l'âge mûr.

Converſis ſtudiis, ætas animuſque virilis
Quærit opes & amicitias, inſervit honori.

Nous voilà, ou à peu-près, depuis la Régence. Qui eût dit autrefois à la Nobleſſe Françoiſe (car la Nation n'étoit alors preſque que cela) qu'un jour ſes enfans commerceroient, agioteroient même &c. qu'on ne parleroit que de commerce & de finances; qu'on s'occuperoit dans le réel du bonheur des peuples? Qui eût dit à mes peres que j'écrirois ce Traité, *Converſis ſtudiis?* Quant au *Quærit opes*, nous n'y ſommes que trop; & l'objet unique du Gouvernement doit être que cette recherche ne nous épuiſe, comme elle ruine les Alchimiſtes. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt, ſelon moi, le point où nous en ſommes, *ætas animuſque virilis*. Cette démonſtration poëtique pourroit néanmoins ne pas paroître à

Age mûr de la France.

tous de l'ordre de celles qui conviennent à cet ouvrage. Tâchons donc de la raiſonner plus méthodiquement.

J'ai dit que des maladies éphémeres donnoient ſouvent un air d'abbatement à un Etat, & qu'en ce genre la convaleſcence pourroit être priſe pour la vétuſté. On ne ſçauroit nier que nous n'ayons eu de ces ſortes d'accidens internes & extérieurs ; mais je crois aiſé de démontrer que ces accidens n'ont point altéré ſans remede la conſtitution de l'Etat.

Quels ſont en ce genre les ſignes de caducité ? C'eſt ſans doute l'altération abſolue des principes fondamentaux, & la diſſolution des reſſorts. Quels ſont en France les principes qui ont conſtitué & ſoûtenu l'Etat ? C'eſt je crois, 1°. la perpétuité de la Maiſon régnante, & ſon droit inconteſtable de primogéniture; 2°. l'amour des peuples pour le Souverain ; 3°. le goût excluſif de la Nobleſſe pour la profeſſion militaire ; 4°. cette eſpece

de vanité & d'émulation Françoiſe qui s'approprie les avantages brillants de l'Etat, & qui en rend l'éclat ſolidaire, pour ainſi dire, à chaque individu. 5°. un certain ordre d'élévation qui produit la généroſité & la nobleſſe de mœurs.

On ſent que je ne place ici dans la claſſe des principes que les avantages moraux. Le premier de ceux-ci eſt plus que jamais dans toute ſa force. J'en puis dire autant du ſecond ; & ſi les occaſions qui le mettent en évidence ſont heureuſement plus rares de nos jours, les effets n'en ont pas été moins vifs & moins ſenſibles quand il y a eu lieu. Le troiſiéme eſt peut-être accru en un ſens. Nous ſommes moins guerriers ſans doute que nous ne fumes, mais nous ſommes plus militaires. L'affluence de la jeuneſſe qui demande des emplois dans les troupes, eſt toujours plus grande; tandis que tout a ſi conſidérablement enchéri, la ſolde & les appointemens militaires demeurent ſur le même taux. S'agit-il d'une

augmentation de troupes ? c'eſt à qui ſacrifiera ſa fortune particuliére pour en lever de nouvelles, ſans être effrayé de la cataſtrophe d'une réforme, dont on a déja vû tant d'exemples. Le quatriéme eſt, je crois, dans toute ſa vigueur, & ſuppoſé qu'il ait diminué, peut-être avions-nous quelque choſe à perdre de ce côté-là pour nous mettre à l'uniſſon des véritables devoirs de l'humanité. Le François étoit partout avantageux, & quelquefois inſolent. Souvent cette tournure d'eſprit lui aliéna le cœur des étrangers, au grand détriment de nos affaires ; & ſuppoſé qu'une ſorte de commencement de foibleſſe nous eût rendus moins hauts & moins éxigeants, nous n'en ſerions que plus propres à jouer notre rôle naturel, & le ſeul qui puiſſe déſormais nous réuſſir, c'eſt-à-dire, à dominer l'Europe entiére par l'autorité de la douceur, de la liberté, & des vertus ſociables qui nous ſont plus naturelles qu'à toute autre nation.

C'eſt de ce côté-là qu'a dégénéré cette ſorte de générosité dont j'ai fait le cinquiéme des principes conſtitutifs de l'Etat. Cette nobleſſe de mœurs qui tenoit de l'antique indépendance de nos peres a décliné ſans doute en proportion de ce que l'interêt s'eſt accru ; mais l'urbanité & la politeſſe ont pris la place, & ces vertus extérieures moins nobles dans leur principe que celles qu'elles ont remplacées, ſont en revanche d'une nature plus ſouple, plus aiſée à gouverner, & plus propre à lier la ſociété. Il réſulte de cét examen de détail, que les principes fondamentaux de notre proſpérité ne ſont aucunement altérés. Conſidérons dans le même ordre les reſſorts.

J'en ramene tous les détails à trois principes, à ſçavoir notre gaieté, notre activité, notre induſtrie.

Nous étions faits pour démontrer que la gaieté, qui ne paroît au premier coup d'œil qu'une propriété frivole, eſt cependant une Notre gaieté.

qualité d'une grande reſſource dans des mains vraiment politiques. Elle nous tient lieu de patience ; un couplet ingénieux, une heureuſe plaiſanterie font oublier aux François de vraies calamités qui jetteroient d'autres peuples dans le découragement, ou les pouſſeroient à la rébellion. Tout nous réveille, tout nous ranime, un tambourin garantit du ſcorbut des équipages entiers de matelots dans des voyages de long cours. Quand M. de Louvois apprenoit que la déſertion ſe mettoit parmi les troupes d'une forte garniſon, il l'arrêtoit, en envoyant Tabarin vendre ſon orviétan ſur la place.

Cette diſpoſition générale à la diſſipation a rendu éphémeres les fureurs de nos guerres civiles. Sans vouloir bleſſer une nation reſpectable, je puis dire que la journée déshonorante pour nos annales fut imaginée & ordonnée par des têtes étrangéres, & qu'à cela près nous n'avons rien de ſemblable aux horreurs des factions des Guelphes

& des Gibelins. Si la vengeance, monſtre provenu de l'alliance de pluſieurs erreurs de l'imagination, la vengeance, la plus inſenſée comme la plus vile des paſſions, plante étrangére à notre territoire, n'a jamais pû y prendre véritablement racine, nous devons en remercier la légereté & la gaieté Françoiſe. Un Italien me demandoit un jour par quel mot François nous rendions le mot *ſicarii*, qui ſignifie aſſaſſins de profeſſion & à gages, & *bacinare*, qui exprime la cruauté de brûler les yeux avec un baſſin rougi : *Monſieur*, lui dis je, *les langues n'expriment que les penſées, & nous n'en avons point de ce genre-là.*

Notre gaieté donc, qu'on nous reproche, eſt non-ſeulement une qualité aimable qui répare en grande partie les fautes de notre étourderie, & qui nous concilie l'amitié générale même des peuples ſauvages qui nous aiment mieux que nos rivaux ; mais c'eſt encore une reſſource politique.

Un Prince a vécu, qui choqua tout-à-coup tous les préjugés à la fois : déréglé dans ſes mœurs, il l'étoit encore plus dans ſes diſcours ; parfaitement au-deſſus du chapitre des conſéquences, il attaquoit tout à la fois la fortune, l'honneur & la vanité des corps & des particuliers ; il nous fit combattre les nations amies, s'unit à nos éternels ennemis, bouleverſa tout enfin le verre à la main ; mais ce Prince qui n'avoit qu'une autorité d'emprunt que tout autre ſe ſeroit trouvé heureux de conſerver ſans orages, en ne la faiſant valoir qu'avec toute ſorte de ménagemens, étoit non-ſeulement homme de génie, mais homme d'eſprit gai, vif, aimable, bienfaiſant ; il ſe jouoit du Gouvernement, & travailloit à ſon plaiſir. La révolution la plus entiére qui fut jamais ne parut à la Nation qu'une ſcène de théatre, parce que les acteurs étoient gaillards, & au bout il ſe trouva que des banquets de Petrone étoit ſortie une opération auſſi métaphyſique que le ſyſtême

ſyſtême de Platon, & qui prodiguant aux particuliers des richeſſes idéales promettoit de libérer l'Etat de ſes dettes réelles. Un Général peu décent quelquefois, mais toujours gaillard, d'une ſupériorité conteſtée, mais inconteſtablement deſtiné par la Providence à mener des François, ſe trouva à la tête de nos armées dans des temps de calamité. Ses bons mots audacieux & preſque fanfarons égayoient le ſoldat mourant de faim, & manquant de ſouliers. *Il vint un bon moment, car il faut qu'il en vienne.* Le héros qui brûloit d'être regardé comme le libérateur de la France, publia qu'il alloit la délivrer, & on le crut; les troupes ci-devant découragées marcherent dès-lors comme à des victoires certaines, & cette aſſurance paſſa en conſternation chez les ennemis déja ébranlés d'une défection conſidérable. Ce changement d'opinion devint bientôt une régénération réelle : on cria miracle, & ce mi-

racle étoit celui de l'audace & de la gaieté Françoiſe.

A cet égard nous avons perdu, & peut-être par la raiſon qui fit perdre au ſavetier ſes chanſons & ſon ſomme. Le riche fait de ſes richeſſes les cent écus du ſavetier; le pauvre en deſire, ou s'il en déſeſpere il n'eſt plus bon à rien. En un mot plus de fêtes, infiniment moins de vaudevilles, plus de danſes dans les campagnes, & nous ne ſommes plus gais comme nous l'étions, ſans doute par la raiſon ci-deſſus. Il nous reſte la gaieté de l'âge mûr, & je ne ſerois pas en peine de nous rendre bientôt par la réparation des mœurs la gaieté de la premiere jeuneſſe avec moins de fougue que nous n'en avions autrefois.

Notre activité.

Quant à l'activité, il ſeroit inutile d'en détailler les avantages. A la guerre, dans le commerce, dans les affaires, par-tout enfin, on ſçait qu'elle eſt le premier des moyens. On n'ignore pas auſſi que

personne ne nous égale en ce genre. L'activité surpasse chez nous avec facilité ce que l'opiniâtreté des nations les plus constantes leur arrache d'efforts & de travaux : il n'est terre étrangére, ni climats éloignés où elle ne pénétre. *Nullus exercitus sine milite Gallo*, disoient les Anciens ; on pourroit dire de même : Nul vaisseau sans matelot François ; nulle foire, nulle caravane sans marchands François ; nulle région sans missionnaire François : on en trouveroit de naturalisés chez les Iroquois & les Caraïbes, & le Gardien du tombeau de la Mecque est Provençal, & peut-être cousin du Supérieur des Religieux du S. Sépulchre qui est de la même province.

Cette activité désordonnée dans les exemples que j'en cite, a dans ces parties-là même bien des avantages. Elle prouve d'une part notre fléxibilité, & de l'autre l'entretient ; elle fait que le François dépaysé n'est absolument étranger nulle part ; elle peut fournir des moyens tous

portés à notre cabinet; & comme le François n'oublie jamais entiérement sa patrie, elle rend tout l'univers tributaire en détail de cette heureuse contrée.

Mais combien n'a-t-elle pas d'avantages plus réels ! Combien de ressources dont la célérité a dans l'occasion étonné & déconcerté nos ennemis ! On se souvient des apprêts de campagne & des préparatifs de M. de Louvois, qui sembloient tout-à-coup sortir de la terre. Louis XIV. en 1664. vouloit établir une marine, & empruntoit des matelots aux Hollandois. En 1672. il commença la guerre, où il fit tête sur mer comme sur terre à l'Europe entiére liguée.

Mais cette heureuse disposition s'exerce bien plus utilement encore au dedans du Royaume qu'au dehors; c'est elle qui fait en France un objet d'ambition de ce qui seroit peine par-tout ailleurs, qui fait que tout le monde cherche de l'emploi, qui soûtient le bas prix

de tous les ſervices, qui unit les différentes parties de l'Etat, comme ſi ce n'étoit qu'une ſeule & médiocre province ; les grands chemins y ſont auſſi battus que le ſont les promenades ailleurs. Tout ſemble être rendez-vous parmi nous, & les tables d'auberges dans les grandes routes reſſemblent à des repas de famille, par la liberté & l'union qui y regnent.

Cette fréquence réunit les différentes provinces, fait marcher ſur des plans uniformes l'organiſation civile de l'intérieur. Où tout le monde ſe connoît, peu de gens ſe partialiſent.

Nous avons un peu perdu de cette activité, depuis que le luxe a introduit l'amour des commodités. Les riches n'agiſſent que par leurs gens d'affaires ; & s'ils ſont obligés de voyager, ils ſe hâtent de parcourir en poſte le trajet indiſpenſable, & voudroient le pouvoir faire dans leur lit. Les auberges en conſéquence ſont devenues moins fréquentées par ceux qui

pouvoient les indemniser des dépenses nécessaires pour se soûtenir sur un bon pied. Il y avoit sous le dernier regne des aubergistes célèbres dont on se souvient encore ; qui connoissoient tout le monde, qui se piquoient de traiter chacun selon son rang, qui prêtoient de l'argent aux Officiers &c. & en général il n'étoit point rare de voir dans les villes de ces sortes de maisons, où il y avoit l'appartement des Princes & des Cardinaux, & ainsi pour tous les rangs, d'excellents cuisiniers, & le courant à un prix très-modique, mais que la grande fréquence rendoit avantageux. Toutes ces choses sont tombées ; & cette sorte de profession étant plus taxée à l'industrie que toute autre, ceux qui l'exercent sont devenus avares & chers, & infiniment moins soigneux que leurs prédécesseurs. Cette aisance générale cependant attiroit les étrangers chez nous, & en tout c'est une perte. Mais de quelque genre que soit l'activité, il nous en reste

encore plus qu'à toute autre nation, & je doute même que le germe en puiſſe jamais être bien éteint chez nous. Le François eſt toujours tout prêt à aller, & tel homme noyé dans les brouillards de la Capitale paroît anéanti dans la molleſſe, qui déplacé pour quelqu'emploi, ſe montre tout-à-coup actif & infatigable. Les détails à cet égard ſe paſſent ſans ceſſe ſous nos yeux, & chacun voit de fait qu'il s'en faut bien que nous n'ayons vieilli du côté des reſſources de l'activité.

Notre induſtrie.

On en peut dire de même de l'induſtrie, non-ſeulement de celle qui eſt à la ſolde du luxe & qui varie les inventions de pure curioſité, mais encore de l'induſtrie du premier ordre & qui pourvoit aux néceſſités. Ceux qui par leur état ou leur crédit ſervent néceſſairement de bureau d'adreſſe aux imaginations des gens à projets, pourroient en viſitant leurs dépôts l'atteſter mieux que moi. Il n'eſt ſorte d'inventions, de ſecrets, de plans

en grand & en détail, qui n'ayent été conçus, trouvés, imaginés & détaillés dans des mémoires ſur leſquels l'Etat pourroit faire des tentatives très-fructueuſes, point de manufactures ſur leſquelles on ne rafine, point de moyens d'induſtrie enfin qui ne ſoient l'objet de l'étude & du travail de quelqu'un. Le commerce de l'intérieur ne demande que liberté, ſouſtraction de priviléges excluſifs, & attention contre le monopole. A cela près, il n'y a lieux ſi reculés d'où les gens à entrepriſes ne tentent de tirer matière à quelqu'opération. Il s'éleve au milieu de la Capitale des compagnies qui prennent des fermes dans tous les coins du Royaume, & ſouvent diſtantes de deux cents lieuës les unes des autres, même de deux mille, car il y en a pour S. Domingue. En un mot, ſans énumérer ici plus longuement les détails, on peut dire que l'induſtrie eſt encore toute vivante parmi nous, & qu'il ne s'agit que d'aider l'induſtrie hon-

nête, & contenir celle qui, trop avide, devient nuiſible par le choix des moyens.

Eſt-ce un corps dont les parties nobles ſont ſaines & entiéres, & dont les organes ont encore tout leur reſſort, qu'on peut regarder comme prêt à tomber dans un état de caducité abſolue ? Il eſt certain qu'il n'eſt ſi forte conſtitution, que des excès répetés ne puiſſent détruire; mais un homme dans la vigueur de ſon âge, & qui connoît la ſorte de régime qui convient à ſon tempérament, peut promptement rétablir ſes forces épuiſées, & pouſſer d'autant plus loin l'état floriſſant, qu'il a déſormais échappé aux ſecouſſes du premier & du ſecond âge plus ſujet aux maladies aiguës que celui où le tempérament eſt formé.

C'eſt où nous en ſommes, l'âge mûr; & il ne tient qu'à nous de montrer que c'eſt celui de la proſpérité, & d'établir un ordre de choſes, qui ſuivi conſtamment le feroit durer à l'infini. Cet ordre

admirable dans ſes effets, & compoſé de détails multipliés, mais qui naiſſent tous les uns des autres, tient à un petit nombre de principes que je répete tels que les ai établis : *Aimez & honorez l'agriculture. Repouſſez du centre aux extrémités tout ce que vous attirez des extrémités au centre. Mépriſez le luxe ou l'indécence dans la dépenſe. Honorez les vertus & les talens, & ne les payez point.* Tel eſt le réſumé de tout le ſyſtême, dont j'ai détaillé l'importance & les moyens ; & ſi par ce régime nous ne devenons dans le vrai ce que nous avons paru être en nous forçant dans le ſiècle paſſé, c'eſt-à-dire, la plus puiſſante nation à tous égards qui ait jamais été, je conſens qu'on me déclare le plus inſenſé des politiques. Mais j'ai pour moi l'expérience, le calcul, & plus que tout, la certitude de l'axiome qui dit que le bien tourne toujours à bien.

Les deux Chapitres précédents ont montré quelle étoit la ſorte

de maux internes par lesquels nous pouvons être attaqués. Celui-ci établit en bref la nature de notre tempérament, & pour m'exprimer dans le sens de cette spéculation, l'âge de l'Etat. Je viens de marquer ici en peu de mots la nature du régime qui lui est propre, le Chapitre suivant va traiter de quelques remedes de détail.



CHAPITRE VII.

Reverſement.

TOûtes les campagnes & villes d'un Etat doivent un tribut conſtant & immenſe à la Capitale. Cet axiome certain dans tout Etat, l'eſt plus en France que dans tout autre pays. L'autorité attire naturellement tout à ſoi. Or comme l'autorité du Gouvernement eſt mieux établie & plus abſolue en France que chez tous autres peuples policés, & que la Capitale n'eſt autre choſe que la réſidence de cette autorité ; il eſt tout ſimple que la balance dont il eſt ici queſtion ſoit plus forte en faveur de Paris, proportion gardée, que de toute autre ville capitale.

Il eſt des Capitales de grands Etats qui ne peuvent en tirer les mêmes accroiſſemens, faute d'une correſpondance aiſée entre la tête

& les autres membres. Vienne, par exemple, épuiſera la Toſcane & les Pays bas, ſans en tirer un profit proportionné, & cela par les raiſons déduites dans les Chapitres précédents. Madrid, qui n'a pas ce genre de déſavantages, ſera toujours inférieur à Paris par d'autres. 1°. Ses provinces, quoique réunies & dans des rapports aiſés avec la Capitale, ne contenant preſqu'aucun commerce & moins encore de population, ne peuvent lui fournir ce qu'elles n'ont pas. 2°. Madrid n'a par ſa ſituation aucun débouché de commerce, & cet article ſera toujours le plus fort & le plus utile de tous les principes d'accroiſſement pour une Capitale. Londres eſt, dit-on, une ville auſſi grande & auſſi peuplée que Paris; & cependant le pays, dont elle eſt la Capitale, n'eſt qu'un tiers de la France & paſſe pour être abondant & cultivé, ce qui détruit mes principes. Cette objection mérite d'être conſidérée en détail.

1°. N'y a-t-il pas de l'exagéra-

tion dans ce qu'on dit de la population de Londres? On ſçait l'émulation que les Anglois ont toujours eue de nous égaler en tout.

2°. Eſt-il bien vrai que les trois Royaumes, qui compoſent la Grande-Bretagne, réunis ne faſſent qu'un tiers de la France? car on ſçait d'ailleurs les précautions même tyranniques, que la Puiſſance dominante a priſes pour réduire les deux autres en provinces maltraitées.

3°. Quand il feroit vrai que la Grande-Bretagne ne feroit en étenduë ou valeur que le tiers de la France, il faut lui ſuppoſer & des provinces plus indépendantes de la circulation intérieure que ne le ſont les nôtres, attendu qu'elles ſont preſque toutes maritimes; & d'autre part, une domination plus étendue, vû qu'elle domine ſur la mer, ce qui lui attribue des provinces d'une merveilleuſe fécondité, comme nous dirons en parlant de l'échange extérieur.

4°. Quoique l'autorité Royale

ſoit reſtreinte en Angleterre, il n'en ſubſiſte pas moins un Gouvernement; & ce Gouvernement, tel qu'il eſt, eſt peut-être celui de l'Europe le mieux ſecondé. Or ce Gouvernement reſide à Londres, ce qui revient au même.

5°. Londres elle-même eſt plus commerçante que Paris, ou pour mieux dire, Londres eſt commerçante, & Paris marchand en détail. Les Vaiſſeaux remontent dans la Tamiſe. Londres, en un mot, eſt en même temps Athènes, Antioche, & Alexandrie.

Mais attendu que nous ne ſommes que freres chez les autres peuples, & que nous ſommes peres chez nous, ce n'eſt que pour nous que je parle. Or il eſt de fait qu'on peut dire de Paris, relativement au reſte du Royaume, ce que Davila met dans un autre ſens dans la bouche d'Henri III. en voyant cette ville des hauteurs de S. Cloud la veille de ſa mort : *Parigi, Parigi, tu ſei capo del regno, ma capo troppo groſſo, troppo capri-*

Paris, tête trop groſſe pour le corps.

cioſo, è neceſſario che l'evacuatione del ſangue ti riſani, è liberi tutto il regno della tua freneſia. Ces paroles terribles, & qui n'avoient que trop leur véritable ſignification dans la bouche d'un Maître irrité, n'auroient qu'un ſens métaphorique aujourd'hui. Le ſang qui coule à préſent dans nos guerres civiles, n'eſt autre choſe que l'or & l'argent, & à cet égard on ne peut nier que Paris n'eût beſoin de ſaignée. Quant à la frénéſie, qui regne dans cette Capitale, & qui de-là gagne tout le reſte du Royaume, heureuſement ce n'eſt que la cupidité de l'or & de l'argent, la prééminence des richeſſes, la prodigalité, la fureur des dépenſes folles & recherchées, &c. Mais penſe-t'on que ce ne ſoit rien que cela, & ſimplement de ces maux philoſophiques propres à ſervir de ſujet aux déclamations des eſprits mélancoliques? Il s'en faut, je vous jure, que je ne ſois de ceux-là; mais il eſt de fait que les maux de la cruauté ne ſont rien auprès de ceux de la cupidité, pour

la dévaſtation d'un Etat. Les premiers ſont plus choquants aux yeux de la pitié, demeurent notés dans les annales, & par-là devenant plus rares, effrayent néanmoins par le ſouvenir : les autres ſont ſourds & lents en apparence ; mais moins frappants pour l'individu, ils ſont infiniment plus deſtructeurs pour l'eſpece.

Cependant la ſorte de ſaignée que je propoſe, ne tient aucunement à des moyens durs & violents, qui, ſelon moi, ne peuvent en aucun genre produire jamais rien de bon. Il en arriveroit même, ſelon les apparences, de cette ſaignée comme d'une purgation faite à propos, qui non-ſeulement rétablit au futur les forces réelles en rétabliſſant l'ordre & la circulation des humeurs, mais qui quelquefois dans le moment même rend des forces au-lieu d'en ôter.

En effet, quand on renverroit dans les provinces, pour y conſommer & faire leur Charge, tous les Officiers Royaux qui en tirent de

grands appointemens ; tous ceux des grands propriétaires, qui certains désormais de ne pouvoir traiter leurs affaires contentieuses que là, & assurés d'y jouir en même temps de la considération & de l'aisance, & de n'y être subordonnés qu'à des Chefs auxquels on n'ait pas honte d'obéir, voudroient bien aller jouir de la terre natale & de leur patrimoine ; tous les plaideurs forcés, les gens qui cherchent à éluder par des protections surprises ou achetées la force des loix & de la police de leur canton ; quand on renverroit en un mot les affaires, & par conséquent la plûpart des intriguans ; quand les recherches de l'industrie de la Capitale pliées en branches, & cultivées en provins, iroient pousser de nouvelles souches dans les villes principales, je doute au fond que Paris se trouvât fort affoibli.

Dix greffes tirées d'un arbre vont féconder dix sauvageons, dont la fertilité étonnera dans peu ; & si elles eussent demeuré sur l'arbre

nourricier, cet arbre n'en eût pas été plus vigoureux. Je dis plus : deux cents mille perſonnes (c'eſt-à-dire, un grand quart) ſortiront de Paris par ce régime : ces deux cents mille ames en produiront bientôt deux millions dans les provinces par les moyens que j'ai dits dans ma premiére Partie ; car ce Gouverneur de Province, qui ne faiſoit vivre que quinze perſonnes à Paris, en fera vivre cent cinquante en Province, & dans le même temps il n'y aura pas un homme de moins à Paris. Le vuide cauſé par les inutiles qui ſeront retournés chacun chez eux, ſera bientôt rempli par des hommes utiles & laborieux : l'induſtrie augmentera d'autant, & la conſommation n'en ſera pas diminuée.

Mais, dira-t-on, ce ne ſont que les riches qui font travailler les pauvres, & dès que vous les chaſſez de la Capitale, vous en banniſſez du moins la partie du travail qui leur étoit relative. Objection ſpécieuſe, mais fauſſe dans l'application.

Je demande, 1°. quels ſont les riches que je chaſſe ? Ceux dont le patrimoine eſt éloigné, & qui conſéquemment ſeront riches là-bas & ne le ſont point ici : ceux encore que l'Etat paye fort cher, comme prépoſés à certaines parties du Gouvernement, & qui par un abus auſſi ſingulier dans le droit que commun dans le fait, ont les Charges *ad honores*, & le profit en réalité. Eloignai-je de la Capitale le Souverain, les Princes, les différentes caiſſes de l'Etat, les hautes Cours de Judicature, le grand commerce, la banque, les arts, les grandes fortunes, les grands emplois ? A l'égard de l'induſtrie, il ſeroit temps de ſentir que les matières de luxe ouvrées chez ſoi pour être conſommées par les ſiens, ne ſont qu'un abus de la richeſſe, du temps, & de l'induſtrie, qui s'élevant & diſparoiſſant à chaque inſtant fait un cercle vicieux, & ne laiſſe rien après lui qu'une augmentation de dépravation dans les mœurs.

Ce ne ſont point les fols & les diſſipateurs qui éveillent & enrichiſſent l'induſtrie dans Paris. Nos modes, nos étoffes, notre bijouterie, notre main-d'œuvre enfin répandue & accréditée dans toute l'Europe va chercher l'argent de l'étranger, qui ſeul peut nous enrichir à bon eſcient. Car quand il ſeroit vrai qu'un propriétaire ruſtique dans ſa terre devient à Paris un *arbiter elegantiarum*, & donne des idées à un ouvrier qui s'élevant ainſi au-deſſus de ſa ſphère méchanique devient un homme illuſtre dans ſon art, & s'enrichit enſuite aux dépens de l'étranger (objection que je n'aurois pas inventée, ſi l'on ne me l'avoit faite un jour) je réponds que nous ne manquons, ni ne manquerons jamais de gens de goût : il en fourmille chez nous, & je ſuis ſûr que nous en viendrons à avoir des chaînes de puits émaillées ; mais nous manquons de laboureurs, de paſteurs, & de protecteurs de l'agriculture.

En un mot, la richeſſe qu'une

partie de l'Etat acquiert aux dépens de l'autre ne sçauroit être un bien, que quand cette opération tend à remettre l'équilibre politique que j'ai établi dans les précédents Chapitres. Or puisqu'il est prouvé par le fait que la nature des choses tend à faire perdre cet équilibre en faveur de la Capitale, la vuë d'un bon Gouvernement doit être le rétablissement du niveau de la balance; c'est-à-dire, de mettre tout en usage pour diminuer la surcharge, & renvoyer le surplus dans les Provinces.

En conséquence de ce principe incontestable, que tout l'Etat doit une balance à la Capitale, entrons dans le détail des moyens de mettre chaque Province en état de la payer proportionnément à sa distance, & aux moyens d'exportation qu'elle peut avoir. Nous avons dit d'abord, que l'objet perpétuel & constant d'un Gouvernement sage doit être de rétablir l'équilibre politique qui s'appelle circulation, & pour cela de repousser par des moyens doux

& de convenance tout ce qui ſurcharge inutilement la Capitale, tout ce qui ne fait pas partie phyſique & indiſpenſable de cette balance; mais il en demeure encore aſſez pour qu'en peu de temps l'engorgement devienne total, & pour que l'équilibre ſoit perdu ſans reſſource, ſi l'on ne procure avec attention à chaque Province les moyens de s'acquitter en denrées ou matières de ſon crû. Tout mon ſyſtême ſe réduit à cette opération. En voici les reſſorts réſumés en peu de mots.

Précis de la circulation vivifiante.

Il faut que les Provinces ou territoires à portée de la Capitale ſoient employés à la production des denrées comeſtibles journellement & qui ne ſçauroient être amenées de loin; que les Provinces plus éloignées, mais mitoyennes, ſoient deſtinées à porter les denrées qui peuvent ſouffrir le tranſport; que celles enfin, qui ſont hors de portée de pouvoir fournir des denrées à la Capitale, payent leur contingent en matières ouvrées, dans

lesquelles la forme emporte de beaucoup le fond, & dont en conséquence un envoi en petit volume, eu égard à sa valeur, puisse supporter les frais d'un transport considérable pour aller faire son payement à la Capitale.

Voilà toute l'opération extraite. De ces choses une partie se fait d'elle-même, ou du moins la nécessité en est sentie par les plus subordonnés d'entre les ordonnateurs publics. En effet, il y a à Paris des Ordonnances de police qu'on fait exécuter par des envoyés, qui défendent de manufacturer les denrées à une certaine distance de la ville. Ceux, par exemple, qui achetent le beurre dans les marchés lors de l'arriére-saison, pour le faire fondre & le vendre ensuite en pots pour la provision, ne peuvent s'établir plus près de trente lieues de la Capitale; ainsi pour les œufs, &c. Cette opération très-mal digérée en soi, puisque le seul & unique principe de la véritable économie politique est de laisser

tout

tout libre, & procurer ainſi l'abondance qui ſeule fait baiſſer efficacement les prix; cette opération, dis-je, prouve cependant que le principe ci-deſſus ſe fait connoître par la néceſſité. Cette néceſſité montre encore aux habitans des bords de la Marne à envoyer leurs foins à Paris; à ceux du Hurepoix, & du Nivernois à flotter leurs bois; à ceux de la baſſe-Normandie d'une part, & du Limouſin & haut-Poitou de l'autre, à engraiſſer des beſtiaux qui viennent chercher la conſommation. Ces parties, je le répete, vont d'elles-mêmes : mais il n'en eſt pas ainſi du troiſiéme moyen, qui conſiſte à jetter des manufactures dans les lieux qui ne peuvent nous fournir aucun produit. Cette opération mérite toute l'attention du Gouvernement, & une attention réduite en principes.

Néceſſité & poſition des manufactures.

En effet les manufactures demandent 1°. une complication de productions relatives. Il eſt inutile d'avoir de la mine, ſi le bois & l'eau néceſſaires pour ſon exploi-

tation ne se trouvent à portée ; & cet exemple, que je prends dans les matières les plus communes, peut servir à plus forte raison pour toutes autres plus rares.

2°. L'établissement de la plûpart des manufactures demande des fonds considérables que les particuliers ne sont pas en état de fournir, moins encore les habitans d'un pays pauvre ; & l'on sçait que c'est là, selon mon systême, que je veux transporter les manufactures.

3°. Il faut aussi du génie ; les hommes instituteurs sont rares, jamais on ne les vit sortir du sein de la misere absoluë : & ces hommes rares qu'un Gouvernement propice fait éclorre, chercheront d'abord à s'établir dans les lieux les plus à portée de l'exportation & de la consommation, & refuseront constamment d'aller planter un oranger en Sibérie.

4°. Il faut une continuelle protection, & attention du Gouvernement sur les manufactures ; protection, parce que l'envie qui se

promene ſur les campagnes ainſi que dans les villes, ne cherche qu'à leur nuire ; attention, parce qu'elles ſe relâchent aiſément par un dépériſſement naturel à toutes les choſes humaines, comme auſſi par des vuës de pareſſe & de cupidité, & que la mal-façon entraîne bientôt le diſcrédit, & la chûte des manufactures.

De toutes ces choſes combinées il s'enſuit que ce dernier moyen d'organiſation ne peut être opéré que par les ſoins & les bienfaits d'un Gouvernement éclairé ; mais il n'en eſt que plus vrai qu'il eſt de la plus grande importance & néceſſité. Cela poſé, réduiſons en un petit nombre de points principaux les maximes, & les ſoins de détail par leſquels le Gouvernement parviendra promptement à cette fin indiſpenſable.

Il faut d'abord ſuppoſer ce qui eſt vrai & bien conſolant pour nous dans toute entrepriſe difficile au coup-d'œil, c'eſt que la nature bienfaiſante a doué le François

d'une telle induſtrie & vivacité, qu'il n'y a qu'à lui déſigner le but pour qu'il faſſe la moitié du chemin, ſans qu'il ſoit néceſſaire de le pouſſer. Le Gouvernement, image de la Providence, doit enſuite ſe la propoſer pour exemple en un point principal, & qui a trait à tout; c'eſt que du cédre à l'hyſſope, tout eſt également ſous ſa ſauve-garde & protection. De même, tout eſt égal devant le Prince; la partie foible & affligée eſt celle qui a le plus de droit à ſon attention & à ſes bienfaits: le Rouergue lui appartient comme l'iſle de France, & s'il vaut moins de ſa nature, c'eſt un ſigne qu'il faut le faire valoir par art.

Pour répondre enſuite aux difficultés ci-deſſus, il eſt certain, 1°. Que le choix & l'établiſſement des différentes manufactures & la direction de cet objet immenſe n'eſt ni l'ouvrage ni le diſtrict d'un Miniſtre choiſi au hazard, qui n'ait étudié que ſes claſſiques, & pratiqué que les gens de Paris. Il faut

un homme inſtruit par lui-même, s'il eſt poſſible, de ce que c'eſt que l'intérieur du Royaume, abordable par tous les gens à projets, & ſur-tout par ces hommes induſtrieux & actifs, qui ſous un extérieur ſimple & un langage groſſier portent une ame infatigable & un génie inventif. Il y a beaucoup à laiſſer de tout ce qui vient de-là, mais il y a beaucoup à prendre auſſi; & le vrai talent d'un Miniſtre eſt de ſçavoir diſcerner les hommes, ou pour mieux dire les placer. Ils lui diront par leurs plaintes ce qui ne devroit pas avoir beſoin d'être dit, à ſçavoir qu'un impôt ſur l'induſtrie ſeroit la plus cruelle des opérations ſi c'étoit l'œuvre d'un ennemi, comme elle eſt la moins réfléchie, venant d'une main amie.

Il y a peu de temps, qu'ayant appris qu'un Commerçant de Saint Jean d'Angeli avoit fait une entrepriſe conſidérable pour établir en Auvergne des fabriques d'eau de vie, je voulus le voir pour lui propoſer un établiſſement dans un

canton auquel je m'intereſſe, & qui manque d'induſtrie & de débouché: je me fis d'abord expliquer ſon opération. Des gens riches l'avoient aidé dans ſon entrepriſe. Il lui avoit d'abord fallu tranſporter hommes & matériaux pour ſon premier établiſſement, & cela par des Provinces âpres de leur nature & ſans communication entre elles, telles que ſont le Perigord, la Vicomté de Turenne, le haut-Querci, &c. Les Auvergnacs, quoique tous batteurs de chauderons, & ſcieurs de long, ne lui avoient pû ſervir; parce que groſſiers & bornés dans leur cercle d'habitude, ils ne ſçavoient ni faire des chaudières, ni ſcier le bois, & faire les bariques dans les proportions requiſes pour l'exportation de l'eau de vie. Mon homme tranſplanta donc ſes fondeurs, tonneliers, brûleurs, & autres ouvriers de toute eſpece pour les alambics, les conduits, &c. Cette colonie tant hommes que femmes alloit à près de douze cents

perſonnes. Il acheta toutes les maiſons d'un village, établit ſes chaudières, & parut un ſorcier dans le pays. Cependant tandis qu'hommes & femmes, nobles & roturiers, pauvres & riches venoient conſidérer ſon travail & tâcher d'attraper ſon ſecret, il acheta les vins de tout le canton, & répandit de l'argent pour une denrée qui n'avoit eu juſqu'alors aucune valeur.

Je lui demandai enſuite quelles étoient à cet égard ſes vuës de commerce, & d'exportation. Il me dit que toutes les eaux de vie ſans nombre qui ſe faiſoient dans les Provinces occidentales du Royaume débouchoient par la Garonne, la Dordogne, la Charante, & les ports de la Rochelle &c. dans l'Océan; que ces débouchés n'étoient déja que trop ſurchargés, choſe connue; qu'au moyen de cela cependant celles qu'on conſommoit à Paris, Orléans &c. ne pouvoient y arriver que par Nantes, attendu que ſi l'on en vouloit faire dans ce pays-là, elles coûteroient plus

cher, à cauſe que le vin y a toujours un débit aſſuré par la grande conſommation de Paris ; que ſon objet donc étoit que les ſiennes deſcendiſſent à Orléans par l'Allier & la Loire, & que de calcul fait, les opérant dans un pays neuf, & épargnant les droits maritimes d'entrée & de ſortie, il y trouveroit ſon compte, quoique le trajet fût long.

Je lui expliquai enſuite mon projet qu'il approuva, & ſon ame active parut tout-à-coup envahir ce nouvel objet. Il me dit qu'il avoit pluſieurs enfans dreſſés au travail, ſur leſquels il pouvoit compter, ce qui le mettoit en état de tenter à la fois pluſieurs entrepriſes; mais que pour le préſent on lui faiſoit des affaires qui l'inquiétoient beaucoup. Enquis de ce que c'étoit, il me dit 1°. qu'en arrivant en Auvergne on l'avoit taxé de douze cents livres d'induſtrie ; que ce n'eût été rien, ſi cela ne ſignifioit qu'on vouloit l'en écraſer. Je lui dis à cela que l'homme d'Etat chargé des

principales parties du commerce intérieur, étoit homme vigilant, éclairé, & qui donnoit une attention toute particuliére aux moyens d'exciter l'induſtrie dans les Provinces, qu'il n'avoit qu'à s'adreſſer à lui, & que certainement il en ſeroit protégé. Eh! Monſieur, me dit-il, le moyen que je puiſſe mériter l'attention d'un Intendant des finances. Il ne verra en moi qu'un homme qui demande à être déchargé de l'induſtrie, & me renverra à l'Intendant de la Province. Je compris en effet qu'il eſt impoſſible, quand on a ouvert la porte à un abus en grand, de le réprimer enſuite par les détails. Mon homme ajoûta que ce n'étoit pas encore là ce qui l'inquiétoit le plus; mais que ſon établiſſement étoit à peine commencé, qu'on avoit voulu établir les Aides dans le pays, & qu'auſſi-tôt les peuples, dans la crainte de cette nouveauté, s'étoient ameutés contre lui, ce qui alloit le ruiner de fond en comble. Oh! quant à celui-ci, lui

dis-je, je n'y ai point de réponſe; & dès que vous traînez après vous cette peſte, ne venez point chez nous ni vous ni les vôtres, car je ſerois le premier à mander qu'on y brûlât de nuit vos cabanes. Nous aimons mieux notre pauvreté que cette rude inquiſition.

Arrêtons-nous ici, & conſidérons les Aides ſautant trois Provinces où elles ne ſont point connues, pour ſuivre à la piſte un filet d'induſtrie qui s'échappe pour aller germer dans un pays ſauvage. La finance livrée à ſa propre rapacité reſſemble à ces monſtres de la fable, qui dans l'excès d'une faim enragée dévoroient leurs propres entrailles.

Revenons. L'homme d'Etat, tel que je le décris, & tel même qu'eſt celui que je déſignois pour protecteur à ce commerçant, ſçaura bientôt (en ſuppoſant que cette partie devienne le principal objet de l'attention du Gouvernement, comme elle le doit être) découvrir des moyens d'établiſſement utiles dans les lieux & les cantons les plus iſolés.

Quant à la ſeconde objection, je ſçais bien que les commencemens de ces ſortes de choſes demandent des ſecours de la part du Gouvernement; mais indépendamment du devoir à cet égard, à quel immenſe interêt ne met-on pas les ſommes avancées pour ces ſortes d'objets? Quelqu'un pourroit-il calculer ce qu'ont valu à la France les manufactures des Glaces, des Gobelins, des Vanrobès? ce que vaudroit l'art d'ouvrer les dentelles, comme à Malines & en Flandres, &c? A l'égard des hommes de génie en ce genre, ils ſont moins rares en France que par-tout ailleurs. Il en eſt de ſi ſupérieurs qu'ils ſont rares par-tout; mais il eſt moins queſtion ici d'inventeurs que de travailleurs. Un Miniſtre attentif, & bien ſervi par des ſous-ordres qui lui reſſemblent, trouvera par-tout le germe de l'induſtrie qui ne cherche qu'à éclorre. Il ne s'agit pas ici d'ailleurs de tranſporter les montagnes ſur les plaines. Il faut d'abord proportion-

ner les premiers établiſſemens à la conſommation des lieux, & que l'habitant des campagnes trouve ſous ſa main ſes beſoins en ce genre.

M. Colbert n'avoit pas imaginé de tranſporter à Lourdes & à Saint Gaudens les Manufactures des draps fins; mais on y faiſoit des bonnets, & toutes ſortes d'ouvrages de laines groſſiéres propres à la conſommation du peuple. Je cite ces lieux reculés, comme les derniers bourgs du Royaume. Liſez le Dictionnaire de Savari, & voyez combien de milliers de branches de menue induſtrie ont ſéché depuis la mort de ce grand Miniſtre, & l'on eſt étonné que le recouvrement des revenus de l'Etat ſoit plus difficile à faire aujourd'hui que de ſon temps. Il y a cependant infiniment plus d'argent en France qu'il n'y en avoit alors; mais il eſt tout dans la Capitale. Les canaux de circulation étant interceptés, il ne reflue plus dans les Provinces; & ce qui y rentre par l'exportation de leurs

denrées au dehors, arrive en ſacs à Paris, au-lieu que les caiſſes de Province payoient en papier du temps de M. Colbert.

Quant à ce que j'ai dit de la Sibérie, il n'en eſt point en France. Par-tout les terres y ſont propres à toute ſorte de productions; partout on eſt au voiſinage de quelque débouché avantageux.

Ce n'eſt pas que le ſoin d'augmenter ces débouchés ne fût un des principaux objets des travaux du Roi Paſteur; & quelque grande que ſoit la puiſſance & les moyens du Roi de France, il y auroit peut-être à cet égard à faire pour pluſieurs regnes; car l'étenduë du bien & du mal ne ſe découvre qu'à meſure qu'on va en avant.

Nous avons dans la premiére Partie conſidéré la France, relativement à l'agriculture uniquement; nous l'avons trouvée coupée de ruiſſeaux à l'infini en tous les ſens, & de montagnes qui leur ſervent de réſervoirs. Nous la conſidérons aujourd'hui, relativement à la vivi-

fication intérieure. Nous regardons la Capitale comme le point central, d'où partent tous les rayons qui doivent se porter avec une égale vivacité jusqu'aux extrémités, & qui pompe aussi par la chaleur de ses rayons tout l'humide des différentes parties. Il s'agit de donner un libre cours à cette opération, & pour sortir de la métaphore, de faciliter les rapports & la communication, c'est ce que nous appellons *les débouchés.*

Quand nous en serons à la partie du commerce extérieur, nous examinerons le projet de M. Ormin de mettre toute la côte en ports de mer; mais en attendant je le transporte dans l'intérieur. J'ai parlé ailleurs des chemins, je parle maintenant des canaux.

Canaux. Les eaux, comme je l'ai dit, arrosent tout le Royaume. Ces eaux forment des rivières navigables, & ces rivières peuvent aisément être jointes les unes aux autres par des canaux. La construction du canal de Languedoc sera à jamais un des

mémorables événemens du regne de Louis XIV. Qu'on éxamine les difficultés du terrein immenſe qu'il parcourt, où ſon conſtructeur a été chercher les eaux, avec quel ſoin il a évité celles qui ſe trouvoient ſur ſa route, & qui auroient pû lui nuire; qu'on connoiſſe enfin ce que c'eſt que le Languedoc, & l'on verra que puiſqu'il a été poſſible de faire un tel ouvrage dans ce terrein inégal, pierreux, & ſec, il n'eſt aucun canton du Royaume où l'on n'en puiſſe faire. On dira peut-être, la jonction des deux mers étoit un objet digne de la dépenſe qu'on y a faite; mais on ne trouve cet objet que là. Sans doute, la communication de Longjumeau à Châtres ne méritoit pas une route pavée; mais en la continuant d'une & d'autre part, elle ſe trouve faire partie de la route de Paris à Orléans, & partie auſſi néceſſaire que celle qui va de la barrière au petit Mont-rouge. Ainſi le moindre canal particulier ſe trouvera, par ſes rapports avec d'au-

tres, faire partie de la jonction des deux mers dont il eſt ſeulement ici queſtion, à ſçavoir de la Capitale & des Provinces.

Je dis donc, & je répete qu'on trouveroit par-tout des poſſibilités, & même des facilités pour faire des canaux de communication. Or chacun ſçait quel eſt l'avantage de faciliter les tranſports par eau, tant pour épargner les frais de voiture, que les chevaux de trait, &c. Ces ouvrages ſi dignes de l'attention publique paſſent pour idéaux en France, & l'on regarde les faiſeurs de projets en ce genre comme des fous d'une claſſe auſſi vaine que les Alchimiſtes. L'expérience même a démontré la vérité de ce préjugé dangereux par le mauvais ſuccès de pluſieurs épreuves. Ceux en effet qui propoſent ces ſortes d'opérations comme faciles, & propres à faire la fortune d'actionnaires intéreſſés, qui ne peuvent faire que de foibles avances, & ne les veulent faire que pour peu de temps, ſont ou des fous ou des fripons: mais le Roi,

ou par ſon ordre, les Provinces ſeront toujours en état de fournir à de tels travaux, fuſſent-ils encore plus conſidérables : ils ne ſémeront en ce cas que pour recueillir au centuple.

Quelqu'étenduë que je donne à mes réflexions, on ſentira aiſément cependant que je me reſſerre, & que j'omets ſur tous les articles que je parcours, cent fois plus de choſes que je n'en dis. Il y en a une cependant ſur le ſujet que je traite, qui eſt trop importante pour être ſous-entendue.

On voit, ſelon mon plan, les travaux publics renaître de toutes parts dans le Royaume. Il ne faut pas croire que le petit nombre des pionniers qui vivent de ces ſortes de travaux, puſſent fournir à des entrepriſes telles que je les projette ; moins encore qu'il y fallût employer les habitans de la campagne, ni par des voies forcées que j'abhorre comme déteſtables devant Dieu & devant les hommes, ni même en les attirant par l'appas

du gain. Notre nourrice a beſoin de ſon monde, & des ſoins journaliers qu'elle reconnoît ſi bien, & tout notre objet eſt de lui en procurer une augmentation. Si l'on pouvoit par ces travaux attirer des étrangers, *benè ſit.* Sitôt qu'ils travaillent pour nous, & ſe ſont nourris des fruits de nos terres, ils ſont regnicoles. Sur-tout en faudroit-il attirer des pays où, comme en Hollande, on s'entend à ces ſortes d'ouvrages.

Troupes employées aux travaux publics.

Mais le principal ſecours dans un Etat comme celui-ci, où le Prince a deux cents mille hommes de troupes réglées, c'eſt de les y employer. Le ſoldat ameuté dans la force de l'âge, & fait à l'obéiſſance, vaut dix pionniers pour le travail, & ſur-tout pour l'audace & l'activité néceſſaires & déciſives en certains momens, dont les ingénieurs connoiſſent mieux l'importance que nous. Le ſoldat, dit-on, eſt néceſſaire dans les places, il n'y en a pas trop; le métier de pionnier le rouille, le rend impro-

pre à celui des armes, lui donne l'air payſan, & les remuëmens de terre lui cauſent des maladies qui bientôt emportent des troupes entiéres. Foibles & molles objections ! Les places en ſeconde & troiſiéme ligne n'ont beſoin de garniſon que pour faire valoir la cantine, objet qui, je l'avoue, n'eſt point entré dans mes ſpéculations. En premiére ligne il en faut, mais la moitié moins. Ce n'eſt plus le temps, où l'on riſque de voir commencer la guerre à l'impourvû par la ſurpriſe d'une place; & au pis-aller, ſi la place eſt trop grande pour qu'une foible garniſon en puiſſe faire le ſervice, de cinq portes, fermez-en deux. Au-lieu de s'amollir dans les places, les ſoldats deviendront forts & robuſtes dans les travaux; barraqués l'été, & cantonnés l'hiver, ils porteront de l'argent dans le plat pays, & ſeront ouvriers. Ils ſe rouillent, dit-on, à la bèche : ainſi ſe rouilloient les ſoldats Romains dans les temps de ſplendeur de cette célébre milice;

car ce ne fut que par leur moyen; que les Romains acheverent tant de travaux utiles & prodigieux dans les Provinces. Je dis donc que cette objection n'est pas vraie ; mais quand cela seroit, trois mois de maniement des armes redresseront des pionniers robustes & endurcis; trois semaines de fatigue détruiront à la guerre des légions de soldats lestes & dressés, quand d'ailleurs ils ne sont point faits au travail & à la rigueur des saisons. Les remuemens de terre enfin causeront des maladies, je le sçais; mais il faut que quelqu'un les fasse ces remuemens, & le soldat est proprement dans l'Etat l'homme dévoué à la mort. Mais sans trancher de la sorte, & parlant des hommes en ami qui estime le moindre d'entre eux autant que soi-même, je dis qu'il est de nécessité d'endurcir le soldat, & qu'autrement il périra par les fatigues de la guerre, qui sont sa destination propre; que cela posé, des travaux utiles à l'Etat sont une école qu'on est heureux de pouvoir lui

procurer : on pourroit le faire avec ménagement d'abord, ayant ſoin de retenir ſon ardeur, de le faire cantonner, de le remplacer ſi-tôt que les maladies le gagneroient ; il eſt certain que dès la ſeconde ou troiſiéme année les ſoldats y ſeroient faits ; qu'ils ne craindroient plus rien, & qu'il ſortiroit même d'entr'eux des hommes habiles, & en état de diriger les travaux, au-lieu que le pionnier eſt toujours un animal méchanique.

En ſomme, nous avons les quatre élémens à ſouhait ; aidons à la nature propice. L'air & le feu ne nous offrent preſqu'aucun objet de travail, ils ſont prêts à nous ſeconder d'eux-mêmes. La terre & l'eau peuvent à l'infini recevoir un plus grand degré d'utilité. Ce ſeroient là mes quatre chefs de bureau, ſi j'étois Miniſtre du département de l'agriculture.

Des quatre difficultés oppoſées à l'établiſſement des manufactures dans les Provinces les plus éloignées de la Capitale, il ne me reſte plus

à répondre qu'à la derniére, à sçavoir qu'elles ont besoin de l'œil protecteur & vigilant du Gouvernement, & qu'elles déperissent quand elles ne sont pas sous la main. J'en conviens, mais *Dieu est partout*; ainsi est le Prince dans un Gouvernement bien organisé. Si le Roi veut sçavoir quel jour de la semaine passée j'ai soupé avec ma maîtresse, il le sçaura demain : cependant mes démarches dans cette vallée de Josaphat ne sont pas plus près de lui qu'elles le seroient, si j'habitois à Nantes : au contraire. Pourquoi donc sçait-on tout ici ? C'est que les exemples ont prouvé la nécessité d'avoir dans cette ville immense une police si bien organisée, qu'on pût tout y sçavoir & prévoir. On a trouvé des hommes propres à monter cette machine, on les a récompensés, on a maintenu & perfectionné l'ordre qu'ils avoient établi. Pourquoi ne pourroit-on pas ailleurs tout cela ? Les plus belles institutions seront-elles toujours des précautions contre

le mal éprouvé ? N'eſt-il pas temps que notre eſprit s'aiguiſe pour faire le bien ?

Ce que j'en dis ici cependant, n'eſt pas pour ſoûtenir qu'une attention minutieuſe, & propre à devenir inquiſition, ſoit néceſſaire pour le maintien de l'induſtrie. Je crois au contraire que tant & tant d'ordonnances & de réglemens partis d'ici, prétextés d'après quelques abus, & ouvrant la porte à une infinité d'autres, y ont plus nui que ſervi. Je le répete ; l'attention en grand eſt tout ce qui convient à un grand Gouvernement ; mais cette attention voit de ſi haut, que tous les objets ſont à ſon égard à un même point de diſtance. Je dis donc que les manufactures d'une certaine recherche, & d'une perfection que rien ne peut égaler, ſont mieux à la Capitale, la richeſſe étant à un certain ordre d'induſtrie ce que l'induſtrie eſt à la richeſſe ; mais les manufactures d'une conſommation courante & uſuelle doivent être à portée des matières

premiéres dans les cantons, où la vie & l'entretien des ouvriers coûtent moins, & où par conséquent la main d'œuvre est à un taux raisonnable qui lui conserve la préférence ; dans les pays enfin qui, obligés comme tous autres de rendre à César ce qui est dû à César, ne peuvent le faire avec des denrées qui ne pourroient souffrir le trajet, ou qui ne valent pas les frais du transport.

Après cet examen des moyens de vivification des Provinces, reprenons en détail ceux du reversement.

Résidence dans les Provinces, de ceux qui y possedent des emplois lucratifs à leur charge.

On convient de la nécessité de repousser de la Capitale dans les Provinces le plus de moyens de consommation qu'il est possible. J'ai dit tout-à-l'heure en passant, qu'il falloit faire résider de force dans les Provinces ceux qui y possédoient des emplois lucratifs, & dont l'exercice y est nécessaire ; de gré tous ceux des grands propriétaires qui préféreroient l'aisance & la liberté à la gêne & à l'expatriation

tion (& il y en auroit grand nombre, ſi une fois l'anathême de la fortune ſur tout réſident en Province étoit levé.) Ne pourroit-on pas me prêter encore ceux des financiers, dont les caiſſes n'ont pas trait directement au thréſor Royal?

Les Fermiers & Receveurs Généraux ont leurs affaires dans les Provinces , ils font des fortunes immenſes; & à dire vrai, ſoit que n'ayant jamais beſoin que d'un écu après l'autre, je ne ſois pas fort porté à envier l'argent, ſoit auſſi foibleſſe en moi, j'avouerai que n'étant pas fâché que mes fermiers gagnent dans mes terres, je ne puis trouver étrange, quand je compare mon gazon à celui du Roi, que les ſiens deviennent des Créſus.

Il eſt vrai que des fermiers particuliers riſquent la perte comme le gain, & ſont obligés de travailler, au-lieu que les Fermiers Généraux ne font ni l'un ni l'autre; mais d'autre part, l'état précaire de Comptable, l'envie qu'il attire toujours, la dépendance continuelle,

la haine enfin de la partie misantrope ou malheureuse de la société, sont de telles compensations aux gains de ces emplois lucratifs, que si nous n'avions pas la bassesse & la mauvaise politique d'attacher aux richesses toute autre espece de considération, ou du moins l'équivalent de cela, la plûpart, j'en réponds, voudroient regagner le port au bout du bail. Dans le desir, en un mot, de damner le moins de monde qu'il me seroit possible, je ne sçaurois confondre les fermiers à bail avec certains maltotiers, avec tant d'entrepreneurs faussaires, tant d'exacteurs ingénieux en projets & en exécution.

De quelque sorte cependant que soit acquise leur fortune, elle existe, elle choque les yeux du public dans Paris. L'exemple de tant & tant d'abus de la richesse, qui font presque tout le commerce intérieur de ce pays-là, tourne la tête à ces parvenus; l'argent sonnant leur échappe des mains en folles dépenses, le côté plein du coffre éveille

les deſirs ou les ſuppoſe, éleve l'orgueil, enfante le délire; le côté vuide excite l'inquiétude & la cupidité. Pourquoi ces gens-là ne réſideroient-ils pas dans les Provinces, chacun dans le canton qui lui ſeroit departi par ſa Compagnie?

Plus civiliſés que leurs prépoſés, ou du moins plus circonſpects parce qu'ils ont plus à perdre, ils y brideroient leur inſolence, ils commerceroient ſur les lieux. S'ils achetoient des biens fonds, & ſe plaiſoient à y enterrer l'or, comme ils font dans leurs maiſons de campagne, du moins ces dépenſes vivifieroient des cantons éloignés, y tranſporteroient les arts, & y feroient vivre le pauvre peuple; moins à portée des folies contagieuſes, ils ſeroient en général plus ſages: en un mot, ce ſeroit encore une ſaignée utile à Paris en faveur des Provinces. Au-lieu de cela, ſi le Languedoc & la Bretagne ont un Tréſorier Général, & une caiſſe vivifiante par la quantité d'argent

qui naturellement doit y rouler ; ces Provinces permettent que ces avantages ſoient tranſportés à Paris par des Tréſoriers ambitieux ou ſenſuels ; c'eſt encore une folie & de la derniére importance.

Il eſt aiſé de concevoir, que ſi l'on pouvoit tranſporter les fumiers de Paris ſur les campagnes arides cela doubleroit les moiſſons. La choſe eſt impoſſible. Je vais pourtant y en envoyer une partie.

Maiſons de retraite & de force, rejettées dans les pays de peu de conſommation.

N'eſt-il pas vrai que ſi les Invalides étoient bâtis dans un canton du bas-Poitou, pays ſans débouchés, les mêmes fonds tirés de l'Extraordinaire des guerres qui en nourriſſent quatre mille à Paris ſuffiroient pour en faire vivre le double en Poitou, & mettroient de l'argent dans cette Province ruinée. Mais, dira-t-on, l'ordre admirable qui regne dans cette maiſon, déchoiroit bientôt ſi elle n'étoit continuellement ſous les yeux du Miniſtre ; & d'autre part c'eſt une décoration à la Capitale dont l'honneur réjaillit ſur tou

'Etat : les étrangers y viennent ous, & ne vont point parcourir es Provinces ; ce monument les rappe d'admiration, & leur fait entir nôtre ſupériorité.

J'ai répondu ci-devant à la preniére de ces objections, qui ne art que de la ſuppoſition d'inatention dans le Gouvernement, article contre lequel je rougirois le donner des recettes. Quant à la ſeconde, je réponds par un trait le l'Ecriture, *In multitudine populi dignitas Regis.* Voilà le vériable honneur. Je vous parle de proſpérité & d'indiſpenſable néceſité, & vous me parlez de décorations & de merveilles. Ces choſeslà ſont bonnes & utiles autant que belles, mais il faut le fonds, autrement c'eſt le buſte du renard : *Belle tête*, dit-il, *mais de cervelle point.*

Cependant je ne parle ici des Invalides que comme exemple ; mais tant de maiſons de force qui ſont au-dedans ou aux environs de la Capitale, n'occupent pas des

édifices si fastueux ; & s'ils en ont de considérables, qu'on les céde à des manufactures, & que les habitans de Bicêtre, de la Salpêtrière &c. soient transplantés dans des lieux où ils puissent être encore de quelqu'usage, & où du moins leur consommation & leur fumier servent de débouché & d'engrais, au-lieu qu'ici ils ne font qu'embarras & scandale.

Qu'on ouvre ces célébres prisons, on y trouvera 1°. quelques prisonniers d'Etat, ou autres dont les crimes ne doivent pas être révélés; ceux-là seroient tout aussi bien à Pierre-Encise, &c.

2°. Quantité de scélérats qui n'attendent que la liberté de se faire pendre, & des libertins qui s'instruisent sous de si bons maîtres. Nous parlions tantôt de travaux publics ; pourquoi ces gens-là, attachés à des chaînes ambulantes, ne sont-ils pas employés à ceux de ces travaux qui pourroient être mal sains pour des ouvriers volontaires? ils serviroient d'exemple, au-lieu

qu'ils ſont oubliés dans leur obſcur repaire; & le malheureux qui opprimé par de faux rapports & des ſurpriſes faites à l'autorité ſe trouve quelquefois confondu parmi ces méchans, ſeroit plus en état de réclamer les ſecours de la pitié & des éclairciſſemens.

3°. Des inſenſés : ceux-là peuvent végéter par-tout ailleurs, comme ici.

4°. Des enfans & de jeunes filles abandonnés : je parlerai de ceux-ci dans l'article des enfans-trouvés.

5°. Des filles de joie, qui tranſportées dans des manufactures de Province, peuvent devenir des filles de travail.

Des vieillards enfin, qui ayant conſommé dans la débauche & la diſſipation tout le fruit du travail courant de leur vie, & ayant toujours eu l'ambitieuſe perſpective de mourir à l'Hôpital, y parviennent tranquillement. Je ſuppoſe que ceux-là ne ſont plus bons à rien; mais ils n'en ſont pas moins pro-

pres à aller achever de pourrir dans quelque canton iſolé où l'on aura les mêmes ſoins d'eux, & où ils conſommeront des denrées abondantes, & à bas prix.

Mais, dira-t-on, ces maiſons vaſtes & onéreuſes, quoique dotées de grands fonds, ſubſiſtent plus encore par les ſecours de la charité vivante ; & ſi-tôt que les citoyens ne les auront plus devant les yeux, cette charité tombera. Je réponds à cela :

1°. Qu'elles conſommeront moitié moins auſſi, à cauſe de la moins-valuë des denrées aux lieux où je les établis.

2°. Que la charité privée ſe portera vers des objets plus utiles, en ſoûtenant bien des familles malheureuſes qui n'ont point abandonné la ſociété, & qui y ſouffrent.

3°. Que ces maiſons ainſi éloignées ſeront infiniment moins ſurchargées. Cette fille qui craint moins l'Hôpital à terme, parce qu'elle ſçait que, ſon temps fait,

elle ſe trouvera d'un ſaut au milieu des reſſources de la débauche, éviteroit plus les occaſions de faire bruit, ſi elle voyoit ſes ſemblables enfermées dans un coche grillé & remontées ſur la rivière juſqu'à Nogent, d'où il n'y auroit plus ni correſpondances ni facilités pour le retour. Ce vieil yvrogne qui ſe retire tranquillement à Bicêtre qu'il a prévu depuis trente ans, parce qu'il voit encore de-là les tours de Notre Dame, & qu'il peut même aiſément venir revoir ſes amis & le cabaret, y penſeroit à deux fois ſi le chemin de ſa retraite étoit le coche d'eau de Montargis, pour aller de là prendre l'air de quelque canton ſauvage du Hurepoix. Votre plan donc, me dira-t-on, eſt de faire ſouffrir les pauvres : que Dieu me veuille envoyer tous les maux dont je négligerai de les ſoulager! Tout mon objet n'eſt que d'en diminuer le nombre, en augmentant celui des travailleurs ; & quant au fait actuel, ils ſeront auſſi-bien traités dans les Provinces qu'ici.

J'ose avancer un principe qui paroîtra paradoxe; mais il ne l'est point, & je le démontrerois vrai s'il étoit question de faire un ouvrage sur chaque partie de celui-ci: c'est qu'en général les Hôpitaux augmentent la pauvreté au-lieu de l'éteindre, & tourmentent l'humanité au-lieu de la secourir.

Hôpitaux accroissent la misere, loin de la soulager.

Nous avons établi comme un fait qui ne peut être contesté que par les sourds & les aveugles, que la population est moins grande en France qu'elle ne l'étoit autrefois. Le nombre des Hôpitaux a doublé depuis ce temps, ainsi que les fonds attribués à leur entretien, leur logement, &c. Ils regorgent tous cependant, & ne peuvent contenir le nombre de malheureux à qui ce secours est nécessaire. Où se cachoient donc autrefois tant de malades, tant d'enfans abandonnés, tant de vieillards sans pain? Je n'ai pas ouï dire que les ruës en fussent alors jonchées; au contraire la mendicité errante s'est accrue depuis en genre, en nombre, &

en cas. Voici ce que c'eſt. Nous avons tous une exiſtence précaire aujourd'hui ; je dis plus, une ſubſiſtance appuyée ſur le futur. Ceux qui ont des fonds les mangent à la pourſuite de la fortune ; mais l'homme obligé de vivre de ſon travail, qui n'attend ni gouvernement, ni charges, ni interêt dans les affaires, ni héritage, ſe repoſe ſur l'idée de la charité publique ; & l'axiome, *l'Hôpital n'eſt pas pour les chiens*, a pris la place de la vigilance de la fourmi. L'Hôtel-Dieu de Lyon n'avoit que quarante lits lors de ſon inſtitution, il en demeuroit vingt de vuides ; il en a huit cents à préſent, & ne peut tout contenir.

J'ai vû quelque part dans un village une eſpece d'œuvre ou hôpital, dont les revenus bien économiſés commençoient à être conſidérables pour le lieu. Les devanciers du Seigneur qui eſt de mes amis, avoient fait acheter une maiſon : il y avoit quatre lits pour les pauvres malades du lieu, & deux ſœurs

grifes entretenues qui faifoient d'ailleurs l'école aux petites filles du village. Quand fon regne commença, le Curé qui le fçavoit bon homme, lui repréfenta que quatre lits étoient peu, & qu'il en falloit autant pour les femmes. Ce Seigneur avoit déja remarqué (car voir eft la meilleure voie pour fçavoir) que de femblables œuvres fe trouvoient communément dans les lieux de cette efpece les plus affainéantis. Son calcul étoit fait ; il étoit dans l'âge où l'on agit ; il promit au Curé qu'il pourvoiroit aux pauvres, & lui tint parole, mais par une voie dont le Pafteur a, je crois, encore la bouche ouverte, quoiqu'il y ait dix-huit ans de cela. Il commença par faire vendre la maifon & les lits, il renvoya les fœurs, & attira à leur place une honnête couturiére qui montre le travail aux jeunes filles; & quant aux malades qui avoient befoin, il ordonna que fur un certificat du Curé, il leur feroit délivré un billet pour le boucher de demi-livre de

viande par jour, & ainſi pour le boulanger; que le montant de ces billets ſeroit paſſé au Tréſorier, lors de la reviſion des comptes &c. obſervant ſur-tout de faire beaucoup économiſer ces ſortes de ſecours: par ce moyen chaque pauvre malade demeura dans le ſein de ſa famille, & les payſans commencerent à rattrapper la vergogne qu'ils alloient perdre en ſe faiſant porter dans la maiſon publique. Des fonds de cette œuvre, il y en avoit partie deſtinée à marier une ou deux pauvres filles tous les ans, & le payſan commençoit à dire: *L'œuvre mariera mes filles.* Il ordonna que ces fonds ne ſeroient appliquables qu'aux filles qui attireroient un nouvel habitant dans le lieu; & comme ces facilités-là ne ſe trouvent pas tous les jours, ces dots réunies font un petit objet qui, avec quelques menus ſecours de ſa part, attirent un habitant. Par cette induſtrieuſe économie les revenus de cette œuvre ſuffiſent à tous les beſoins de la Paroiſſe;

dans les années calamiteuſes, à prêter des grains fort chers pour être rendus en nature à fort bon marché, &c. Dans les années ordinaires, de peur que les revenus accumulés ne faſſent de nouveaux fonds, on les emploie à bâtir des maiſons qui ſont enſuite vendues aux habitans au taux du pays, c'eſt-à-dire les deux tiers moins qu'elles ne coûtent. Le lieu s'accroît d'autant; car dès qu'un payſan a ſeulement une portion de maiſon, il tient, & l'on évite ainſi que l'œuvre ne devienne trop riche. Cette habitude d'accroiſſement a banni celle de laiſſer dépérir les maiſons anciennes. Tout le monde travaille; tout le monde eſt ſecouru, & ſe met le plus tard, & le moins qu'il lui eſt poſſible, à la charge publique.

Je ne prétends point que l'économique prévoyance d'un Seigneur de village ſoit le modèle de celle du Gouvernement; mais du petit au grand il y a ſouvent de bonnes concluſions à tirer. Celle que j'in-

duis de tout ce que j'ai dit ſur les Hôpitaux, c'eſt que l'impudence de la mendicité eſt preſqu'auſſi deſtructive dans un Etat, que celle de la richeſſe. La charité nous eſt preſcrite à tous, & c'eſt ſans doute le plus fort lien de la ſociété; mais elle n'eſt peut être nulle part ſi offenſée que dans les Hôpitaux. La charité eſt fraternelle; en voulez-vous de beaux exemples? voyez nos Dames qui aiment les chiens; attendent-elles qu'ils ſoient malades pour en prendre ſoin? Les mettent-elles alors quatre à quatre ou ſix à ſix dans le même panier, &c? Raillerie à part, la vraie charité eſt reſpective. C'eſt avilir notre frere que d'attendre pour lui faire du bien, qu'il ſoit hors d'état de le reconnoître. Tels gens ſe repoſent ſur les Hôpitaux du ſoin de leurs ſemblables, qui, quelques durs qu'on les croye & qu'ils ſe croyent eux-mêmes, ſeroient dans une tournure de mœurs charitable & bienfaiſante, ſi la charité vivante étoit à la mode autour d'eux; je veux dire

Impudence de la mendicité preſque auſſi deſtructive dans un Etat que celle de la richeſſe.

ſi la misère n'avoit d'autre reſſource. Dira-t'on que je veux induire de-là qu'il ne faut point d'Hôpitaux dans les grandes Villes ? J'ai bien perdu mon temps, ſi l'on me ſoupçonne encore de conſeiller les moyens extrêmes & révolutoires ; je dis ſeulement que les ſecours publics doivent être proportionnés aux beſoins ; que cette proportion, par une fatalité marquée, ſe rencontre toujours, mais voici comment. Où il y a plus d'Hôpitaux, il ſe forme plus de miſérables : où il y en a moins, moins de misère auſſi. Etabliſſez de grands Hôpitaux aux lieux où l'induſtrie ne ſçauroit prendre ; que les incurables y conſomment, y engraiſſent la terre, mais éloignez-les des lieux où reſide le travail ; des moutons qui ont la clavelée, doivent être placés fort loin de la partie ſaine du troupeau.

Enfans-trouvés.

J'ai promis un article des enfans-trouvés. Paſteurs d'humains, vous êtes trop loin de la bergerie pour ſçavoir avec quelle tendreſſe un bon fermier regarde de jeunes agneaux ;

mais n'avez-vous jamais fait ſemer de pépinières dans vos parcs, & avez-vous ſenti la ſatisfaction avec laquelle on voit pouſſer & grandir les jeunes plançons ? C'eſt ici la pépinière de l'Etat. C'eſt en ce genre que je trouve qu'il n'y a pas aſſez d'établiſſemens dans le Royaume.

Ce ne ſont point ici, comme l'on dit, les enfans de la débauche. La débauche ne fait point d'enfans ; c'eſt la misère, le malheur, ou la foibleſſe qui vous apportent leurs enfans. De ces trois choſes les deux premiéres ſont reſpectables, la troiſiéme excuſable pour des anges, attendriſſante pour des hommes. Je voudrois donc qu'il y eût pour recevoir ces tributs précieux des maiſons dans les Capitales des Provinces, dans les Villes du ſecond & troiſiéme ordre, dans les chefs-lieux de Sénéchauſſée, Bailliage, Election, Viguerie &c. que ces maiſons fuſſent bien fondées & ordonnées, chacune ſelon ſes proportions ; que le tout fût deſſervi

par des femmes, & qu'il n'y entrât jamais aucun homme; qu'un quartier de bâtiment fût destiné à recevoir toute personne enceinte qui voudroit s'y retirer; qu'elle y fût bien traitée, sans honte ni reproches; & qu'en sortant, celles qui seroient nécessiteuses reçussent dix écus pour prix du présent qu'elles ont fait à l'Etat; que sur-tout on n'établît pas certaines exclusions de territoire & de canton; car il n'est pas à croire qu'une pauvre femme qui veut se cacher, vienne accoucher dans sa ville : mais tandis qu'elle surcharge une maison étrangére, une autre par la même raison va chez elle tenir sa place. Ce régime vaudroit mieux pour empêcher des avortemens, que toutes les ordonnances & loix contre celles qui ne font pas des déclarations.

Vous, que la Providence a chargés de tenir en bride l'humanité, souvenez-vous que la pudeur quelconque est le mords le plus efficace pour cela. Il y a autant d'especes de honte qu'il y a de vertus.

Toutes les fois que nous perdons une ſorte de vergogne, nous devenons vicieux ſans reſſource en un point. Qui a perdu toute honte, n'eſt plus qu'un homme à noyer. C'eſt par ce principe plus encore que par la crainte des animoſités, que la médiſance eſt un vice très-dangereux dans la ſociété, & que les faiſeurs de ſatyres, de chanſons cruelles, & de libelles, ſont des criminels au premier chef. *Si* je péche en ſecret, il y a encore de la reſſource & beaucoup; car qui n'a péché, menti, trompé? Mais ſi mon crime eſt dévoilé, mon amour propre ſe retourne, il devient effronterie, il ſe juſtifie ſes propres vices par ſon audace, en cherchant à y faire tomber autrui, en les ſuppoſant où il ne peut les faire naître. La honte donc eſt un reſte précieux de l'innocence gémiſſante: qui nous ordonne de la perdre, nous prédeſtine criminels.

Maiſons utiles, cachez dans votre ſein des filles malheureuſes, & nous les renvoyez plus pures qu'avant

qu'elles eussent besoin de vous; puisque l'attendrissement de la charité, & le loisir des réflexions les auront rendues plus honnêtes par principes & moins confiantes.

La pauvreté malheureusement engendre une autre sorte de honte, & met bien des ménages dans la dure nécessité d'exposer leurs enfans. Je voudrois que toutes voies fussent ouvertes pour les recevoir, avec toutes défenses de perquisitions pour reconnoître les parens.

A l'égard de la destination de ces enfans, on peut quant aux mâles, avoir deux objets; l'un, d'en faire un corps de troupes comme les Turcs faisoient des enfans de tributs; l'autre, de les rendre à la terre. Le premier a quelque chose de dur. Tout le monde a de la valeur assez pour défendre soi, son bien, ou sa famille; mais tous ne sont pas nés pour le métier de soldat à gages, & c'est, selon moi, celui de tous qui devroit être le plus volontaire: d'ailleurs il peut parmi ces enfans y en avoir plu-

ſieurs de petits & mal conformés. Mais tous les hommes ſont nés pour l'agriculture : elle a des occupations de tout genre, pour toute eſpece de tempérament. Or en rappellant pour cet établiſſement, dans Paris par exemple, ce que j'ai dit pour tous autres, qu'il faut les jetter dans les Provinces, je ne voudrois à Paris qu'un ſimple entrepôt : Melun pourroit fournir la grande maiſon où ils ſeroient élevés depuis un mois juſqu'à deux ans, de-là juſqu'à ſix on les enverroit plus loin, & plus loin encore depuis ſix juſqu'à dix; je voudrois que dans ce dernier âge on proportionnât la nourriture & les exercices à la vie qu'ils doivent mener dans la ſuite, & qu'à dix ans tout honnête laboureur, qui auroit un certificat de probité des notables de ſon canton, pût venir y prendre un enfant. Cet homme s'en chargeant donneroit ſon nom & ſa demeure, recevroit vingt écus, & s'obligeroit d'en rendre la moitié à l'enfant à l'âge de ſeize ans, ſi cet enfant, qui n'auroit

cette liberté qu'alors, vouloit le quitter, ou à tel autre âge par-delà, où il voudroit se séparer de son pere adoptif. Tout homme qui de la sorte auroit un enfant de S. Louis, jouiroit de l'exemption de la milice pour deux de ses enfans, ou pour quatre s'il en prenoit deux, comme aussi d'exemption de capitation jusqu'à la concurrence de six liv. s'il en portoit autant, étant tenu de représenter tous les ans l'enfant au jour de S. Louis aux Officiers Royaux du canton, & de renvoyer les dix écus, si l'enfant venoit à mourir. Je réponds qu'au moyen de ces conditions, il y auroit grande presse à la campagne à qui s'en chargeroit. Ces enfans seroient d'abord employés à garder les bestiaux, & bientôt, selon leur talent & leur industrie, deviendroient propres aux différents travaux de la campagne.

A l'égard des filles, c'est autre chose. Il y a moins de débouchés, & plus de périls pour ce sexe que pour le nôtre ; mais on sent que je multiplie ces débouchés, en lui

attribuant en particulier le ſoin des hôpitaux & des maiſons d'enfance, en multipliant les manufactures dont il faudroit leur laiſſer tous les ouvrages fins & ſédentaires, comme auſſi la plûpart des autres.

Au reſte, en traitant ces différents détails, je n'ai pas prétendu aſſujettir le Gouvernement à tant de menues ſpéculations ; mais *la vogue vient de la poupe*, diſent les matelots. Le Gouvernement ſeul peut donner le mouvement en grand, & toutes les parties de détail ſe conforment enſuite à l'impulſion. Pour que ce mouvement ne devienne pas intercadence, il faut qu'il parte d'après des régles fixes; & la principale à laquelle je rapporte tout, eſt le ſoin de renvoyer ſans ceſſe à la terre, puiſqu'il faut ſans ceſſe en tirer.



CHAPITRE VIII.

L'argent doit-il être marchandise ou non ?

QUoique trop abondant sans doute sur certains articles, je me suis néanmoins resserré sur une infinité d'autres tout aussi importants. Mais la matière que je traite est immense, & n'ayant que l'utilité de la chose pour objet, j'ai souvent préféré l'inspection des détails qui sont sous les yeux de tout le monde, à l'étalage des principes plus abstraits, & que de plus habiles gens ont traité avant moi.

J'ai, par exemple, bien senti que je sous-entendois une quantité de principes qui m'offroient la plus vaste carrière. J'aurois pû démontrer par quelle opération simple l'abondance d'argent diminue naturellement la population, en proportion de ce qu'elle augmente la consommation

conſommation de chaque individu en particulier; comment auſſi cette abondance portée trop loin bannit l'induſtrie & les arts, & jette en conſéquence les Etats dans la pauvreté & la dépopulation. De-là naîtroit comment le cercle naturel de la barbarie à la décadence par la civiliſation & la richeſſe peut être repris par un Miniſtre habile & attentif, & la machine remontée avant d'être à ſa fin. Mais encore un coup, il faut me borner: ceci n'eſt déja que trop étendu. C'eſt dans les détails que je triomphe; peut-être par la portée de mon génie, peut-être auſſi par la nature de mes intentions. Les principes ſont conſtants, & je ne demanderois pas mieux que de les voir contredire. En attendant, il faut terminer cette Partie par un genre de détail qui tient aſſez au grand, à ſçavoir s'il eſt utile ou non que l'argent ſoit marchandiſe dans un Etat.

C'eſt encore ici, ſelon l'opinion commune, un étrange paradoxe. Ce n'eſt pas ma faute quand j'en trouve

ſur mon chemin. Perſonne au monde ne cherche moins que moi à ſe ſingulariſer par ſes opinions. Je marche droit à la vérité, & ne prétends point être infaillible; mais daignez lire juſqu'au bout ſans prévention.

Il ne m'appartient aſſurément en aucune façon de décider ſi l'interêt de l'argent eſt permis ou non par la Religion. Pour ce qui me concerne, après avoir, ainſi que tous autres, beaucoup vacillé ſur cette queſtion, j'ai cru trouver enfin dans les Conférences de Paris ſur cette matière les éclairciſſemens que je ſouhaitois, & reconnoître qu'indépendamment de l'autorité de la Religion, les opinions de l'Ecole s'accordoient à cet égard avec la droite raiſon & la ſaine morale; & qu'il en eſt de ce précepte comme de tous les autres, dont l'obſervance, loin d'être nuiſible à l'induſtrie, au commerce, à tout enfin ce qui peut concourir au bonheur de l'homme ici-bas, ſeroit le plus ſûr moyen de les faire

fleurir; mais comme, encore un coup, je n'ai ni l'autorité ni les lumières nécessaires pour étendre jusques-là ma mission, laissons ce qui concerne l'interêt de l'argent relativement à la conscience, & traitons de cette partie en ce qui compéte uniquement la société.

Il y a trois sortes de biens, à sçavoir les biens non transportables, tels que les fonds, les maisons &c. Les effets commerçables, tels que les denrées, marchandises, effets mobiliers, vaisseaux, &c. Les rentes enfin qui ne sont autre chose que des tributs imposés sur telle ou telle autre partie des deux autres portions de biens. Je comprends qu'un état devient riche à proportion qu'il acquiert plus de biens des deux premiéres classes exposées ci-dessus; mais je ne conçois pas qu'il en soit de même de la troisiéme, à moins que ces rentes ne soient établies sur les fonds de l'Etranger, auquel cas il devient notre tributaire d'autant.

Emprunts de l'étranger, hypotheque & tribut.

Quelques calculateurs ont pré-

tendu le contraire, & ont dit que dès que le débiteur eſt par ſa poſition indépendant des loix qui conſtituent la ſûreté du créancier, dès-lors le débiteur devient ſon maître; puiſqu'il tient ſes fonds ſans pouvoir être forcé à lui payer la rente que d'autre part il fait avec ſe fonds un profit plus conſidérabl que la rente qu'il en paie, qu'il e diſpoſe à ſa volonté, tandis que l créancier qui ne revoit ſa ſomm que par parcelles, ne peut rien au-delà du ſoin de ſa propre ſubſiſtan ce; qu'en un mot, celui qui a l crédit public attire à ſoi tous le fonds, & conſéquemment tout l'attention, & tous les moyens d proſpérité.

Ce n'eſt-là qu'un tiſſu de mépri ſes, qui prennent toutes leur ſour ce en ce que dans ces dernier temps on a plus que jamais donn dans l'erreur de prendre l'argen pour la richeſſe, tandis qu'il n'e eſt que le repréſentatif.

Puſſiez-vous attirer tout l'argen de l'univers chez vous, à moin

que ce ne fût pour l'enfouir & le reſſerrer pour des temps de calamité, choſe que ne ſçavent point faire les Gouvernemens d'Europe, & que je ne m'aviſerai pas de leur apprendre, il n'y reſtera qu'autant de temps qu'il lui en faudroit pour paſſer à travers un ſac percé, & ira ſe répandre par-tout où ſeront les choſes qu'il doit par nature repréſenter, au-lieu qu'il n'eût été ſur votre terre avare qu'un monceau lourd & inutile.

Mais pour reprendre par ordre les raiſons de la prééminence attribuée à l'Etat débiteur ſur l'Etat créancier, il eſt, dit-on, le maître des fonds, & ſon créancier ne pouvant lui faire la loi eſt obligé de la recevoir. Je ne connois de marché de cette eſpece que celui que firent les Romains avec les Gaulois, & dont le contrat fut, *Væ victis.* Mais ce contrat ne portoit point d'interêt, & il eſt de fait que quiconque veut l'argent d'autrui ſans lui donner ſes ſûretés, doit l'attendre au coin d'un bois, ou prendre

ſa maiſon d'aſſaut. Les ſûretés donc qu'un Etat donne aux Etrangers qui lui apportent leur argent, ſont les mêmes que celles qu'il donne à ſes propres citoyens.

Si le Roi de France, ou les Corps viſibles, tels que le Clergé, les pays d'Etats &c. plaçoient vingt millions ſur les fonds publics d'Angleterre, je doute qu'au courant cet argent fût plus en péril que celui qu'y auroient les Anglois naturels, parce que la ſûreté de ces ſortes de fonds dépendant du crédit public, & de l'opinion générale qu'on a de leur ſolidité, tous les engagemens en ſont, pour ainſi dire, ſolidaires, & la dette la moins favorable eſt auſſi aſſurée que celle qui eſt la plus privilégiée. Il pourroit arriver cependant que dans des temps de rupture entre les deux nations, l'animoſité & l'interêt du moment prévaluſſent ſur la ſaine politique qui ſe trouve toujours en tout dans la bonne-foi, & ſur-tout en fait de crédit, & qu'on arrêtât les fonds de la nation ennemie,

comme on arrête les vaiſſeaux ſurprits dans ſes ports ; mais c'eſt rarement de la ſorte & à découvert, qu'une nation devient créancière d'une autre. Ce ſont une infinité de particuliers qui placent leurs fonds ; & quoique le tout enſemble réuni faſſe un bloc conſidérable, le commerce a maintenant pour ſes remiſes tant de facilités qui toutes échappent à l'œil du Gouvernement, qu'il eſt impoſſible de démêler le vrai créancier quand il voudra ſe cacher. La banque ceſſe d'être du moment qu'elle n'eſt pas ouverte à tous ; elle doit donc payer auſſi-tôt qu'on ſe préſente, & ne ſçauroit diſcerner la main amie de la main ennemie. Ainſi donc, non-ſeulement les vingt millions que j'ai ſuppoſés ci-deſſus, composeront au 4. pour 100. 800000 livres de tribut impoſé à perpétuité ſur les Anglois en temps de paix, mais encore en temps de guerre. Il n'eſt donc pas vrai que le débiteur ſoit à l'abri des loix qui conſtituent la ſûreté du créancier.

L'Angleterre ne ſçauroit, par exemple, faire banqueroute aux François qu'elle ne la faſſe en même temps aux Génois, aux Hollandois, aux peuples du Nord & autres. Elle ne ſçauroit manquer aux nations étrangéres ſans ſe perdre d'honneur & de crédit, ce qui eſt un terrible déſaſtre, & qui paroîtroit tel à cette nation généreuſe, hautaine, & équitable quand la paſſion ne s'en mêle pas; mais qui pis eſt, ſi pis peut y avoir, elle ne peut manquer aux étrangers ſans manquer à ſes propres citoyens, ce qui la jetteroit dans une révolution déplorable aux yeux de ſes ennemis même. Voilà donc la prétendue indépendance anéantie, ou, pour mieux dire, changée en une dépendance abſolue ſous les plus griéves peines.

D'autre part, dit-on, l'Etat qui emprunte diſpoſe des fonds d'autrui à ſa volonté, en fait des profits conſidérables, tandis que le créancier qui ne revoit ſa ſomme que par parcelles, l'emploie à ſa ſub-

ſiſtance, & ne peut rien contre lui.

Je pourrois répondre en général, que la plûpart des Gouvernemens qui furent & ſeront, ſe trouvent dirigés ou balancés de façon que le meilleur moyen de leur nuire, ſans s'épuiſer ſoi-même en efforts ruineux, ſeroit de leur envoyer tout l'argent qu'on veut bien ſacrifier à leur faire la guerre. Philippe II. fut un Prince habile & appliqué; cependant un pareil préſent le dérangea tellement, qu'il remit languiſſant & ruiné à ſon fils un Etat qu'il avoit reçu floriſſant de ſon pere.

Mais raiſonnons d'après l'expérience. Les fonds publics d'Angleterre ſont aujourd'hui chargés de 80 millions ſterlings de dette, ſomme incroyable & idéale pour toute autre que pour ceux qui la doivent. Je veux bien ſuppoſer qu'ils s'en doivent la moitié à eux-mêmes (je ferai voir dans peu qu'un Etat ſe défigure en proportion de ce qu'il accroît dans ſon ſein l'ordre des

rentiers) mais les interêts de l'autre moitié de cette affreuſe dette ſont un tribut énorme que leur aveugle cupidité, ou pour mieux dire, leur paſſion contre nous s'eſt impoſée en faveur des étrangers. Voyons maintenant quel emploi ils ont fait des ſommes réitérées de cet emprunt accablant, & quels avantages elles leur ont procuré.

C'eſt à peu-près depuis la fin du dernier ſiècle qu'ils ont inventé cette reſſource, dont ils ont tant abuſé depuis. A compter depuis 1688. temps de la révolution derniére chez eux, ils ont ſoûtenu trois guerres contre nous. La premiére, qui finit à peu-près avec le ſiècle, fut un effet de l'animoſité de leur Prince contre le nôtre. Si la révolution qui mit ce Prince ſur le thrône, étoit le prix de ces efforts, je ne ſerois pas en droit de leur nier cette ſorte d'avantage, puiſqu'ils ſe ſervirent de cette circonſtance pour affermir ce qu'ils appellent leurs libertés, & la ſorte de gouvernement qu'ils prétendent

leur convenir le mieux : ce n'eſt pas à moi à leur diſputer cela ; mais chacun ſçait que cette révolution ne fut qu'un coup de théatre, ne leur coûta rien. A cela près, pendant toute cette guerre ils n'eurent d'autre avantage que de ſoudoyer nos ennemis, faire promener de grandes flottes ſur la mer, qui n'empêcherent pas les nôtres de tenir le champ libre à nos armateurs qui déſolerent leur commerce ; & s'ils eurent ſur mer quelques avantages, ils ſe trouverent au bout tellement compenſés, qu'ils n'empêcherent pas que tous les ports de la Monarchie d'Eſpagne ne ſe trouvaſſent bouclés de vaiſſeaux François au moment où il fallut réveiller notre faction dans le ſein de cette Monarchie expirante, & faire montre de la puiſſance de Louis XIV.

La ſeconde guerre eut aſſurément un objet d'une importance apparente ; il s'agiſſoit d'empêcher la réunion de la Monarchie d'Eſpagne avec la nôtre : les paſſions particu-

liéres de ceux qui avoient interêt à la guerre, trouverent un masque utile pour armer & épuiser toute l'Europe. Mais c'est le résultat de cette grande affaire que je considére uniquement. Quels avantages ont payé la surcharge énorme à laquelle les Anglois se sont soumis ? Leurs dettes à la fin de cette guerre montoient à cinquante millions sterlings. Que leur valut-elle ? Quelques priviléges abusifs dans le nouveau monde. Ils me permettront d'excepter cette partie. Il est certain que les colonies Angloises s'étendent & se renforcent tellement dans l'Amérique Septentrionale, que s'ils viennent à bout de bloquer de toutes parts, & par conséquent de détruire notre colonie du Canada, ce qui est leur projet actuel, ils seront seuls les maîtres de cette partie du nouveau monde, & que bientôt ils viendront à bout par les mêmes moyens d'entamer les Espagnols dans l'Amérique Méridionale, & ensuite de les en chasser : mais d'une part, je leur

annonce, moi, qu'ils ſeront détruits chez eux de leurs propres mains avant d'avoir achevé ce voyage de Pyrrhus; de l'autre, que leurs colonies qui ne doivent leur force qu'à la liberté qu'on leur a donnée, & qui déja ſont preſqu'indépendantes, ſecoueront tout-à-fait le joug; & qu'en ſuppoſant à l'Angleterre tous les ſuccès qu'elle dévore en eſpérance, il ne lui reſtera au bout que l'avantage d'avoir tranſporté l'humanité d'Europe en Amérique, comme autrefois les Romains la tranſplanterent d'Aſie en Europe.

Enfin quelqu'avantage que la derniére paix des Anglois avec Louis XIV. leur ait procuré en Amérique, quelqu'abus qu'ils ayent fait par l'interlope des priviléges qu'ils ſçurent obtenir, ces avantages n'ont ſans doute pas eu l'effet réel qui pouvoit leur mériter ce titre, puiſque pendant une paix de vingt-cinq ans qui a ſuivi cette guerre, l'Etat ne s'eſt point libéré. Ils ſont fort riches en général;

mais l'Etat eſt endetté. Or chacun ſçait que la richeſſe privée qui ne provient pas de la richeſſe publique, eſt un faux germe qui annonce & procure la mort. Laiſſons donc les fruits étrangers de cette guerre bien compenſés par la néceſſité d'abandonner les Indes entiéres à une branche de la maiſon ennemie, & revenons aux avantages acquis dans notre continent.

Les Anglois ont laiſſé l'Eſpagne à un prince de la Maiſon de France, Louis XIV. ne la vouloit pas pour lui; ils lui ont ôté ſes poſſeſſions en Italie, qu'elle a preſqu'entiérement regagnées peu après; ils l'ont encore dépouillée de la Flandre qui l'épuiſoit depuis long-temps, & qui épuiſera toujours toute Puiſſance qui ne la conſervera que comme barrière, & non comme patrimoine; ils ont obtenu la démolition de Dunkerque qu'ils nous avoient vendu cinq millions de livres, & par-là ils nous ont appris que non-ſeulement il le faut rétablir, mais encore profiter de tous

les avantages de la nature pour faire de bons ports dans la Manche ; ils ont obtenu Gibraltar & Port-Mahon , l'une de ces étapes ne leur ſert qu'à regarder la terre d'Afrique avec des lunettes d'approches , l'autre leur ſera enlevée au moment que les Eſpagnols voudront bien regarder autour d'eux.

Je ne prétends pas dire pour tout cela que cette paix ne leur ait été utile & glorieuſe plus qu'aucune autre ; mais conſidérons les circonſtances dans leſquelles elle a été faite , ce qu'ils ont cédé en proportion de ce qu'ils ont reçu , & ſur-tout la dette de cinquante millions ſterlings qui leur eſt demeurée. Eh ! qu'ils ne diſent pas que cette défection de leur part fut l'effet d'une intrigue déſavouée de la nation : jamais paix ne fut faite plus à propos ; quand on auroit démembré la France , leur en ſeroit-il revenu davantage ? Nous boucler , & nous renvoyer à la terre , étoit tout ce qu'ils pouvoient prétendre ; & ce qu'ils ont fait pour cela étoit

tout ce qu'ils pouvoient faire. Mais quand je me tromperois en cela, s'ils m'oppofent la corruption de leur cabinet, je leur oppoferai la langueur du nôtre, tant de mefures mal prifes ou renverfées par le foufle de la fortune, toutes nos forces jettées à la fois dans les pays étrangers, en Efpagne, en Italie, en Bavière & autres lieux, repouffées en même temps par-tout, le François rebuté de toutes parts, la difette & la famine amenées par des caufes étrangéres, un grand Roi fur fon déclin, la Maifon régnante frappée & féchée jufques dans fa racine, calamités moins dans le cours ordinaire des chofes, que leurs factions; les accidens humains entrent toujours dans le cours des grandes affaires, & nous ne confidérons ici que la fin.

Quelques-uns voudroient attribuer à cette guerre un effet qui feroit bien important s'il étoit vrai, à parler en ennemi, c'eft d'avoir détruit notre marine de façon à ne pouvoir s'en relever, & de l'avoir

réduite au point où nous la voyons. Ceux qui raisonnent ainsi s'exagerent les faits, & connoissent mal nos ressources. Il est certain que nous reçumes en ce genre un échec considérable à Vigo ; mais celui de la Hogue dans la guerre précédente n'avoit été guères moins fort, & il ne nous empêcha pas de tenir tête à l'ennemi pendant celle-ci ; & de nous mettre en état de détruire sa marine à Malaga, si nous eussions sçû profiter jusqu'au bout de notre avantage. La décadence de la nôtre tient à des causes morales & à des causes physiques. Ces derniéres sont d'espece à ne pouvoir être détaillées sans choquer bien des gens, ainsi je m'en abstiendrai. Quant aux causes morales ; les voici.

En général, tout bon politique chez nous eut & aura toujours un œil ouvert sur les Anglois. La terre qui porte ces braves Insulaires, semble ne pouvoir nourrir que des hommes excessifs. Quand on oublieroit les anciens temps, & qu'on

les ſuppoſeroit invincibles juſqu'ici chez eux, ils pourroient bien ceſſer de l'être en proportion de ce qu'ils deviendroient les marchands univerſels; & ſi j'écrivois pour apprendre à détruire, je dirois que toute puiſſance marchande attaquée dans ſes foyers aura le ſort de Carthage; mais il s'en faut bien que mon ſyſtême ne ſoit celui-là : je tiens que l'humanité ne peut proſpérer que par l'union générale, elle eſt poſſible, puiſque notre ſouverain Légiſlateur l'a ordonnée; elle feroit le bien de tous, choſe démontrée par le raiſonnement & par les faits. Si quelque puiſſance peut déterminer la politique vers ce genre de bonheur, c'eſt ſans contredit la puiſſance la plus forte, c'eſt nous. Le Prince ſous l'empire duquel nous avons le bonheur de vivre, a déja fait le premier pas vers cette grande opération, en établiſſant l'opinion de ſa modération, & rendant ce ſentiment propre à ſon peuple : le ſecond pas n'eſt autre choſe que de nous faire

valoir ce que nous pouvons valoir, & priſer ce que nous vaudrons : le troiſiéme & le dernier ſeroit d'employer ſes forces & cette conſidération à entretenir la paix, la juſtice & la liberté dans le monde entier. Nous le pouvons, & ce projet n'eſt pas, à beaucoup près, mêlé d'opérations dépendantes de la fortune, comme l'étoit celui de la République Chrétienne enfanté par deux auſſi grands hommes d'Etat qu'il en fut jamais, Henri IV. & Sulli, & conduit par eux juſqu'au moment de ſon exécution. J'étendrai cette idée ailleurs.

En attendant, ſi nous conſidérons les choſes préſentes & paſſées, nous verrons que depuis que les Anglois & nous, faiſons corps de nation chacun de notre côté, nous avons toujours été les uns aux autres mauvais voiſins : jamais nous n'avons rien gagné en les attaquant à force ouverte ; nos plus habiles Politiques n'ont eu des ſuccès ailleurs qu'en ſe débarraſſant d'eux : mais depuis ſur-tout que le regne d'Eliſabeth

leur donna les premiéres idées du commerce, nous avons toujours perdu d'autre part à nous unir à eux. Henri IV. fut long-temps avec eux en union de religion, & toujours en union de politique contre la Maiſon d'Autriche; mais tandis qu'il ménageoit leur premier Jacques pour le faire entrer dans ſon idée de République aux dépens de cette maiſon, les Anglois lui firent bien voir qu'ils ne vouloient d'amis qu'aſſujettis; & le célèbre affront fait ſur mer au Duc de Sulli, Ambaſſadeur extraordinaire, & preſque premier Miniſtre, fut la fumée dont leurs prétentions d'aujourd'hui ſont la réalité. Le Cardinal de Richelieu, toujours occupé de la Maiſon d'Autriche au dehors, voulut ſe lier avec la Cour d'Angleterre. Les circonſtances lui furent défavorables, ſes Princes qui le regardoient comme le tyran de leur Maiſon rejetterent ſon alliance. Ce génie boutefeu ſe retourna; aidé de l'eſprit de ce ſiècle par-tout favorable aux projets de ce genre, il

fomenta des rébellions, & les Anglois eurent enſuite tant d'affaires chez eux, qu'ils laiſſerent le continent en paix. La plus étonnante des révolutions ayant fait ſuccéder un calme ſilencieux & féroce à ce temps de troubles, le Cardinal Mazarin ſe lia avec les Anglois ; mais il y laiſſa l'honneur, dont ce Miniſtre, habile d'ailleurs, ne faiſoit pas aſſez de cas en politique, & Dunkerque, que nous fumes très-heureux après de ravoir bien chérement d'un Prince facile & inappliqué.

Louis XIV. ſuivit à cet égard un ſyſtême tout nouveau ; il voulut achetter la Cour d'Angleterre, & l'oppoſer dans les affaires au vœu de ſa propre nation. Ce ſyſtême lui réuſſit mal dans le fait, puiſqu'il vit ſouvent le Gouvernement contraint de ſe déclarer contre lui ; & au bout de vingt-ſix ans de cet état forcé, tout rompit dans ſa main ; les Princes lui demeurerent, & la nation l'attaqua avec plus de fureur que jamais. Le Prince Ré-

gent vint enſuite ; il avoit beaucoup de choſes de ſon biſayeul Henri IV. Brave, affable, gai, vif comme lui, il eut encore de commun avec ce Prince de craindre l'Eſpagne, & pour cette raiſon d'aimer les Anglois ; il s'unit donc avec eux, & ſi l'on écoutoit les Suédois, ils diroient qu'il lui en coûta quelque choſe de ſon honneur en politique ; mais cet objet n'eſt rien auprès de celui que nous enviſageons ici : au-lieu de fournir à ſes alliés ſon contingent en vaiſſeaux, il le fournit en argent avec lequel ils augmenterent leur marine ; il oublia la nôtre qui eût pû leur faire ombrage : une marine oubliée eſt une marine détruite ; auſſi commença-t-elle à déchoir entiérement. Depuis nous devînmes économes en détail ; & comme il faut bien du gaudron pour carener un navire, cela nous dégoûta.

Il s'éleva d'ailleurs un ſyſtême dont l'effet a démontré la fauſſeté ; l'on penſa, l'on débita hautement qu'une marine militaire étoit trop

chére, & trop à charge au Royaume, & qu'attendu l'active intrépidité de nos Corſaires, nous n'avions beſoin que d'une vingtaine de vaiſſeaux de guerre pour aſſurer nos côtes, & leur ouvrir la ſortie de nos ports.

Calculs de Dutot ſur la marine.

Pour répondre au premier de ces axiomes, il ne faut que répéter ici ce que Dutot a fait imprimer, il y a vingt ans, dans ſes réflexions politiques. Il y fait un tableau pris d'après les regiſtres les plus authentiques de ce que coûtoit la puiſſante marine de Louis XIV. dans ſon temps le plus floriſſant. Elle étoit alors compoſée de 115 vaiſſeaux de tous les rangs, 24 frégates légéres, 8 brûlots, 10 barques longues & 22 flûtes, faiſant en tout 179 vaiſſeaux de toute eſpece, montés de 7080 piéces de canon, de 1028 Officiers Majors, de 7955 Officiers mariniers, de 20618 matelots, de 10904 ſoldats, ſans compter 30 galères toutes armées, auſſi contenant 5600 hommes de chiourme, 240 mariniers de rang,

935 mariniers de rambade, & 3010 ſoldats. Il fait enſuite un calcul détaillé de ce que cela coûtoit de ſolde, de paie, d'appointemens & de frais d'armement de toute eſpece ; & il reſulte de ce calcul que le tout armé pendant ſix mois de l'année, ce qui n'arrive jamais, cette formidable marine coûteroit 7272084 liv. Après avoir pris la précaution de dire que les gages, la ſolde, & les différentes fournitures ſont à peu-près aujourd'hui ſur le même pied qu'alors, il fait encore un autre calcul des frais de conſtruction & d'armement premier, énumerés de la même ſorte, & le réſultat de ces calculs pris ſur les faits & qui ne peuvent être taxés de faux, eſt qu'une marine de cent vaiſſeaux de 60 piéces de canon chacun, ne coûteroit pas dix millions, année commune, pour toute choſe.

Cette réponſe eſt terriblement contradictoire aux faits qu'on allégue aujourd'hui : il eſt contre mes principes d'appuyer davantage

ſur

sur cela ; mais il falloit brûler Dutot, ou nos livres. Quant à l'axiome, qu'un quart de marine nous suffit, les faits ne l'ont que trop démenti ; mais ces funestes préjugés n'en ont pas moins porté le coup à notre marine, dont on feroit faussement honneur aux efforts des Anglois dans leur derniére guerre contre Louis XIV.

Les Anglois voyant notre marine tombée, commencerent à mettre au jour l'axiome de droit du lion, qui depuis long-temps est l'ame de leurs projets :

La seconde, par droit, me doit écheoir encor ;
Ce droit, vous le sçavez, est le droit du plus fort.

Ils commencerent la guerre avec l'Espagne, & la finirent avec nous. Si dans cette guerre ils eussent eu l'avantage d'apprendre aux François à se laisser battre, c'en seroit un très-réel, & d'autant plus que c'étoit chose très-opposée aux faits

& aux usages précédents sur mer; mais ils ne nous ont nulle part accablés que par le nombre, & l'on sçait que la résistance seule contre des forces entiérement supérieures encourage plus une nation que ne feroit la victoire avec ces mêmes forces. Ils ont emmené de nos vaisseaux en Angleterre, * ce ne sont pas les vaisseaux qui nous manqueront, quand nous voudrons relever notre marine. Peut-être faudroit-il seulement pour cela se souvenir de l'axiome qui dit : *res nolunt malè administrari* : les choses résistent quand on veut les conduire contre leur nature. Quoi qu'il en soit, les grandes expéditions des Anglois ont presque toutes manqué dans cette guerre, & je ne vois pas ce qu'ils ont acquis à la paix, en compensation de trente millions sterlings dont les dettes de la nation se sont trouvées augmentées.

L'on m'opposera sans doute que par le moyen de la diminution

* Ceci est écrit avant la guerre présente.

établie des interêts de leurs dettes, celle de 80 millions aujourd'hui ne leur eſt pas ſi peſante que l'étoit celle de 50 millions autrefois, & que la poſſibilité de cette opération a démontré d'une part que leur crédit eſt aſſuré, & de l'autre, que malgré les dépenſes de cette guerre, l'argent n'en eſt que plus commun chez eux.

Je conviens que la diminution des interêts dans un Etat eſt une excellente opération politique; & ſi je voulois établir que le Gouvernement Anglois eſt inappliqué & aveugle ſur ſes interêts, j'avancerois un paradoxe inſoûtenable. J'ai ſeulement prétendu dire, que tout Etat qui emprunte de l'Etranger devient ſon tributaire d'autant. Je me ſuis ſervi de l'exemple des Anglois, comme étant de toutes les nations celle qui a pouſſé le plus loin cette ſorte de reſſource, & qui paroît lui devoir le rang qu'elle tient aujourd'hui dans l'Europe, plus proportionné à ſon ambition qu'à ſes forces réelles; &

j'éxamine en détail ſi cette facilité ne leur a pas été plus ruineuſe que profitable.

Quant aux objections actuelles; je répondrai à la premiére, que l'Europe entiére eſt aujourd'hui aſſez éclairée, pour ne pas laiſſer profiter une nation ſeule des avantages reconnus qui proviennent du baiſſement des interêts, & que cette opération faite chez une des nations commerçantes ſera par conſéquent toujours le ſignal d'une à peu-près ſemblable chez les nations voiſines; au moyen de quoi, comme les uſages actuels prévalent bientôt ſur le ſouvenir des uſages paſſés, auſſi-tôt que l'interêt le plus commun dans l'Europe ſera au 4. pour 100, qu'en conſéquence le taux des terres &c. ſe ſera adapté à cette ſorte de tarif, chaçun ne conſidérera ſes fonds que relativement à leur produit poſſible. On s'accoûtumera à ſçavoir qu'un million ne pourra rapporter que 40000 livres de rente au-lieu de 50, ſur leſquelles on comptoit autrefois;

& partant l'Etat, qui au-lieu de quatre millions d'interêts, n'en devra plus que trois millions deux cent mille livres, n'en ſera ni plus ni moins tributaire & d'opinion & même de fait.

D'ailleurs, ſi l'on veut bien conſidérer ce que c'eſt que l'interêt dans la nature primitive des choſes, on verra que ce n'eſt qu'un *interim* payé à celui qui nous prête, en attendant qu'on ſoit en état de ſe libérer. Ce dernier point eſt toujours l'objet de tout emprunteur qui a de la raiſon & de la bonne-foi. Or plus l'interêt d'une ſomme baiſſe, plus le capital coûte à rembourſer. Les fonds publics d'Angleterre, c'eſt-à-dire l'Angleterre, en chair & en os ſera donc éternellement hypothéquée aux Etrangers, à moins qu'ils n'eſperent qu'à force de baiſſer les interêts ils deviendront ſi peu de choſe, qu'on jouera, de guerre laſſe, le fond à pair ou non.

Il eſt encore à remarquer que cet arrangement économique de la

diminution des interêts ne peut à cet égard avoir lieu chez eux qu'autant que l'argent ſera commun dans toute l'Europe, ce qui eſt préciſément le contraire des vuës de toute nation marchande qui voudroit être ſeule riche & puiſſante ; car ſi l'argent devenoit rare en Hollande & chez nous, & par conſéquent notre interêt plus haut ; ou qu'il le fût ailleurs, nous retirerions notre argent de l'Angleterre pour nous l'entreprêter, ou pour le prêter aux Etrangers pauvres, & alors gare la banque.

Un interêt bas ſur une nature de dettes, dont le fond eſt exigible, prohibe déſormais au débiteur tout autre arrangement que celui de travailler à ſe libérer du capital. Je ſuppoſe, par exemple, que les Anglois, aujourd'hui plus entreprenants que jamais, ſe trouvent obligés d'emprunter pour ſubvenir aux frais de la guerre qu'ils nous déclarent ; quelque ſolidité qu'ils puiſſent donner aux nouvelles ſouſcriptions, ils ne trouveront pas à

emprunter ſur le taux où ils ont fait deſcendre l'interêt chez eux par convention avec les principaux actionnaires, & en un temps où la paix générale donnoit à toutes les nations le deſir & les moyens d'amortir les dettes publiques : en ſuppoſant donc que les interêts anciens ſoient au trois & demi, les nouveaux ſeront au quatre, & dès-lors les anciens actionnaires courront tous à la banque pour retirer leurs fonds dans l'eſpérance de les prêter ſur le pied nouveau. L'Etat n'aura pour-lors de reſſource pour éviter un événement qui détruiroit ſon crédit, que de remettre l'interêt des anciennes dettes ſur le pied des nouvelles. Heureux encore, s'il ne voyoit naître le diſcrédit par cette opération dangereuſe faite pour l'éviter. On voit par tout ceci, que la diminution des interêts en Angleterre ne compenſe qu'idéalement le déſavantage de l'augmentation de la dette.

A l'égard de l'objection, que l'argent eſt très-commun chez les

Anglois ; je le crois & le vois ; puiſqu'ils ſont tous pauvres chez eux, & ne ſe trouvent à leur aiſe que quand, ſortis de leur iſle, ils peuvent vivre autrement qu'au poids de l'or ; mais il eſt inutile de répeter ici que l'argent ne nous nourrit, ni ne nous couvre, & qu'en tout genre, dès que le ſigne devient plus commun que la choſe déſignée, il perd cette propriété. Or l'argent n'en a pas d'autre, & perd tout en perdant celle-là. Si le public avoit cet argent, il pourroit ſe liberer ; mais le public n'eſt nulle part plus pauvre qu'où les particuliers ſont les plus riches, & ils ne lui offriront leur argent qu'à des conditions auſſi onéreuſes que celles qu'éxigent les Etrangers.

Quelle que ſoit l'opinion qu'on peut avoir de la bonne-foi d'une nation, les moyens de s'en faire payer ſont moins aiſés que vis-à-vis d'un particulier, ou d'un corps quelconque dans l'Etat. Les malheurs de la guerre, les événemens imprévus peuvent, ſur-tout chez

une nation dont l'état de tranquillité n'a jamais duré long temps, forcer la banqueroute. Si les terres, ou tout autre commerce rendent autant que les fonds publics, de deux choſes l'une ; ou l'on les préférera, ſur-tout voyant la nation obérée, & alors plus de crédit, & cette reſſource eſt anéantie ; ou d'autre part, on ne pourra faire face aux intérêts qu'en jettan tous les moyens du Gouvernement de ce côté-là, & le total de l'Etat périra par les autres faces : la commodité de tirer ſon revenu en dividendes engendrera la pareſſe ennemie de l'agriculture, des manufactures, du commerce, & enfin de tous moyens de proſpérité. Entre ces deux alternatives il faut opter.

Ainſi cette énorme banque ſeroit la ruine de l'Etat, & il eſt très-vrai que toute circulation idéale eſt un maſque trompeur. Argent & papiers, s'ils ſignifient trop, ne ſignifient rien, comme cela eſt arrivé en France.

Reſte enfin la troiſiéme raiſon des apologiſtes des emprunts pu-

blics, à ſçavoir que qui a le crédit, attire à ſoi tous les fonds, & conſéquemment toute l'attention & tous les moyens de proſpérité.

J'ai démontré par l'exemple de la nation la plus courageuſe, la plus éclairée, & la plus infatigable qui ait jamais emprunté, qu'attirer à ſoi tous les fonds, n'étoit pas ſe procurer tous les moyens de proſpérité. Je pourrois même dire que charger ſon crédit de tous les fonds, n'eſt pas pour cela les attirer. En effet, on n'emprunte que pour dépenſer, & la dépenſe prend les fonds d'une main, & de l'autre les rend à l'économie.

Je demande, par exemple, dans quel lieu manquent les 80 millions ſterlings que doit l'Angleterre, dans quel canton cet énorme épargne a intercepté la circulation. Hélas ! c'eſt le ſeau des Danaïdes ; & quand l'Angleterre ſe devroit à elle-même la dette entiére, elle n'eût fait par cette opération & les interêts qui en réſultent, que ſe procurer l'indiſpenſable néceſſité de

ſucer ſans ceſſe chez elle les pauvres en faveur des riches, opération diamétralement oppoſée aux principes d'une bonne adminiſtration, comme nous l'avons dit ailleurs.

Cette induction n'eſt pas encore de mon ſujet actuel; mais en ſuppoſant que le crédit attire réellement les fonds, voyons de quelle nature eſt la ſorte d'attention qui les ſuit, & éxaminons ſi cette attention donne la ſupériorité à la puiſſance qui emprunte, ou ſi au contraire elle ne la rendroit pas dépendante.

J'ai ſouvent ouï dire que l'Angleterre, en faiſant ſans ceſſe ſon bilan à la face de l'univers, témoignoit une bonne-foi qui aſſuroit ſon crédit, & faiſoit voir que la nation entiére ſolidaire de ſes engagemens dont toute l'étenduë lui étoit connue, ſentoit auſſi ſes forces & la poſſibilité d'y ſatisfaire. Si je voulois décrier un crédit auſſi nuiſible à ceux qui le poſſedent qu'à ceux contre leſquels il eſt

employé, je dirois que des dettes ne m'en paroiſſent pas plus aſſurées pour être connues, & ſi l'on veut, cautionnées par une populace aveugle, qui tant de fois a cru dans trois jours être quitte de ſa dette envers ſon Souverain. Par-tout ailleurs, ſi le vulgaire n'eſt pas en état de calculer la dette publique dans un caffé, comme en Angleterre, il n'en eſt pas moins vrai que tout ce qui a part au Gouvernement, tout homme privé même qui veut donner quelqu'application à cette ſorte de ſpéculation, eſt en état de connoître à peu-près les engagemens publics de ſa nation. Je ne vois à la conſtitution Angloiſe qu'une ſeule différence réelle en ce genre, c'eſt que le public croit y décider de ſes propres charges, & de l'emploi des fonds qui en proviennent. Cette opinion leur tient lieu de l'affection au Gouvernement qu'ils n'ont pas. Mais en ſuppoſant la choſe abſolument telle qu'ils la croient; en admettant que jamais l'interêt particulier ne ſe

ſert chez eux de la fougue publique pour arriver à ſes fins; que dans le détail on a trouvé dans ce pays-là le ſecret unique de s'aſſurer d'une exacte fidélité dans l'adminiſtration des deniers, j'avoue que j'aurai grande confiance en l'aſſemblée générale d'une nation pour conſeiller le Gouvernement ſur le régime intérieur ; mais que pour les affaires du dehors, il n'eſt Gouvernement ſi foible & ſi inappliqué, qui ne les entende mieux que le peuple. Or il n'eſt rien qui ſoit tant affaires du dehors que la guerre ou la paix, & ſur-tout la guerre maritime.

Ceci nous meneroit trop loin, & me jetteroit dans une diſcuſſion où je n'aurois peut-être pas l'avantage. Je tranche ſur cette partie & reviens à mon fait, en diſant que tout homme, toute compagnie, tout corps, tout peuple, eſt caution dangereuſe de grandes dettes, en proportion de ce qu'il eſt facile à les contracter. Or pour connoître la nature de l'attention

que s'attire le peuple emprunteur; jugeons du grand par le petit.

On a l'œil ſur ſon débiteur, on eſt aux aguets ſur ſes démarches: mais eſt-ce pour augmenter l'opinion de ſon crédit? au contraire, au moment où l'engagement eſt contracté, l'on voudroit preſque que ſa fortune fût immobile; on craint qu'il ne ſe tourne vers l'économie qui nous menaceroit d'un prompt rembourſement; mais on redoute infiniment davantage qu'il ne ſe charge de nouveaux engagemens, & ne coure vers ſa ruine. Si quelqu'accident étranger lui cauſe du dérangement, auſſi-tôt la peur gagne les créanciers, tous accourent à la fois pour aſſurer leur hypothéque, ou quand ce ſont des engagemens de commerce, tous les billets ſont préſentés au même inſtant, & bientôt la crainte idéale devient une calamité réelle pour le débiteur.

Telle eſt la ſorte d'attention que s'attire une Puiſſance débitrice; mais je dis plus: ſi un Banquier

forcé à de grandes avances, ou un Négociant engagé dans de vaſtes entrepriſes répand un grand nombre de ſes billets ſur la place, il ne tient qu'à l'aſſociation de quelques envieux ou Agens de change de le prendre au dépourvu dans le moment le plus embarraſſant, & d'arrêter ſes opérations. Ils ſémeront un bruit fâcheux, diſcréditeront ſes billets, ou les mettant par des reviremens de parties dans les mains de leurs aſſociés, ils les feront préſenter tous à la fois, & arrêteront ainſi l'opération la plus sûre & la mieux combinée. A l'application : cinq ou ſix têtes principales dans l'Europe pourroient, le cas y échéant, s'entendre & jetter l'alarme dans les fonds publics d'Angleterre, & décider ainſi de la guerre & de la paix chez cette impérieuſe nation.

Il s'enſuit de tout ce que j'ai dit ci-deſſus, que les dettes nationales ſont, non-ſeulement une ruine, mais encore une chaîne, quand elles ſont contractées avec l'étranger. J'ai

dit ci-dessus ce qu'elles opéreroient dans l'Etat, quand même elles ne seroient que des engagemens vis-à-vis les citoyens. Ce n'est toutefois que dans ce sens-là sans doute que Melon prétend que *les dettes d'un Etat sont des dettes de la main droite à la main gauche, dont le corps ne se trouve point affoibli, s'il a la quantité d'alimens nécessaires, & s'il sçait les distribuer.* Mais si j'écorche ma main gauche pour revêtir d'une double peau ma main droite, je m'incommoderai certainement des deux parts, & c'est précisément ce que je fais en augmentant dans l'Etat l'ordre des rentiers. Ceci merite un examen.

Les rentiers, en les considérant en cette qualité isolée, ne sont autre chose que gens qui vivent d'un tribut imposé sur la portion d'autrui, sans a tre soin que celui de recevoir & donner quittance : soit en regardant l'état primitif de l'homme condamné au travail, ou d'autre part les avantages qui reviennent à

la ſociété de l'induſtrie & de l'activité des particuliers, tout homme qui vit ſans rien faire eſt une chenille dans l'Etat, & c'eſt-là proprement la définition du rentier.

L'on me dira que je poſe un homme idéal ; que la totalité des rentes établies dans l'Etat eſt diſtribuée ſur toutes les claſſes & ordres de ſujets, qui tous, indépendamment de leurs rentes, s'adonnent à quelque profeſſion, ſoit pour augmenter leur fortune, ſoit pour acquérir de la conſidération ; qu'il eſt impoſſible que le Militaire, que le Magiſtrat s'adonnent à l'agriculture ou au commerce, & qu'il faut bien qu'ils ayent d'ailleurs des moyens de ſubſiſtance aſſurés & faciles à percevoir ſans ſe détourner de leurs emplois ; que ceux mêmes à qui leur état permet de s'adonner à l'agriculture & au commerce, ſont bien-aiſes d'avoir quelques revenus à l'abri des revers de ces deux profeſſions, & qui les aident à en ſupporter les échecs ; que ceux qui exercent les arts libé-

raux & juſqu'aux moindres arts méchaniques, y ont part, & deviennent par-là moins avides & moins intéreſſés dans leur travail; que cela multiplie enfin les biens dans la ſociété, & ſubdiviſe les groſſes fortunes, objet que j'ai préſenté ci-devant comme néceſſaire.

Telles ſont à peu-près toutes les raiſons à m'objecter en faveur des rentes & des rentiers; elles meritent d'être examinées les unes après les autres.

1°. Je poſerois un homme idéal, ſi je diſois que dans l'Etat les rentiers ſont d'un côté, & les poſſeſſeurs de fonds de l'autre, comme les juſtes & les méchans ſeront au jour du Jugement. Il eſt pourtant vrai que, ſans aller ſi loin, cela ſe pourroit voir, puiſqu'en Angleterre ces deux ordres ſont diſtincts & ſéparés, de ſorte que leurs divers interêts toujours contrepointés cauſent dans les Parlemens bien des débats dont leurs papiers publics nous inſtruiſent, & qui ſont, comme de droit, preſque toujours décidés

contre les interêts des poſſeſſeurs des fonds de terre, uſage dont je leur ſouhaiterois la continuation, ſi je les haïſſois. Mais ce n'eſt point une chimère de dire qu'il y a parmi nous des gens qui jouiſſent d'une groſſe fortune toute en revenus, ſoit ſur le Roi, ce que j'appelle le public, ſoit ſur les corps, les communautés ou les particuliers. Le monde en eſt plein, & de ceux qui ne font autre choſe que recevoir & jouir : je ne prétends pas plus attaquer ceux-là que d'autres. Je ſçais qu'ils ſont ſous la ſauvegarde de la bonne-foi publique & particuliére; or la bonne-foi, cheville ouvrière de la ſociété, me trouvera toujours fidèle à ſes engagemens même les plus onéreux, & les plus forcés, ſoit dans mes écrits ou dans mes actions. Je dis ſeulement que la ſorte de biens qu'on appelle rente, eſt celle des trois que j'ai établies ci-deſſus, qui eſt la moins favorable, en ce que d'une part elle ne ſçauroit être accrue qu'aux dépens des deux autres, au-lieu que

les autres le ſont par le travail & l'induſtrie ; d'autre part, en ce qu'elle aide la pareſſe & l'inaction, ennemies réelles de la proſpérité d'un Etat.

2°. Il eſt impoſſible, dit-on, que le Militaire, que le Magiſtrat &c. s'adonnent à l'agriculture & au commerce ; en conſéquence il faut bien qu'ils ayent d'ailleurs des moyens de ſubſiſtance aſſurés & faciles à percevoir ſans ſe détourner de leurs emplois.

Réponſe à la néceſſité des rentes pour ceux qui ne ſçauroient être agriculteurs.

Il y a bien des réponſes à cela. Premiérement, je ne confonds point dans les rentes les appointemens, gages & autres émolumens attachés aux charges & emplois. L'axiome, qu'il eſt juſte que le Prêtre vive de l'autel, me paroît de droit pour tout citoyen dévoué à des fonctions publiques. Secondement, dans un Etat bien policé, & où le mérite aura la prééminence ſur les richeſſes, les gens en place ne ſeront plus ſi avides de biens, & la vie modeſte inſéparable de la vraie décence dans la Magiſtrature,

ſera une nouvelle ſource de richeſſe. Troiſiémement, les Magiſtrats les plus occupés des fonctions publiques ont cependant des fonds de terre dont ils tirent le revenu, comme les autres propriétaires, par le moyen des fermiers. Or comme les rentes, ſur quoi qu'elles puiſſent être aſſiſes, ne ſont priſes que ſur les fonds ou ſur les conſommations, comme les conſommations ne ſont jamais chargées qu'aux dépens des fonds de terre, qui par des rapports néceſſaires ſupportent dans le fait toutes les charges, il arrivera qu'en diminuant les rentes on augmentera les terres, & que chacun profitant de cette diminution en proportion de ce qu'il poſſede de terres, retrouvera par ce moyen ce qu'il perdra par la diminution des rentes.

3°. Ceux qui s'adonnent à l'agriculture & au commerce, ont beſoin auſſi de quelques revenus fixes & à l'abri des revers.

Je pourrois répondre à cela, qu'en affirmant que la multiplicité

des rentes eſt un mal dans l'Etat ; je ne prétends pas inférer de-là qu'il fallût les éteindre toutes, quand la choſe ſeroit poſſible. J'aurois même quelque ſcrupule à appuyer cette opération ; non que je puiſſe appercevoir en quoi ce ſeroit un mal, mais parce que d'une part il s'en faut bien que je ne croie voir tout ce qui ſeroit viſible pour d'autres, & que de l'autre, je tiens en général qu'en toutes choſes les extrêmes ſont vicieux, & que ce n'eſt que dans un juſte milieu que ſe trouve le vrai point. Mais pour répondre plus en régle à l'objection ci-deſſus, il me ſemble qu'il eſt une ſorte de fonds naturels tout auſſi à l'abri des revers, que le peuvent être des impoſitions ſur les biens d'autrui.

Ces fonds ſont la modeſtie & l'économie. Si l'agriculteur, ſi le commerçant ont la prudence de prévoir les inconvéniens naturels, inévitables dans l'ordre des choſes, & que loin de dépenſer les fruits ou les produits en entier d'une

bonne année, ils ayent toujours en reſerve de quoi faire de nouveaux fonds en cas de malheur (or cette prudence ils l'auront, dès que l'économie ſera en honneur dans l'Etat) ce régime fera le même effet que pourroit faire la portion de rentes qu'on leur attribuoit comme néceſſaire, & avec d'autant plus d'avantage, que d'une part ces nouveaux fonds ſeront ſur leur propre bien & non ſur celui d'autrui, & que de l'autre, ce que chacun met en reſerve dans ſes greniers ou dans ſes magaſins eſt une augmentation de richeſſes pour l'Etat. Or il ſeroit inutile de répeter ici ce que j'ai déja longuement établi dans le cours de cet ouvrage, à ſçavoir que tout ce qui néceſſite l'économie & la modération dans les mœurs des particuliers, eſt un bien pour l'induſtrie & la population, & par conſéquent pour l'Etat.

4°. Quant à ceux qui exercent les arts libéraux & méchaniques, je dirai des premiers ce que dit l'Italien : *un poco di neceſſita* eſt

la nourrice des grands talens. Les arts & métiers méchaniques sont faits pour fournir à l'artisan une honnête subsistance, l'entretien, l'éducation & l'établissement de sa famille ; & par-tout où l'on verra des artisans faire des fortunes rapides & exorbitantes, on peut dire que le luxe regne, & que la recherche & la fantaisie l'emportent sur la décence & la nécessité : mais si le bonheur de quelques-uns leur fait amasser de grands fonds, s'ils sont représentés par un amas considérable de matériaux propres à leur profession, ce sont-là des fonds réels qui ne dépendent point de la bonne ou mauvaise foi d'autrui, & qui sont autant de richesses pour l'Etat. Et quant à ce qu'on dit, qu'un artisan enrichi devient moins avide & moins intéressé dans son travail, c'est encore une de ces spéculations démenties par l'expérience quotidienne & universelle, & qui ne valent pas la peine d'être réfutées.

5°. Pour ce qui est enfin de l'allégation,

légation, que les rentes multiplient les biens dans la société, & subdivisent les grosses fortunes, j'ai démontré, quant au premier point, qu'il ne pouvoit avoir lieu que dans le seul cas où les rentes sont établies sur les étrangers; & quant au second, si l'on veut se donner la peine d'examiner la chose au fond, on verra que cet établissement est tout propre à faire l'effet contraire.

L'avare, ou si l'on veut, l'économe qui par une contention suivie & uniquement avantageuse pour lui, & parvenu à épargner sur ses revenus de quoi se faire un fonds sur le patrimoine d'autrui, n'abandonnera pas cette utile méthode au moment où il commence à en goûter les fruits; la premiere échéance des interêts devient pour lui un encouragement; & comme cette sorte de revenus n'est sujette à aucun des inconvéniens qui interceptent quelquefois la perception des autres, bientôt les interêts grossissent le capital, sa fortune devient la boule de neige qui grossit à vuë

d'œil de ce dont elle dépouille tout ce qui ſe rencontre en ſon chemin.

Mais, me dira-t-on, cet homme tel que vous me le dépeignez, eût également été un Vampire pour toute autre ſorte de fonds, & avec le même détriment pour le reſte de la ſociété....... Point du tout : un avare amaſſe-t-il des effets mobiliers, des denrées, des marchandiſes &c. ſes magaſins ſont un fonds pour l'Etat. Tant qu'ils ſont en ſubſtance, ils ne portent point d'interêts, ce qui fait une grande différence pour l'accroiſſement de la fortune de cet homme; & bientôt ſa propre avarice lui eſt à charge, ſi elle accumule ſes fruits à un certain point. Sa paſſion ſe tourne-t-elle au deſir d'établir & d'accroître ſa fortune en fonds de terre, il trouve de toutes parts les paſſions d'autrui ſur ſon chemin; au-lieu que quand il ne s'agit que de prêter ſon argent, elles le favoriſent toutes. Chacun eſtime ſa terre, ſon patrimoine, & ſon champ au-deſſus de l'évaluation publique. L'avare

tenté de s'arrondir trouve long-temps cette eſtimation trop forte & trop opiniâtre. La néceſſité fait-elle tomber quelqu'ün dans ſes rêts, il s'apperçoit auſſi-tôt qu'en devenant plus grand terrien, on multiplie ſes embarras dans une toute autre proportion que ſes richeſſes. Bientôt il ſe dégoûte d'une adminiſtration étendue, toujours mal ſervie quand le maître eſt chiche pour ſes agens. Il reconnoît enſuite qu'en plaçant ſes épargnes en améliorations ſur ſon propre fonds, elles ſont plus utilement employées qu'en envahiſſant le fonds d'autrui; il travaille chez lui, il double ſon revenu, & ſon économie devient profitable pour l'Etat, de ruineuſe qu'elle étoit.

Il eſt donc de raiſonnement autant que de fait, comme l'expérience le démontre, que les rentes ſont propres à groſſir les grandes fortunes aux dépens des petites, & c'eſt un notable inconvénient de plus.

L'utilité prétendue des rentes

ainſi combattue dans toutes les allégations poſſibles en ſa faveur, il ſeroit ſuperflu de s'étendre auſſi au long ſur leurs inconvéniens. Dire que *le rentier eſt de ſa nature un oiſif qui jouit*, c'eſt dire que la plûpart des maux de la ſociété lui ſont dûs. En effet le luxe, la débauche & leur ſuite ne trouvent guères que dans cet ordre leurs miniſtres & leurs fauteurs. *Baiſſez le taux des rentes, éteignez-en autant que les circonſtances pourront le permettre*, vous verrez doubler l'induſtrie, & renaître l'économie nourrice des Etats & mere de la population.

Le rentier eſt de ſa nature un oiſif qui jouit.

Baiſſer le taux des rentes.

De ces deux principes, le premier n'eſt pas même à notre choix; & quand nous voudrons y faire la moindre réflexion, nous nous trouverons néceſſités à cette opération par la manœuvre de nos voiſins. En effet, tant que le commerce ſera en concurrence (& je crois qu'il eſt de l'interêt général qu'il ſoit toujours ainſi) il eſt impoſſible que la concurrence ſe ſoûtienne,

ſi la partie commerçante, c'eſt-à-dire emprunteuſe d'une des nations, eſt obligée de payer de plus gros interêts de ſes fonds que les autres.

A forces égales, ſi deux coureurs partent, l'un de quatre lieues de diſtance, & l'autre de cinq pour atteindre au même but, certainement celui qui a l'avance d'une lieue ſur ſon concurrent arrivera toujours le premier. Il en eſt de même de deux places marchandes, dont l'une trouve l'argent néceſſaire pour ſes avances au 4. pour 100. tandis que l'autre ne le peut avoir qu'au 5.

Si un Mercier achete l'argent au 3. il fait un profit honnête en revendant au 5. il a 2. pour cent de bénéfice clair; donc la marchandiſe ne ſera vendue que 5. au-deſſus de ce que la main d'œuvre a coûté. Si le Mercier achete l'argent au 5. il ſera obligé, pour faire le même profit, de revendre au 7. la marchandiſe ſera plus chére,

& conſéquemment moins propre à la concurrence. Mais cette augmentation premiere ne ſera pas la ſeule que la marchandiſe ſupportera : il faut encore y proportionner les riſques devenus plus forts, les dépenſes relatives plus fortes, parce qu'il eſt très-vrai que chaque marchandiſe porte en détail ſa part de la plus grande chereté de ſon ſigne, & que chaque main par où elle paſſe, lui fait eſſuyer ſes rapports avec la plus grande valeur de l'argent. Le tout enſemble calculé, l'on ſeroit étonné de trouver les deux tiers peut-être de différence du prix au-lieu de la proportion premiere ; parce que cette proportion, comme je viens de le dire, ſe multiplie par toutes les mains qui la ſupportent. Il s'enſuit de cette induction réelle & qui ne peut être contredite, que ſi-tôt que les Anglois & les Hollandois mettront chez eux l'interêt de l'argent au 4. nous ſerons fols, ou ce qui eſt ſynonime, de faux ſages, ſi nous n'en faiſons autant.

J'ai ouï dire que les dits & contredits étoient néceſſaires en fait de procès, mais ils ne valent rien en fait d'affaires d'Etat. Un Etat ne ſortira jamais de ſon engourdiſſement & de la léthargie des uſages & de l'indéciſion, s'il n'eſt gouverné par des têtes tranchantes qui voient le but & qui y marchent à travers les brouſſailles, ſans les prendre pour de la futaye. Je dis plus, dans le fait dont il s'agit, nous avons quinze & biſque ſur nos voiſins, & voici pourquoi.

Les dits & contredits ne valent rien en fait d'affaires d'Etat.

1°. Plus une nation a de produit, plus elle peut agir ſans tâtonner avec le commerce, attendu que le produit eſt le cannevas du commerce, & que quand même ce dernier ſe ſeroit éloigné, qu'on lui faſſe luire les matériaux de l'échange, il reviendra ſur le champ.

Si au contraire les Hollandois perdent une branche de commerce, il leur faut des peines incroyables & du bonheur encore pour la rattrapper, attendu que comme ils ne ſont que les voituriers de l'uni-

vers, ils sont dépendants du produit d'autrui, à qui tout exportateur est bon. Les Hollandois donc doivent cultiver & ménager leur commerce qui leur tient lieu de fonds & de forme, au-lieu qu'il n'est pour nous que la forme, tandis que l'agriculture est le fonds. Les Anglois qui ont un produit considérable en comparaison des Hollandois, nous cedent infiniment néanmoins en fait de cette richesse premiere. Le tronc de leur arbre est plus foible, & les branches plus fortes; en conséquence ils doivent plus craindre l'orage. Ainsi donc, quand ces nations baissent chez elles l'interêt au risque de la sorte de strangurie momentanée qui peut en arriver au commerce, nous ne devons nullement hésiter d'en faire autant chez nous, & l'évenement justifiera notre hardiesse.

2°. Mais, dira-t-on, ces sortes de baissemens ne se font point en Hollande & en Angleterre par des Ordonnances; c'est l'abondance de la denrée appellée *argent*, qui

d'elle-même en porte le loyer à ſon taux, comme il en arrive de toutes les denrées au marché; au moyen de cela, le Gouvernement ne riſque rien en aidant à des opérations qui ſe déterminent d'elles-mêmes par la pente des choſes. Telle eſt la maxime que veut adopter notre Gouvernement : puiſque l'élément du commerce eſt la liberté, il ne ſçauroit mieux faire que d'imiter en cette partie la méthode des nations qui ſe prétendent libres. Le taux de la place déterminera d'abord celui des emprunts tolérés, & qui ne ſont point ſous la protection du Gouvernement : quand celui-ci ſera bien décidé, la loi du Prince ſuivra l'impulſion au-lieu de la donner, & de la ſorte on ſera certain de la ſtabilité de l'opération, qualité toujours à rechercher, ſur-tout en fait de finance.

J'approuve cette modération : ainſi donc nous voilà d'accord, & vous convenez avec moi que ſi-tôt qu'une ſorte de convention publique aura baiſſé le prix de l'argent,

la loi du Prince se conformera à ce tarif de convenance ; jusques-là tout est bien : j'ajoûte seulement qu'il est nécessaire de placer à cet égard l'optique un peu plus loin que vous ne faites, pour ne pas se tromper à son effet. La place de Paris est un miroir très-fautif. Pourquoi cela ? C'est que presque tout ce qui emprunte sur cette place, cherche des fonds pour des objets absolument étrangers au commerce, pour des avances de finances, pour des entreprises pour le Roi &c. D'une part, ce sont toutes affaires exclusives, & qui par conséquent ne font aucunement regle pour le commerce ; de l'autre, ce sont opérations de finances, où il y a 50. 100. & souvent 150. pour 100. à gagner, & quand il s'agit d'emprunter pour de tels objets, on n'y regarde pas de si près. D'ailleurs c'est le pays des fous, des débiteurs insolvables, & par conséquent des entrepreneurs téméraires. Paris en un mot est nécessairement une place très fautive.

Nos places de commerce en province ſont trop foibles, & trop dépendantes des reverſemens du Thréſor Royal pour pouvoir ſervir de regle. Un mouvement dans la finance, un ordre imprévu de la part des Receveurs & Fermiers Généraux pour faire rentrer les deniers des caiſſes des provinces, jettent tout-à-coup le déſordre, & font diſparoître l'argent de deſſus les places de Nantes & de Bourdeaux. La ſuppreſſion des galères qui portoient tous les ans 150000 liv. à Marſeille, a jetté cette place dans une miſere dont elle ne ſe relevera peut-être jamais. Ce n'eſt donc point encore là qu'on peut connoître le vrai tarif de l'argent.

D'où doit partir le tarif du baiſſement.

Où donc ? C'eſt à Amſterdam, & à Londres. Mais c'eſt chez les Etrangers.... les parties de l'Europe commerçante ne ſont point étrangéres les unes aux autres, relativement à la circulation. L'or vient du Perou, & n'y retourne pas ; il ne ſe perd que par deux conduits, les Indes Orientales, & les bijoux

& meubles. Le premier de ces débouchés ne sera nuisible, que quand les mines du nouveau monde viendront à tarir ; *ô utinam!* Le second n'absorbe rien en comparaison de ce dont la somme monétaire grossit tous les ans. A cela près, l'argent est en Europe ; les barrières foibles & idéales en ce genre, qu'on appelle frontières, ne font rien pour lui, elles ne doivent pas arrêter non plus l'homme d'Etat qui veut diriger l'or vers l'utilité de son pays. Ainsi donc le Gouvernement en France, aussi-tôt qu'il voit le taux de l'argent constamment baissé chez un de nos voisins, doit y marquer le taux du Prince par une bonne Ordonnance.

C'est un moyen de plus que nous avons chez nous. Nos voisins infatués de leur liberté seroient effrayés de l'intervention de l'autorité dans leur partie sensible. Tolérants d'ailleurs pour toutes les religions, il est arrivé chez eux de la fermentation des sectes ce qui arrive partout de celle des passions, qui en

fait naître de monstrueuses & hors de la nature, mais qui d'ailleurs émousse les passions premieres. Ainsi donc la religion & le scrupule y sont relégués, pour ainsi dire, dans le sein de quelques familles tranquilles, mais ne dominent nullement sur la partie active de la nation. Il en est tout autrement parmi nous ; on compte encore avec sa conscience en général dans tout ce qui n'est pas impulsion du moment, & je connois assez le monde prêteur pour pouvoir assurer qu'aussitôt que le Roi auroit fixé l'interêt de l'argent au 4. pour 100. & défendu aux Notaires d'autoriser des emprunts à un taux plus considérable, mille gens qui pensent ne pouvoir excéder l'interêt permis sans faire l'usure, mille autres qui font entrer dans leur probité de n'éluder en rien la Loi du Prince, se conformeroient d'eux-mêmes au nouveau tarif. D'autre part, on ne pourroit plus accepter de prêts sur contrat à un taux plus fort, sans se déclarer prodigue en quelque

ſorte : bientôt tout le monde s'y feroit, & il n'y auroit pas moins de facilité pour les emprunts que par le paſſé. En effet, l'argent y ſeroit ni plus ni moins, & il vaut mieux en tirer quatre ou trois & même deux pour cent que rien du tout.

Baiſſement d'interêts, vivification de l'agriculture.

Eh ! quand on ſe dégoûteroit de prêter ſon argent à un ſi bas interêt, où ſeroit le mal ? il faudroit bien en faire quelque choſe. Les fonds de terre hauſſeroient de prix dans l'eſtime publique, ainſi que dans l'évaluation ; chacun en voudroit avoir ; les poſſeſſions s'en ſubdiviſeroient, & conſéquemment ſeroient mieux entretenues. Cette amélioration qu'on ne fait pas aujourd'hui ſur ſon fonds, parce qu'elle coûteroit cent piſtoles, & que cela ne bonifieroit le bien que de 20 liv. de rente, ſe feroit avidement alors, attendu qu'on y trouveroit à placer ſon argent au prix courant, & avec bien plus de ſûreté ſur ſon propre fonds.

Il s'enſuit de cette induction, que

le baissement des interêts seroit une des meilleures & des plus sûres opérations pour animer l'agriculture. C'est que tout ce qui est bien part du même principe, & tend au même but.

Idem, vivification du commerce.

D'autre part, tout objet de commerce seroit tentant. Un homme seroit fou aujourd'hui de risquer des entreprises périlleuses pour ne pas gagner le 5. pour 100. que son argent peut lui rapporter sans risque en le plaçant sur le Roi, sur les Corps, ou sur les particuliers. Vainement dira-t-on qu'il est obligé d'engager son argent sans retour, & sans pouvoir s'en procurer la rentrée, ce qui ne convient pas à tout le monde : mauvaise objection. Si-tôt que son contrat est bon, il trouvera toujours à s'en défaire. Quand le Clergé emprunte, quelque fort que soit l'emprunt, à peine les deux tiers des prêteurs qui se présentent peuvent-ils trouver place. Si l'un de ceux dont l'argent est reçu, veut le lendemain marier sa fille ou acheter une Charge à

ſon fils, il peut choiſir un acquereur de ſon contrat entre ceux qui n'ont pû trouver place, & ſon argent lui rentrera ſur le champ.

Je dis donc que tant que ces contrats-là rapporteront cinq pour cent, il n'y aura de commerce ſage que celui qui rapporte cinq & demi, ſinon ce n'eſt pas la peine de travailler & de riſquer. Quand les contrats ſeront au quatre, quatre & demi ſuffiront au commerce, & ainſi du reſte. Ainſi donc le baiſſement des interêts eſt une des meilleures ou plus ſûres opérations pour animer & multiplier le commerce.

Ce que je dis ici du commerce peut s'entendre auſſi de toutes ſortes d'entrepriſes : on les verroit ſe multiplier à l'infini dans l'Etat, ſans ſçavoir d'où provient ce redoublement d'induſtrie ; & l'on en viendroit au point qu'on attribue aux habitans de la Chine, où, dit-on, il y a des entrepreneurs qui fourniſſent la nourriture aux laboureurs dans les champs.

Les fermes des terres hauſſe-

roient à proportion de ce que les fermiers se contenteroient d'un moindre profit qui suffiroit désormais à toute espece d'entreprise dans l'Etat. Cet avantage très-réel pour les particuliers deviendroit immense pour l'Etat par le haussement des fermes du Roi, & par la diminution de toutes ses dépenses mises au rabais par la multitude des concurrens.

Enfin les manufactures s'éleveroient de toutes parts au moyen de toutes les facilités que nous avons établies ci-dessus. Ainsi donc, le baissement des interêts est une des meilleures & des plus sûres opérations pour exciter & vivifier l'industrie.

Idem, pour les manufactures.

Il resulte de ce que dessus ; 1°. que la diminution des interêts au *prorata* du taux établi chez ses voisins, est une opération forcée par-tout ailleurs que dans l'isle des aveugles.

2°. Que nous avons à côté de nous deux places dont le tarif nous avertira toujours, sans autre spé-

culation, du moment où cette opération eſt néceſſaire, & du cran précis où il faut la marquer.

3°. Que par des raiſons morales & phyſiques, elle eſt moins périlleuſe & plus facile chez nous que par-tout ailleurs.

4°. Que néceſſairement elle animera l'agriculture, multipliera le commerce, & vivifiera l'induſtrie.

Rembourſement du capital.

C'eſt beaucoup, & je crois l'avoir démontré, que de baiſſer le taux des rentes; mais comme je l'ai dit, en parlant des Anglois, ce n'eſt libérer en rien l'Etat & les Particuliers, ſi l'on ne trouve le moyen de les éteindre petit-à-petit. Or je crois inutile de répéter déſormais qu'il n'entre dans mon ſyſtême aucune ſorte de relâchement ſur les principes de la bonne-foi.

Plus on eſt Grand, moins l'exacte probité doit coûter, puiſque tandis que le pauvre & le foible n'ont preſque d'interêts que relatifs au néceſſaire, le riche & le puiſſant ne traitent que du plus au moins de ſuperflu; d'où il ſuit que la

mauvaiſe foi des puiſſans eſt plus odieuſe & plus impardonnable que celle du pauvre. Plus on eſt au-deſſus des loix coërcitives, plus on riſque, en proportion de ſa puiſſance, à s'en affranchir. Ce que les loix ne peuvent faire, le diſcrédit (excommunication civile, & loi des loix dans l'humanité) le fait; & malheur aux Grands une fois atteints de cette lépre incurable, malheur à leur réputation, à leur fortune, à leurs entrepriſes: tout leur briſe dans la main pour en avoir cru des guides aveugles, & faute de quelqu'application qui leur eût aiſément fait découvrir dans l'exacte obſervation de leurs paroles la véritable voie de ſecouer tous engagemens onéreux, & d'être en état de n'en contracter que d'utiles. En conſéquence, je tiens que ce ſont des eſprit gauches, & des cœurs foibles ou pervers, qui les premiers ont établi dans les maximes d'Etat un relâchement qui déshonoreroit des particuliers. Il ſeroit aiſé de démontrer par les

faits que les plus véritablement grands Rois, & grands Miniſtres, ont été les plus honnêtes gens dans leur ordre, & que, ſi quelquefois ceux-là même ont manqué en certaines occaſions à leurs principes, ce ne ſont pas ces faits-là qui leur ont le mieux réuſſi. Dès que l'interêt ſeul entre dans nos calculs, le champ eſt ouvert au pour & aū contre. On ſe méprend aux principes, on eſt trompé par les conſéquences; dès-lors le tableau des maximes varie ſelon les circonſtances. Eh! qu'eſt-ce qu'une grande manutention qui n'a ni objets certains ni principes? Voulez-vous ſçavoir où gît l'interêt toujours fixe, toujours immanquable? c'eſt dans l'uniformité, la vérité, la bonne-foi. Tout ce qu'il y a d'avantageux ici bas ſe rapporte-là. La vérité eſt le moyeu de la rouë de l'interêt & de la fortune. Si tant de gens ſe plaignent qu'elle eſt ſans ceſſe mobile, & écraſe ceux qu'elle a élevés, c'eſt que le moyeu manquant, la rouë n'a plus d'appui, & bien-

tôt vole en éclats. La vérité ſeule, je le ſens, m'élève dans le cours de ces ſpéculations au-deſſus de l'étroite ſphère de mon foible génie, & je ne doute pas qu'un Miniſtre qui en auroit aſſez pour agir comme je raiſonne, ne ſentît en pratique l'effet que je ſens en théorie. Vérité, probité, bonne-foi, ſont les vrais appuis de tout Gouvernement. Ces vertus n'excluent ni la force, ni la prudence ; au contraire elles les dirigent, elles les décident. En conſéquence, quand je dis qu'il faut éteindre les charges & les dettes de l'Etat & des particuliers, je n'entends pas qu'on y employe aucun de ces moyens ruineux & forcés qui n'auroient jamais dû venir en la penſée des hommes d'Etat, ſi des circonſtances accablantes & des exemples tirés des temps de barbarie ne les y avoient comme entraînés ; mais l'opération eſt poſſible par des moyens ſeuls de régime & d'économie.

Quand je dis charges & dettes de l'Etat, ces deux mots ſeroient

ſynonimes, ſi réellement l'article *des charges* conſidérées comme emploi, n'en étoit une très-réellement pour nous dans le ſens qui ſignifie *fardeau.*

En liſant un état de la France aujourd'hui, on eſt étonné de voir qu'un individu ſans charge eſt plus rare dans ce Royaume, que ne l'eſt un homme ayant charge. Or comme il eſt, je crois, reçu ſans conteſtation qu'on avilit les dignités en les multipliant, & qu'où les dignités & les emplois ſont avilis, le Gouvernement s'affoiblit & perd de ſa conſidération, il s'enſuit de ces deux axiomes, qu'indépendamment de ce que les appointemens & priviléges de tant de charges appauvriſſent l'Etat, elle l'affoibliſſent encore.

Sulli l'a dit dans ſes Economies Royales; ce digne Miniſtre, un des plus grands peut-être qui ayent jamais paru, en ce qu'il joignoit en un degré bien rare de prudence & d'élévation l'eſprit de détail le plus inventif & le plus exact au

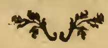
génie du grand des affaires : ce grand Miniſtre, dis-je, qui régénera les affaires, uniquement parce qu'il ſçut toujours en aſſujettir le régime à ſon plan & à ſa façon de faire, au-lieu que les autres s'aſſerviſſent communément, en entrant dans le poſte, au courant des uſages, c'eſt-à-dire à celui des abus, avoit coûtume ſouvent de mettre en abrégé le tableau des choſes ſous les yeux de ſon maître, de façon que d'un trait le Prince pût tout voir. C'eſt encore-là la vraie pierre de touche du ſerviteur excellent, & ſupérieur par l'eſprit & par le cœur.

D'ordinaire les hommes les plus capables en grand, & dont le jugement eſt le plus droit, ſont auſſi, par diſpoſition de tempérament, les plus aiſés à rebuter d'un travail épineux & de détail ; & au moyen de cette diſpoſition qui n'échappe pas à un Courtiſan ambitieux, les plus dignes Princes ſont ceux qui parviennent le plus aiſément à ſe méfier d'eux-mêmes, & à ſe regar-

der intérieurement comme dépendans du prétendu travailleur qui leur apprête la beſogne, parce que cet homme leur préſente la branche par les pointes, au-lieu de la leur donner par la tige. Ils leur hériſſent l'art de gouverner de tous les détails faits pour les commis, tandis qu'il n'eſt rien de ſi ſimple de ſoi-même dans une machine montée, & que tout ce qui doit coûter le plus au Prince, n'eſt que de rapporter à cinq ou ſix principes généraux qui conſtituent entre eux le bon Gouvernement, non-ſeulement les ordres émanés du thrône, mais encore les plus ordinaires actions de ſa vie, qui toutes peuvent influer beaucoup ſur le bien ou le mal de l'Etat. Le vrai Miniſtre donc eſt celui qui rapportant tout à la gloire de ſon maître, lui fait voir ce qui eſt vrai; c'eſt à-dire, qu'un Prince n'eſt point un ſcribe; qu'il en paie pour être les eſclaves des détails, comme il le doit être lui de l'extérieur de ſon Etat, & des regards de l'univers ſans ceſſe tournés ſur lui; & qu'en

qu'en un mot, toutes les affaires de l'Etat lui peuvent être présentées sur une feuille de papier.

Henri IV. fut assurément un Roi des plus éclairés & des plus actifs qu'il y eut jamais, & cependant c'est ainsi que Sulli lui traçoit en quelques lignes les principaux objets du Gouvernement. Les vrais memoires de ce grand homme sous le titre d'*Economies Royales*, Livre qu'on ne lit plus tant à cause du peu d'ordre des précieux matériaux qui y sont renfermés, que parce qu'on l'a depuis peu retourné en beau François, mais qui n'est pas moins digne de la continuelle étude d'un homme d'Etat, ces memoires, dis-je, sont pleins de précis de cette espece que ce grand Roi prisoit, parce qu'il étoit capable d'en faire de pareils. J'en transcris un ici tout au long, qui dans 36 maximes renferme plus de choses que n'en dira tout mon Ouvrage.



Memoires de Sully.

ETAT & MEMOIRE dreſſé par commandement du Roi, & à lui baillé à votre retour du voyage de Poitou en l'année 1604. des choſes leſquelles peuvent prévenir de grands déſordres & abus, & par conſéquent auſſi apporter diverſes ſortes d'affoibliſſemens aux Royaumes, Etats & Principautés ſouveraines.

I. Augmentation de tailles, tributs & daces, *affoibliſſement d'Etat.*

II. Toutes impoſitions perſonnelles avec ſurcharge, *affoibliſſement d'Etat.*

III. Diminution de trafic, commerce & marchandiſe, *affoibliſſement d'Etat.*

IV. Diminutions d'ouvrages & manufactures & labourages, *affoibliſſement d'Etat.*

V. Enchériſſement de vivres & tous mauvais ménages, *affoibliſſement d'Etat.*

VI. Augmentation de chicane-

ries & de formalités de la Juſtice, *affoibliſſement d'Etat.*

VII. Exceſſives uſurpations d'autorité aux Officiers, *affoibliſſement d'Etat.*

VIII. Refus d'audience aux complaignans & à tous opprimés qui demandent juſtice, *affoibliſſement d'Etat.*

IX. Feſtins, banquets, mommeries, jeux & brelans, *affoibliſſement d'Etat.*

X. Indifférence entre les perſonnes de diverſe qualité & de condition, morgues & cimagrées, *affoibliſſement d'Etat.*

XI. Uſurpations de qualités, titres & nobleſſes, *affoibliſſement d'Etat.*

XII. Enchériſſement des denrées & marchandiſes, *affoibliſſement d'Etat.*

XIII. Surhauſſement & diſproportion des monnoies, *affoibliſſement d'Etat.*

XIV. Vanités, curioſités, luxe, débauches & délices, *affoibliſſement d'Etat.*

XV. Indifférences en habits ; ameublemens & trains, *affoibliſſement d'Etat.*

XVI. Excès & magnificences de bâtimens, dorures & diaprures d'iceux, *affoibliſſement d'Etat.*

XVII. Faſtes, oſtentations, vanités, mines & cimagrées dévotieuſes, *affoibliſſement d'Etat.*

XVIII. Indifférences aux cérémonies & honneurs rendus à cauſe des parentages & viſites, *affoibliſſement d'Etat.*

XIX. Délices, jeux, berlans ; affiquets, cabinets & débauches de femmes, filles & garçons, *affoibliſſement d'Etat.*

XX. Tolérances de vices, luxes ; pompes & bombances, *affoibliſſement d'Etat.*

XXI. Tolérance aux grands Officiers de faire en leurs charges tout ce que bon leur ſemble, *affoibliſſement d'Etat.*

XXII. Excès de ſalaires aux Miniſtres de Juſtice, finances, police ; Avocats & Procureurs, *affoibliſſement d'Etat.*

XXIII. Grandes guerres sans besoin ni nécessité, *affoiblissement d'Etat.*

XXIV. Absolue disposition des Souverains par un Particulier ou plusieurs, *affoiblissement d'Etat.*

XXV. Mépris des gens de qualité, capacité, mérite & service, *affoiblissement d'Etat.*

XXVI. Les excessives affections des Rois & Princes en de certaines sortes d'exercices, plaisirs & passe-temps, & quelques particuliers, *affoiblissement d'Etat.*

XXVII. Les vicieuses inclinations des Ministres d'Etat mignons & favoris des Souverains, *affoiblissement d'Etat.*

XXVIII. Toutes tolérances d'omissions & mépris des bonnes loix, coûtumes & usages utiles, *affoiblissement d'Etat.*

XXIX. Toutes trop exactes recherches de vieilles erreurs, fautes & mauvais usages qui ne se voient plus avec préjudice, *affoiblissement d'Etat.*

XXX. Toutes augmentations de

loix, édits & ordonnances non absolument nécessaires, *affoiblissement d'Etat.*

XXXI. Tous accroissemens de droits, gages, attributions, augmentations & priviléges, *affoiblissement d'Etat.*

XXXII. Toutes sortes d'augmentations d'Officiers en toutes sortes de charges & fonctions, *affoiblissement d'Etat.*

XXXIII. Toutes nouvelles créations de Cours souveraines, *affoiblissement d'Etat.*

XXXIV. Tous excessifs enrichissemens de Ministres maniants les affaires publiques, *affoiblissement d'Etat.*

XXXV. Toutes vies oisives, fainéantes & voluptueuses, *affoiblissement d'Etat.*

XXXVI. Tous mépris de loix, constitutions, ordonnances & bonnes pratiques, *affoiblissement d'Etat.*

Je ne doute pas qu'après cette lecture, des Critiques de cabinet ne trouvassent & peu d'ordre & des

répétitions dans ces notes, ſans ſonger que le ſtyle de l'eſprit & celui de la vraie politique ſont deux, & que Sulli, ſelon les apparences, avoit peu le temps de compaſſer ſes phraſes : mais ſi l'on veut ſe donner la peine de relire ce peu de notes, d'attribuer ce qui a l'air de répétitions aux néceſſités du temps, & même du tempérament du très-digne Roi qui demandoit des vérités à un homme ſévere, on verra que rien n'eſt de trop dans cette eſquiſſe.

Quel dommage que Sulli eût eu le temps d'écrire auſſi longuement que moi; mais ſix de ſes maximes, à ſçavoir les premiére, troiſiéme, quatriéme, vingtiéme, vingt-cinquiéme & trente-deuxiéme, renferment tout ce que j'ai dit, & tout ce qui me reſte à dire. Quand on ne me ſçauroit pas gré d'avoir reſſuſcité, pour ainſi dire, ce memoire, on devroit du moins me le pardonner, ne fût-ce que pour appuyer mes ſpéculations de l'autorité d'un des hommes du monde

qui a le plus ſupérieurement & utilement pratiqué en ce genre. La maxime trente-deuxiéme eſt la ſeule qui ait trait à mon ſujet actuel. Qu'auroit dit Sulli s'il eût ſeulement vû notre Almanach Royal d'aujourd'hui ? Je ſçais que cette multiplicité de Charges eſt une des traces des temps fâcheux, où l'on fut obligé de multiplier les reſſources à quelque prix que ce pût être ; mais je ne puis croire qu'il ne fût aiſé de la ſupprimer petit à-petit, & néanmoins en peu d'années, en commençant par leur ôter tout exercice, tous droits & priviléges, & ne leur conſervant que le revenu de leur finance. Les moyens de rembourſement ſe préſenteroient enſuite en foule, dès qu'on ſeroit attentif à n'en laiſſer échapper aucun.

Liquidation des dettes.

Quant à ce qui eſt des dettes de l'Etat, outre celles du Roi, j'y fais entrer celles des Corps, des Villes ; & de tout ce qui peut s'appeller *Communautés*.

La diminution des interêts ſeroit

d'abord un grand acheminement au rembourſement du principal, en le rendant moins onéreux. Enſuite la liquidation de ces dettes, objet qui dans mes principes doit être moins rapportant que jamais, ne laiſſeroit cependant pas d'en libérer une grande partie.

En effet, en ſtyle de finance on ne conſidere guères, à moins que la faveur ne s'en mêle, certains reliquats d'engagemens onéreux que le Roi a été dans le temps obligé de contracter avec des gens d'affaires, que comme des prétentions ſurannées; & comme on voit que ces gens ont fait de grandes fortunes dans leurs entrepriſes, on croit le Roi quitte au fond, ou l'on ne ſolde avec eux qu'à leur déſavantage, & qu'autant que la moitié de la ſomme aura acheté des protecteurs. On ne conſidere pas en cela que c'eſt avertir les futurs entrepreneurs qu'ils doivent faire leur main dès qu'ils le pourront, & mettre dans les marchés, en ſus du profit, la perte des reliquats. La

bonne-foi publique penſeroit tout autrement & régleroit ces ſortes de dettes, comme entre pairs à la bourſe. Si l'entrepreneur à prévariqué dans ſon entrepriſe, qu'il ſoit pendu ſans miſéricorde ; mais de crainte de ſouiller le Gouvernement du ſoupçon d'avoir voulu enrichir le Thréſor de la dépouille de ce miſerable, que ce qui lui eſt dû ſelon les clauſes de ſon marché ſoit diſtribué à ſes héritiers au rebours des ſucceſſions ordinaires, c'eſt-à-dire, en commençant par les plus éloignés. Dès-lors vous aurez élagué par un ſeul acte de juſtice la moitié de ces demandans. Tous ceux qui ſentiront leur cas verreux ſe hâteront d'obtenir décharge, & de donner quittance; & n'y ſeroit pas reçu qui voudroit, ſi ces entrepreneurs avoient affaire à moi: l'on payeroit, & l'on ſeroit payé. Quant à ceux qui ont ſatisfait à leurs engagemens, je ne leur en retrancherois pas un ſol, euſſent-ils des millions : mais comme la ſoif de l'or eſt celle des hydropiques,

ces richards ne manqueront jamais de parens qu'ils voudront mettre ſur la même voie de fortune, & c'eſt en ce genre-là ſeulement que faiſant pour le Roi ce qu'on appelle des affaires, on feroit acheter les emplois lucratifs de la finance par de fortes ceſſions de reliquats loyalement dûs & reglés.

Il eſt néanmoins des cas qui, quoique rares, ne ſont pas ſans exemple, & même de nos jours, où les récompenſes honorifiques doivent eſſayer d'ancrer l'honneur même ſur le territoire naturel du lucre. Un homme qui, riche du fruit de ſes premiers travaux, emploie volontairement enſuite des talens acquis par un long uſage pour le ſervice de ſa patrie, ſans en retirer d'autre fruit que la réputation d'avoir bien ſervi, merite la plus haute conſidération. Ceux qui menoient les armées Romaines à la guerre, & ceux qui étoient chargés du ſoin de leur ſubſiſtance, étoient du même ordre. Il n'eſt preſque aucune profeſſion dont on ne pût bannir

l'obſcure cupidité, & mettre à ſa place une ſorte d'héroïſme.

Les dettes courantes & qu'on appelleroit criardes pour un particulier, une fois nétoyées, les différentes dépenſes qu'on payeroit au courant en argent comptant, diminueroient preſque de moitié : grande avance pour l'opération tendante à libérer l'Etat.

Les dépenſes des Corps & des Villes réglées pareillement, & conduites avec une exacte économie en tout ce qui n'a pas trait au public, fourniroient bientôt des fonds aux rembourſemens. Les principales de ces dépenſes conſiſtent aux payemens des rentes ; & l'opération ſeule du baiſſement des interêts feroit tout-à-coup une richeſſe publique. Je ſuppoſe par exemple, que le Languedoc doive 50 millions qui au cinq pour 100. font d'interêt 2500000 livres, l'interêt réduit demain au 4. ce n'eſt plus que deux millions, & les 500000 liv. reſtant font un premier rembourſement ; & ſi l'interêt venoit

à 3. comme je ſuis ſûr qu'on l'y mettroit en quatre ans en France ſi l'on vouloit, ce ſeroit un million par an. Ce million rembourſé éteint autant d'interêt, & bientôt la ſomme faiſant le fer à cheval nétoyeroit dans peu toutes les dettes.

Mais quelle alarme parmi les rentiers ! Si-tôt que les corps ſolides rembourſent, chacun emploie tout ſon crédit pour n'être pas dans le cas ; ce ne ſont que murmures parmi ceux ſur qui cela tombe : ce ſeroit bien pis alors qu'on rembourſeroit de toutes parts. Oh ! j'avoue que ces ſortes de plaintes me trouveroient un cœur d'airain ; mais prenez garde qu'une telle déſolation eſt au fond une allegreſſe publique, puiſque c'eſt une augmentation de crédit, un véritable thréſor amaſſé, puiſque dès que les Corps ouvriront une caiſſe d'emprunt, on y courra de toutes parts. Il falloit jadis faire des taxes pour avoir de l'argent, c'étoit le cas de ſe plaindre ; il falloit créer des charges onéreuſes, vendre les priviléges, la

justice, la noblesse à des usuriers; avilir & multiplier les dignités, créer des rentes viageres, c'est-à-dire ériger un temple à la dissipation & à la vanité dénaturée, faire des loteries ruïneuses quelquefois pour l'Etat, &c. Demain vous en faut-il? il ne faut que dire aux Corps du Royaume: les frontières sont menacées, l'honneur du pavillon François est attaqué, ouvrez vos caisses; aussi-tôt les banques, les études des Notaires, les coffres-forts, les bourses, les caves des particuliers repoussent l'or de toutes parts. Ce métail mis en fusion par la confiance publique roule à grands flots, & vient se rendre dans les caisses principales de l'Etat. C'est-là le point où Cirus vouloit être, quand il disoit: *J'ai donné mes thrésors à garder à mes sujets.*

Remboursemens.

A l'égard des remboursemens, pour que personne n'eût à se plaindre, je garderois une exacte balance: les derniéres dettes seroient les premiéres remboursées, sans qu'aucune préférence y entrât pour

rien ; & peut-être que ces premiers-là seroient les plus heureux, car leur somme leur rentreroit au temps où les autres emplois de l'argent ne seroient pas encore au feu. L'on sent bien d'ailleurs que si d'une part la diminution des interêts doit aider aux remboursemens, ceux-ci de l'autre faciliteroient la diminution des interêts. C'est ainsi qu'en toute chose les biens de la société font un cercle entre eux, ainsi que les maux.

J'ai à ce sujet souvent ouï dire qu'une importante réflexion avoit arrêté l'opération du baissement des interêts en France ; c'étoit la crainte que les Etrangers, qui ont beaucoup de fonds sur nos places de commerce, ne vinssent tout-à-coup à les retirer, & d'un trait de plume à nous mettre en désordre. Un souris niais seroit toute ma réponse à une semblable allégation, si j'étois dans le cas de pouvoir décider sur cet article ; mais petit personnage que je suis, il faut que je me donne la peine de répondre.

Il suffiroit, je crois, de dire que les Anglois qui ont, à ce qu'il me semble, au moins cinquante fois plus de fonds étrangers chez eux que nous, n'ont pas été arrêtés par cette crainte, quand ils ont voulu baisser très-rapidement & de plus d'un tiers l'interêt de leurs fonds publics; mais s'il faut à notre prudence des raisons de détail pour la rassurer, en voici.

Bétise qui craint la sortie de l'argent étranger.

1°. Il n'est pas vrai que ce soient les fonds étrangers qui fassent aller notre commerce; je le répete, cela n'est pas vrai. Les Têtes de chambre de commerce qui alleguent ces sortes de choses, ont eux-mêmes, des rentes, des maisons &c. & craignent d'en voir baisser le revenu; l'interêt particulier leur fait avancer un fait contre l'interêt public, dont ils ne craignent pas qu'on cave à fond la vérité. Mais quand cela seroit, qu'ai-je proposé ci-dessus ? rien autre chose que de baisser en proportion de ce que feront Londres & Amsterdam. Or cela posé, crois-

on que le dépit des étrangers les oblige de retirer leurs fonds qui leur vaudroient autant que chez eux, pour le rapporter dans leur patrie, où tous les placemens ſont remplis, & où ils ne leur rapporteroient rien ?

2°. L'ordonnance ſur la diminution des interêts ne porteroit que ſur les dettes autoriſées par la Loi, & non ſur les arrangemens furtifs, qu'on appelle *taux de l'argent ſur la place ;* en conſéquence les Négocians ſeroient bien les maîtres de ſupporter leurs anciens engagemens ſur le taux primitif, d'où s'enſuit que le commerce n'eſt en façon quelconque à conſulter ſur cette opération.

Où les Etrangers ont le plus de fonds parmi nous, c'eſt en contrats non exigibles ſur l'Hôtel de ville de Paris, ſur les Provinces, les Corps, &c. Tous ces Corps n'ont emprunté que ſous l'autorité du Prince, qui n'a point garanti aux prêteurs l'éternelle permanence de la ſolde annuelle de leurs prêts.

Tout ce qu'ils peuvent exiger de la bonne-foi de leurs débiteurs, c'eſt d'être les premiers rembourſés au *prorata* de ce dont on ſera en état de ſe libérer; & c'eſt, j'en ſuis ſûr, une faveur qu'ils n'ambitionneront pas. Les arrangemens économiques du débiteur augmentent la confiance du créancier.

Reléguons donc cette importante difficulté dans la claſſe des *ſi* & des *mais*, *remora* des eſprits médiocres, & revenons à nos arrangemens intérieurs, ſans crainte qu'ils ſoient barrés par qui que ce puiſſe être.

On ſent que la libération des particuliers, s'il eſt permis de parler ainſi, eſt une ſuite de celle de l'Etat, & des Corps & Villes.

1°. Les dettes publiques diminuant, les charges diminuent auſſi.

2°. L'économie publique encourage, & néceſſite même celle des particuliers.

3°. Ce reflux d'argent vers ſa ſource opéreroit d'une façon douce, ſolide & ſtable ce que la folie du

systême a fait en vapeur révolutoire, passagére & souffrée. Le prix des terres & des effets réels montant en proportion de ce que les effets fictifs deviendroient rares, & de ce qu'il n'y auroit plus de vrais biens que les biens naturels, le fonds & l'industrie, un particulier obéré vendroit une ferme, un Seigneur une terre trois fois sa valeur d'aujourd'hui, & payeroit ses créanciers réduits à employer leur argent à améliorer ou la terre ou le commerce en grand & en détail. L'on deviendroit riche de son travail & de son économie, chacun selon son état, ce qui est le vrai point favorable à la population.

Une telle opération n'a pas besoin d'être conduite à son dernier terme, pour qu'on en ressente les bons effets. Il suffiroit que la direction des choses eût pris ce tour-là pour que la résurrection fût visible de toutes parts; mais en supposant le projet entier accompli, l'Etat, les Corps & les Villes entiérement libérées, l'extinction totale des rentes

enfin, à la reſerve de celles qui ſeroient établies ſur les Etrangers, je demande ſi cela diminueroit d'un écu les revenus de la France & des François.

Mais, dira-t-on, tout l'argent des particuliers paſſera chez l'Etranger. Tout ? vous vous trompez ; car tant qu'il y aura des terres & de l'induſtrie ſous votre Empire, on aimera mieux placer ſon argent auprès de ſoi, que de l'envoyer ſous une Domination étrangére ; mais quand cela ſeroit, encore un coup ce ne ſeroit qu'un bien, puiſque ce ſeroit autant de tributs que vous impoſeriez à vos voiſins.

Conſidérons d'autre part ce qui ſe paſſeroit au-dedans. L'Etat libéré de tant de charges onéreuſes n'auroit pas beſoin de tant d'impoſitions, & laiſſeroit reſpirer les ſujets en temps calme, ſauf à augmenter les levées de deniers au beſoin, au-lieu de ſe ſervir d'emprunts & de moyens extraordinaires. Les Corps, les Provinces & les Villes moins impoſées par le Souverain,

& délivrées de tous interêts, ſe verroient libres d'employer leurs revenus à la bonification de leurs fonds.

Combien d'ouvrages d'une utilité premiére ſe préſenteroient alors à des adminiſtrateurs éclairés ! Combien de rivières à rendre navigables, de canaux à conſtruire, de ports à récurer, de chemins à percer & conſolider, de manufactures à établir, de pépinières à entretenir, d'hôpitaux d'incurables, de maiſons d'enfans-trouvés à conſtruire & à doter ! Quelle élégance, quelle perfection ne mettroit-on pas dans les choſes même de pure décoration qui honorent un ſiècle, qui affectionnent les citoyens à la patrie, qui attirent les étrangers, &c. S'agiroit-il de faire un portique, un temple, un theâtre, des promenades, des quais, des fontaines, l'on ne ſeroit plus gêné par le ſentiment continuel de la misère & de la ſurcharge publique ; on donneroit l'eſſor au génie des artiſtes, & l'on ſe rappelleroit que qui

Bonification du fonds en ſeroit la ſuite.

travaille pour le public, doit vouer ſon ouvrage à l'immortalité.

Ce que les Provinces feroient pour le public, les particuliers le feroient pour leur famille, & ſur leur patrimoine. Ne pouvant augmenter ſa fortune qu'en bonifiant ſon fonds, on tireroit de la terre mille reſſources aujourd'hui inconnues. Les machines pour élever les eaux ſur les terres nous arriveroient de la Chine, plutôt que les toiles peintes; & quand je ramene les inventions utiles de ſi loin, je ne penſe pas qu'on négligeât celles qui ſe trouvent en Europe, & dont nous profitons ſi peu.

Les entrepriſes du commerce intérieur & extérieur étant, après la culture des terres, les ſeuls moyens de placement pour l'argent, elles ſe multiplieroient à l'infini, & cependant deviendroient rares en proportion du nombre de gens qui voudroient s'y intéreſſer. En conſéquence, tout entrepreneur, ou toute Compagnie qui ſe formeroit pour un objet de travail,

autoit doubles & triples fonds en comparaiſon de l'étenduë qu'elle pourroit donner à ſon entrepriſe ſerrée de toutes parts par les tentatives & les efforts d'autrui. Delà, plus de banqueroutes d'une part; de l'autre, l'on mettroit en ſolidité ce que l'on tâche de mettre aujourd'hui en étenduë. La concurrence animeroit l'induſtrie de tous côtés, & celle-ci tendroit à la perfection; un petit gain ſeroit regardé comme l'utile & l'agréable fruit d'un grand travail; & c'eſt quand on en eſt à ce point, qu'un Etat eſt à ſon plus haut degré de population & de proſpérité.

Arrêtons-nous un moment, & conſidérons ſi d'après ce tableau, dont on m'a vû broyer & placer les couleurs, & que j'ai tâché de rendre auſſi vrai que je le vois, il ne ſeroit pas poſſible de concilier les principes des Théologiens ſur l'uſure avec la néceſſité du commerce.

Il eſt de fait, que la pratique de l'Egliſe en général, & les plus ſaines

Opinion de l'Egliſe ſur le prêt d'a-

cord avec le véritable interêt del'Etat. Ecoles de Théologie en particulier ont toujours condamné tout prêt d'argent ; car dans le fait, le prêt à contrat de constitution est une aliénation absolue du fonds sous une redevance annuelle, & lorsque l'on veut en faire le remboursement, il ne peut être considéré que comme un rachat pécuniaire de cette redevance, à telles enseignes que si depuis la passation du contrat l'interêt ou la redevance a baissé, comme on le voit aux contrats sur la ville de Paris, le rachat baisse en proportion, & l'on a aujourd'hui pour 16000 livres un contrat qui en coûta jadis 32. Le contrat de constitution n'est donc point un prêt à interêt.

Des deux restrictions comprises sous l'emblême *damnum emergens & lucrum cessans*, la premiére sort entiérement du fait en question, puisqu'elle ne peut s'entendre que d'une Compagnie de commerce : si-tôt qu'on s'associe au gain & à la perte d'une entreprise, qu'on fournisse son contingent en argent,

en vaiſſeaux ou en marchandiſes, la choſe eſt abſolument égale, pourvu qu'il n'y ait d'ailleurs rien que d'équitable dans la convention; & puiſque Dieu nous a ordonné le travail, l'Egliſe eſt bien éloignée de le défendre.

Quant au *lucrum ceſſans*, ſi j'oſe en dire mon avis, il a fort l'air d'une condeſcendance eccléſiaſtique qui a plus d'apparence que de réalité. En effet on entend par ce mot que ſi-tôt que pour obliger le tiers en ſon beſoin, je prête mon argent qui eût pu me profiter ailleurs, je puis en retirer un interêt. Oh! je demande qui ne peut par cette reſtriction ſe faire à cet égard une fauſſe conſcience? Si j'ai des dettes, je puis prêter à interêt, parce que cet argent, ſi je ne l'euſſe prêté, payeroit mes dettes. Si je ne dois rien, je pouvois encore acheter un domaine qui m'auroit procuré du bénéfice: ſi je n'entends rien au régime des biens fonds, je pouvois acheter des beſtiaux qui, vendus après le glandage, m'auroient fait

profit : ſi, citadin abſolu, la terre & ſes produits, le commerce & ſes entrepriſes me ſont inconnus & m'effraient, je pouvois avoir à un inventaire des meubles qui me coûteront au double chez l'ouvrier, quand mon argent me ſera rentré : ſi rien de tout cela ne me convient, mon argent devant moi & à ma diſpoſition m'auroit donné une tranquillité & une aiſance que je n'ai plus, & qu'on me doit payer ; ainſi de claſſe en claſſe, il ne ſe trouveroit au monde prêteur à jour, qui par le moyen du *lucrum ceſſans* ne fût en ſûreté de conſcience.

Mais encore un coup, en ſuppoſant qu'il ſoit vrai que l'Evangile & ſes Miniſtres condamnent ſans aucune reſtriction, tout prêt d'argent à interêt, je ſoûtiens que c'eſt faute d'avoir examiné la choſe dans ſon principe, qu'il eſt demeuré conſtant chez les grands & les petits, chez les hommes inſtruits comme chez les ignorans, que cet anathême qui vient de trop haut pour qu'il puiſſe être changé, eſt

abſolument incompatible avec le commerce. Cette opinion eſt très-dangereuſe pour la Religion tant par ſa généralité, que parce qu'il eſt impoſſible de ſe refuſer au ſentiment, à l'expérience, & à la démonſtration de l'utilité du commerce. Mais dès qu'il eſt démontré que la diminution de l'interêt eſt un avantage inconteſtable pour le commerce, il s'enſuit néceſſairement que l'extinction de tout interêt ſeroit un plus grand avantage encore.

Remettons-nous devant les yeux le tableau d'un Etat au point de proſpérité où je l'ai conduit tout-à-l'heure, d'un Etat libéré de toutes dettes, & où par conſéquent l'interêt de l'argent ſeroit au taux le plus bas, & voyons ſi le commerce n'y ſeroit pas auſſi floriſſant que par-tout ailleurs ſans prêt d'argent.

Quelle néceſſité dans cet Etat pourroit forcer quelqu'un à jetter des billets ſur la place? Seroit-ce le Souverain pour les beſoins de

l'Etat ? le hauſſement des impoſitions & la facilité des recouvremens lui feroient un moyen aſſuré. En faudroit-il d'extraordinaires ? les Corps & les Villes n'auroient qu'à offrir des contrats. Seroient-ce les commerçans ? Si-tôt qu'un négociant habile, & bien en correſpondances auroit un projet de commerce, il trouveroit dans ſa famille, dans ſes amis, par-tout enfin mille aſſociés ſoumis qui s'offriroient à courir les riſques de ſon entrepriſe. Un homme induſtrieux, un habile artiſte imagineroit-il une nouvelle manufacture ou quelqu'ouvrage utile ? les gens riches l'aideroient de leurs fonds, pour y trouver quelque profit direct ou indirect. Un particulier voudroit-il établir ſes enfans, acheter une Charge &c. il trouveroit dix prêteurs à contrat pour un. Un jeune ouvrier, un détaillant voudroit-il s'établir ? les commerçans en gros lui feroient des avances, puiſque le détaillant eſt preſqu'auſſi néceſſaire à la fabrique, que la fabrique l'eſt au détaillant.

Je ne vois personne enfin qui s'en trouvât gêné, que les dissipateurs, les agioteurs, & les commerçants en banqueroute, tous gens à noyer, s'il étoit un homme au monde qui fût incorrigible.

C'est ainsi qu'en examinant le vrai fond des choses, on trouveroit qu'en tout & par-tout les plus saines loix de la morale sont les plus sûrs moyens de l'interêt. Mais il est temps de finir cette seconde Partie de mon essai. Quoique je m'y sois plus éloigné encore de mon Texte que dans la premiére, c'est pourtant lui qui m'a guidé. Il y auroit mille choses importantes à dire encore sur la prospérité intérieure d'un Etat; mais je crains de n'avoir été que trop long. Mes principes choquent en tant d'endroits les opinions reçues, que je n'aurois fait qu'une partie de mon devoir, si j'avois négligé de les étendre, & de les porter au point de démonstration que je suis capable de leur donner. Le tout cependant se réduit jusqu'à présent à un

petit nombre de principes pratiques, & les voici.

1°. Aimez & honorez l'agriculture.

2°. Repouſſez du centre aux extrémités tout ce que vous attirez des extrémités au centre.

3°. Mépriſez le luxe & l'indécence dans la dépenſe.

4°. Honorez les vertus & les talens, & ne les payez point.

5°. Baiſſez le taux de l'interêt, éteignez les rentes.

Telles ſont les meres-branches auſquelles ſe rapportent tous les rameaux de la vivification intérieure, & d'où doit naître la vraie proſpérité, *l'immenſe population.*

Fin de la ſeconde Partie.





